



Climat : la bataille contre le réchauffement se relance

► Un sommet climatique est organisé, de manière virtuelle, samedi 12 décembre, sous l'égide des Nations unies, du Royaume-Uni et de la France

► Cinq ans après l'accord de Paris, cet événement signe le redémarrage de la diplomatie climatique, encouragé par l'élection de Joe Biden aux Etats-Unis

► Seuls les Etats prenant des engagements ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre seront autorisés à s'exprimer

► Si le réchauffement a continué de s'aggraver et si les progrès semblent lents, la prise de conscience et la mobilisation d'acteurs variés s'accroissent

► L'Union européenne vient de s'accorder sur un nouvel objectif intermédiaire de baisse de 55 % des émissions d'ici à 2030

PAGES 14 À 16

Commerce L'Europe s'arme enfin

Face à l'expansion chinoise et au protectionnisme américain, l'Union européenne, partisane fervente du libre-échange, cherche une nouvelle voie pour défendre son industrie

PAGES 18-19

Idées « Pour sauver l'économie, il faut d'abord sauver les gens »

Trois chercheurs américains, croisant les chiffres de la croissance et ceux de la mortalité due au Covid-19 dans plusieurs pays, concluent à l'efficacité du confinement, sous certaines conditions

PAGES 30-31



LE PARI RISQUÉ DE BORIS JOHNSON

► Au nom de la souveraineté restaurée, le dirigeant britannique minimise la portée d'un « no deal »
► Pour autant, l'absence d'accord avec l'UE aurait des conséquences importantes pour le Royaume-Uni

PAGE 4

Au 10 Downing Street, le 10 décembre. SIMON DAWSON/REUTERS

Police

Michel Zecler : « Je me pose toujours cette question : pourquoi ? »

Trois semaines après son passage à tabac, « Le Monde » a rencontré le producteur de musique devenu le visage de la lutte contre les brutalités des forces de l'ordre

PAGE 10

Algérie Crise, répression et vacance du pouvoir

Atteint du Covid-19, transféré en Allemagne le 28 octobre, le chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune, n'a plus donné signe de vie. Le pays s'enfonce dans l'inconnu

PAGE 2

Lila Bouadma : « Cette pandémie est d'une tristesse infinie »



A l'hôpital Bichat, à Paris, le 22 mai. ED ALCOCK/MYOP

RÉANIMATRICE à l'hôpital Bichat, à Paris, elle est une des trois femmes membres du conseil scientifique, qui guide l'exécutif dans la crise sanitaire.

Originaire de Belfort, issue d'une famille d'immigrés kabyles, sept enfants, père ouvrier, mère femme de ménage, Lila Bouadma, 49 ans, raconte comment il lui a fallu se battre contre

les préjugés sexistes et racistes pour devenir professeure de médecine. « Je voulais être parfaite », se souvient-elle.

Elle dit comment, en mars, l'épidémie de Covid-19 et ses drames ont percuté sa vie, la faisant osciller en permanence entre devoir de soigner et envie de pleurer.

JE NE SERAIS PAS ARRIVÉE LÀ SI...

PAGE 28

Géopolitique

En Bosnie, la « génération perdue » de l'après-guerre

Vingt-cinq ans après l'accord de paix de Dayton, la génération née autour de 1995 reste clivée selon des lignes communautaires

PAGES 20-22

Musique Notre choix de coffrets pour les fêtes

De Pink Floyd à Kassav', en passant par Nikolaus Harnoncourt, Yma Sumac, Lou Reed ou Charles Mingus... les chroniqueurs du « Monde » proposent leur sélection

PAGES 24-25

Etats-Unis

La Cour suprême inflige un revers à Trump

PAGE 3

Sport

Le fiasco Mediapro menace le football français

PAGE 17

Laïcité

En 1905, l'adresse d'Aristide Briand aux députés

PAGE 29

M
ÉDITORIAL
UN GRAND PAS
POUR L'EUROPE
PAGE 33



Offres exceptionnelles dans le plus grand espace
tables et chaises de repas à Paris !

Tables extensibles, plateaux laque, bois, verre et céramique, procédés anti-rayures, fabrication française et européenne.

EspaceTopper®

Maison familiale depuis 1926

Paris 15^e - 7^j/7 - M[°] Boucicaut, P. gratuit

145 et 147 rue Saint-Charles | 63 et 60 bis rue de la Convention
01 45 75 02 81 | 01 45 77 80 40

Canapés, literie, mobilier sur 3000 m² : toutes nos adresses sur www.topper.fr



A Alger, le 13 octobre, pendant la campagne pour le référendum constitutionnel du 1^{er} novembre. A l'emplacement n° 4, une affiche représentant le président Abdelmadjid Tebboune. FATEH GUIDOUM/PPAGENCY/SIPA

L'Algérie renoue avec la vacance du pouvoir

Abdelmadjid Tebboune, élu il y a un an, est hospitalisé en Allemagne, tandis que l'espoir de réformes a fait long feu

D'un 12 décembre à l'autre, l'Algérie s'enfonce dans l'inconnu. Samedi, le premier anniversaire de l'élection d'Abdelmadjid Tebboune à la tête du pays coïncide avec son 56^e jour sans apparition publique. Atteint du Covid-19, transféré en Allemagne le 28 octobre, il n'a plus donné signe de vie. Pas un mot, pas une image : les Algériens doivent se contenter de communiqués annonçant un « retour prochain ».

Cette absence prolongée laisse de nouveau planer le spectre d'une vacance du pouvoir à Alger. L'agence de presse officielle (APS) a beau répéter que l'« Algérie renoue avec l'espoir et la légitimité constitutionnelle », le régime algérien semble perdu. Et depuis deux mois, il n'a plus de tête.

LE CONTEXTE

DÉFIANCE

Elu le 12 décembre 2019 lors d'un scrutin présidentiel contesté par l'opposition et marqué par une très forte abstention, Abdelmadjid Tebboune boucle une première année de mandat dans un contexte de crise économique, de défiance de la population et de pandémie de Covid-19, qui l'a lui-même atteint. Malade, évacué en Allemagne, où il a été hospitalisé, il n'est plus apparu en public depuis près de deux mois. Cette absence crée une nouvelle impasse institutionnelle et réveille le spectre de la vacance du pouvoir qu'a connue le pays lors des hospitalisations à l'étranger de son prédécesseur, Abdelaziz Bouteflika, fortement diminué après un accident vasculaire cérébral en 2013.

« C'est comme une impression de déjà-vu. Une répétition de l'ère Bouteflika. Surtout si M. Tebboune rentre dans un état inquiétant », explique le sociologue Nacer Djabi. L'incapacité de l'ancien président à gouverner s'était posée dès 2013 à la suite des séquelles d'un AVC. « Avec les échéances qui attendent, il y a pourtant urgence à avoir une réponse », ajoute-t-il.

Car le pays vit suspendu entre deux Constitutions. La première continue de s'appliquer alors que sa réécriture avait été présentée comme une condition sine qua non à l'édification d'une « Algérie nouvelle » par M. Tebboune.

« Echec politique consommé »
Adoptée après un scrutin massivement boycotté le 1^{er} novembre, la suivante est aujourd'hui dans les limbes, dans l'attente de sa ratification par le chef de l'Etat. Ce qu'il est tenu de faire dans les quarante-cinq jours suivant la proclamation des résultats du scrutin par le Conseil constitutionnel. Soit, au plus tard, le 27 décembre.

Elaborée pour neutraliser le Hirak, le mouvement de protestation dont le pays a été le théâtre, cette réforme constitutionnelle contestée par l'opposition s'est heurtée à un mur d'indifférence. Le taux de participation s'est établi à 23,7 %, alors que le scrutin était censé fonder une « nouvelle République ». « La réponse du peuple algérien a été cinglante. C'est un échec politique consommé », ajoute Zoubida Assoul, ancienne magistrate, avocate et présidente de l'Union pour le changement et le progrès (UCP), un parti d'opposition.

Autre dossier en souffrance : la ratification du budget 2021, que M. Tebboune doit signer avant le 31 décembre. Les nominations d'ambassadeurs, magistrats, hauts fonctionnaires, responsa-

bles de corps de sécurité sont gelées. Seul face à une tempête sanitaire et économique, un premier ministre aux pouvoirs limités, Abdelaziz Djerad, essaye de colmater les brèches.

« C'est l'année des crises et des échecs, abonde Zoubida Assoul. M. Tebboune est arrivé dans le sillage d'une révolution pacifique qui a mis en mouvement les Algériens autour d'aspirations démocratiques et une demande d'Etat de droit. Mais il a tourné le dos à ces revendications. Il a été élu avec moins de 40 % de participation, selon des chiffres officiels gonflés. Quelle que soit la réalité de ces chiffres, il n'avait pas de légitimité populaire. Et il n'a pas été capable d'avancer une offre politique. Au contraire, il y a eu cette décision unilatérale qu'ont représentée l'amendement à la Constitution et ce référendum imposé en pleine crise sanitaire et politique. »

Avec un plébiscite impossible et une accession au pouvoir ratée, l'an I de la présidence d'Abdelmadjid Tebboune porte également la marque d'une occasion manquée, selon Nacer Djabi. « Pour contrebalancer sa faiblesse politique, il aurait pu s'appuyer sur le Hirak, dit le sociologue. Ce mouvement populaire, reflet d'une Algérie moderne en quête d'une autre politique, aurait même pu le servir. Mais il n'a pas su ni voulu

Seul face à une tempête sanitaire et économique, un premier ministre aux pouvoirs limités, essaye de colmater les brèches

saisir cette chance. Il est resté prisonnier dans son costume d'homme issu de l'ancien système, dont il a assuré la reproduction. Il a fait du bricolage : incapable de proposer un projet commun à la société. Pourtant, les Algériens sont sages. Mais jusqu'à quand vont-ils le rester ? »

« Ce bricolage, ce sont ces annonces toujours floues – qui se contredisent. On navigue à vue », ajoute un opérateur économique, qui se dit « inquiet » alors que le Covid-19 a surgi pour frapper une économie déjà chancelante. La pandémie aurait entraîné la perte d'un demi-million d'emplois au minimum, avouait au début du mois le ministre délégué à la prospective, Mohamed Chérif Belmihoub.

« Le domaine économique est une deuxième crise à mettre au bilan d'Abdelmadjid Tebboune, accuse M^{me} Assoul. Il n'y a pas la volonté de donner une visibilité qui pourrait encourager l'investissement, national ou étranger. Il n'a jamais eu un programme ni une vision économique à moyen ou à long terme. C'est ce qui explique ce tâtonnement permanent. Ils ont organisé une conférence sur la diversification économique, mais rien n'a suivi. Ce que l'on voit, par contre, c'est une dépréciation du dinar de 25 % et un déficit budgétaire annoncé à 20 milliards de dollars [16,5 milliards d'euros] par la loi de finances. Et la situation économique est aggravée par la dépendance de l'Algérie aux hydrocarbures. »

« Même dans la gestion de sa maladie, ils ont fait preuve d'une opacité totale. Il est absent depuis cinquante jours sans que l'on sache ce qu'il a. C'est une forme de mépris envers le peuple, poursuit Zoubida Assoul. Cette crise a mis à nu l'état de notre système sanitaire et le décalage entre le discours po-

Alors que la population s'inquiète, le pouvoir durcit la répression. Un tableau qui provoque de premières réactions à l'étranger

litique et la réalité. Malade, Abdelmadjid Tebboune est parti se soigner en Allemagne quand les Algériens font face ici à une situation catastrophique, malgré toute la bonne volonté des personnels de santé et les solidarités de la société. » Interrogé en juin par la presse, le chef de l'Etat assurait pourtant : « Notre système de santé est le meilleur du Maghreb et d'Afrique. »

Alors que la population s'inquiète, le pouvoir durcit la répression. C'est le troisième marqueur de cette première année d'Abdelmadjid Tebboune : le 11 décembre, 90 personnes restaient en détention pour délit d'opinion dans 30 wilayas (départements) sur les 48 que compte le pays. Un tableau qui provoque de premières réactions à l'étranger. Le 26 novembre, le Parlement européen adoptait une résolution d'urgence sur la dégradation des droits de l'homme en Algérie, s'attirant les foudres du pouvoir à Alger.

« Nous ne mesurons pas à quel point le monde change et à quel point la question des droits humains est importante, même si elle est traitée de façon sélective par l'Occident, résume l'ancien ministre et diplomate Abdelaziz Rahabi, interrogé par *Le Soir d'Algérie*.

rie. Les Algériens sont très sensibles à ce qui se dit d'eux à l'étranger tout en restant sourds à ce qui se dit à l'intérieur. Il y a une réelle dégradation de la situation des libertés individuelles et collectives »

Dans un tel contexte, Abdelmadjid Tebboune sera-t-il en capacité de diriger le pays ? Une nouvelle fois, les regards se tournent vers l'armée, colonne vertébrale du système et acteur incontournable dès lors qu'une grave crise secoue le sommet de l'Etat.

« Système en panne »
« Je ne pense pas que les militaires laisseront faire si la situation est vraiment bloquée. Tout le système politique est en panne : Parlement, Conseil constitutionnel, présidence », constate Nacer Djabi. Le chapitre Gaïd Salah, l'ancien chef d'état-major mort en décembre 2019 après avoir porté M. Tebboune au pouvoir, a marqué la fin d'une époque. « C'était le dernier soldat issu de l'ancien système, dit M. Djabi. Je crois qu'il y a aujourd'hui une possibilité d'aller vers une phase de transition discutée avec le Hirak, le personnel politique et les Algériens en respectant des conditions minimales : libérer les détenus, laisser les citoyens s'exprimer, ouvrir les champs politique et médiatique et aller vers des élections transparentes. »

« Ceux qui ont imposé les scrutins de décembre 2019 et novembre 2020 se retrouvent dans l'impasse. C'est une opportunité, même si la situation est complexe, ajoute Zoubida Assoul. J'espère qu'il y a des gens dans l'institution militaire qui ont compris qu'on ne peut pas construire un Etat sans son peuple. » ■

MADJID ZERROUKY

La Cour suprême douche les espoirs de Trump

La juridiction a refusé d'examiner un recours pour faire annuler les résultats des élections dans quatre Etats

WASHINGTON - correspondant

Le président des Etats-Unis a essuyé un revers décisif, vendredi 11 décembre. Saisie par le procureur général du Texas, Ken Paxton, qui souhaitait faire annuler le vote des électeurs de quatre Etats remportés le 3 novembre par le démocrate Joe Biden – la Géorgie, le Michigan, la Pennsylvanie et le Wisconsin –, la Cour suprême a sèchement jugé que son Etat n'avait pas « *démontré un intérêt reconnaissable d'un point de vue juridique concernant la manière dont un autre Etat organise ses élections* ». Seule nuance, les deux juges les plus conservateurs, Clarence Thomas et Samuel Alito, ont estimé que la Cour suprême aurait été fondée à se saisir de la plainte, sans se prononcer cependant sur le fond.

M. Trump l'avait assuré avant le scrutin : la présidentielle serait arbitrée par la Cour suprême. Pendant les semaines qui avaient précédé le 3 novembre, il avait exposé à de nombreuses reprises son raisonnement. Assurant que les votes par correspondance auxquels

les démocrates entendaient massivement recourir seraient entachés de fraude, le président espérait que la plus haute instance juridique trancherait en sa faveur.

Cette conviction avait justifié la procédure expéditive, sans précédent dans l'histoire de l'institution, par laquelle la juge conservatrice Amy Coney Barrett avait été nommée, puis confirmée par le Sénat. Son arrivée avait porté à six le nombre de juges nommés par des présidents républicains, dont trois par Donald Trump.

« Le recours le plus absurde »

Mardi, il en avait appelé au « *courage de faire ce que tout le monde dans ce pays sait être juste* ». « *Si la Cour suprême fait preuve d'une grande sagesse et de courage, le peuple américain gagnera peut-être l'affaire la plus importante de l'histoire, et notre processus électoral sera à nouveau respecté* », avait assuré le président sur son compte Twitter, vendredi matin, dans une ultime tentative de pression.

Sa lecture purement transactionnelle des pouvoirs s'est fracassée contre le droit. La plainte du procureur général du Texas, lui-même aux prises avec la justice et qui a toutes les raisons d'espérer un pardon présidentiel, a été jugée sévèrement par une majorité de juristes. « *Nous avons un nouveau prétendant pour le recours le plus absurde concernant les élections* », avait ainsi ironisé le professeur à l'université du Texas Steve Vladeck, sur Twitter. Mardi, la Cour

avait déjà écarté en une phrase lapidaire une plainte républicaine limitée à la Pennsylvanie.

Ken Paxton avait repris les arguments avancés par le président depuis des mois sur le caractère supposément frauduleux du vote par correspondance. Il avait ajouté les récriminations concernant le vote et le dépouillement des bulletins à l'origine de plus de cinquante revers essuyés devant les tribunaux par les avocats de Donald Trump. Il y avait ajouté des considérations statistiques qui avaient suscité l'hilarité, notamment lorsqu'il avait assuré que Joe Biden n'avait qu'« *une chance sur un quadrillion* » de l'emporter dans les quatre Etats concernés.

Le procureur général de Pennsylvanie, Josh Shapiro, a salué la Cour pour avoir perçu « *un abus séditeux de la procédure judiciaire* ». Le patron du Parti républicain du Texas, Allen West, a renchéri au contraire jusqu'à estimer que « *peut-être que les Etats respec-*

« Nous n'en avons pas fini, croyez-moi », a déclaré l'avocat du président, Rudy Giuliani

teux des lois [sous-entendus républicains] devraient se lier et former une union d'Etats qui respectent la Constitution », une perspective sécessionniste qui a suscité immédiatement un tollé.

La plainte texane s'était rapidement transformée, indépendamment de ses considérations juridiques, en serment d'allégeance envers le président battu, qui l'a présentée comme le plus important (« *the big one* ») de tous les recours intentés jusqu'alors. Dix-sept procureurs généraux d'Etats républicains s'étaient ainsi joints à la démarche de Ken Paxton. Ils

avaient été suivis par une majorité des représentants républicains à la Chambre (126 sur 197), dont le chef de la minorité et son bras droit, rameutés par le président et par les médias qui lui sont fidèles.

Fracture chez les républicains

Cette obstination a encore creusé la fracture au sein du Parti républicain entre ces jusqu'au-boutistes et ceux qui défendent les résultats du 3 novembre, y compris lorsqu'ils ont été défavorables à Donald Trump, comme c'est le cas en Géorgie. La *National Review*, l'une des principales revues conservatrices, des figures comme Erick Erickson, des sénateurs comme Ben Sasse (Nebraska) et Mitt Romney (Utah) se sont vivement indignés de cette démarche.

Ce ralliement à tout prix autour de Donald Trump pourrait d'ailleurs se manifester de nouveau avant la prise de fonctions de Joe Biden, le 20 janvier. « *Nous*

n'en avons pas fini, croyez-moi », a déclaré vendredi soir l'avocat du président, Rudy Giuliani, pendant que, selon le *New York Times*, Donald Trump boudait, peut-être par dépit, la réception organisée le même soir à la Maison Blanche.

Après le vote du collège électoral, prévu lundi 14 décembre, qui officialisera de manière définitive la victoire du démocrate, des élus républicains réfractaires pourront encore s'y opposer lors de la procédure, habituellement de pure forme, de certification des votes des grands électeurs par le Congrès.

Cette contestation ne pourrait être que symbolique, puisque les démocrates sont majoritaires à la Chambre et qu'une majorité républicaine semble hors d'atteinte au Sénat pour se joindre à cette manœuvre, mais elle prolongerait la mise à l'épreuve des institutions américaines engagée par Donald Trump. ■

GILLES PARIS

La plainte texane s'est transformée en serment d'allégeance envers le président battu

Une élue japonaise exclue pour avoir dénoncé une agression

L'affaire d'agression agitant Kusatsu illustre la négligence du Japon dans le traitement des crimes sexuels. Vendredi 11 décembre, des militantes du mouvement Flower Demo de lutte contre les violences sexuelles ont fait le déplacement jusqu'à la commune de 6200 habitants du département de Gunma, à 150 km de Tokyo, pour dénoncer les « *abus de pouvoir* » et le « *harcèlement sexuel* » du maire, Nobutada Kuroiwa. Elles ont aussi exprimé leur soutien à Shoko Arai, exclue du conseil municipal pour avoir accusé l'édile d'agression sexuelle.

L'exclusion a été décidée lors d'un référendum le 6 décembre : 90 % des votants ont appuyé le renvoi de la conseillère municipale, au terme d'une campagne accusant M^{me} Arai de « *nuire à l'image de la ville* ». Unique femme membre du conseil, Shoko Arai, 51 ans, a promis de poursuivre ses activités politiques et a lancé une pétition pour « *un renouveau démocratique à Kusatsu* » – 15100 personnes l'avaient signée le 12 décembre.

Dans un texte publié en novembre 2019, M^{me} Arai accusait le maire de l'avoir agressée sexuellement dans son bureau, en 2015. M. Kuroiwa, 73 ans, « *m'a soudainement attirée vers lui, m'a embrassée et plaquée au sol* », écrit-elle, ajoutant qu'elle « *ne pouvait pas le repousser* ».

Nobutada Kuroiwa a immédiatement contesté, affirmant que la porte et les rideaux de son bureau étaient alors ouverts.

Il a porté plainte pour diffamation et organisé en décembre 2019 un vote du conseil pour exclure M^{me} Arai, qui aurait « *porté atteinte à la réputation du maire* » et « *à la dignité du conseil* ». Il a obtenu la démission du seul élu soutenant M^{me} Arai.

Saisi par cette dernière, le conseil du département de Gunma a jugé illégale la procédure d'exclusion, et l'élue a retrouvé son poste. D'où le référendum, au résultat joué d'avance, selon M^{me} Arai. « *C'est une initiative dictatoriale, non seulement parce que le maire et les conseillers sont à la ba-*

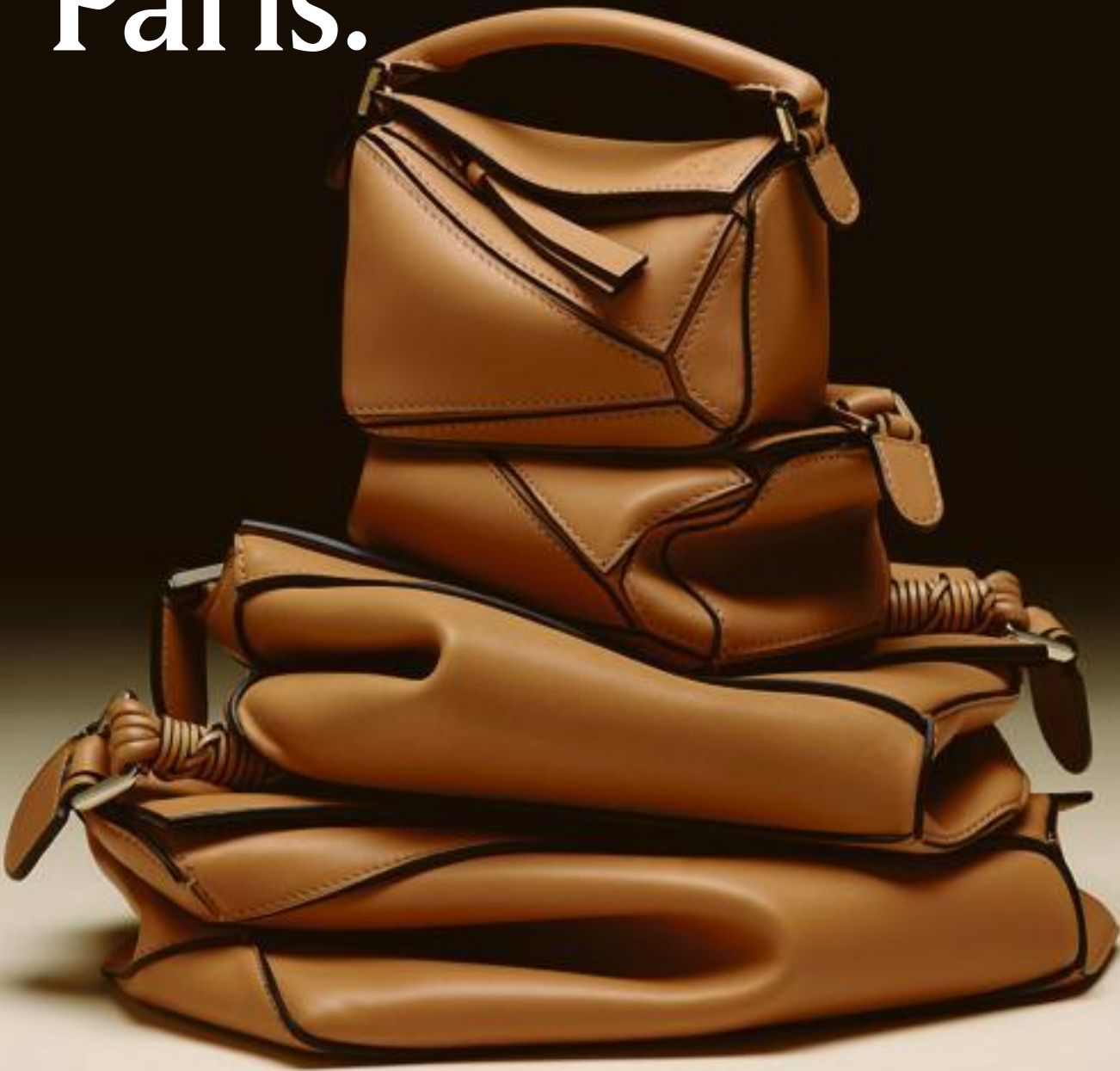
quette, mais aussi parce que la plupart d'entre eux sont des dirigeants d'entreprises locales, des hôteliers et des employeurs, ce qui signifie que les habitants sont doublement sous pression », écrit-elle dans le communiqué accompagnant la pétition.

Le résultat du vote a restauré la « *dignité de la ville* », a proclamé M. Kuroiwa. Il inquiète aussi, dans un pays où les affaires d'agressions sexuelles font trop rarement l'objet d'investigations. « *Si une personne perd son emploi après avoir accusé quelqu'un d'agression sexuelle, les gens auront du mal à faire entendre leur voix par peur d'être licenciés* », a déclaré au quotidien *Asahi* une des rares habitantes de Kusatsu ayant soutenu M^{me} Arai.

Les pressions pour une meilleure prise en compte de ces agressions s'intensifient pourtant depuis que la journaliste Shiori Ito, figure du mouvement #metoo au Japon – dont Flower Demo est aussi une émanation –, a accusé de viol Noriyuki Yamaguchi, célèbre reporter de télévision. ■

PHILIPPE MESMER (TOKYO, CORRESPONDANCE)

LOEWE
384
rue St-Honoré,
Paris.



Sacs Puzzle en cuir, 2020

loewe.com

Brexit : le coup de poker et le dilemme de Johnson

Le dirigeant britannique veut restaurer la souveraineté de son pays, quitte à altérer les relations avec l'UE

LONDRES - correspondante

Un «no deal»? Il y a «une chance sur un million pour que le Royaume-Uni quitte l'Union européenne [UE] sans accord», avait lancé Boris Johnson, en juin 2019. Il n'était encore qu'aspirant premier ministre et évoquait le traité de divorce entre Londres et Bruxelles – qui a été ratifié fin 2019, après bien des péripéties. Celui qui doit désormais être agréé au plus tard le 31 décembre concerne la «relation future» entre les deux parties.

C'est pourtant le même homme – le cheveu toujours indiscipliné, le langage aussi fleuri – qui a lancé jeudi 10 décembre depuis Downing Street, au moment où les vingt-sept dirigeants de l'UE se réunissaient à Bruxelles pour leur dernier sommet européen de l'année, qu'«il y a maintenant une forte possibilité» pour que le Royaume-Uni échoue à boucler un traité de libre-échange dans les temps. «C'est très, très probable», a-t-il de nouveau lancé vendredi, les Britanniques et les entreprises «doivent se préparer».

Faut-il prendre le premier ministre britannique au mot? Ses détracteurs, au Parti travailliste et dans les rangs des opposants au Brexit, raillent volontiers ce conservateur connu pour son rapport aux faits parfois approximatif. N'avait-il pas assuré aux Nord-Irlandais, fin 2019, qu'il n'y aurait «aucun contrôle» douanier en mer d'Irlande après le Brexit? Ces derniers jours, Londres et Bruxelles ont mis un point final aux modalités d'application du «protocole nord-irlandais», un élément central du divorce, qui confirment le contraire.

Il est vrai qu'après neuf mois d'intenses discussions, Européens et Britanniques n'ont toujours pas réussi à s'entendre sur les conditions d'accès des pêcheurs européens aux eaux britanniques (un sujet économiquement marginal

mais à forte portée symbolique), ni sur les conditions d'une concurrence équitable entre leurs économies, les Vingt-Sept conditionnant l'accès sans quotas ni droits de douane à leur marché intérieur à un alignement de Londres sur leurs règles environnementales ou sociales. Mercredi 9 décembre, à l'issue d'une discussion «franche», Boris Johnson avait quitté Bruxelles sans être parvenu à faire bouger Ursula von der Leyen sur ces questions de concurrence. Vendredi matin, la présidente de la Commission européenne a elle-même jugé que la «probabilité d'un «no deal» est désormais plus élevée» que celle d'un «deal».

Mise en garde

M. Johnson minimise les conséquences d'un «no deal»: il refuse d'ailleurs obstinément d'employer cette expression, préférant parler d'accord «à l'australienne», c'est-à-dire aux conditions de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ce qui revient strictement au même, Canberra n'ayant pas signé de traité de libre-échange avec l'UE. Il promet aussi à ses concitoyens que le pays va «se développer puissamment», même sans traité commercial avec Bruxelles. Il a également raison de souligner que, «deal» ou «no deal», bien des choses vont changer au 1^{er} janvier: les contrôles aux frontières seront restaurés avec l'UE, et son pays mettra en place un système migratoire à points, y compris pour les Européens.

Pour autant, un «no deal» aurait des conséquences économiques et sociales graves pour le Royaume-Uni, l'UE étant de loin son premier partenaire commercial. Les échanges de produits agricoles seraient automatiquement taxés entre 30 % et 40 %, les taxes à l'exportation-importation de composants automobiles grimperaient à 10 %. Une catastrophe pour la filière automobile ou l'élevage britannique, largement

La présidente de la Commission européenne a jugé que la probabilité d'un «no deal» est «désormais plus élevée» que celle d'un «deal»

exportateurs. Cette semaine, John Allan, le patron de la chaîne de supermarchés Tesco, a mis en garde: les prix dans ses magasins pourraient augmenter en moyenne de 5 %, surtout au rayon frais, les Britanniques ne produisant que 57 % des légumes et 16 % des fruits qu'ils consomment.

Selon l'Office for Budget Responsibility, une agence publique indépendante, un «no deal» pourrait coûter deux points de croissance supplémentaires au pays, déjà l'un des plus touchés par l'effondrement économique lié à la pandémie (selon l'Organisation de coopération et de développement économiques, le PIB britannique reculera de 11,2 % en 2020).

C'est sans parler des conséquences politiques: une absence d'accord donnerait des ailes à Keir Starmer, le chef de l'opposition travailliste, qui concentre ses critiques sur l'«incompétence» de Boris Johnson. Et des arguments imparables aux indépendantistes écossais, soucieux de rester dans l'UE, alors que le «oui» à un référendum sur l'indépendance de l'Ecosse arrive en tête dans tous les sondages depuis l'été.

La «souveraineté» retrouvée du Royaume-Uni vaut-elle de telles prises de risque? C'est la question que doit trancher Boris Johnson avant ce dimanche 13 décembre, nouvelle date butoir à laquelle les parties devront décider «quel futur» donner à leurs discussions. Les Européens ont été limpides,

notamment Angela Merkel, il y a deux jours: l'UE réclame une forme de «non-régression» dans les conditions de concurrence. Etre en mesure d'agir vite pour protéger ses secteurs si, à l'avenir, le Royaume-Uni divergeait trop de ses standards et s'octroyait des avantages compétitifs, en réimposant par exemple des taxes ciblées sur les exportations britanniques. Ursula von der Leyen a adopté un ton plutôt apaisant vendredi: «Nous ne réclamons pas que le Royaume-Uni suive nos lois tout le temps (...). Il restera libre – souve-

rain s'il préfère – de décider. Nous adapterions juste nos conditions d'accès au marché intérieur [s'il n'adoptait pas des standards équivalents à ceux de l'UE]. Et cela s'appliquerait de manière symétrique.» Si, par exemple, le Royaume-Uni prenait de l'avance dans la lutte contre le réchauffement climatique, il pourrait actionner le mécanisme que réclament les Européens pour prévenir de trop grandes divergences.

Certains commentateurs soulignent la position en apparence paradoxale du gouvernement bri-

tannique, qui dit refuser une demande de «non-régression» sur des standards européens assortie à l'avenir d'éventuelles taxes ciblées en cas de divergences, et semble prêt à préférer une absence d'accord, avec pour conséquence l'imposition de taxes dès le 1^{er} janvier. Ces arguments sont rationnels, mais le rationnel a rarement prévalu dans le processus du Brexit. Et l'argument de la souveraineté est au cœur du projet – fondamentalement idéologique – des brexiters. ■

CÉCILE DUCOURTIEUX



Boris Johnson à Bruxelles, le 9 décembre.
AARON CHOWN/AFP

Bouchons en anticipation de la sortie de l'UE

L'intensification du trafic de marchandises provoque des ralentissements côté français

LILLE - correspondance

Des files de camions sur plusieurs kilomètres le long de l'autoroute A16, à hauteur de Leffrinckoucke, Tétégem ou Calais. Des aires de stockage saturées de poids lourds. Ou encore des migrants essayant de s'introduire dans les véhicules de marchandises à l'arrêt, espérant rejoindre illégalement l'Angleterre. Depuis début décembre, du mardi matin au jeudi soir, l'autoroute nordiste qui relie la Belgique aux ports de Dunkerque et de Calais connaît d'importants ralentissements et bouchons qui empoisonnent la vie des transporteurs.

Il faut attendre le vendredi pour voir la circulation se fluidifier car peu d'entreprises envoient leurs chauffeurs de l'autre côté de la Manche la veille du week-end. «Les Britanniques anticipent le Brexit et font des stocks de marchandises comme on ne l'a jamais connu», explique Sébastien Rivera, secrétaire général de la Fédération nationale des transports routiers (FNTR) du Pas-de-Calais. Ils craignent des procédures douanières supplémentaires et des droits de douane.

Voilà quinze jours que le trafic s'est intensifié. «On est passé de

10 000-12 000 poids lourds par jour dans les deux sens de l'axe Dunkerque-Calais à 16 000-18 000», observe Paul-François Schira, sous-préfet en charge du Brexit dans le Nord. Pour assurer la sécurité des personnes et des biens, et éviter une paralysie autoroutière, la préfecture du Nord surveille le trafic de l'A16 comme le lait sur le feu. Depuis le 8 décembre, elle a d'ailleurs activé son plan de régulation du trafic des poids lourds en raison de la forte affluence sur les liaisons transmanche.

Les travaux actuels sur le chantier de Calais 2015 (qui prévoit le doublement des capacités actuelles du port par la création d'un nouveau bassin vers la mer) empêchent l'accès à certains parkings de réserve. «On a investi 13 millions d'euros, on a créé des nouveaux parkings, on a testé la future frontière intelligente, on est prêts pour le Brexit», rassure le PDG du port de Boulogne-Calais, Jean-Marc Puisseuseau. Mais là, on a des parkings de zone d'attente bousculés avec les travaux. Selon la préfecture, le trafic routier va s'intensifier la semaine prochaine, avant d'amorcer une décrue traditionnelle à l'approche des fêtes de Noël.

Au-delà de la frénésie marchande des voisins anglais, la crise

due au Covid-19 affecte elle aussi la fluidité du trafic. «Au lieu de 9 bateaux, on est à 7 car P & O a supprimé deux ferries faute de passagers», regrette le PDG du port de Boulogne-Calais. Cela fait entre 1 000 et 1 200 camions qui ne peuvent pas embarquer chaque jour.

«Moins de trafic en janvier»

Du côté du tunnel sous la Manche aussi la capacité de transport a été légèrement réduite en raison de la crise sanitaire, avec six au lieu de sept navettes par heure. Et pourtant, en novembre, 145 000 poids lourds ont emprunté le tunnel contre 130 000 en 2019. «Noël est toujours une période chargée», explique-t-on chez Getlink (Euro-tunnel). Avec des traversées en trente-cinq minutes, on passe beaucoup de produits frais pour les fêtes, mais aussi des produits de l'industrie automobile pour les chaînes de montage ou des produits pharmaceutiques. Le PDG du port de Boulogne-Calais confirme la variété des marchandises transitant ces derniers jours de la France vers l'Angleterre: «Les Britanniques stockent des tracteurs, des pelleuses, des Maserati...»

Dans les ports, au tunnel ou en préfecture, tous s'accordent pour prédire que les premiers jours du

Brexit seront plus calmes. «Le Brexit ne signifiera pas une hausse des bouchons», estime M. Puisseuseau. «Au vu du stockage réalisé par les entreprises britanniques aujourd'hui, on sait qu'il y aura moins de trafic en janvier», confirme le sous-préfet Schira. Par contre, il y aura des contrôles, même si on a travaillé avec les chaînes de logistique pour anticiper les formalités douanières.

De quoi inquiéter les transporteurs. «Aujourd'hui, le plan de gestion n'est pas à la hauteur des enjeux», peste Sébastien Rivera. Les conducteurs en ont marre des temps d'attente et du stress engendré, notamment quand les migrants tentent de pénétrer dans les véhicules. La FNTR a calculé que chaque minute d'arrêt coûte un euro aux transporteurs. «Mercredi, des conducteurs ont attendu huit heures avant d'embarquer pour l'Angleterre, c'est une perte sèche énorme!», dénonce M. Rivera.

L'Etat rappelle que 700 agents d'Etat ont été recrutés et affectés à la frontière dans les Hauts-de-France, en complément de ceux déjà mobilisés, afin de réaliser le contrôle des formalités douanières, sanitaires et migratoires attendues dès le 1^{er} janvier 2021. ■

LAURIE MONIEZ



LA FRANCE À LA VITESSE DE L'ÉCLAIR.



PARIS <>
BORDEAUX

EN 2H04⁽¹⁾

DÈS **35€**⁽²⁾

PARIS <>
STRASBOURG

EN 1H45⁽¹⁾

DÈS **45€**⁽²⁾

LYON <>
PARIS

EN 1H54⁽¹⁾

DÈS **45€**⁽²⁾

LILLE <>
PARIS

EN 1H02⁽¹⁾

DÈS **25€**⁽²⁾

BILLETS ÉCHANGEABLES ET REMBOURSABLES SANS FRAIS⁽³⁾.
POUR VOS ACHATS, PRIVILÉGIEZ LES AGENCES EN LIGNE AGRÉÉES SNCF OU **Oui**_{SNCF}
PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE DURANT VOTRE VOYAGE.
RETROUVEZ TOUTES NOS ACTIONS POUR VOTRE SÉCURITÉ SUR SNCF.COM



(1) Meilleurs temps sur ces parcours. (2) Prix TTC par personne sur le trajet concerné, pour un aller simple uniquement en seconde classe sur une sélection de destinations en France avec TGV INOUI (hors OUIGO), dans la limite des places disponibles à ce tarif, certains jours et dans certains trains sans correspondance. Offre valable pour des voyages effectués jusqu'au vendredi 28 mars 2021. Billets échangeables et remboursables sous conditions. Offre non cumulable avec toute autre promotion en cours, code avantage ou tarif réduit SNCF (hors cartes Avantage SNCF). Offre disponible uniquement en e-billet. Télépaiement obligatoire sur Internet et par téléphone au 3635 (service gratuit + prix appel). (3) Exonération des frais d'échange et remboursement pour des voyages jusqu'au 4 janvier 2021. Dans le cadre d'un échange, la différence tarifaire est à la charge du client. TGV INOUI est une marque enregistrée de SNCF Voyageurs. Tous droits de reproduction réservés. SNCF Voyageurs, SA au capital social de 157 789 960 euros, inscrite au RCS de Bobigny sous le numéro 519 037 584 - 9, rue Jean-Philippe Rameau - 93200 Saint-Denis. **RSB-PARK**

TGV
!nOui

VOYAGEZ AVEC VOTRE TEMPS

En Argentine, l'IVG passe un premier obstacle

Les députés ont approuvé, vendredi, la légalisation de l'avortement, mais le vote s'annonce serré au Sénat

BUENOS AIRES - *correspondante*

Aujourd'hui, nous écrivons un nouveau chapitre de l'histoire. Je suis émue par cette avancée collective qui nous appartient à toutes et à tous. » La ministre argentine des femmes, des genres et de la diversité, Elizabeth Gomez Alcorta, a salué, vendredi 11 décembre, l'adoption du projet de loi sur la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) à la Chambre des députés. Approuvé à 131 voix contre 117, le texte, porté par le gouvernement et le président péroniste, Alberto Fernandez, doit maintenant passer au Sénat.

Le résultat du vote, tombé peu après 7 heures du matin à Buenos Aires, au terme de plus de vingt heures de débat, a été accueilli par des cris de joie d'un côté de la place du Congrès, et par des larmes de l'autre. Sous une chaleur écrasante, et malgré la pandémie, des milliers d'Argentins ont accompagné l'examen du texte à la Chambre basse. Les deux camps – militantes féministes et anti-avortement – étaient divisés par de hautes barrières infranchissables, une fracture à l'image de celle que suscite le sujet de l'avortement au sein de la société argentine.

Opposants majoritaires

Côté « vert », la couleur symbole du droit à l'avortement, l'affluence était nettement plus importante. Déjà joyeuse jeudi en fin d'après-midi, l'ambiance de ce côté de la place a pris des airs de festival en plein air dans la soirée, les morceaux de cumbia et les classiques de rock argentin étouffant parfois les interventions des députés, retransmises en direct sur de grands écrans.

« J'ai bon espoir que, cette fois-ci, la légalisation soit adoptée au Sénat », sourit, derrière son masque siglé « *Vivas y libres* » (« Nous nous voulons vivantes et libres », un slogan du mouvement féministe), Carla Gomez Segovia, 35 ans. Cette employée administrative était déjà présente sur la place du Congrès en 2018, lorsque les députés ont adopté une pro-



Des partisans de la légalisation de l'IVG en Argentine, à Buenos Aires, le 10 décembre. ANITA POUCHARD
SERRA POUR « LE MONDE »

« La société argentine est prête aujourd'hui »

CARLA GOMEZ SEGOVIA
employée administrative
âgée de 35 ans

position de légalisation de l'IVG, rejetée deux mois plus tard par les sénateurs. Elle estime que « la société argentine est prête aujourd'hui. Un tabou est tombé après le débat de 2018, beaucoup de personnes ont changé d'avis et sont plus ouvertes ».

Les opposants à l'avortement continuent cependant d'être majoritaires en Argentine, selon une

enquête d'opinion réalisée par le Centre national de recherche scientifique et technique, qui indique que seuls 27,3 % des Argentins sont pour le droit à l'IVG sans condition ; 52 % des sondés s'y disent favorables uniquement en cas de viol ou si la grossesse présente un danger pour la santé de la femme enceinte, des exceptions reconnues par la loi depuis 1921.

« Qui répond à ces enquêtes ? Les hommes ? », s'agace Carlina Ciak, médecin pédiatre qui arbore la couleur vert sur ses vêtements, et jusqu'à son fard à paupières. L'Argentine de 46 ans, qui a grandi dans une famille catholique, s'insurge contre « le contrôle permanent que cherche à exercer l'Eglise sur le corps des femmes ».

Croix, chants religieux et prières collectives... Les Eglises, catholique

et évangélique, étaient bien représentées de l'autre côté des barrières. Moins nombreux que les militantes féministes mais tout autant déterminés, les opposants à l'avortement se définissent comme la « majorité bleu ciel », la couleur qu'ils ont adoptée. « Oui, je suis catholique, mais ce n'est pas ça qui explique que je sois contre l'avortement », confie Paloma Guevara, 24 ans, les pommettes striées de paillettes bleues.

« Avant, j'étais plutôt de l'autre côté, ajoute l'étudiante en nutrition, en désignant du menton le camp vert, invisible derrière les barrières de l'autre côté de la place. J'ai perdu des amies ces dernières années. Mais plus j'y réfléchis, plus je suis convaincue que l'avortement n'est pas une solution, c'est un petit pansement mis

sur des tas de problèmes que l'Etat ne s'attelle pas à résoudre. »

La jeune femme défend l'enseignement de l'éducation sexuelle à l'école, en théorie garanti par la loi, mais dont la mise en place est déficiente, en particulier dans les provinces les plus religieuses et conservatrices du pays. Au sein du camp bleu ciel, on soutient le « plan des mille jours » proposé par le gouvernement, examiné en même temps que la légalisation de l'IVG et également adopté le 11 décembre par les députés : il s'agit d'un programme d'accompagnement, médical et financier, des Argentines souhaitant poursuivre leur grossesse, et qui se prolonge durant les trois premières années suivant la naissance. « J' imagine bien qu'une grossesse non désirée

La légalisation de l'IVG était l'une des promesses de campagne d'Alberto Fernandez, arrivé au pouvoir en décembre 2019

représente une épreuve, d'autant plus pour les très jeunes femmes, mais cela vaut mieux que d'assassiner une personne », juge Juliana Granero, 30 ans.

Les anti-avortement placent désormais tous leurs espoirs dans le vote au Sénat, qui pourrait intervenir lors d'une session extraordinaire d'ici à la fin de l'année. Le rapport de force leur est, pour l'heure, légèrement favorable à la deuxième Chambre, mais des changements de dernière minute apportés au texte – comme la possibilité pour les cliniques privées de refuser de pratiquer une IVG, avec obligation d'orienter la patiente vers un autre établissement – pourraient faire basculer le vote.

Rapport de force favorable

En cas d'égalité parfaite (35 voix pour, 35 voix contre), c'est la présidente du Sénat et vice-présidente argentine, Cristina Fernandez de Kirchner, qui tranchera. Après s'être déclarée contre l'avortement durant ses deux mandats de présidente (2007-2015), elle avait changé d'avis en 2018, convaincue par « la déferlante de milliers et milliers de jeunes femmes dans les rues [demandant la légalisation] ».

La légalisation de l'IVG était l'une des promesses de campagne d'Alberto Fernandez, qui célébrait le 10 décembre le premier anniversaire de son arrivée au pouvoir. Après une année 2020 accaparée par la gestion de la pandémie et de la crise économique, l'approbation du projet de loi de son gouvernement au Sénat lui offrirait une victoire symbolique importante. ■

AUDE VILLIERS-MORIAMÉ

Sans ses mairies, la gauche brésilienne en crise profonde

Le Parti des travailleurs ne gouverne plus aucune capitale régionale, et certains s'interrogent désormais sur la figure centrale qu'est Lula

RIO DE JANEIRO - *correspondant*

Voilà longtemps qu'ils n'avaient été aussi peu nombreux : au 1^{er} janvier 2021, seuls 183 candidats affiliés au Parti des travailleurs (PT) et vainqueurs aux élections municipales de leurs villes respectives prêteront serment pour prendre leur fonction de maire. C'est 71 de moins qu'il y a quatre ans, lors du dernier scrutin local. Une chute brutale de 28 %.

En perdant ainsi plus d'un quart de ses mairies, le PT fait figure (avec le président Jair Bolsonaro) de grand perdant des dernières élections municipales. La plus puissante formation de gauche d'Amérique latine, fondée par l'ex-président Luiz Inacio Lula da Silva et ses camarades il y a quatre décennies et qui gouverna le Brésil pendant treize années (2003-2016), apparaît aujourd'hui en proie à une crise profonde, deux ans seulement avant la prochaine présidentielle de 2022.

Qu'on en juge : le PT n'est désormais plus que le 11^e parti du Brésil en nombre de municipalités qu'il contrôle, dans un pays qui en compte un peu plus de 5 500. Pour

la première fois depuis la fin de la dictature, il ne gouvernera plus aucune capitale régionale. Les « ptistes » ont réalisé aux municipales des scores historiquement bas dans des villes qui furent jadis des bastions : 8,66 % à Sao Paulo, 4,01 % à Rio Branco (Acre, Amazonie) ou encore un tout petit 1,88 % à Belo Horizonte (Minas Gerais).

Le parti est désormais doublement menacé et encerclé de toutes parts. Sur sa gauche d'abord, par des petites formations alternatives en pleine croissance, tel le Parti socialisme et liberté (PSOL). Né d'une scission avec le PT en 2004, ce dernier prospère désormais chez la jeunesse des grands centre urbains et a réussi cette année à remporter la mairie de Belem (Para, Amazonie) et à placer son candidat, Guilherme Boulos, coordinateur du Mouvement des travailleurs sans toit (MTST), au second tour des municipales à Sao Paulo.

Mais le PT est aussi menacé sur sa droite, et ce par deux formations à la ligne plus centriste : le Parti socialiste brésilien (PSB) et le Parti démocratique travailliste (PDT), mené par Ciro Gomes, ex-ministre, troisième homme de la

dernière présidentielle et pourfendeur du « lulisme ». Les deux partis ont fait une alliance fructueuse aux municipales et sont parvenus à l'emporter dans les grandes villes du Nordeste, telles que Recife, Maceio, Fortaleza ou Aracaju... autant de localités où le PT avait obtenu à la présidentielle ses meilleurs scores nationaux.

Déroute sévère

Pour le PT, la déroute est sévère et vient de loin. Elle témoigne de la virulence et de la persistance de l'« antiptisme » (dérivé du nom du Parti des travailleurs) dans l'opinion, et n'est que l'ultime épisode d'un cycle *horribilis* commencé il y a sept ans. Après les manifestations contre la vie chère (2013) et la crise économique (débutée en 2014) vint la destitution de Dilma Rousseff et une première défaite aux municipales où le parti perdit déjà 60 % de ses mairies (2016), suivies de l'emprisonnement de Lula et finalement de la victoire de Jair Bolsonaro à la présidentielle (en 2018).

L'heure est donc grave. Et pourtant, officiellement... tout va bien. En public, la direction du Parti des travailleurs se refuse à prononcer

le mot de « défaite » aux municipales. « Bien sûr, les résultats sont en dessous de nos attentes. Mais nous avons gagné dans beaucoup de villes et, malgré l'abstention, on a obtenu au premier tour le même nombre de voix qu'en 2016 [autour de 7 millions], argumente auprès du Monde la présidente du parti, Gleisi Hoffmann, qui note que tous les partis de gauche (à l'exception du PSOL) ont perdu des mairies aux municipales.

Mais les langues se délient peu à peu au sein du parti pour réclamer en urgence un changement de ligne. Ainsi en va-t-il de Jacques Wagner, 69 ans, sénateur de Bahia, leader historique et membre fondateur du PT. Dans un entretien publié le 4 décembre sur le site *The Intercept*, il a appelé à un « changement générationnel » et à un « rajeunissement » de la formation.

« Sur le fond, le parti doit aussi actualiser son programme, estime pour sa part Celso Rocha de Barros, sociologue proche du PT. Depuis des années, il reste centré sur la question de la pauvreté et des inégalités sociales. S'il veut revenir au pouvoir, il doit redevenir une force de proposition et réfléchir aux problématiques d'environne-

« Lula a déjà donné beaucoup à ce parti. Il est temps de laisser un peu d'espace »

ALBERTO CANTALICE
membre de la direction
nationale du PT

ment, d'ubérisation, de genre et de race... autant de sujets dont s'est emparé le PSOL avec succès. »

Pour beaucoup, il s'agit aussi de réorienter radicalement la stratégie électorale. « L'hégémonie du PT à gauche est terminée, tranche ainsi Tarso Genro, 73 ans, autre poids lourd du parti et ancien ministre. Il faut à présent se poser dans une logique d'alliance au niveau national et partager le leadership avec les autres partis. »

Mais rares sont les cadres du PT à oser critiquer ouvertement Lula, dont le poids au sein de l'appareil demeure écrasant : « Il est notre candidat naturel pour la présidentielle de 2022 », insiste Gleisi Hoffmann. A 75 ans, l'ex-métallo est libre mais demeure inéligible,

menacé par plusieurs procédures judiciaires. Son discours, qui alterne nostalgie et victimisation, porte de moins en moins.

Mais, même sur ce sujet hautement tabou qu'est la place de Lula au sein du parti, de timides critiques affluent. « Le PT compte en son sein beaucoup [d'autres] leaders (...) Lula a déjà donné beaucoup à ce parti. Il est temps de laisser un peu d'espace », a ainsi déclaré au quotidien *O Globo* Alberto Cantalice, membre de la direction nationale du PT. Un quasi-crime de lèse-majesté.

Le PT demeure incontournable à gauche : il dispose toujours d'un appareil puissant, du plus fort groupe parlementaire de la Chambre des députés (52 élus sur 513) et d'un incomparable réseau de militants. Autant d'atouts que ne possède pas encore le petit PSOL, qui ne dirigera à partir du 1^{er} janvier que cinq municipalités. « Le PT ne va pas mourir mais il doit changer et comprendre que le monde a changé », insiste l'ex-ministre Tarso Genro. Le temps presse : il ne reste que deux ans au parti pour faire sa mue, et espérer faire chuter Jair Bolsonaro. ■

BRUNO MEYERFELD



Avec le Don de Giga, plus on est nombreux plus on est solidaires.

Le don de giga

Bouygues Telecom lance le Don de Giga pour lutter avec ses clients contre l'exclusion numérique. Soyez nombreux à nous soutenir, c'est grâce à vous tous que nous distribuerons des forfaits et des téléphones à ceux qui en ont besoin*. Soutenez l'opération sur bouyguestelecom.fr/dondegiga

En partenariat avec la Croix-Rouge française.

croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



**on est fait pour
être ensemble**



*Dans la limite de 20 000 forfaits et 10 000 smartphones.

Grand Angle

www.grandanglesante.fr

Spécial Rhumatologie

UNE DISCIPLINE DYNAMIQUE AUX PATHOLOGIES PLURIELLES



© DR

→ TRIBUNE

Pr Francis Berenbaum
Chef du service de
rhumatologie à l'AP-HP
hôpital Saint-Antoine, à Paris.
Directeur d'équipe Sorbonne
Université-Inserm CRSA.

LES MULTIPLES RETENTISSEMENTS DES MALADIES RHUMATO- LOGIQUES

Avec 1 citoyen sur 4 touché, les rhumatismes et maladies musculo-squelettiques représentent un problème colossal. Arthrose, ostéoporose, rhumatismes inflammatoires chroniques, lombalgie, tendinopathie... toutes ces maladies ont comme point commun la douleur et le handicap, aboutissant à des difficultés à bouger et à effectuer les gestes de la vie quotidienne. Par exemple, des difficultés à la marche en cas d'arthrose du genou ou de la hanche vont réduire l'activité physique et donc provoquer de la sédentarité, accroissant les risques de diabète, d'hypertension, d'obésité et donc la mortalité cardio-vasculaire de 50 %, mais aussi les risques de cancer ou de maladie neuro-dégénérative. Le vieillissement de la population et l'épidémie d'obésité entraîneront inexorablement nos économies dans le mur si des solutions à ces problèmes ne sont pas rapidement trouvées. Ces solutions passeront par une politique forte de prévention. L'incitation à l'activité physique, qui a démontré son efficacité sur ces pathologies, doit être promue. Mais on a besoin aussi de traitements innovants, qui n'existeront que grâce à une recherche fondamentale et clinique dynamique. La recherche française est armée pour cela, grâce à l'appui de la Fondation Arthritis, la Société française de rhumatologie et l'Inserm, sans oublier les nombreuses associations de malades qui jouent un rôle central dans cette recherche. Tous ces acteurs n'ont pas hésité à se rassembler dans une initiative intitulée « Ensemble contre les rhumatismes », afin de promouvoir la recherche. C'est grâce à cela, par exemple, qu'un programme de recherche de 1 million d'euros sur la lombalgie chronique vient tout juste de débuter. La balle est désormais dans le camp de nos décideurs afin qu'ils démontrent aux millions de personnes touchées leur volonté de prendre à bras-le-corps ce problème. Notre pays a besoin de cet investissement, car, sinon, il le paiera à coup sûr très cher, au sens propre du terme. 🇫🇷

Les innovations thérapeutiques mais aussi la stratégie thérapeutique, dont l'objectif est une prise en charge précoce visant la rémission ou une faible activité de la maladie, témoignent des avancées dans les rhumatismes inflammatoires chroniques (polyarthrite rhumatoïde, spondyloarthrite et rhumatisme psoriasique). Les résultats sont là : « Il existe une tendance épidémiologique à l'amélioration globale du pronostic de ces maladies », explique le Pr Bernard Combe, rhumatologue au CHU de Montpellier. D'un point de vue thérapeutique, l'arrivée des anti-TNF a représenté un véritable tournant. Ces biomédicaments ciblés ont révolutionné le pronostic de la maladie, permettant à de nombreux patients de retrouver une vie « normale » et des activités. Biomédicaments, mais aussi inhibiteurs de JAK offrent désormais de nouvelles options qui élargissent l'arsenal thérapeutique. Enfin, les biosimilaires permettent une réduction des coûts. Des innovations dans le lupus, pathologie dysimmunitaire, dont les atteintes sont souvent rhumatologiques, se font jour. « Les perspectives commencent à être intéressantes »,

Rhumatismes inflammatoires, lupus, arthrose ou ostéoporose sont autant de pathologies ostéo-articulaires dont la prise en charge évolue grâce aux traitements et aux stratégies thérapeutiques.



© freshidea - stock.adobe.com / DR

s'enthousiasme l'expert. De son côté, l'ostéoporose est très fréquente. Elle touche 40 % des personnes âgées de 65 ans et 70 % de plus de 80 ans. Cette pathologie peut avoir des conséquences importantes sur la mobilité et l'autonomie des personnes âgées, notamment du fait des fractures dont elle est à l'origine. Elle nécessite d'être dépistée et prise en charge. « Les recommandations du GRIO sont pour cela très utiles », relève



© DR

le Pr Combe. Enfin, l'arthrose représente la seconde cause d'invalidité en France. Elle affecte de 8 à 15 % de la population, majoritairement après 60 ans. Si les traitements curatifs efficaces ne sont pas encore à l'ordre du jour, des progrès sont annoncés dans la prise en charge de la douleur. « Des équipes de scientifiques ont mené des recherches sur la modulation du nerf vague via un appareillage auriculaire qui montrent des résultats intéressants sur la qualité de vie », conclut le Pr Combe. 🇫🇷 Gézabelle Hauray

Innover → ÉTAYER L'EXPERTISE EN IMMUNO-INFLAMMATION

Quel est l'engagement de Pfizer en immunologie ?

A l'image du premier anti-TNF en forme sous-cutanée, que nous avons mis à disposition des patients il y a vingt ans, nous poursuivons notre engagement dans la recherche de nouvelles cibles thérapeutiques pour développer des molécules pouvant améliorer le traitement des maladies inflammatoires chroniques, comme les inhibiteurs des Janus kinases (anti-JAK). Cette classe thérapeutique permet une administration par voie orale et agit en bloquant l'activation des gènes codants pour plusieurs protéines impliquées dans l'inflammation. Autre point capital pour nous, rester à l'écoute des patients et des médecins pour pouvoir faire évoluer les traitements, par exemple en développant des formes pédiatriques ou des formes dites à libération prolongée permettant de réduire le nombre de prises et, ainsi, de favoriser l'observance des traitements. Chaque année, nous soutenons aussi les projets et initiatives en inflammation et immunologie d'une dizaine d'associations. Autant de démarches qui tendent à aider à améliorer le parcours de soins des patients, et par conséquent leur qualité de vie.

Comment sont structurées la recherche et la production de Pfizer ?

Notre recherche et développement repose sur des équipes de scientifiques chez Pfizer, qui étudient de nouvelles

Pionnier en immunologie, Pfizer continue de faire progresser la recherche. Le point avec le Dr Nadir Mammar, Directeur médical Inflammation & Immunologie du laboratoire.

voies de signalisation, potentielles cibles thérapeutiques, et cherchent à identifier des molécules innovantes pour répondre aux besoins médicaux non couverts. Notre recherche est également ouverte, tournée vers divers partenaires de la communauté scientifique et de la recherche académique. L'objectif de ces partenariats public/privé est de mettre plus rapidement à disposition des innovations pour améliorer la prise en charge des patients. Nos deux sites de production européens sont affectés à la fabrication de nos traitements en inflammation et en immunologie. Ils sont situés à Dublin en Irlande, pour la fabrication de médicaments biologiques, et à Fribourg en Allemagne, pour la fabrication de comprimés et de capsules. Cette proximité géographique permet de distribuer nos traitements partout en Europe et de pouvoir assurer leur continuité. Un point essentiel en période de crise.



© Pfizer / DR

Comment Pfizer contribuera-t-il à l'avenir de l'immunologie ?

Nos investissements dans la recherche sont constants. Notre pipeline actuel intègre 25 molécules. L'immunologie et l'inflammation représentent un des pipelines les plus prometteurs chez Pfizer. De nombreux essais cliniques sont en cours dans de multiples indications. Ces molécules d'avenir ont pour vocation d'apporter de nouvelles solutions pour mieux couvrir les pathologies inflammatoires et im-

« Notre savoir-faire en immunologie nous a permis d'étudier l'inflammation liée à la Covid-19, le fameux orage cytokinique. »
Dr Nadir Mammar

munologiques en gastroentérologie, en rhumatologie, en dermatologie ou dans des maladies systémiques comme le lupus. Face à ces maladies chroniques, et malgré les avancées thérapeutiques, il existe toujours des malades ne répondant pas ou répondant partiellement aux traitements actuels. Nous développons aussi des médicaments biologiques biosimilaires. Nous souhaitons ainsi augmenter l'accessibilité aux traitements disponibles et contribuer à la soutenabilité du système de santé en aidant à une meilleure répartition des dépenses de santé.

Comment l'expertise du laboratoire dans le domaine de l'inflammation concourt-elle à faire progresser la lutte contre la Covid-19 ?

Notre savoir-faire en immunologie nous a permis d'étudier l'inflammation liée à la Covid-19, le fameux orage cytokinique. Pour contribuer à l'effort scientifique international, nous soutenons des projets au niveau mondial pour évaluer trois critères : l'impact de cette pandémie sur la prise en charge des patients souffrant d'affections inflammatoires chroniques, la compréhension de la prévalence de la Covid-19 chez ces patients et l'évaluation de nos traitements en cas de pneumonie interstitielle due au SARS-CoV-2. 🇫🇷 G. H.

PP-GIP-FRA-2247

Agir → RÉDUIRE LES DIFFÉRENCES HOMMES/FEMMES FACE AUX DOULEURS RHUMATISMALES DE LA SPONDYLOARTHRITE AXIALE

Symptômes, diagnostic et réponses aux traitements biologiques révèlent des différences entre les hommes et les femmes dans la prise en charge de la spondyloarthrite axiale. UCB, entreprise biopharmaceutique, s'engage pour faire évoluer la situation.

La spondyloarthrite axiale, une pathologie inflammatoire chronique

La spondyloarthrite axiale est à l'origine d'importantes douleurs inflammatoires lombaires et/ou des muscles fessiers. Elle touche la colonne vertébrale et l'articulation sacro-iliaque. La forme non radiographique de la spondyloarthrite axiale, pour laquelle il n'est pas possible de détecter des modifications lors d'une radiographie conventionnelle, est la forme précoce de cette maladie, qui peut dans certains cas évoluer en spondyloarthrite ankylosante (spondyloarthrite axiale radiographique). Des complications gastro-intestinales et des infections fréquentes sont également des comorbidités de la maladie. Les différents symptômes sont associés à un fardeau émotionnel pouvant se manifester par de la dépression ou de l'anxiété... Ces impacts sont d'autant plus importants que les patients sont souvent confrontés à une errance diagnostique.

En effet, si les malades présentent généralement les premiers symptômes de la spondyloarthrite axiale entre 20 et 30 ans, en particulier dans sa forme non radiographique, la prise

« UCB mène des actions de sensibilisation en immuno-rhumatologie. L'objectif : contribuer à améliorer le parcours de soins, de santé et de manière plus générale la vie des femmes atteintes de spondyloarthrite axiale. »

en charge diagnostique et thérapeutique n'est pas optimale. Cette affection touche jusqu'à 1,4 % des adultes.

Les différences hommes/femmes

Les femmes représentent deux tiers des patients atteints de spondyloarthrite axiale non radiographique. Malgré cette fréquence accrue, le retentissement et la prise en charge de la maladie se révèlent différents entre les hommes et les femmes qui en sont atteints. Si les hommes ont un pronostic plus péjoratif, le fardeau de la maladie est plus lourd pour les femmes, notam-

ment du fait d'une errance diagnostique plus importante, d'une activité de la maladie plus intense, et d'une moins bonne réponse aux traitements par anti-TNF. Les femmes sont en effet de deux à trois fois plus sujettes aux symptômes de fatigue que les hommes et déclarent davantage rencontrer des gênes fonctionnelles impactant leur performance au travail. Ces données sont pourtant peu prises en compte en pratique courante.

Des disparités qui affectent la prise en charge et la vie des patientes

Le délai diagnostique moyen dans la

spondyloarthrite axiale est de plus de cinq ans. Pour les femmes, ce délai s'allonge de trois ans, l'errance diagnostique est donc de plus de huit ans. Au point que 89 % des femmes atteintes de spondyloarthrite axiale sont mal diagnostiquées. Lorsque la maladie présente une activité importante, les conséquences peuvent être nombreuses : périodes douloureuses prolongées, altération de l'état général et dégradation de la qualité de vie à long terme.

En effet, sans traitement approprié, la maladie progresse avec des conséquences parfois irréversibles. Le raccourcissement du délai diagnostique est donc un enjeu majeur. La

spondyloarthrite axiale a, en outre un impact sur la vie familiale et personnelle des femmes qui éprouvent des difficultés importantes à aborder le sujet de la planification familiale avec leur médecin traitant et le spécialiste référent. Ainsi, peurs et croyances non exprimées en lien avec leur maladie ont incité 54 % d'entre elles à repousser leur décision de devenir mère.

UCB s'engage pour les femmes atteintes de spondylarthrite

Conscient des insuffisances constatées dans la prise en charge des femmes atteintes de maladies inflammatoires chroniques, UCB mène des actions de sensibilisation en immuno-rhumatologie. L'objectif : contribuer à améliorer le parcours de soins, de santé et de manière plus générale la vie des femmes atteintes de spondyloarthrite axiale. Le défi actuel consiste donc à identifier les besoins médicaux non couverts, tels que la prise en charge des manifestations extra-articulaires de la maladie et la prise en charge de la maladie en cas de grossesse. UCB développe des solutions différenciées répondant aux véritables problématiques féminines. **G. H.**

Rechercher → HOMMES/FEMMES, VERS UN MODE D'EMPLOI ADAPTÉ

Physiopathologie, symptomatologie, réponse thérapeutique et accès aux soins... de nombreuses disparités existent entre hommes et femmes atteints de rhumatismes inflammatoires chroniques. Explications du Pr Laure Gossec, rhumatologue à la Pitié-Salpêtrière à Paris.

Dans les rhumatismes chroniques inflammatoires, quelles sont les différences entre les hommes et les femmes ?

La polyarthrite rhumatoïde est, par exemple, plus fréquente chez les femmes. Quant à la spondyloarthrite axiale, elle était historiquement considérée comme une maladie de l'homme, mais il est apparu récemment, grâce à l'IRM, que les femmes étaient également atteintes et de formes plus symptomatiques. Pourquoi ? La prise en charge en rhumatologie inflammatoire se fonde sur l'analyse des symptômes ressentis et des éléments objectifs (examens cliniques, biologiques et imagerie) ; à niveau de sévérité estimé égal, l'expression est plus marquée chez les femmes. Il est difficile d'identifier ce qui relève du ressenti et de l'expression. Certaines femmes peuvent ne pas être entendues ; à l'inverse d'autres verbaliseront moins leur problématique par manque de temps ou supporteront leur douleur en silence. En cas d'expression prononcée de la douleur, une fibromyalgie peut être évoquée, car elle engendre une perturbation de la perception de la douleur. Enfin, les réponses aux traitements sont moins bonnes chez les femmes, notamment dans la spondyloarthrite.

Ces disparités ont-elles un retentissement sur le parcours de soins ?

Les femmes touchées par un rhumatisme inflammatoire chronique ont davantage de mal à être prises au sérieux, particulièrement dans la spondyloarthrite axiale, encore souvent considérée comme une maladie masculine. Cela a un impact sur les délais diagnostiques, plus importants chez les femmes, ainsi que sur l'accès à des soins de qualité.

Existe-t-il des particularités concernant les jeunes femmes ?

Chez ces femmes, le désir de grossesse se pose et soulève différents problèmes : la maladie inflammatoire complique la conception et de nombreux traitements sont contre-indiqués pendant la grossesse et/ou l'allaitement.

Comment améliorer la prise en charge des femmes ?

Faire évoluer l'égalité hommes/femmes dans ce domaine repose sur une sensibilisation sociétale et une information plus importante des médecins et des infirmières sur la

douleur. La recherche permettra également de comprendre les différences physio-pathologiques de la maladie et les causes des variations aux traitements entre les deux genres. **G. H.**



© Franchine Bajande - AP-HP / DR

« La recherche permettra également de comprendre les différences physiopathologiques de la maladie et les causes des variations aux traitements entre les deux genres. »

Pr Laure Gossec

Sensibiliser → CONNAÎTRE ET FAIRE FACE À L'OSTÉOPOROSE



© Amgen / DR

Amgen se mobilise pour optimiser la prise en charge de l'ostéoporose, mise à mal par de nombreuses idées reçues et informations erronées. Entretien avec Corinne Blachier-Poisson, Directrice générale du laboratoire.

Qu'est-ce que l'ostéoporose ?

Cette maladie fragilise les os. Accompagnée de chutes, elle est à l'origine de fractures (poignet, hanche, vertèbre, épaule...). Ces traumatismes peuvent altérer la qualité de vie, mener à la dépendance et même raccourcir l'espérance de vie. L'ostéoporose touche 3,8 millions de personnes en France, sachant qu'au-delà de 50 ans 23 % des femmes et 7 % des hommes sont concernés.

Comment prévenir et prendre en charge l'ostéoporose ?

Une alimentation riche en calcium et une activité physique régulière contribuent à limiter la fragilisation osseuse. Ces mesures peuvent ne pas être suffisantes, des traitements médicamenteux sont alors recommandés. Après une première fracture, une prise en charge adaptée doit être mise en œuvre. Malheureusement, moins de 20 % des patients en bénéficient. Sous-évaluation du risque et informations négatives ont contribué à cette situation. C'est une véritable problématique de Santé publique, avec, aujourd'hui, 400 000 fractures de fragilité recensées chaque année. Compte tenu du vieillissement de la population et de la dégradation de la prise en charge, le nombre de fractures augmenterait de 30 % d'ici à 2030.

« L'ostéoporose n'est pas une fatalité, mais une vraie maladie contre laquelle il existe des solutions... »

Corinne Blachier-Poisson

Comment optimiser

la prise en charge de l'ostéoporose ?

Il faut aller au-delà des idées reçues : l'ostéoporose n'est pas une fatalité, mais une vraie maladie contre laquelle il existe des solutions, dont le diagnostic basé sur l'ostéodensitométrie chez les patients à risque, ou l'initiation d'un traitement en cas de besoin. Pour cela Amgen se mobilise et s'associe à la campagne « Capture The Fracture » en partenariat avec la Fondation internationale de l'ostéoporose (IOF). L'ambition ? D'ici à 2025, réduire de 25 % le nombre de fractures vertébrales et de la hanche. Nous avons organisé une émission* avec des experts et une patiente, diffusée en direct sur Facebook lors de la Journée mondiale de l'ostéoporose. Cet événement avait

vocation à sensibiliser le grand public à l'ostéoporose et lever les préjugés qui circulent. Parler de la maladie, c'est la faire connaître et favoriser sa prise en charge qui doit être constante, tout comme son dépistage, même en période de crise sanitaire. **G. H.**

* Vous pouvez retrouver l'intégralité de cette émission sur le site : <https://www.toutsurosteoporose.fr/>

Michel Zecler : « J'y pense tout le temps »

Trois semaines après son passage à tabac par des policiers, « Le Monde » a rencontré le producteur de musique

TÉMOIGNAGE

Les fêlures de la vitrine sont dissimulées à grand-peine derrière les pétales d'une orchidée déposée opportunément là. Sur le sol, des traces de combustion trahissent l'endroit où la grenade lacrymogène a explosé. Au mur, un portrait de la chanteuse Diam's semble contempler la « scène de crime ». Et dans l'angle de l'entrée de ce studio de musique du 17^e arrondissement de Paris, la caméra de vidéosurveillance, sans laquelle Michel Zecler, 41 ans, n'en « serai[t] pas là aujourd'hui », à échanger avec des journalistes du *Monde*.

Trois semaines après l'agression dont il a fait l'objet par un équipage de policiers, le 21 novembre, le producteur de musique « ressassé les images de ce qui s'est passé ». « Sur le plan psychologique, j'ai vraiment du mal, j'ai pris rendez-vous avec un psychiatre », explique-t-il d'une voix blanche. Les nuits sans sommeil, les cauchemars, l'impossibilité de travailler, de passer à autre chose... Une attelle articulée qui lui soutient le bras témoigne de l'opération qu'il vient de subir, après la rupture du tendon qui retient le biceps.

On devine, derrière les épaules affaissées du grand gaillard, un homme peu enclin à s'avouer ébranlé. « C'est un peu difficile pour moi, parce que je pensais que j'allais mieux gérer que ça, mais j'y pense tout le temps. » Il vient deux heures par jour à son studio mais assure « ne pas être un cadeau pour [son] associée en ce moment ». Selon son chirurgien, son incapacité temporaire de travail devrait être réévaluée à quatre-vingt-dix jours, contre les six initialement retenus par l'unité médico-judiciaire.

Scandale national

C'est donc à ça que cela ressemble, une « victime » de violences policières. En trois semaines, Michel Zecler est devenu le visage de la lutte contre les brutalités des forces de l'ordre. Son affaire, révélée par le média en ligne *Loopsider*, coche toutes les cases : un motif d'intervention bancal, un déferlement de violence incompréhensible, des coups portés après le menottage, l'usage inapproprié de l'armement intermédiaire, le mensonge sur procès-verbal, l'inversion de la culpabilité, la criminalisation de la victime... Le tout filmé sous tous les angles.

Samedi 21 novembre, Michel Zecler pénètre dans son studio de musique du 17^e arrondissement. Trois policiers l'ont repéré dans la rue pour non-port du masque. Ils s'engouffrent dans le local, sans

Michel Zecler, dans son studio d'enregistrement, le 12 décembre, à Paris.

ED ALCOCK/MYOP
POUR « LE MONDE »



« Je me dis, si je rends les coups, avec ce qu'ils me font, ils vont sortir leur arme, ils vont me tuer »

ser. » Quand on lui demande si son regard sur la police nationale a changé avec cette affaire, il affirme que non, estimant avoir « de la chance » de connaître des membres des forces de l'ordre, avec lesquels il s'entraîne au krav-maga, discipline dans laquelle il est ceinture noire. « J'ai des amis policiers, des gens en qui j'ai confiance (...) qui font très très bien leur travail. »

Michel Zecler prononce ces mots alors même que certains syndicats de police ont trouvé pertinent ces derniers jours de rendre public son passé judiciaire. Comme si celui-ci pouvait justifier a posteriori les violences qu'il a subies. « Ça fait quinze ans que je n'ai plus eu de problème avec la justice. Je n'ai plus rien à me reprocher », dit-il.

« Faut pas que je tombe »

Il y a les réponses mesurées. Mais il y a aussi les interrogations sans réponse, qui l'empêchent de dormir. « Il fallait que ces trois policiers se sentent en confiance pour aller aussi loin dans leurs actes, dans leurs propos. Pour que trois personnes puissent se comporter comme ça, il y a forcément une chaîne de complaisance... Et ça fait peur. » L'homme semble se vivre moins comme un symbole que comme une exception : « Il y a plein de cas comme moi, sauf qu'il n'y avait pas de caméra. »

Il y a aussi tous les « si » qui le tiennent éveillé. Et si, sous l'effet des coups, il n'avait pas tenu bon sur ses jambes ? « Honnêtement, ce que je me dis à ce moment-là, c'est "faut pas que je tombe". Toutes ces dernières années, il y a eu des histoires de personnes qui tombent et puis qui meurent asphyxiées. On n'est pas aux États-Unis, je vous l'accorde. Mais tous ces gens-là tombent. » Et si, face à cette agression, il avait répliqué ? « Vous savez, je me prends des coups, des coups de matraque, des coups de pied avec leurs rangers sur les tibias, je me prends des coups de tous les côtés donc vous imaginez bien que dans ces moments-là, réfléchir, c'est secondaire. Il n'y a que de l'action et, dans toute cette action, je sais qu'il ne faut pas que je mette un coup. Il ne faut pas que je fasse des choses qui puissent être apparentées par la suite à de la violence. Je me dis, si je rends les coups, avec ce qu'ils me font, ils vont sortir leur arme, ils vont me tuer. »

Les coups s'arrêtent, mais pas la peur. Alors que les policiers se sont repliés, Michel Zecler reste retranché dans son studio. L'un des agents envoie sa grenade par la fenêtre, saturant le local exigü de gaz. Des policiers braquent leurs armes sur l'entrée et lui intiment l'ordre de sortir. Il se réfugie derrière un canapé, dégainé son portable et tente d'appeler son associée, des amis, son avocate... Personne ne décroche. « Quand j'ai vu le policier me braquer, je me suis dit que... ça y est, c'était fini. »

Michel Zecler pourra peut-être regarder à nouveau cet homme dans les yeux. Le producteur de musique doit être reçu par le juge d'instruction le 18 décembre. Une confrontation pourrait être organisée par la suite avec les mis en cause. Il se dit prêt à ce face-à-face qu'on lui a refusé en garde à vue. L'occasion de dire ce qui, au fond, le tourmente toutes les nuits : « Je me pose toujours cette question : pourquoi ? » ■

NICOLAS CHAPUIS
ET SIMON PIEL

« Pour que trois personnes puissent se comporter comme ça, il y a forcément une chaîne de complaisance... Et ça fait peur »

suis habituellement quelqu'un de très discret. Je comprends qu'aujourd'hui il y a des attentes qui pèsent sur mes épaules », explique-t-il. Une fondation a été créée après une rencontre avec des jeunes de Bagneux, la ville au sud de Paris où il a grandi, pour aider les personnes qui se retrouveraient dans sa situation.

Michel Zecler n'a pourtant rien du porte-parole de la cause, et est souvent là où on ne l'attend pas. Le racisme au sein des forces de l'ordre ? « Ce débat pour moi, c'est un piège. C'est évident qu'il y a des éléments racistes dans la police. J'en connais beaucoup aussi qui ne le sont pas. » La scène captée par un témoin où l'on voit de nombreux fonctionnaires assister à son passage à tabac par l'un de leurs collègues, alors qu'il est déjà menotté ? « J'arrive à ne pas leur en vouloir à ceux-là, car à ce moment précis, les renforts arrivent parce qu'un homme aurait été violent avec des collègues... » Les policiers qui changent d'attitude quand l'un d'entre eux crie qu'ils sont filmés ? « Je ne sais pas, ils ont dit tellement de choses... D'ailleurs, je n'ai jamais réellement regardé les images. C'est difficile, hein... »

Il attend que les images captées par une caméra de vidéosurveillance située à l'angle de la rue où se situe son studio soient versées à la procédure. « Comme ça, on aura l'histoire complète et on n'aura plus de questions à se po-

mieux revenir à la charge. Une grenade lacrymogène est jetée dans le local, hors de tout cadre légal. Des renforts qui sont arrivés entre-temps braquent la porte d'entrée du studio. Michel Zecler finit par être extirpé. Il est plaqué au sol, menotté, puis roué de coups à nouveau. Arrivé au commissariat, il est accusé de rébellion et d'outrage. Les policiers remplissent des procès-verbaux qui déforment la réalité, ne sachant pas que l'intégralité de la scène a été enregistrée par la vidéosurveillance et par des voisins. La diffusion de ces images par *Loopsider* transforme l'affaire en scandale national.

Le dossier paraît limpide et ne souffre pas de contestation, ou presque : dans leur dernière version, les policiers affirment avoir repéré une forte odeur de drogue émanant de Michel Zecler. Ils l'auraient suivi dans son local croyant qu'il s'agissait d'un hall d'immeuble, quand bien même la façade ressemble à celle d'une boutique. Dans sa sacoche, les agents ont retrouvé 0,5 g de résine de cannabis. « Quand les policiers ont trouvé ce grain de riz, parce que ce n'est pas plus gros que ça, ils se sont regardés entre eux et ils se sont dit "tout ça pour ça". » Trois des policiers ont été mis en examen pour violences volontaires, faux en écriture publique avec plusieurs circonstances aggravantes dont « des propos à caractère raciste » et placés en détention provisoire.

DE CAUSE À EFFETS.



Le magazine de
l'environnement

En partenariat
avec **Le Monde**

Chaque mardi
21H – 22h
**Aurélie
Luneau**



L'esprit
d'ouverture.

Jean-Baptiste Rambla jugé pour meurtre en récidive

Cet homme de 53 ans comparaît à partir du lundi 14 décembre devant la cour d’assises de la Haute-Garonne

Cintia Lunimbu a été tuée le 21 juillet 2017 à Toulouse. Elle est morte après avoir subi une agression d’une extrême violence, la gorge tranchée au cutter. Elle avait 21 ans. Elle a été retrouvée à son domicile, dans le quartier Arnaud-Bernard, à deux pas de la basilique Saint-Sernin, baignant dans une mare de sang, six jours après, le jeudi 27 juillet. Cintia Lunimbu était arrivée d’Angola en 2011. Elle travaillait pour des sociétés de nettoyage. Jusqu’à cette funeste fin de matinée de ce vendredi 21 juillet, Jean-Baptiste Rambla – qui doit comparaître à partir de lundi 14 décembre devant la cour d’assises de la Haute-Garonne, à Toulouse, pour « meurtre en récidive » – n’avait jamais rencontré Cintia. Pas même croisée au détour d’une rue ou au hasard d’une soirée. Ni même encore aperçue d’un regard rapide qui aurait pu être échangé entre deux tables de bar. Jean-Baptiste Rambla, 49 ans à l’époque, a tué Cintia après qu’il eut sonné chez elle, au quatrième étage de son immeuble, 35, place des Tiercerettes, et qu’elle eut la mauvaise idée de lui entrouvrir sa porte. Aussitôt, il l’a bousculée, est entré de force dans son appartement, s’assurant qu’elle était seule, l’a frappée d’abord au visage, l’a ensuite rouée de coups avant de l’achever. Il ne l’a pas violée. Puis Jean-Baptiste Rambla a nettoyé la scène de crime, s’est rincé à la douche – pour laver le sang et parce qu’il était en sueur, a-t-il expliqué lors de sa garde à vue – et a éparpillé des affaires un peu partout dans la pièce pour faire croire à un cambriolage. Il est reparti, sans rien voler, sa victime dénudée gisant sur le sol. Il a pris soin de fermer la porte à clef mais a négligé les traces de son ADN, abandonnées en plusieurs endroits de l’appartement, et n’a pas pris garde aux caméras de surveillance qui, dans la rue, ont filmé sa silhouette. Quelques heures plus tard, il réservait une place de train pour Marseille, où il débarquait le

«Ce n’est pas parce que sa sœur a été assassinée qu’il a tué à deux reprises»
DANIEL ZAGURY
expert psychiatre

24 juillet en début d’après-midi gare Saint-Charles, afin de rejoindre sa mère et sa sœur. Une fois le retour des expertises ADN avec l’identification de son propriétaire, les policiers du SRPJ de Toulouse n’ont guère eu de difficulté à le loger. Jean-Baptiste Rambla était chez sa sœur à Six-Fours-les-Plages (Var), où il n’essayait même pas de se cacher. Le 9 août, en tout début d’après-midi, il a été interpellé sans opposer la moindre résistance. Lors de sa garde à vue, il a commencé par « chiquer », comme on dit en langage policier. C’est-à-dire qu’il a d’abord nié. Il a fallu attendre la quatrième déposition, le 11 août peu avant 9 h 30, pour qu’il reconnaisse les faits. « Je me sens plus léger de vous avoir dit la vérité, a-t-il alors déclaré aux policiers. (...) Je ne sais pas expliquer un tel geste. » Interrogé sur les raisons pour lesquelles il ne s’est pas rendu au commissariat après avoir commis son meurtre, il a répondu : « J’ai des regrets bien sûr, mais pas au point de venir me dénoncer. » A l’en croire, au moment de commettre son forfait, Jean-Baptiste Rambla était sous emprise de cocaïne, en proie à des hallucinations, se croyant poursuivi par des quidams qui cherchaient à lui faire la peau. Et de livrer aux enquêteurs le récit d’une improbable agression nocturne dans un parc où deux individus – un homme et une femme plutôt brune – l’auraient frappé en s’emparant d’un Taser qu’il avait acheté quelques jours plus tôt pour se défendre.

«L’effet de la cocaïne»
Loin d’être un personnage lambda, Jean-Baptiste Rambla porte une histoire criminelle qu’en cet été 2017 la justice connaît déjà très bien. Depuis février 2016, il est sous un régime de liberté conditionnelle, que le juge d’application des peines lui a accordé au bout de dix ans de détention criminelle. En octobre 2008, la cour d’assises des Bouches-du-Rhône l’avait condamné à dix-huit ans de réclusion pour le meurtre de son employeuse, Corinne Beidl, 42 ans, en juillet 2004, à Marseille. Après l’avoir étranglée, il avait tenté de faire disparaître le cadavre en le brûlant, pour finalement l’abandonner dans un cabanon. Cette fois aussi, Rambla avait évoqué « l’effet de la cocaïne ». Intermittent du spectacle, Rambla travaillait à cette époque sur des tournages de films. Il était en contrat avec une société de restauration qui préparait les repas pour les acteurs et les équipes de tour-

nage. Ce travail lui plaisait. Il lui permettait de voyager, de rencontrer des stars et de se fournir en cocaïne qui lui « donnait confiance en lui ». Lors d’un tournage, il avait tissé une relation avec l’épouse de son patron, celle-là même qu’il tuera quelques mois plus tard.

Au cœur de l’affaire Ranucci
Seize ans après ce premier meurtre, voilà Jean-Baptiste Rambla de nouveau renvoyé sur le banc des accusés. Quoique horrible, l’affaire pourrait sembler presque ordinaire, n’était l’identité de l’auteur des crimes. Alors qu’il a 6 ans, Marie-Dolorès Rambla, 8 ans, la sœur aînée de Jean-Baptiste, est enlevée en bas de chez eux, à Marseille, le 3 juin 1974. Les deux enfants jouaient ensemble au pied de leur immeuble quand un homme les a abordés. Prétendant la perte de son chien, il a entraîné la fillette, dont on découvrira le cadavre lardé de quinze coups de couteaux deux

jours plus tard, à plusieurs kilomètres de là. Sur la foi de témoins convaincus d’avoir repéré sa Peugeot 304, Christian Ranucci sera interpellé par les gendarmes et accusé du meurtre, avant d’être guillotiné le 28 juillet 1976. Lors d’une séance de tapisserie organisée à l’hôtel de police de Marseille, le petit Rambla ne reconnaîtra pas Ranucci, pas plus qu’il ne reconnaîtra la Peugeot 304 dans laquelle sa sœur est censée avoir été emportée. Unique témoin de cet enlèvement, Jean-Baptiste Rambla s’est retrouvé au cœur d’une polémique après la sortie du livre *Le Pull-over rouge*, de Gilles Perrault, en 1978, qui mettait en cause l’enquête et plaidait en faveur de l’innocence de Ranucci, arguant notamment du témoignage de Jean-Baptiste. Dès lors, la vie de la famille Rambla a basculé. Le père, mort en 2013, refusant d’entendre la possibilité d’une erreur judi-

Alors qu’il a 6 ans, sa sœur, Marie-Dolorès, est enlevée en bas de chez eux, à Marseille

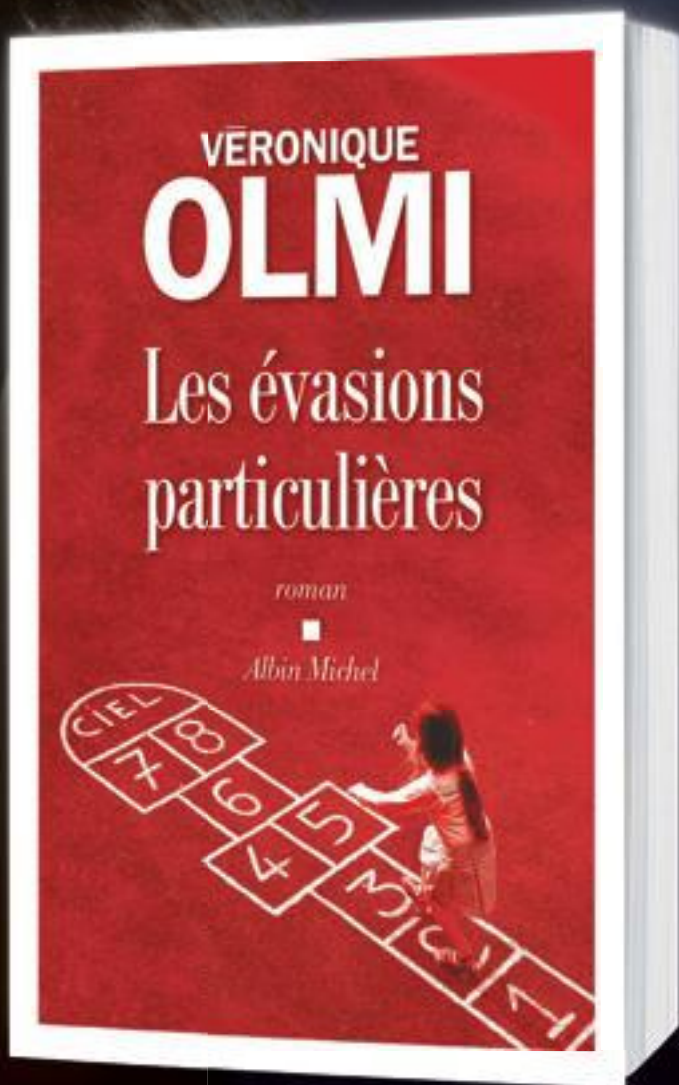
Las. Daniel Zagury, le psychiatre qui l’a examiné en juillet 2018 à Toulouse, est formel : « Ce n’est pas parce que sa sœur a été assassinée qu’il a tué à deux reprises. » Tout en précisant qu’« il n’est pas contestable que le développement affectif de Jean-Baptiste Rambla ait été influencé d’une façon négative » à la suite du drame vécu dans sa famille, cet expert judiciaire reconnu assure que Jean-Baptiste Rambla ne souffre pas de troubles psychiques et qu’« au moment des faits, son discernement n’était pas aboli ». En août 2013, un autre psychiatre l’avait examiné à la prison de Muret et avait, quant à lui, diagnostiqué que Rambla « n[’apparaissait] pas susceptible de présenter une dangerosité en milieu libre et [que] le risque de récidive [apparaissait] peu probable ». Cette fois, Jean-Baptiste Rambla encourt la perpétuité. Verdict le 18 décembre. ■ YVES BORDENAVE



“ANNÉES 70...
TROIS SŒURS,
TROIS DESTINS, UNE MÊME
SOIF DE LIBERTÉ”

“Après *Bakhita*, Veronique Olmi démontre une nouvelle fois sa puissance romanesque.
Dominique Bona, VERSION FEMINA”

“Un roman d’affranchissement qui renouvelle le genre, une fluidité remarquable.
Olivia de Lamberterie, ELLE”



VERONIQUE
OLMI
Les évasions particulières
roman
■
Albin Michel

■ Albin Michel

SANTÉ
IVG: le CCNE ne s’oppose pas à l’allongement des délais
« Il n’y a pas d’objection éthique à allonger le délai d’accès à l’interruption volontaire de grossesse de deux semaines », en le faisant passer de douze à quatorze semaines de grossesse, a indiqué le Comité consultatif national d’éthique dans son « opinion » rendue vendredi 11 décembre. L’instance avait été saisie par le ministre de la santé en octobre, à l’occasion de l’examen à l’Assemblée d’une proposition de loi du groupe Ecologie démocratie solidarité pour allonger les délais.

JUSTICE
Le procès des attentats du 13-Novembre s’ouvrira en septembre 2021
Le procès des attentats du 13 novembre 2015 est prévu du 8 septembre 2021 à fin mars 2022. Ces dates ont été

communiquées vendredi aux avocats référents lors d’une réunion d’organisation au palais de justice de Paris. – (AFP)

SANTÉ
Le limogeage de l’ex-directeur de l’ARS Grand-Est est annulé
Le Conseil d’Etat a annulé le renvoi de Christophe Lannelongue, ex-patron de l’agence régionale de santé (ARS) du Grand-Est, démis de ses fonctions début avril après des propos sur des suppressions de postes au CHRU de Nancy. Dans une décision publiée sur son site Web, le Conseil d’Etat souligne que Christophe Lannelongue aurait dû être informé par avance de l’intention du gouvernement, afin de lui permettre de « prendre connaissance des motifs de son éviction » et de faire connaître d’éventuelles « observations ». Il n’en avait été informé que le jour même. – (AFP)

Les visites en chambre et les sorties des résidents seront autorisées

Jacques est mort», glisse Pierre Gouabault, la voix embuée par les sanglots. *«Je ne veux pas qu'on dise qu'il est mort du Covid»*, poursuit le directeur de la maison de retraite de Bracieux (Loir-et-Cher) où Jacques Gardé est mort, vendredi 11 décembre. *«Je veux qu'on se souvienne de son courage, dit-il, celui de prendre la parole au nom de ceux qui ne peuvent plus exprimer leur souffrance.»*

A 95 ans, M. Gardé, ancien fournisseur de collège, avait crânement lancé à Emmanuel Macron, en visite dans l'établissement, le 22 septembre : « *Monsieur le président de la République, un Ehpad [établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes] n'est pas qu'un endroit où les vieillards meurent. Ici, c'est un endroit où Jacques Gardé vit !* » Mais, malgré la hantise « *que le virus nous repête à la figure* », M. Goubault veut que la vie reprenne à Bracieux, qu'« *on ne nous vole pas le moment de Noël* »

Le gouvernement a tranché. Du 15 décembre au 3 janvier 2021, les portes s'ouvriront davantage aux résidents. Le protocole du ministère de la santé qui devait être diffusé samedi 12 décembre et que *Le Monde* a consulté édicte un « assouplissement » des conditions d'entrée et de sortie des résidents et des familles. Face aux tenants du maintien de règles drastiques,

nombreux à la direction générale de la santé (DGS), Brigitte Bourguignon a plaidé pour une liberté d'aller et venir, qui reste néanmoins encadrée. *«Ce que nous voulons, c'est que Noël entre dans les Ehpad, confie la ministre déléguée à l'autonomie. C'est essentiel pour maintenir le lien et lutter contre la solitude.»* Les directeurs d'Ehpad l'ont réclamé. *«Nous sommes arrivés, après des mois de crise, à un moment où la liberté doit vaincre»*, dit Florence Arnaiz-Maumé, déléguée générale du Syndicat national des établissements et résidences privés pour personnes âgées (Synerpa).

« Renforts RH nécessaires »

Après les avoir suspendues le 1^{er} novembre, le gouvernement recommande que les « *visites en chambre* » soient autorisées. « *Les établissements peuvent autoriser les visites en chambre, notamment pour les résidents ayant des difficultés à se déplacer ou en cas d'indisponibilité des espaces dédiés aux visites* », indique le protocole. Proscrites depuis plusieurs mois « *les visites auprès des résidents Covid + peuvent aussi être autorisées* », uniquement en chambre.

Ces recommandations sont assorties du rappel «*du respect absolu*» des mesures barrières avec encouragement aux familles de procéder à un test avant de se rendre en Ehpad. Le Synerpa n'en es-

**Les sorties
en famille seront
suivies d'un test
RT-PCR ou
antigénique**

pérait pas tant. Les visites en chambre « impliquent un suivi des résidents, un nettoyage, des accompagnants et du personnel en plus dont nous ne disposons pas », expliquait Mme Arnaiz-Maumé le 8 décembre. Plutôt que des visites en chambre, la porte-parole du syndicat envisageait que les Ehpad « offrent aux familles une visite virtuelle » par le biais d'une vidéo depuis la chambre de leur proche qui permet de « vérifier qu'il ne manque de rien ». Le protocole rappelle que les directeurs disposent d'une totale liberté d'appréciation des consignes.

L'autre assouplissement concerne le régime des sorties des résidents en famille. Suspendues depuis le 1^{er} novembre, elles « *sont facilitées à titre exceptionnel pour la période des fêtes de fin d'année* », indique le protocole. Et seront suivies d'un test PCR ou antigénique sur le résident à son retour.

Une version provisoire du protocole validée par la DGS et par certaines fédérations d'Ehpad avait prévu qu'à leur retour les résidents soient « *mis à l'isolement*

en chambre pour une durée de sept jours ». L'intérêt de la mesure était de protéger de toute contamination les résidents qui avaient fait le choix de rester en établissement mais la règle risquait de dissuader toute sortie et semblait difficile à appliquer. « *Comment voulez-vous isoler des résidents qui ont des troubles ou qui déambulent ?* », faisait valoir Laurent Garcia, cadre de santé dans un Ehdp de Bagnolet (Seine-Saint-Denis), sur France Inter le 9 décembre. « *[Les enfermer] dans une chambre, ce n'est pas possible, jamais !* », ajoutait-il.

M^{me} Bourguignon a obtenu que soit édictée une consigne plus clémentine: les résidents qui seront sortis devront « *s'abstenir de participer aux activités collectives pendant les sept jours suivant leur retour dans l'établissement* ».

Ce protocole suppose « une forte mobilisation des professionnels de l'établissement, alors même que leur nombre sera réduit du fait des congés », reconnaît le ministère. Le gouvernement promet la mobilisation de jeunes en service civique, d'étudiants en santé... « Les renforts RH nécessaires feront l'objet d'une prise en charge dans le cadre de l'enveloppe surcoûts Covid », indique le document du gouvernement qui sait que l'anxiété d'un retour du virus après les fêtes reste forte dans les Ehpad. ■

BÉATRICE JÉRÔME

Antiterrorisme : sept militants de l'ultragauche mis en examen

Six hommes et une femme, de 30 à 36 ans, auraient envisagé des actions violentes

Sept personnes soupçonnées d'avoir voulu préparer une action violente ont été mises en examen, vendredi 11 décembre, pour « association de malfaiteurs terroriste » criminelle, a indiqué une source judiciaire à l'Agence France-Presse (AFP). Le Parquet national antiterroriste (PNAT) a requis le placement en détention provisoire pour six d'entre elles, qui étaient en cours de présentation vendredi soir à un juge des libertés et de la détention.

Ces sept personnes avaient été présentées vendredi à un juge d'instruction antiterroriste, selon les informations du *Monde* de source judiciaire, confirmant celles de BFM-TV. Militants de la gauche radicale, six hommes et une femme, âgés de 30 à 36 ans, sont soupçonnés d'avoir envisagé des actions violentes, ciblant notamment des policiers, sans qu'un projet précis ait été identifié à ce stade.

Selon BFM-TV, un des suspects, Florian D., a combattu au côté des Kurdes au Rojava, une zone kurde autoproclamée autonome dans le nord-est de la Syrie. Considéré comme le « meneur », il est « *ancré dans une idéologie prônant la révolution* », a précisé une source proche du dossier.

Mardi 8 décembre, neuf personnes avaient été arrêtées dans plusieurs lieux en France : à Toulouse, en Dordogne, dans le Val-de-

Marne ou encore à Rennes. Une opération de police a ciblé un squat toulousain fréquenté par les mouvances de gauche radicale. Les perquisitions ont permis de saisir des éléments pouvant être utilisés pour la fabrication d'explosifs, ainsi que des armes blanches et des armes à feu.

Le souvenir de Tarnac

Cette opération a eu lieu dans le cadre d'une information judiciaire ouverte en avril par le PNAI et menée par la direction générale de la sûreté intérieure (DGSI). Deux des personnes mises en cause ont été remises en liberté à l'issue de leur garde à vue. Le ministre de l'intérieur, Gérard Darmanin, s'est félicité sur Twitter de cette « *action contre ces activistes violents de l'ultraquaque* ».

La dernière saisine connue de la justice antiterroriste pour des faits liés à l'ultra-gauche remonte à l'affaire de Tarnac, en 2008, pour des soupçons de sabotage de lignes de TGV. Mais les qualifications terroristes avaient été abandonnées par la justice avant le procès. En début d'année, le procureur de Grenoble avait demandé, en vain, au PNAT de se saisir des actions revendiquées par l'ultra-gauche : une quinzaine d'incendies commis en trois ans, visant notamment la gendarmerie. ■

SAMUEL LAURENT

Les députés votent la création d'un code de la justice pénale des mineurs

Les élus ont ajouté des garanties au texte discuté à l'Assemblée

Les députés de la majorité ont voté, vendredi 11 décembre, avec le soutien remarqué des Républicains et des socialistes, la réforme de la justice des mineurs. Le texte va désormais être examiné par le Sénat selon la procédure d'urgence, car le « code de la justice pénale des mineurs » ainsi créé est censé entrer en vigueur le 31 mars 2021 en lieu et place de l'ordonnance de 1945 « sur l'enfance délinquante ».

Les principes fondateurs de 1945, selon lesquels l'éducatif prime sur le répressif, la responsabilité pénale est atténuée en fonction de l'âge et les juridictions et procédures pour mineurs sont spécialisées, sont réaffirmés dans le nouveau code. La majorité, avec l'appui de députés de tous bords, y a ajouté un quatrième principe proclamant que l'intérêt supérieur du mineur est pris en compte dans les conditions de mise en œuvre de sa responsabilité pénale.

D'autres modifications renforçant les garanties pour les mineurs ont été apportées au texte de l'ordonnance préparée par l'ex-garde des sceaux, Nicole Belloubet, et adoptée en conseil des ministres le 11 septembre 2019. Si, sur un plan formel, le projet de loi du gouvernement se réduisait à un article unique de ratification de cette ordonnance, l'Assemblée nationale a bel et bien débattu du fond de cette réforme, qui crée un code de près de 280 articles.

La présence de l'avocat sera désormais obligatoire dès l'audition libre d'un mineur par les services enquêteurs. Le ministre de la justice, Eric Dupond-Moretti, initialement opposé à la mesure, s'est rangé à l'amendement porté par le rapporteur du texte, Jean Terrier (LRM, Tarn), mais aussi par la socialiste Cécile Untermaier (Saône-et-Loire), ou le communiste Sté-

La présence de l'avocat sera désormais obligatoire dès l'audition libre d'un mineur par les services enquêteurs

phane. Peu (Seine-Saint-Denis). Autre innovation transpartisane apportée au texte, la décision de placer un mineur en détention provisoire reviendra au juge des libertés et de la détention (JLD), sur demande du procureur ou du juge des enfants. Ce JLD sera d'ailleurs spécialisé sur les mineurs. L'objectif est d'apporter un double regard et d'écartier les interrogations sur l'impartialité d'un juge des enfants chargé de juger un mineur qu'il aurait préalablement fait incarcérer.

Doute sur la faisabilité

Les débats, qui ont duré deux jours, avec 431 amendements déposés, ont été l'occasion de passes d'armes entre M. Dupond-Moretti et essentiellement les députés de La France insoumise (LFI) et ceux du Rassemblement national. Ugo Bernalicis (LFI, Nord), très combatif sur chaque point de ce texte technique, a notamment dénoncé une loi « répressive », alors que l'urgence est de « *lutter contre la mise en danger de l'enfant et la pauvreté* ».

Le ministre a refusé que la présomption d'irresponsabilité pénale en dessous de 13 ans instaurée par le texte soit irréfragable, comme l'ont demandé les élus de gauche. Le juge pourra ainsi la remettre en question s'il estime que

l'enfant avait les capacités de discernement au moment des faits. « *Ce n'est pas le code pénal qui connaît l'enfant, mais le juge* », a justifié l'ex-avocat.

M. Dupond-Moretti a combattu les velléités de l'extrême droite, rejointe par M. Ciotti (Les Républicains, Alpes-Maritimes), d'abaisser la majorité pénale à 16 ans et d'autoriser la détention provisoire avant 13 ans. *« Ce n'est pas parce qu'un enfant de 12 ans commettait un crime grave que ce n'est plus un enfant, a plaidé M. Dupond-Moretti. Le choix n'est pas entre la prison ou rien, bien sûr qu'il ne sera pas livré à lui-même et qu'il sera pris en charge. »*

Alors qu'une procédure se rapprochant de la comparaison immédiate des majeurs est instaurée pour les mineurs les plus ancrés dans la délinquance, faisant craindre une multiplication des mesures d'incarcération, le ministre a préféré appuyer sur l'encadrement plus strict du recours à la détention provisoire, qui concerne près de 80 % des mineurs en prison. *« L'affirme que ce texte va réduire la détention provisoire des mineurs »*, a-t-il déclaré en réponse aux députés de gauche qui voulaient interdire une telle mesure pour les moins de 15 ans.

La principale innovation du texte, instaurant la césure de la procédure entre le jugement sur la culpabilité du jeune, dans les trois mois, et celui sur la sanction intervenant six à neuf mois plus tard, a été saluée dans son principe par pratiquement tous les députés présents. Le doute porte sur la faisabilité d'une telle réduction des délais, compte tenu des moyens, alors que la moyenne est aujourd'hui de dix-huit mois devant les juridictions des mineurs. ■

JEAN-BAPTISTE JACQUIN

Cap sur les fjords de NORVÈGE

Du 29 mai au 5 juin 2021

Le Monde

Croisière

littéraire

À bord d'un bateau contemporain, à taille humaine et respectueux de l'environnement, cette croisière inédite vous fera découvrir les plus beaux fjords du sud de la Norvège. Dans un décor naturel grandiose, vous voyagez avec Jean Birnbaum et Véronique Ovaldé, une occasion unique d'aborder la littérature.

8 jours au départ de Paris, en compagnie de

Jean Birnbaum
directeur du *Monde des Livres*
et écrivain :
Un silence religieux, Seuil

Véronique Ovaldé
chroniqueuse au *Monde*
et romancière : *Ce que je sais*
de Vera Candida, L'Olivier

Malgré la crise sanitaire que nous vivons, nous restons optimistes et maintenons la programmation de nos voyages en 2021. Dans ce contexte, nous mettons tout en œuvre avec nos partenaires pour vous assurer un environnement sanitaire optimal ainsi que des conditions de réservation et d'annulation sereines.

Recevez votre brochure par mail en envoyant votre demande à :
croisiere-le-monde@rivagesdumonde.com
 Informations au **01 83 96 83 47** (code de référence : LMN2021)

Licence : IM075950505

Covid : Bercy prolonge les aides d’urgence

La dette publique générée par la crise sanitaire est attendue à 122,4 % du PIB en 2021

Gestion prévoyante ou aveu d’une crise qui n’est pas près de s’achever ? Alors que le premier ministre, Jean Castex, a annoncé, jeudi 10 décembre, un déconfinement moins rapide que prévu et un couvre-feu inattendu pour la nuit de la Saint-Sylvestre, à Bercy, on se projette déjà à l’été 2021.

Les soutiens financiers aux secteurs fermés vont être prolongés « au moins jusqu’à fin juin 2021 », à travers une nouvelle mouture du fonds de solidarité pour l’hôtellerie-restauration, les cafés, l’événementiel, le sport et la culture, a annoncé le ministre de l’économie, Bruno Le Maire, à la presse vendredi matin. Au total, 20 milliards d’euros seront consacrés aux mesures de soutien dans le projet de loi de finances (PLF) 2021, qui porte déjà le plan de relance et dont l’examen en deuxième lecture doit commen-

« Toutes ces dispositions s’entendent sans troisième confinement. Si cela devait être le cas, on rajouterait des aides »

BRUNO LE MAIRE
ministre de l’économie

cer lundi 14 décembre à l’Assemblée nationale.

Ces dernières semaines, Bercy avait tenté d’instiller l’idée d’une sortie du « *quoi qu’il en coûte* ». Mais, au lendemain d’une allocution gouvernementale qui a largement bousculé le plan initial de déconfinement d’Emmanuel Macron, M. Le Maire s’est plutôt attaché à vanter sa volonté de continuer à « *soutenir massivement notre économie* » : « *Le président a été très clair, moi aussi. Notre choix stratégique, c’est de protéger les entreprises, les salariés et la demande, tant que le virus continuera de circuler. Il n’est pas temps de lever les mesures de soutien à l’économie, il est temps de les poursuivre.* »

Rallonge de 8 milliards d’euros

Dans le détail, la rallonge budgétaire consiste essentiellement en 5 milliards d’euros pour l’hôtellerie-restauration, les cafés, l’événementiel, le sport et la culture. Ces secteurs auront, dès le 1^{er} décembre et sans plus aucune restriction de taille d’entreprises, accès au choix à une aide forfaitaire de 10 000 euros ou de 20 % de leur chiffre d’affaires sur la période, dans la limite de 200 000 euros. De nouveaux secteurs satellites (organisation de mariages, collecte de déchets, etc.).

Dans le PLF seront aussi ajoutés « *entre 2,5 et 3 milliards d’euros* » pour couvrir les pertes d’exploitation des remontées mécaniques des stations de ski

(400 millions), aider les aéroports en difficulté (250 millions), renforcer le plan jeunes (200 millions), soutenir les associations d’aide alimentaire (120 millions d’euros) ou encore La Poste et le monde de la culture, qui vient de voir son déconfinement repoussé sine die. Soit un total de 7,5 milliards à 8 milliards d’argent frais, indique Bercy. Ces derniers jours, le rapporteur (La République en marche, Val-de-Marne) du budget, Laurent Saint-Martin, avait, lui, plaidé pour ajouter une dizaine de milliards d’euros à la facture.

A partir de début janvier, en revanche, les secteurs ouverts (petits commerces notamment) ne pourront plus bénéficier de l’aide de 1500 euros en vigueur depuis mars. « *On réoriente [les aides] aux secteurs les plus impactés. On est dans le moment le plus délicat d’une crise globale, avec des secteurs qui repartent et d’autres totalement à l’arrêt. La période la plus difficile de la gestion de crise, c’est entre aujourd’hui et le printemps 2021* », a assuré le ministre.

Outre le fonds de solidarité, le reste des 20 milliards annoncés consiste en une enveloppe de 6,5 milliards d’euros déjà budgétée dans le PLF au titre du plan de relance pour financer le chômage partiel de longue durée, et 8,5 milliards d’euros de reports de crédits non utilisés en 2020 (chômage partiel, fonds de solidarité, exonérations de charges).

« *Toutes ces dispositions s’entendent sans troisième confine-*

Le ministère a choisi de maintenir des prévisions « prudentes » d’activité : le PIB est toujours prévu en recul de 11 % cette année

ment. Si cela devait être le cas, on rajouterait des aides », a encore pris soin de préciser Bruno Le Maire. Manière de laisser entendre que les nouvelles restrictions sanitaires annoncées jeudi ne sont qu’un prélude à une nouvelle mise sous cloche de l’économie ?

Son entourage plaide le pragmatisme. « *Il vaut mieux se projeter loin. On y va un peu à tâtons, en essayant d’être flexibles* », reconnaît un conseiller : « *Même si on déconfiner en début d’année, les gens ne retourneront peut-être pas partout à l’hôtel et dans les restaurants. La piste selon laquelle les aides ne seraient nécessaires que jusqu’à début février n’est qu’une hypothèse parmi d’autres. Et s’il y a un troisième confinement, ce que l’on ne souhaite pas, on fera un nouveau budget rectificatif.* »

Dans l’immédiat, cette nouvelle pluie de milliards vient une énième fois bousculer la trajectoire des finances publiques. La

dette publique est désormais attendue à 122,4 % du produit intérieur brut (PIB) l’an prochain, contre 116,2 % prévus en septembre, lors de la présentation initiale du budget. « *Cela devrait être fait à dette constante, s’alarme Eric Woerth, le président (Les Républicains, Oise) de la commission des finances de l’Assemblée nationale. On ne peut pas empiler les mesures de dépenses, les unes pour le mois prochain, les autres pour dans six mois, dans un an... Si on ajoute 8 milliards d’euros, réduisons d’autant les crédits de moyen ou long terme du plan de relance.* »

Le déficit public, attendu à – 6,7 % du PIB, plongera finalement à – 8,5 %, notamment sous l’effet de plus de 22 milliards d’euros de pertes de recettes fiscales et sociales attendues l’an prochain. En effet, Bercy a choisi de maintenir des prévisions « prudentes » d’activité : le PIB est toujours prévu en recul de 11 % cette année, et en rebond de seulement 6 % l’an prochain, alors que plusieurs instituts ont revu à la hausse leurs prévisions.

« *Le contexte est trop incertain et la situation sanitaire reste très évolutive* », a expliqué M. Le Maire, plaidant pour une « *ligne de responsabilité qui permet d’éviter des ajustements trop brutaux en fonction des circonstances* ». Les neuf derniers mois ont pourtant montré que dans cette crise qui dure, c’est la constante la mieux partagée. ■

AUDREY TONNELIER

JUSTICE

Un élu de la Haute-Loire sous contrôle judiciaire pour « complicité de proxénétisme »

Un conseiller départemental de la Haute-Loire, âgé de 67 ans et ancien membre de l’Union des démocrates et indépendants (UDI), a été placé sous contrôle judiciaire pour « complicité de proxénétisme », et sa compagne de 59 ans poursuivie pour « proxénétisme », a indiqué vendredi 11 décembre le parquet du Puy-en-Velay. Le couple a été interpellé mardi 8 décembre à la suite d’une enquête sur des activités de prostitution dans un gîte et un immeuble de la ville. Les surveillances effectuées ont confirmé la présence d’une douzaine de prostituées et de transsexuels originaires d’Afrique et d’Amérique du Sud dans les onze logements mis à leur disposition par le couple.

Menus sans porc à la cantine : le Conseil d’Etat retoque la mairie de Chalon-sur-Saône

Le Conseil d’Etat a jugé vendredi 11 décembre que proposer des menus de substitution au porc dans les cantines scolaires n’est ni obligatoire ni contraire au principe de laïcité, dans une décision concernant la commune de Chalon-sur-Saône. Le maire Les Républicains (LR) de la ville, Gilles Platret, a fait adopter en 2015 par son conseil municipal la suppression des menus de substitution au porc, servis depuis 1984. C’est la troisième fois que la mairie se fait retoquer par la justice administrative.

L’aile gauche du macronisme peine à décoller au sein du gouvernement

Le microparti Territoires de progrès, parrainé par Jean-Yves Le Drian et Olivier Dussopt, tenait une convention les 11 et 12 décembre

On peut vouloir dépasser les clivages « en et même temps » les recréer. Au plus fort de la polémique sur l’article 24 de la proposition de loi relative à la sécurité globale, l’Elysée se demandait : mais où est passée l’aile gauche du macronisme, celle capable de faire contrepoids à l’omniprésence du ministre de l’intérieur, Gérard Darmanin, dont l’action et les propos pèsent lourd du côté droit de la balance ? « *Ce serait pas mal que le “en même temps” existe* », soulignait alors un conseiller du chef de l’Etat.

Il a fallu qu’Emmanuel Macron lui-même lâche le terme de « *violences policières* » dans un entretien à *Brut*, dénonce les contrôles au faciès puis rappelle que le « *ressentiment économique et social* » participe de l’embrigadement terroriste pour que l’équilibre du pouvoir paraisse retrouvé. Mais cela lui a coûté une fronde de certains syndicats policiers, ainsi que des critiques de la présidente du Rassemblement national, Marine Le Pen, qui l’accuse de reprendre de « *vieilles antennes de la gauche* » en brandissant l’argument de l’intégration comme « *justification inadmissible de l’islamisme* ».

Où est passée l’aile gauche, donc ? Vendredi 11 et samedi 12 décembre, elle se trouvait devant son ordinateur pour une convention par visioconférence du microparti Territoires de progrès, organisée autour du thème : « *Quel paysage social après la crise sanitaire ?* » Lancée en début d’année sous le parrainage du ministre des affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, et de son collègue chargé des comptes publics, Olivier Dussopt, tous deux ex-socialistes, cette formation vise,

selon ses promoteurs, à « *élargir la majorité* » vers la gauche.

De nombreux membres du gouvernement, de Florence Parly (défense) à Emmanuelle Wargon (logement), en passant par Elisabeth Borne (travail) et Jean-Baptiste Djebbari (transports), ont rejoint cette association, qui permet la double appartenance avec La République en marche (LRM). « *Territoires de progrès, ce sont les valeurs d’émancipation et de liberté d’une gauche connectée aux réalités, celles qui nous ont amenées à rejoindre Emmanuel Macron* », vante la ministre déléguée à l’industrie, Agnès Pannier-Runacher, qui vient d’y adhérer. « *C’est un club de ministres* », raille pour sa part un député macroniste, quand un autre décrit « *un village Potemkine, un décor avec des ministres de gauche qui ne pèsent sur rien* ».

« Le mutisme » de Le Drian

De fait, ses têtes d’affiche ne sont pas réputées pour leur goût du rapport de force ou les sorties médiatiques tonitruantes. « *Avec Jean-Yves Le Drian, le Breton du Morbihan, et moi l’Ardéchois, côté expansif, on fait mieux*, convient Olivier Dussopt. *Est-ce qu’on doit parler plus fort ? Peut-être.* » « *Nous voulons que la gauche s’affirme dans la Macronie, qu’elle fasse valoir des positions* », défend l’ancien député socialiste Gilles Savary, délégué général de Territoires de progrès, qui revendique une quarantaine de parlementaires.

Quelques communiqués offensifs ont bien été publiés ces dernières semaines – notamment pour réclamer une réforme de l’inspection générale de la police nationale (IGPN) – mais ces derniers ne sont pas endossés par les ministres membres de l’associa-

tion. « *Aucun texte n’est validé au préalable* », assure Gilles Savary, qui ne se fait guère d’illusions sur la volonté de ses troupes d’élever le ton pour tenter de peser. « *Jean-Yves Le Drian n’interviendra jamais, c’est un problème de tempérament, juge-t-il. Il a fait une grande partie de sa cote de popularité sur le mutisme. C’est une marque de fabrique chez lui.* »

Au-delà du tempérament, une question de fond s’ajoute à l’affaire : les ministres concernés ont-ils de vraies différences à porter ? L’activisme de Gérard Darmanin en a certes hérissé quelques-uns, mais les lignes ne sont pas forcément parallèles. « *J’ai zéro problème avec la ligne sécuritaire de Gérard*, assume une des têtes d’affiche de ce courant. *Sur le fond, je ferais la même chose. C’est sur la forme que j’aurais différemment.* »

Cette ouverture laisse à un autre microparti, En commun, cofondé par la ministre de la transition écologique, Barbara Pompili, la possibilité de se revendiquer comme le « *vrai* » représentant de l’aile gauche macroniste. « *Nous pensons qu’en matière de solidarités, d’écologie et de nouvelles pratiques démocratiques, la majorité n’a pas fait suffisamment* », souligne Hugues Renson, député (LRM) de Paris et vice-président d’En commun, qui veut s’adresser à « *l’électorat déçu de 2017* ». « *Nous ne sommes pas un rassemblement d’élus, de notables ou d’anciens éléphants* », poursuit M. Renson. Contrairement à d’autres, donc. « *C’est une démarche d’écurie pour Pompili* », rétorque un membre de Territoires de progrès. L’aile gauche, combien de divisions ? ■

OLIVIER FAYE

5 CHEFS-D'ŒUVRE RÉALISÉS PAR LE MAÎTRE DU SUSPENSE DU CINÉMA FRANÇAIS

MARIN KARMITZ PRÉSENTE

Claude Chabrol

Suspense

Au Féminin

VERSIONS RESTAURÉES INÉDITES 4K

AU CINÉMA LE 20 JANV. 2021

L'Enfer • La Cérémonie • Rien Ne Va Plus

Merci Pour Le Chocolat • La Fleur Du Mal

& EN COFFRETS COLLECTOR 5 BLU-RAY™ & 5 DVD

ACTUELLEMENT DISPONIBLES

INCLUS PLUS DE 7 HEURES DE SUPPLÉMENTS !

Le Monde

TROISCOULEURS

LA SEPTIÈME OBSESSION

SDI

ARTE

UFC

mk2

CARTELITA

ANNIVERSAIRE DE L'ACCORD DE PARIS

Image de projection de ce que pourrait être la vision, depuis un ferry, d'une ferme éolienne en mer du Nord.

LUCA LOCATELLI/INSTITUTE



L'espoir de relancer la bataille pour le climat

Un sommet virtuel est organisé samedi, afin d'exhorter les Etats à aller plus loin dans leurs engagements

Les habitués des négociations climatiques évoquent régulièrement *«l'esprit de Paris»*. Ce moment de grâce où la coopération, la confiance et un *«alignement des planètes»*, pour reprendre les mots de Laurent Fabius, ancien ministre des affaires étrangères et président de la COP21, permirent l'adoption de l'accord de Paris sur le climat le 12 décembre 2015. Un moment historique, aussi, car donnant naissance au premier traité international visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Cinq ans plus tard pour jour, samedi 12 décembre, les Nations unies, le Royaume-Uni et la France organisent un sommet (virtuel) de l'ambition climatique afin de célébrer cet accord et montrer que son esprit n'est pas mort. L'événement est également l'occasion d'exhorter les gouvernements à redoubler leurs efforts alors que le monde se dirige toujours vers un réchauffement de 3,5 °C à 4 °C. Une cérémonie d'autant plus nécessaire qu'elle est le seul événement de haut niveau sur le climat cette année, la conférence mondiale annuelle sur le climat (la COP26) ayant été repoussée du fait de la pandémie.

La journée, organisée en visioconférence, débutera par des interventions d'Antonio Guterres, le secrétaire général des Nations unies, puis des dirigeants du Royaume-Uni – qui préside la COP26 – et de la France, Boris Johnson et Emmanuel Macron, ainsi que de ceux du Chili et de l'Italie, partenaires de l'événement. Suivront les prises de parole, préalablement enregistrées, de près de 80 chefs d'Etat et de gouvernement.

Seuls seront autorisés à s'exprimer les pays dont les annonces *«seront à la hauteur de l'ambition que nous [les trois organisateurs] avons fixée»*, indique l'Elysée, qui précise que *«ces annonces seront soit inédites, soit déjà faites au cours de l'année»*. Six des dix principaux pays pollueurs seront représentés : la Chine, l'Inde, l'Union européenne, le Canada, le Japon, ainsi que les Etats-Unis par le biais de deux gouverneurs américains. Le Brésil, l'Australie, l'Indonésie ou le Mexique n'ont pas été retenus. Selon l'Elysée, une trentaine de pays devraient s'engager à atteindre un objectif de neutralité carbone au milieu du siècle et plus d'une cinquantaine à relever leurs plans climatiques à court terme (le plus souvent

2030). Le sommet pourrait, en outre, déboucher sur des promesses d'augmenter les financements climat et d'améliorer l'adaptation au changement climatique. Ces discours seront ponctués d'allocutions de représentants d'entreprises et de la société civile, notamment issus de la jeunesse et des populations autochtones.

«Il y a un sentiment d'espoir, attentif et prudent, mais de l'espoir dont on a besoin dans cette période de crise», juge Sébastien Treyer, directeur général de l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri). Ces dernières semaines ont été marquées par un regain de la diplomatie internationale sur le climat. D'abord avec l'élection de Joe Biden aux Etats-Unis, qui s'est engagé à réintégrer l'accord de Paris, que le pays a officiellement quitté le 4 novembre sous l'impulsion de Donald Trump.

Ensuite avec la multiplication des annonces de pays (Chine, Japon, Corée du Sud, Afrique du Sud, etc.) qui visent désormais la neutralité carbone au milieu du siècle. Mi-novembre, selon le décompte du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), 126 pays couvrant 51 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre avaient adopté, annoncé ou envisagé un objectif de «zéro émission nette» – un chiffre qui pourrait grimper à 63 % si les Etats-Unis les rejoignent, comme s'y est engagé Joe Biden. Vingt-cinq pays ainsi que l'Union européenne l'ont fixé formellement, dans la loi ou dans des politiques nationales.

«Occasion manquée»

«Ces objectifs sont positifs, mais la question est : comment les concrétiser ? Il faut aller plus vite et plus loin car le dérèglement climatique ne nous menace pas seulement au milieu du siècle, mais également maintenant, avertit Laurent Fabius, président du Conseil constitutionnel. Le principal enjeu désormais, c'est de relever les plans climatiques de court terme, qui sont totalement insuffisants.» Selon le PNUE, ces engagements climatiques pour 2030 mènent la planète vers un réchauffement de 3,2 °C. Voir jusqu'à 4 °C, puisque ces plans ne sont pour l'instant pas tenus : les émissions de gaz à effet de serre ont progressé en 2019 (+ 2,6 %) et la

baisse attendue en 2020 (– 7 %) risque de ne pas être durable. L'accord de Paris, basé sur un processus d'engagements volontaires et de progression continue, prévoit que les pays révisent à la hausse leurs plans climatiques tous les cinq ans. Ils ont jusqu'au 31 décembre de cette année pour présenter de nouveaux objectifs de court terme plus ambitieux. Pour l'instant, seuls 20 Etats, représentant 7 % des émissions mondiales, les ont officiellement déposés auprès de l'ONU, selon les décomptes du think tank américain World Resources Institute (WRI).

Trois des principaux pollueurs ont également pris des engagements chiffrés – mais pas encore soumis aux Nations unies : l'Union européenne s'est engagée, vendredi, à réduire ses rejets carbonés de 55 % d'ici à 2030 par rapport à 1990 (contre - 40 % précédemment), tandis que le Royaume-Uni a annoncé viser - 68 %. La Chine, elle, a promis d'atteindre un pic de ses rejets de CO₂ avant 2030. Au total, 126 pays, représentant près de la moitié des émissions, envisagent d'augmenter leurs efforts à l'horizon 2030, sans que l'on sache encore dans quelles proportions.

«La capacité des pays à augmenter sensiblement leurs plans climat à l'horizon 2030, de manière à ce qu'ils soient alignés avec la neutralité carbone, déterminera le succès du sommet de samedi», prévient Taryn Fransen, experte des politiques climatiques au WRI. *«Cela implique de sortir du charbon avant 2030, d'électrifier les transports ou d'accélérer massivement la rénovation des bâtiments»*, précise Laurence Tubiana, l'architecte de l'accord de Paris sur le climat.

L'enjeu est aussi *«d'intégrer le climat dans les plans de relance»*, appelle Laurent Fabius. Ces fonds débloqués pour relever les économies de la pandémie de Covid-19, de par leur ampleur sans précédent – 12 % du produit intérieur brut (PIB) mondial –, constituent une occasion majeure pour accélérer la transition écologique. Selon les calculs du PNUE, une relance verte permettrait de réduire de 25 % les émissions en 2030, ce qui pourrait conduire à limiter le réchauffement en dessous de 2 °C à la fin du siècle. Pour l'instant, *«cette occasion a été largement manquée»*, mais la tendance peut encore être inversée, juge le PNUE.

«IL FAUT ALLER PLUS VITE ET PLUS LOIN, CAR LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE NE NOUS MENACE PAS SEULEMENT AU MILIEU DU SIÈCLE, MAIS ÉGALEMENT MAINTENANT»

LAURENT FABIUS
président du Conseil constitutionnel

La difficulté d'articuler relance économique et politiques climatiques se pose avec plus d'acuité encore pour les pays les moins avancés, qui sont souvent déjà largement endettés. *«Pour faire preuve d'une véritable ambition, les objectifs climatiques des pays riches doivent inclure des financements envers les pays en développement, afin de les aider à s'adapter à la crise climatique et à décarboner leur économie»*, appelle Harjeet Singh, chargé des politiques climatiques à l'ONG ActionAid International. Les pays du Nord se sont engagés à mobiliser 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020 pour aider les pays du Sud à faire face au dérèglement climatique, un objectif qui sera difficile à atteindre.

«Lors du sommet de samedi, la France doit se fixer de nouveaux objectifs, en annonçant 8 milliards d'euros par an d'ici à 2025, dont 4 milliards consacrés à l'adaptation au changement climatique et elle doit augmenter la part de dons», demande Cécile Duflot, la directrice générale d'Oxfam. La France s'était précédemment engagée à mobiliser 5 milliards d'euros de financements climat et a atteint 6 milliards l'an dernier.

Des pays plus réticents

L'avenir dépendra aussi de la capacité à convaincre les pays les plus réticents à avancer : l'Australie, le Brésil, la Russie, l'Arabie saoudite et la Turquie. *«Nous avons besoin du retour des Etats-Unis, mais ce n'est plus suffisant : désormais, le leadership n'est plus un duo ou un trio, entre la Chine, les Etats-Unis et l'Europe, mais il doit être partagé, fait de partenariats stratégiques avec également d'autres économies asiatiques, l'Afrique et des leaders latino-américains»*, assure Sébastien Treyer.

Au-delà du sommet de samedi, l'action climatique devra s'exercer tout au long de l'année 2021, jusqu'à la COP26, qui se tiendra en novembre à Glasgow (Ecosse). *«Le Royaume-Uni doit faire du climat l'axe central de son action diplomatique, de toutes ses discussions, quand il parle commerce ou coopération, notamment lors du G7 et du G20 en 2021»*, juge David Levaï, chercheur associé à l'Iddri. En somme, s'assurer que *«l'esprit de Paris»* demeure. ■

AUDREY GARRIC

ANNIVERSAIRE DE L'ACCORD DE PARIS

« Nous paierons le lourd tribut d'une crise qui ne faiblit pas »

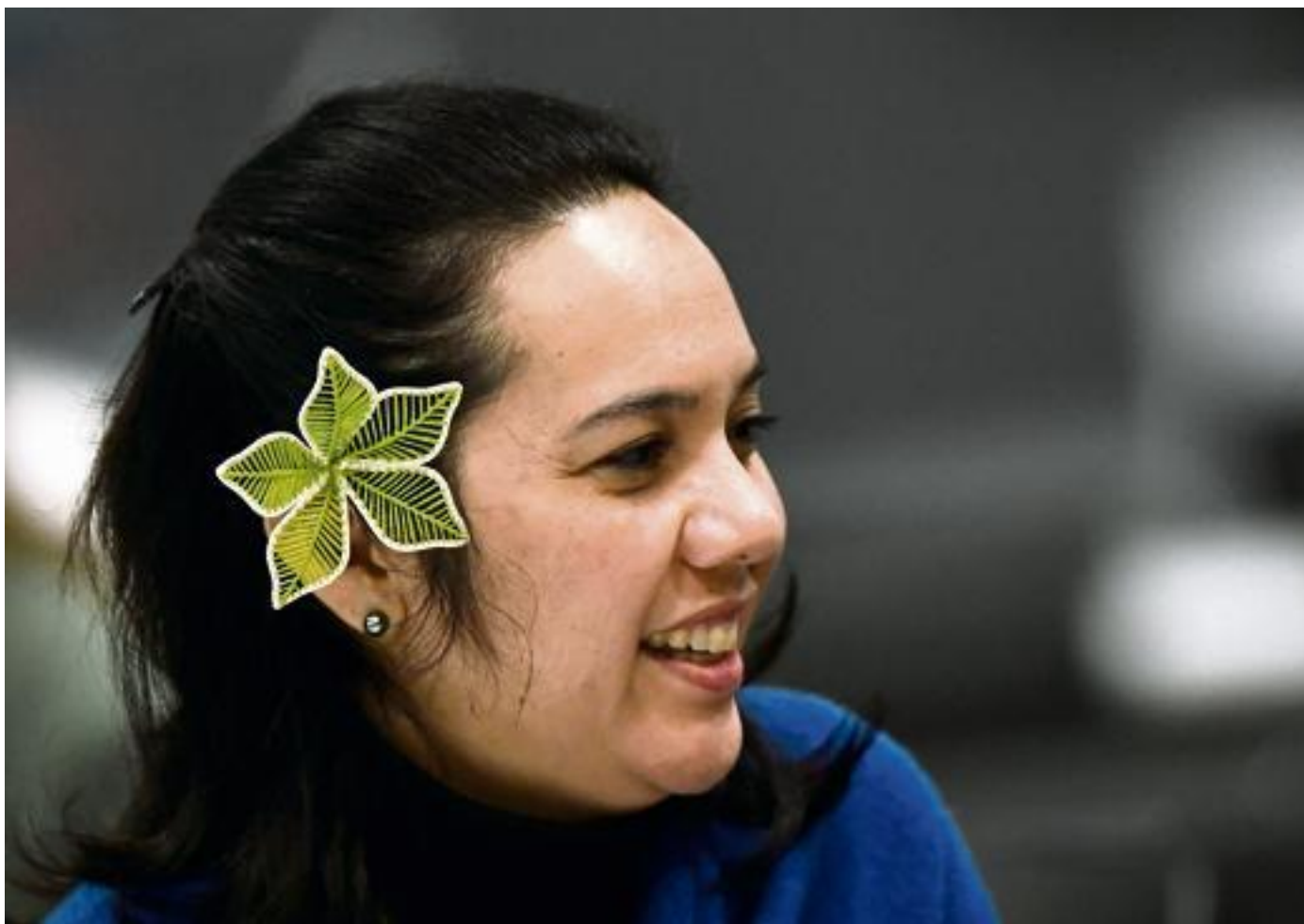
Tina Stege est la représentante pour le climat des îles Marshall, un acteur essentiel de l'accord de Paris sur le climat en 2015

ENTRETIEN

Les îles Marshall sont à la fois en première ligne du dérèglement climatique et en pointe du combat contre le réchauffement. L'Etat, situé dans le Pacifique, avait joué un rôle essentiel en 2015 pour que l'accord de Paris sur le climat intègre l'objectif de limiter le réchauffement à 1,5 °C. Il est également le premier pays à avoir relevé ses objectifs climatiques pour 2030, rappelle Tina Stege, représentante pour le climat des îles Marshall.

Comment le dérèglement climatique se manifeste-t-il dans votre pays ?

Nous sommes en première ligne du dérèglement climatique et, par conséquent, nous paierons le plus lourd tribut d'une crise qui ne faiblit pas. En raison de l'élévation du niveau de la mer, nous sommes victimes de fortes marées qui inondent nos rivages, ce qui remplit également nos puits d'eau salée. La dévastatrice épidémie de dengue de 2019 est liée au changement climatique, alors que la chaleur et l'humidité



Lors de la COP25, à Madrid, le 15 décembre 2019.

OSCAR DEL POZO/AFP

favorisent la reproduction des moustiques. Les typhons sont de plus en plus intenses.

Il y a, enfin, l'impact psychologique, celui de savoir que votre maison, votre pays sont confrontés à une menace existentielle. J'ai peur pour l'avenir de mes enfants. En pleine pandémie mondiale, la nécessité d'une action urgente et collective face à une crise climatique d'une ampleur encore plus grande que la crise sanitaire ne pourrait être plus claire.

Quel regard portez-vous sur la réponse apportée à la fois à la crise climatique et à la pandémie de Covid-19 ?

Il existe des parallèles importants entre les deux crises, qui sont bien sûr profondément liées. Elles ont toutes deux été ressenties, parfois, comme des défis insurmontables. Elles ont toutes deux coûté des vies humaines. Les deux requièrent une combinaison magique de science et de volonté politique, en particulier pour garantir que tous les membres de notre société soient protégés équitablement.

Je me suis reconnue, avec les citoyens des atolls, dans les personnes en première ligne de la crise sanitaire – comme les travailleurs de la santé –, en voyant les sacrifices qu'ils ont consentis et en les entendant demander aux autres de se serrer les coudes, de porter des masques, de prendre des précautions pour assurer la sécurité de tous.

Les nations des atolls comme la mienne, qui voient l'urgence climatique depuis des années, ont très tôt tiré la sonnette d'alarme et demandé à chacun de prendre des mesures pour nous protéger et, ce faisant, pour se protéger eux-mêmes. C'est aussi une vérité qui a émergé de cette crise sanitaire : si vous protégez les plus vulnérables, vous protégez toute la société. Malheureusement, le monde ne traite pas le changement climatique à la hauteur de sa menace – même si de plus en plus de gens en comprennent la nécessité.

Quel bilan tirez-vous des cinq années de l'accord de Paris sur le climat ?

Les cinq dernières années ont été très difficiles. Il ne fait aucun doute que nous aurions dû aller plus loin, plus vite pour traduire les promesses de Paris en actes. En 2019, lors de la COP25 à Madrid, j'ai vraiment ressenti la frustration de travailler au sein d'un processus qui semblait au point mort. L'année 2020 n'a fait qu'amplifier les défis auxquels nous faisons face, du fait du

retard pris par les Etats pour soumettre de nouveaux plans climatiques plus ambitieux et de la crise Covid-19 qui, on le comprend, détourne l'attention.

Mais, à l'approche de 2021, je me sens plus optimiste en voyant les récents progrès : les annonces de la Chine et le Japon pour atteindre la neutralité carbone, les nouveaux plans climat du Royaume-Uni, de l'Union européenne, de la Colombie et de la Jamaïque ou la décision du Danemark de laisser ses combustibles fossiles dans le sol, là où ils doivent être. Un changement est à l'œuvre. La question est de savoir s'il aboutira assez vite.

Ces engagements vous font-ils espérer que l'on parvienne à contenir le réchauffement ?

Nous pouvons inverser la courbe des émissions de gaz à effet de serre – nous disposons des outils politiques nécessaires et la technologie pour le faciliter s'améliore chaque jour. Ces annonces et ces engagements sont essentiels pour y parvenir. Mais les promesses ne réduisent pas les émissions. Les choses se compliquent dans la mise en œuvre.

Regardez la récente réunion de l'Organisation maritime internationale. Les mêmes pays qui se sont fixés récemment des objectifs ambitieux, qui se présentent comme des champions du climat – dont la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Chine et le Japon – ont soutenu des mesures d'efficacité énergétique qui permettront aux émissions de continuer à augmenter jusqu'en 2030. Seules les îles Marshall, Tuvalu et les îles Salomon ont rejeté l'accord.

Nous arrivons à un point critique où il faut faire davantage, en particulier de la part des principaux émetteurs, pour respecter les engagements dans la pratique. Il va falloir prendre des mesures audacieuses mais cela semble possible comme jamais auparavant.

Que pensez-vous des plans de relance mis en place par les Etats pour relever leurs économies de la crise sanitaire ?

« Il va falloir prendre des mesures audacieuses, mais cela semble possible comme jamais auparavant »



C'est une chance que nous ne pouvons pas nous permettre de manquer, tant une relance verte est meilleure pour l'avenir de notre planète mais aussi pour nos emplois et la santé. Or le compte n'y est pas : on finance encore largement les énergies fossiles. C'est tout simplement exaspérant. C'est pourquoi, avec un groupe de pays, nous avons développé des normes pour définir la relance verte : viser un objectif de 60 % des dépenses consacrées à des initiatives respectueuses du climat, assortir les renflouements d'entreprises de conditions écologiques ou encore mettre fin au charbon et aux subventions aux combustibles fossiles. Nous avons travaillé sur cette déclaration pour une relance résiliente avec les Pays-Bas, le Costa Rica et l'Éthiopie, et d'autres alliés l'ont signée – Fidji, le Luxembourg, la Grenade, le Bhoutan, etc.

Nous appelons maintenant les grandes économies – la France, le Royaume-Uni, le Canada et les États-Unis, par exemple – à nous rejoindre. Leurs plans de relance auront un impact non seulement sur leurs propres économies et leurs populations, mais aussi sur le destin du monde.

Vous appelez à plus de financements...

L'engagement des pays du Nord à mobiliser 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020 en faveur des pays du Sud est totalement insuffisant et, pour l'instant, le compte n'y est pas. Si nous continuons sur la voie actuelle, les pertes pour les pays comme le mien seront démesurées – vous ne pouvez pas mettre un prix sur la terre que votre peuple a habitée pendant des milliers d'années, qui a façonné votre culture, qui a été votre maison. Tenir la promesse des 100 milliards de dollars est, franchement, le moins que le monde développée puisse faire. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
AUDREY GARRIC

Télérama'en musiques aux Bouffes du Nord

Le 19 décembre
de 18h à 21h

Concerts en direct
sur [telerama.fr](https://www.telerama.fr)

Une soirée présentée
par Aloïse Sauvage, avec
Adam Laloum
Facteurs chevaux
Sarah McCoy
Sylvain Rifflet
Voyou
Flavia Coelho
Sonia Wieder-
Atherton
Miossec
Bertrand Belin



THEATRE
DES BOUFFES
DU NORD

centre
national
de la musique

sacem
Ensemble, faisons
vivre la musique

Le fiasco Mediapro menace le football français

La LFP cherche un diffuseur pour remplacer Téléfoot. Les clubs risquent d'accuser des pertes importantes

Privé de spectateurs et très secoué par la crise due au Covid-19, le monde du football se prépare à un saut dans l'inconnu. Mediapro, qui avait raflé les droits du championnat de France de Ligue 1 il y a deux ans à Canal+, s'apprête à se retirer du marché français. La société, sous procédure de conciliation judiciaire depuis octobre, a conclu un accord avec la Ligue de football professionnel (LFP), qui doit encore être homologué par le tribunal de Nanterre. Une audience est prévue jeudi 17 décembre et la décision est attendue d'ici au 21.

Téléfoot, la chaîne payante consacrée à la Ligue 1, la Ligue 2 et la Ligue des champions, inaugurée en août par Mediapro, ne fermera pas immédiatement. Selon nos informations, elle poursuivra ses activités jusqu'au 31 janvier au plus tard, le temps que la LFP trouve un nouveau diffuseur. Après des semaines de ballottements, à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), dans les studios encore neufs de Téléfoot, où la rédaction francophone côtoie des techniciens hispanophones, c'est la désillusion.

Contactés par *Le Monde*, plusieurs journalistes ont refusé de témoigner, d'autres ont requis l'anonymat. Un pigiste évoque « *un drôle d'ascenseur émotionnel* ». « *Un beau cadeau empoisonné* » pour tous ceux qui ont rejoint un projet plein de promesses. « *Tout a été fait "à l'arrache"* », se désole un autre. Les rémunérations de novembre et de décembre seront-elles versées?, s'interroge un précaire. Certains ne s'interdisent pas de réfléchir à d'éventuelles suites en justice, pour obtenir compensation.

La régie d'un studio de la chaîne Téléfoot, à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), le 18 août.

BERTRAND GUAY/AFP



La défection de Mediapro est une déflagration pour les clubs de football. Le groupe sino-espagnol – qui doit déjà 324 millions d'euros à la LFP au titre de deux versements non effectués en octobre et en décembre, et qui avait signé un contrat de 820 millions d'euros par an pour diffuser la Ligue 1 et la Ligue 2 sur la période 2020-2024 – ne versera à la Ligue que 100 millions d'euros pour solde de tout compte. Un désastre, alors qu'un nouveau diffuseur est

loin d'être trouvé. Jean-Michel Aulas anticipe déjà un trou d'air de « *300 à 400 millions d'euros* ». « *Cela supposera une redéfinition des grilles de reversement aux clubs* », indique le président de l'Olympique lyonnais au *Monde*.

L'heure de la revanche

De quoi faire exploser la fragile unité du foot français. « *On ne peut exclure que les plus grands, comme le PSG, entre autres, puissent reprendre la propriété et la dis-*

tribution de leurs droits », poursuit le président. Depuis des semaines, la Ligue cherche une sortie. Naturellement, Canal+ pourrait remplacer Mediapro. Problème, la chaîne a rompu tout dialogue avec la LFP il y a dix jours, lui demandant au préalable de récupérer ses droits de diffusion.

La filiale de Vivendi a-t-elle encore les moyens d'investir dans le foot, ou bluffe-t-elle pour avoir le plus gros rabais possible? Mardi 8 décembre, dans *L'Equipe*, elle a

fait savoir qu'elle était prête à verser 590 millions d'euros par an, avec un bonus de 100 millions en cas de hausse des abonnements pour l'ensemble des matchs.

Ces conditions, qui supposent un important rabais pour les clubs, sont loin de satisfaire la LFP. Une chose est sûre, l'heure est à la revanche pour Canal+. La chaîne se fait un malin plaisir de régulièrement reprocher à la LFP le mauvais traitement qu'elle a subi, selon elle, il y a deux ans, lorsque Di-

dier Quillot, l'ancien directeur général exécutif de la Ligue, l'a remplacée par Mediapro. Difficile toutefois pour le groupe audiovisuel de laisser couler le foot français, alors qu'il a absolument besoin de se différencier de Netflix. De son côté, la LFP affûte ses armes: si la chaîne ne revenait pas à de meilleures dispositions, la Ligue pourrait relancer un appel d'offres, avec son lot d'inconnues.

Persona non grata

A mesure que l'étau se resserre, le refus de l'Etat d'intervenir agace dans le football français. Officiellement, le gouvernement n'a pas agi pour ne pas s'immiscer dans une affaire privée. Mais Emmanuel Macron aurait pu au moins jouer les bons offices. Ce qu'il n'a pas fait. Certains y lisent l'animosité du locataire de l'Élysée vis-à-vis de Vincent Bolloré, premier actionnaire de Vivendi. L'homme d'affaires est persona non grata au Château, à cause de sa chaîne d'information à tendance conservatrice CNews.

« *Si Sarkozy était au pouvoir, l'affaire serait déjà réglée* », assure un professionnel. En dépit de son procès achevé jeudi 10 décembre, pour corruption et trafic d'influence dans l'affaire dite « des écoutes », l'ancien président de la République a eu le temps de répondre à l'appel de Vincent Labrune, le président de la LFP, ce dernier lui ayant demandé conseil. Nicolas Sarkozy, proche de Vincent Bolloré, a pu, au mieux, mettre du liant dans la relation entre la LFP et le redoutable homme d'affaires breton. ■

SANDRINE CASSINI
ET ADRIEN PÉCOUT



MATIÈRES PREMIÈRES

PAR LAURENCE GIRARD

Le foie gras touché au cœur

Grippe aviaire, le retour. Les éleveurs de canards du Sud-Ouest se seraient bien passés de ce nouvel épisode d'épizootie. Ils ont encore en mémoire le film noir de la crise sanitaire de l'hiver 2015-2016. Puis, rebelote un an plus tard. Cette fois, le virus H5N8 a fait son apparition dans une ferme située à Bénesse-Maremne, dans les Landes. A vol d'oiseau migrateur d'une route aérienne très fréquentée à cette période de l'année. Le cas a été officialisé, mardi 8 décembre, avec le faire-part de décès de 6 000 canards. Deux jours plus tard, une autre exploitation était infectée dans le même département. Et le sort des 15 000 animaux a été tranché, jeudi 10 décembre. D'autres attendent fébrilement le résultat de tests.

« *Nous devrions avoir la réponse lundi 14 décembre* », affirme Bruno Castaing, dont l'entreprise Les Délices de Saint-Orens élève des canards à Cauna, toujours dans les Landes. En attendant, les palmipèdes n'ont plus de visa de sortie de la ferme. Le foie gras est touché au cœur.

Les Landes sont, en effet, un centre névralgique de la fabrication française de ce mets festif. Toutefois, le Comité interprofessionnel des palmipèdes à foie gras (Cifog) se veut confiant. Il affirme que les professionnels ont tiré les leçons des épisodes précédents et ont accru la vigilance et la réactivité pour bloquer la chaîne des contaminations et circonscrire l'épizootie. De plus, il

tient à rappeler que si le H5N8 est très contagieux au sein de la population aviaire, il n'y a aucun risque pour le consommateur amateur de produits volailliers.

Même si, sanction immédiate, des portes se sont closes pour les exportations de foie gras tricolore. « *Le marché chinois, que nous venions d'ouvrir, a fermé, et le Japon ne devrait pas tarder à suivre la même voie* », estime Marie-Pierre Pé, directrice du Cifog.

Vague d'incertitudes

Malgré ce coup de fièvre suscité par le H5N8, un autre virus préoccupe encore plus les éleveurs de canards. Les coronavirus les a plongés dans une vague d'incertitudes, et ils ne voudraient pas se retrouver le bec dans l'eau. Mais, à l'heure des réveillons, tout le monde retient son souffle. « *Le mois de décembre représente la moitié de nos ventes* », souligne M^{me} Pé.

Or, les fourneaux des restaurants sont toujours éteints, et l'incertitude demeure sur la taille des tablées de Noël. L'inquiétude est d'autant plus forte que, en 2019, avec une production de plus de 16 000 tonnes, des blocs de foie gras sont restés en rayon. Les ventes ont fondu de 10 %. Le Cifog a incriminé la limitation des volumes de produits proposés en promotion, instaurée par la loi Egalim. Un frein que le gouvernement vient de lever. Sus à la promotion canapé de foie gras... ■

LAURENCE GIRARD

Le fonds TCI fait la chasse au « greenwashing »

La société de gestion presse Vinci, Safran et Getlink afin qu'ils s'engagent pour le climat

La saison des assemblées générales est encore loin que déjà, en coulisse, les premières tractations ont débuté. Selon nos informations, le fonds britannique TCI a demandé à Vinci, Safran et Getlink, trois sociétés françaises dont il est un actionnaire significatif, d'inscrire une résolution sur le climat à l'ordre du jour de leur prochaine assemblée générale. Objectif, inciter ces entreprises à publier chaque année leurs émissions carbone et à établir un plan visant à les réduire, donnant lieu à un vote consultatif des actionnaires.

Une façon de lutter contre le « *greenwashing* » ambiant. « *Les entreprises représentent 35 % des émissions de gaz à effet de serre, mais la plupart d'entre elles se contentent de promettre la neutralité carbone à l'horizon 2050, sans expliquer comment elles vont faire. Très peu présentent des mesures concrètes et rendent compte de leurs progrès. Il faut changer cela* », explique Chris Hohn, le fondateur de TCI.

« *Il est essentiel que les entreprises publient des plans de transition crédibles, avec des objectifs et des plans d'investissement alignés sur l'accord de Paris* [sur le climat, adopté en 2015]. *Un fort engagement de la part des investisseurs est nécessaire pour encourager le passage de l'économie réelle vers la neutralité carbone* », salue de son côté Laurence Tubiana, la présidente de la Fondation européenne pour le climat, qui fut la cheville ouvrière de l'accord de Paris sur le climat.

La firme espagnole d'infrastructures Aena, dont Chris Hohn est

administrateur, a été la première à adopter la résolution « *TCI* ». L'assemblée générale du gestionnaire de 46 aéroports, par lesquels 293 millions de passagers ont transité en 2019, l'a approuvée à 98 %. Selon M. Hohn, la direction d'Aena, qui s'opposait à l'origine à cette résolution, a changé d'avis face à la pression du conseil d'administration, des investisseurs internationaux et de l'Etat espagnol (actionnaire à 51 %).

L'intérêt de tous

Sur sa lancée, la société de gestion britannique a déposé en novembre des résolutions du même type dans sept entreprises américaines et canadiennes de son portefeuille, dont Alphabet (la maison mère de Google), Moody's ou encore Standard & Poor's. Connus pour ses campagnes activistes, Chris Hohn applique ainsi les mêmes méthodes que celles utilisées jusque-là pour fustiger le rachat de Zodiac par Safran ou critiquer les rémunérations des dirigeants de Volkswagen. Le financier a ainsi créé un site Internet, Say on Climate, pour promouvoir sa démarche aussi bien auprès des entreprises que des investisseurs.

Car, jusque-là, les entreprises traînent des pieds. En mars 2020, juste avant le confinement, TCI avait déjà écrit à Vinci pour demander d'inscrire sa fameuse résolution à l'ordre du jour de l'assemblée générale 2020. Le groupe de BTP et de concessions avait refusé, arguant que les actionnaires bénéficiaient déjà de suffisamment d'informations, le cadre légal et réglementaire français im-

« Très peu d'entreprises présentent des mesures concrètes et rendent compte de leurs progrès »

CHRIS HOHN

fondateur de TCI

posant « *transparence et mesures chiffrées* » aux sociétés cotées.

En outre, « *c'est au conseil d'administration de veiller à ce que l'entreprise qu'il administre soit dans toutes ses composantes sur une bonne trajectoire* », avait répondu le PDG, Xavier Huillard, jugeant que les résolutions proposées par TCI représentaient une atteinte au pouvoir du « *board* ». En France, c'est au conseil d'administration d'apprécier si une résolution empiète sur ses prérogatives. Raison pour laquelle TCI déploie d'autres arguments.

« *Nous sommes prêts à voter contre la rémunération des dirigeants qui feraient obstacle à la mise au vote de nos résolutions climatiques* », précise Jonathan Amouyal, associé chez TCI. Pour lui, il y va de l'intérêt bien compris de tous: « *Les entreprises qui prennent à bras-le-corps la lutte contre le réchauffement climatique vont bénéficier à terme de coûts de financement moins élevés et seront mieux valorisées*. »

Mais reste aussi à convaincre les investisseurs, qui ne sont pas les derniers à s'abriter derrière le

« *greenwashing* ». « *Seulement 15 résolutions sur 102 portant sur des thèmes sociaux ou climatiques ont été soutenues à la majorité par les gestionnaires d'actifs* », regrette l'association caritative britannique ShareAction. Selon son pointage publié le 1^{er} décembre, le premier gestionnaire d'actifs mondial, BlackRock, malgré les effets de manche de son fondateur, Larry Fink, n'a voté en 2020 que 11 % des résolutions climatiques, à l'avant-dernière place, devant Lyxor, la filiale de la Société générale (2 %).

BlackRock n'a pas soutenu non plus la résolution climatique – première du genre – soumise, le 29 mai 2020, au vote des actionnaires de Total. Cette résolution, présentée par une coalition de onze investisseurs, a obtenu 16,8 % de soutien. « *Comme TCI, nous demandons des objectifs chiffrés intermédiaires. Mais nous avions choisi en 2020 une autre voie juridique, en passant par une modification des statuts de l'entreprise pour pouvoir mettre notre résolution au vote* », explique Aurélie Baudhuin, directrice de la recherche ISR (investissement socialement responsable) de Meeschaert AM, à l'initiative de la coalition.

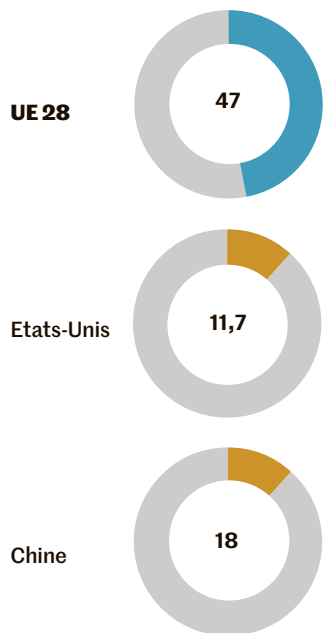
Pour que la démocratie actionnariale progresse en France, le Forum pour l'investissement responsable « *recommande qu'à l'instar de ce qui se pratique aux Etats-Unis, le régulateur soit chargé d'arbitrer la recevabilité des résolutions proposées, si l'entreprise s'oppose à leur inscription à l'ordre du jour* ». ■

ISABELLE CHAPERON

CONJONCTURE EUROPÉENNE

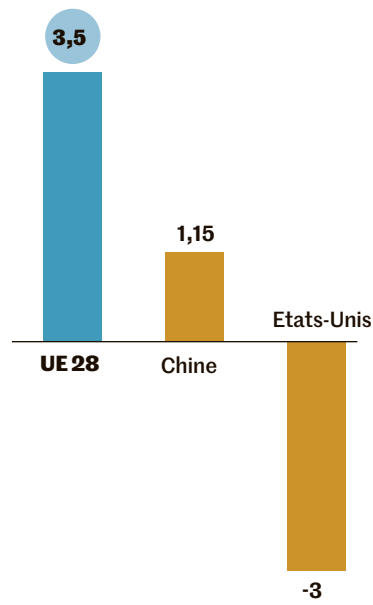
◆ L'Union européenne est très ouverte au commerce

Poids des exportations de biens et services dans le PIB, en %, en 2019



◆ Elle affiche un important excédent commercial...

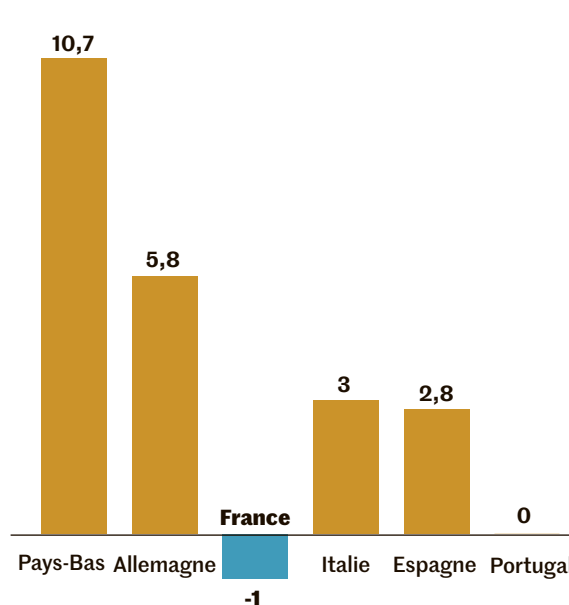
Balance extérieure des biens et services* en % du PIB, en 2019



* Ecart entre les exportations et importations

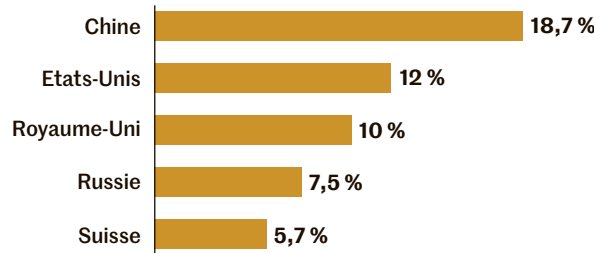
◆ ... Mais cet excédent est surtout celui de l'Allemagne et des Pays-Bas

Balance extérieure des biens et services* en % du PIB, en 2019

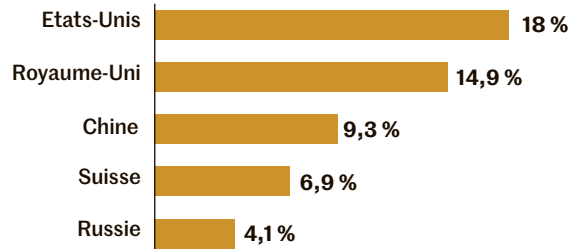


◆ Ses principaux partenaires commerciaux sont les Etats-Unis, la Chine et le Royaume-Uni

L'UE (à 27) importe de...



Et l'UE (à 27) exporte vers...



Infographie : Le Monde • Sources : Cepii, Banque mondiale, Commission européenne

Le jour d'après ne ressemblera pas au jour d'avant», promet-il, la main sur le cœur. Ce jour-là, le 31 mars, Emmanuel Macron rend visite aux salariés de l'usine Kolmi-Hopen, produisant des masques à Saint-Barthélemy-d'Anjou (Maine-et-Loire), près d'Angers. Alors que la première vague de la pandémie de Covid-19 frappe l'Europe, certains pays membres se découvrent, avec stupeur, à court de masques, de médicaments et de matériel médical, en grande partie fabriqués en Asie. Pour répondre à l'inquiétude des Français, le chef de l'Etat s'engage alors : le combat contre le virus sera aussi celui des relocalisations. « Notre priorité est de produire plus sur le sol national pour réduire notre dépendance, martèle-t-il. Nous devons rebâtir notre souveraineté nationale et européenne. »

Dans l'industrie automobile, l'informatique ou la fabrication de vélos, les usines tricolores ou allemandes se heurtent rapidement au même problème : parce que les frontières se ferment pour endiguer la propagation du coronavirus, certaines pièces indispensables à la production sont bloquées dans l'empire du Milieu. « La pandémie a accéléré une prise de conscience à l'œuvre depuis quelques années : celle de notre trop grande dépendance à la Chine », résume Chloé Ridet, directrice adjointe de l'Institut Rousseau, un think tank de gauche. Les chaînes d'approvisionnement, mondialisées à l'extrême ces dernières décennies pour des raisons de coût, apparaissent soudain comme le maillon faible de l'Europe.

Il n'en fallait guère plus pour relancer le débat sur les délocalisations, récurrent en

Guerre commerciale : l'Europe s'arme enfin

L'EUROPE QUI DÉCROCHE 5/5 Face à l'expansion chinoise et au protectionnisme américain, l'Union européenne, fervente partisane du libre-échange, cherche une nouvelle voie pour défendre son industrie et restaurer sa souveraineté économique

France, et la nécessité d'une « Europe qui protège ». Celle-ci en fait-elle assez contre la concurrence des pays à bas coût ? Se défend-elle suffisamment face au géant chinois ? Est-elle allée trop loin dans l'ouverture ? Peut-être. Il faut dire que l'Union européenne (UE) est, depuis son origine, l'un des grands promoteurs du libre-échange. « C'est même dans son ADN », rappelle Sébastien Jean, spécialiste du commerce et directeur du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii). A l'après-guerre, c'est pour rendre « matériellement impossible » les conflits

entre eux que les pays fondateurs ont bâti un marché commun sans droits de douane, d'abord pour le charbon et l'acier, avant de l'élargir. Puis de défendre les mêmes valeurs à l'extérieur.

« UN SURPLUS COMMERCIAL IMPORTANT »
Ces dernières années, face à la paralysie de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et au protectionnisme croissant des Etats-Unis, Bruxelles a ainsi multiplié les accords commerciaux bilatéraux avec une série de pays – Canada, Japon ou Marché commun du Sud (Mercosur). Tout en instaurant,

FORGER UN CONSENSUS FORT ENTRE LES VINGT-SEPT ETATS MEMBRES, AUX INTERETS PARFOIS DIVERGENTS, N'A RIEN DE SIMPLE

en parallèle, des droits antidumping pour protéger certains secteurs, comme la sidérurgie, plus ou moins efficaces. Sur son site Internet, la Commission européenne s'emploie à démontrer que l'Europe tire parti du libre-échange grâce à ces accords.

Ainsi, celui signé en 2010 avec la Corée du Sud a permis de tripler les ventes de voitures vers le pays du Matin-Calme, assure-t-elle, tout en égrenant les chiffres : l'Europe est la première exportatrice mondiale de services, chaque milliard d'euros d'exportation supplémentaire crée 14 000 emplois, tandis que 36 millions d'emplois européens, soit un travailleur sur sept, dépendent du commerce extérieur. L'UE, grande gagnante de la mondialisation ? Ne pêche-t-elle pas, au moins un peu, par naïveté sur le sujet ? « Non, les chiffres montrent le contraire : l'UE affiche un surplus commercial important », souligne Pascal Lamy, ancien directeur général de l'OMC. Ce qui signifie qu'elle exporte plus qu'elle n'importe, et ses partenaires, comme les Etats-Unis, ont souvent interprété cela comme le fruit d'une ouverture commerciale agressive.

Seulement, voilà : à y regarder de près, cet excédent commercial est surtout celui de l'Allemagne et des Pays-Bas. Il est plus modéré dans les autres pays, et certains sont plutôt déficitaires. A l'exemple de la France, où la mondialisation est considérée avec bien plus de méfiance qu'outre-Rhin ou en Europe du Nord. Surtout depuis la crise de 2008, durant laquelle la désindustrialisation tricolore a encore accéléré. « Les accords de commerce et d'investissement ont joué un grand rôle dans l'affaiblissement du secteur public, en le libéralisant et en favori-

L'Allemagne se convertit à la politique de « souveraineté » de l'UE

Berlin s'aligne sur Paris, après avoir pris conscience, durant la pandémie, de la vulnérabilité de l'Europe face à la Chine et aux Etats-Unis

BERLIN - correspondance

C'est un de ces revirements inattendus opérés par l'Allemagne, un de ceux en préparation depuis plusieurs années, mais que l'épidémie de Covid-19 a accéléré : l'expression « politique industrielle » n'y est plus taboue. Et la perspective d'une réindustrialisation menée par des politiques européennes interventionnistes est bien acceptée. En témoignent les annonces cet automne de deux plans financés par l'Union pour des « technologies-clés » : les batteries et les semi-conducteurs. D'autres programmes devraient suivre.

Ce nouveau consensus n'a rien d'évident en Allemagne. En février 2018, la « stratégie pour une politique industrielle européenne » du ministre de l'économie, Peter Altmaier, où il plaidait pour le renforcement et la protection de certains « champions européens », avait reçu un accueil glacial. Les

fédérations d'entreprises familiales, notamment, lui avaient reproché de vouloir enterrer ce qui a fait le succès du made in Germany depuis l'après-guerre : le libre-échange et la neutralité de l'Etat, qui n'intervient dans aucun secteur industriel et ne favorise aucune entreprise. M. Altmaier avait dû revoir sa copie.

« Concurrence systémique »

Près de trois ans plus tard, si le débat n'a pas disparu, les tenants du libre-échange sans restriction ont perdu du terrain avec l'épidémie de Covid-19. Les grandes fédérations industrielles, les grands partis et les syndicats allemands s'accordent désormais à considérer que, sans renoncer au principe de concurrence, la situation mondiale actuelle implique de nouvelles réponses politiques afin de renforcer la « souveraineté » européenne. De façon emblématique, le président du Bundestag, Wolfgang Schäuble – ancien ministre

des finances, intraitable durant la crise de l'euro –, estime désormais qu'il faut « renforcer économiquement l'Europe, afin qu'elle puisse s'affirmer de ses propres forces face à la concurrence mondiale », comme il l'assurait au mois de juillet, en observant que « notre modèle occidental n'est plus contesté depuis longtemps ».

Plusieurs éléments expliquent ce revirement. Il y a d'abord la prise de conscience des ambitions hégémoniques chinoises, à partir de la fin 2017, qui a conduit la grande fédération industrielle BDI à faire évoluer sa position vis-à-vis de la République populaire. Début 2019, le BDI a publié une note qui, depuis, fait référence, sur la « concurrence systémique » posée par une Chine ultra-interventionniste au modèle libéral européen. De l'autre côté, les Etats-Unis, alliés traditionnels, sont entrés avec Donald Trump dans une logique de préférence américaine et de méfiance vis-à-vis de la Chine, qui de-

vrait se poursuivre sous la présidence Biden. S'ajoute à cela la transformation radicale actuellement en cours dans l'industrie mondiale. La numérisation de l'économie modifie fondamentalement les modèles de production et la distribution de la valeur ajoutée. Le risque pour l'économie allemande et européenne est de perdre la maîtrise de la création de valeur – et donc les emplois – au profit des grandes plates-formes de données détenues par les Etats-Unis et la Chine. Celles-ci leur permettent de dominer des technologies de rupture liées aux données comme l'intelligence artificielle et l'informatique quantique.

« Tous les acteurs politiques ont compris que la technologie au sens large – plates-formes, mais aussi infrastructures 5G, semi-conducteurs et appareils finaux – est devenue un élément central des rapports de force géopolitiques mondiaux », souligne Tyson Barker, expert des questions numéri-

ques à la DGAP, la société allemande de politique extérieure. L'autonomie technologique est autant une question de sécurité que de compétitivité.

Industrie 4.0

Peter Altmaier présente depuis quelques semaines, toujours avec son homologue français, Bruno Le Maire, les fruits de cette nouvelle politique. Rarement on avait observé un tel alignement franco-allemand sur les questions économiques. Plusieurs programmes d'investissements industriels, dans le cadre des « projets importants d'intérêt européen commun » lancés par la Commission, ont été annoncés. Après le plan pour des batteries made in Europe, présenté fin novembre, et l'accélération de Gaia-X, le cloud européen, un plan de soutien à la filière européenne des semi-conducteurs a été lancé le 2 décembre. Selon Bruno Le Maire, en visite à Berlin les 9 et 10 décembre, il

s'agit « des plus importantes initiatives communes depuis Airbus ».

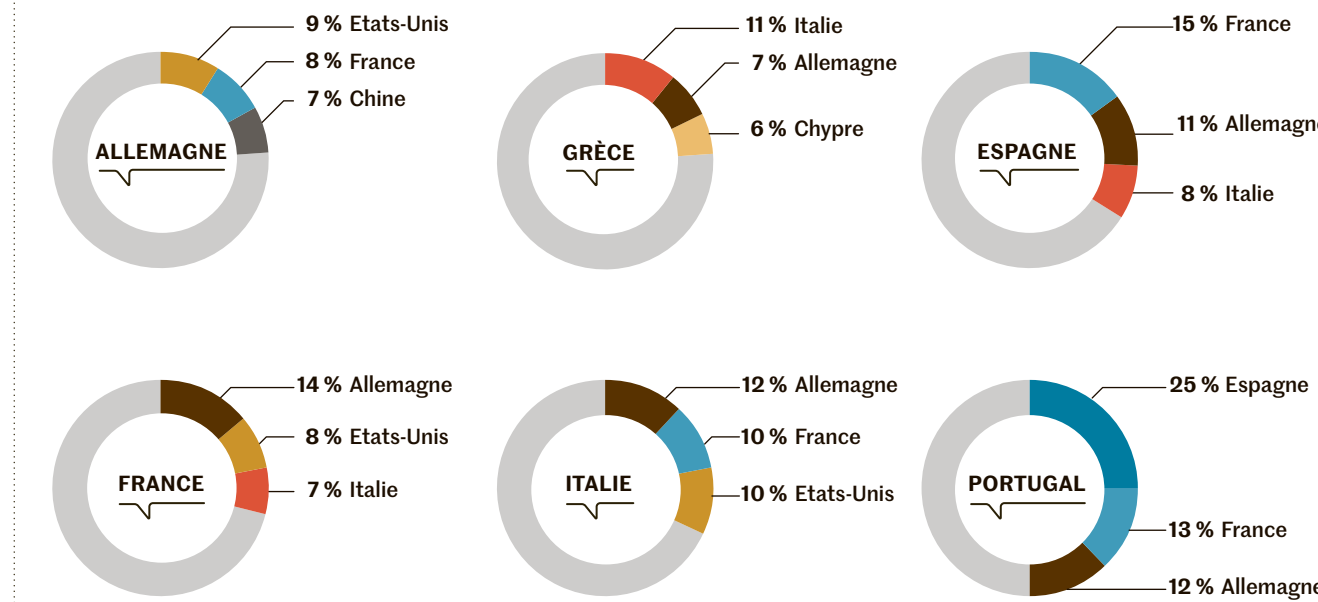
Cela suffira-t-il à défendre la compétitivité européenne ? Dans certains domaines – comme celui des plates-formes technologiques pour le grand public –, il sera impossible de revenir dans la course.

Mais toutes les batailles ne sont pas perdues. « L'Allemagne et l'Europe ont des compétences centrales dans l'économie numérique industrielle », assure Steven Heckler, du BDI. C'est tout l'enjeu de l'industrie 4.0, qui repose sur l'automatisation et l'échange de données entre machines, sur des plates-formes spécifiques, avec des normes européennes. Dans cette nouvelle révolution industrielle, des grands groupes européens, mais aussi de nombreux acteurs de taille moyenne, s'estiment compétitifs... pour l'instant. Avec l'épidémie de Covid-19, ils ont pris conscience de l'urgence d'accélérer leurs efforts. ■

CÉCILE BOUTELET

◆ L'Allemagne exporte plus hors de l'UE que la France

Trois principaux partenaires d'exportations de biens des Etats membres de l'Union européenne, en % sur la base de la valeur commerciale, en 2019



sant sa privatisation», dénoncent également un collectif d'ONG, dont Attac France et Les Amis de la Terre. Dans un appel publié le 25 novembre, elles appellent Bruxelles à revoir sa politique commerciale pour favoriser «la relocalisation écologique et sociale». Comme elles, beaucoup désignent la concurrence déloyale des pays à bas coût comme responsable des fermetures d'usines et du délitement du tissu industriel. «L'insécurité économique a augmenté en Europe, et les bons emplois de la classe moyenne sont devenus plus rares, résume Dani Rodrik, professeur d'économie internationale à Harvard. La mondialisation est l'un des facteurs, mais pas forcément le plus important : le progrès technique favorisant les jobs les plus qualifiés joue également, tout comme les dérégulations du marché du travail dans certains Etats. »

«CHANGEMENT DE TON» EN 2016

Si la mondialisation fait des perdants, elle n'est pas la seule au banc des coupables. «Pour preuve, certains pays très ouverts aux échanges, comme les nordiques, parviennent à mieux protéger les travailleurs les plus fragiles», ajoute Chad Bown, économiste au think tank Peterson Institute de Washington, et ancien conseiller de Barack Obama pour les questions commerciales. D'ailleurs, ces politiques de protection relèvent des Etats, non de l'UE, souligne-t-on souvent à Bruxelles. Est-ce à dire que celle-ci ne peut pas en faire plus ?

Si, en particulier à l'égard de l'empire du Milieu. Longtemps, les Européens n'ont pas su voir que celui-ci piétinait les règles du libre-commerce. En 2001, lorsqu'il a rejoint l'OMC, ils étaient convaincus qu'il valait mieux l'intégrer à l'économie internationale, plutôt que risquer de le voir jouer bande à part : tout le monde serait gagnant, paraient-ils. «Mais il était difficile d'imaginer, à l'époque, que la Chine deviendrait aussi vite aussi riche», reconnaît Pascal Lamy. Car celle-ci ne tarde pas à subventionner massivement ses entreprises d'Etat, tout en compliquant l'accès à ses marchés aux investisseurs. Elle s'empare des technologies étrangères, puis commence à racheter des entreprises du Vieux Continent : Club Med, St Hubert, ou le port du Pirée, en Grèce, et le numéro un de l'assurance au Portugal, Fidelidade...

Pendant que les Américains haussent le ton, les Européens, eux, tardent à régir. Tout change en 2016, lorsque l'entreprise chinoise Midea met la main sur l'usine de robots Kuka, un fleuron allemand. «Un choc : pour la première fois, les Allemands se sont sentis la proie de la Chine, explique le Néerlandais Luuk van Middelaar, ancien membre du cabinet de l'ex-président du Conseil européen (2010-2014) Herman Van Rompuy, et auteur de plusieurs ouvrages sur l'Europe. Sous leur impulsion, l'UE a opéré un véritable changement de ton.» Elle est désormais plus soucieuse de se défendre face aux achats chinois. Mais pas seulement. «Les règles du commerce international sur les subventions ne suffisent plus à assurer une concurrence loyale avec la Chine, ajoute M. Lamy. Dès lors, deux options : revoir ces règles pour remédier à leurs insuffisances, ou bien, comme le fait l'UE depuis quatre ans, mobiliser d'avantage les instruments de défense commerciale.» De fait, celle-ci n'a désormais de cesse

de renforcer ses mesures antidumping et antisubventions. Depuis 2016, elle a instauré des mécanismes de filtrage des investissements étrangers, créé un procureur commercial européen, tente d'imposer une taxe sur les GAFA aux Américains. Surtout : en 2019, la Commission a enfin reconnu à la Chine le statut de «rival stratégique». «Toutes ces mesures traduisent la volonté de mieux protéger les Européens», résume Sylvie Matelly, directrice adjointe de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS).

Il était temps. Car ces dernières années, l'UE était prise dans un étai de plus en plus serré entre Pékin et Washington, les deux empires entrés en guerre commerciale. A cet égard, l'arrivée de Joe Biden à la présidence américaine adoucira sans doute les relations transatlantiques. Mais pas forcément l'orientation protectionniste prise par la Maison Blanche, avant même l'arrivée de Donald Trump. «Si elle veut tenir tête, l'UE doit mieux articuler ses priorités économiques et géopolitiques, comme l'ont toujours fait la Chine et les Etats-Unis, juge Tara Varma, directrice du bureau parisien du Conseil européen pour les relations internationales (ECFR), un think tank européen. Elle doit se penser comme une puissance capable de répliquer fermement face aux éventuelles sanctions : il y a un début de prise de conscience, mais on en est encore loin.» Car forger un consensus fort entre les vingt-sept Etats membres, aux intérêts parfois divergents, n'a rien de simple.

LIMITER LE COÛT SOCIAL

En attendant, ces derniers gagneraient à en faire plus, au niveau national, pour mieux protéger les perdants de la mondialisation et du progrès technologique. En s'inspirant du modèle nordique pour développer la formation des travailleurs, afin de leur permettre de changer de secteur lorsque le leur décline. Ou en veillant à ce qu'aucune région ne soit désertée par les services publics et les dessertes de transport – première étape, bien souvent, du déclin industriel local.

Mais l'échelon européen peut également agir. «Par exemple, en finançant des programmes nationaux : c'est ce qu'il a fait pendant la pandémie avec le fonds Sure, aidant les Etats à payer leur chômage partiel», souligne Jacob Funk Kirkegaard, économiste au German Marshall Fund, une institution qui promeut les relations transatlantiques. Ou en dopant le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation. Créé en 2006, celui-ci aide les Etats à financer la réorientation professionnelle de salariés victimes de fermetures d'usines, mais il reste peu connu.

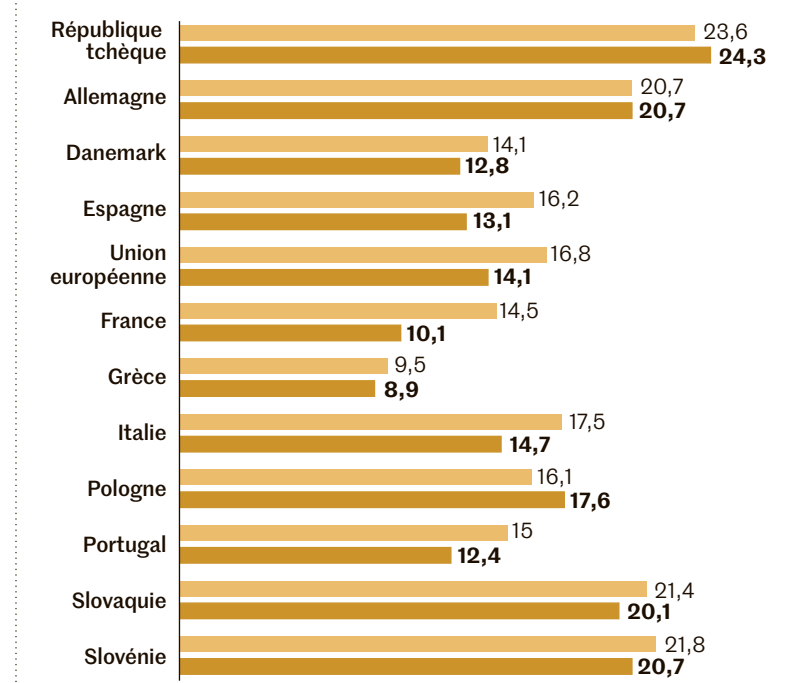
Limiter le coût social des délocalisations, donc. Mais si elle ne veut pas être devancée par ses concurrents, l'Europe devrait aussi mettre plus d'argent dans les industries du futur, estime Jacob Kirkegaard. Elle a commencé, en développant une filière pour construire des batteries électriques dans plusieurs Etats membres. «Pas sûr que cela suffise, néanmoins, face à l'activisme chinois et à ses subventions massives», redoute un eurodéputé, sous le couvert de l'anonymat. Il regrette que le plan de relance européen de 750 milliards d'euros ne finance pas plus largement l'innovation. ■

MARIE CHARREL

FIN

◆ La désindustrialisation est plus forte au sud de l'Europe

Poids de l'industrie dans le PIB, en %, en 2000 et en 2018



Hauts-de-France : de la désindustrialisation à la lente réindustrialisation

En dépit de la mobilisation des pouvoirs publics locaux, la concurrence entre pays européens fait rage pour l'obtention de nouveaux sites

LILLE - correspondance

En ce début décembre, l'angoisse monte à l'est d'Amiens, là où la crise de l'industrie aéronautique commence à affecter le bassin d'emploi. Inquiet, le sénateur (UDI) de la Somme Stéphane Demilly a demandé au chef de l'Etat d'intervenir pour aider son territoire qu'il juge «en danger de mort». L'unité industrielle Stelia Aerospace, située à Albert (Somme), génère en effet près de 3 000 emplois dans ce coin de la Somme. Frappée, comme tous les acteurs de l'aéronautique, par la crise sanitaire, l'entreprise spécialiste de la production de pointes avant d'avions accuse «une perte de chiffre d'affaires de 1 milliard d'euros en 2020», qui pourrait se poursuivre en 2021, estime Stéphane Demilly. Sa crainte : la suppression d'un millier d'emplois, au sein du donneur d'ordre, mais aussi dans les entreprises locales. Inimaginable que l'industrie de la région encaisse à nouveau un tel choc.

Les Hauts-de-France digèrent à peine le coup de massue vécu par les 863 salariés de Bridgestone : en septembre, ils ont appris la fermeture de leur usine de Béthune, dans le Pas-de-Calais. Le fabricant japonais de pneus a refusé la main tendue de l'Etat et des collectivités publiques pour maintenir une partie des emplois sur le site. Le géant du pneu ferme sa seule usine française, «pour sauvegarder la compétitivité des opérations de Bridgestone en Europe». Triste nouvel épisode de la désindustrialisation, ou comment sacrifier la France au profit du reste de l'Europe.

«Région sinistrée»

Avec l'aide de l'Union européenne (UE), Bridgestone a en effet investi 140 millions d'euros en Pologne en 2013, et, pour cela, le groupe a bénéficié de subventions à hauteur de 24 millions d'euros. «Ça fait des années que nous alertons en disant que l'aide de l'UE ne doit pas servir à financer une concurrence déloyale au sein de l'UE entre salariés ou ouvriers polonais, hongrois ou français», déplore Fabien Roussel, le secrétaire national du Parti communiste français. Le député du Nord pointe ces pratiques qui ont permis à «Bridgestone d'investir 140 millions en Pologne et 190 millions en Hongrie, et de fermer Béthune».

En janvier, ce sont les ouvriers de Nestlé, dans l'Aisne, qui ont été victimes de cette concurrence interne au

SELON L'INSEE, L'INDUSTRIE A PERDU PLUS D'UN QUART DE SES EFFECTIFS EN DIX ANS DANS LA RÉGION

Vieux Continent. Le 31 décembre, 176 salariés se retrouveront sur le carreau. «Nestlé France a annoncé la fermeture de son usine de produits culinaires (Maggi, Chef, Kub Or...) à Itancourt, alors même que l'activité est largement bénéficiaire et que Nestlé est leader sur ce marché, a dénoncé l'intersyndicale. Nestlé aggrave la désindustrialisation d'une région sinistrée au profit de pays low cost, puisque ce projet prévoit le transfert des productions d'Itancourt notamment en Pologne, en Slovaquie, en Egypte ou encore aux Emirats arabes unis.»

Ici, on croyait pourtant terminée cette phase de désindustrialisation entamée dans les années 1980. Selon l'Insee, l'industrie a perdu plus d'un quart de ses effectifs en dix ans et emploie dans la région 245 000 personnes, soit près de 12 % des actifs occupés. Les données de la chambre de commerce et d'industrie des Hauts-de-France indiquent que l'industrie a perdu 44 000 emplois entre 2009 et 2019 et 1 000 établissements sur la même période. Entre 2010 et 2020, Arc International est passé de 8 000 à 4 500 emplois, la Française de mécanique, à Douvrin, de 4 000 à 1 800, Renault Douai, de 5 400 à 3 000, ArcelorMittal, de 4 400 à 3 200...

Au conseil régional, on assure que, mis à part cette année 2020 triste-ment exceptionnelle, on ne parle plus de désindustrialisation depuis quelques années, mais bien de créations industrielles. «Les pertes ne sont pas encore compensées par les créations, mais la région fait tout pour attirer les industriels et développer l'emploi», explique-t-on au sein du cabinet de Xavier Bertrand, président de région. L'un des exemples les plus emblématiques est l'industrie de la batterie, qui promet, à terme, l'éclosion de sites dans la région, à l'image de cette future «gigafactory» annoncée par PSA, à Douvrin. En collaboration avec Saft, filiale de Total, ce projet d'«Airbus de la batterie» de-

vrait voir la création de 2 500 emplois dans le Nord en 2023. Autre bonne nouvelle, cette fois-ci pour l'industrie ferroviaire, le conseil régional vient de voter la commande de 33 rames TER à l'usine Bombardier de Crespin (Nord), pour un montant de 565,5 millions d'euros. Quelques jours avant, la direction de Bombardier avait annoncé l'embauche de 400 salariés en CDI d'ici un an.

«On se bat pour chaque projet, assure-t-on à la région. Le problème, c'est que les pays de l'Europe de l'Est sont plus favorisés que nous.» La Pologne a ainsi remporté une usine de production de batteries lithium-ion car le montant des aides autorisées était plus élevé qu'en France. «Ils gagnent toujours sur le coût de la main-d'œuvre et la fiscalité, les deux leviers pour lesquels on ne peut pas faire grand-chose», regrette l'équipe de Xavier Bertrand.

Grandes ambitions

Président de la mission Rev3, acronyme générique de la «troisième révolution industrielle», axée sur la transition écologique, dans la région, Philippe Vasseur demande que «les règles soient appliquées partout en Europe de la même façon». L'ancien ministre, profondément européen, cite en exemple ArcelorMittal, à Dunkerque, engagé dans la décarbonation de son industrie. «On veut produire de l'acier propre, mais cela a un coût. Et si, à côté de ça, on continue aux frontières de l'Europe de faire entrer des produits sous prétexte qu'ils sont moins chers, on se tire une balle dans le pied.»

Pour préserver l'industrie tout en développant plus d'un millier de projets dans la région, la mission Rev3 a positionné sa région comme région-test, en Europe, de cette économie de crise relancée par le développement industriel durable et connecté. Philippe Vasseur a de grandes ambitions sur l'hydrogène dans l'industrie, la méthanisation, le stockage du carbone, les métaux stratégiques, les énergies renouvelables, les bâtiments intelligents, la gestion des sédiments (un immense chantier de recyclage va concerner le canal Seine-Nord), etc. «On est au-delà de l'expérimentation, on a des cas concrets pour être la région pionnière du Green Deal, insiste Philippe Vasseur. Malheureusement, il semble qu'en ce moment, avec le Covid et le Brexit, la Commission européenne ait d'autres chats à fouetter.» ■

LAURIE MONIEZ

En bas : Janja Marusic (28 ans), candidate aux élections municipales de Mostar pour le parti nationaliste bosno-croate : « Je veux prendre la suite de mon père au conseil municipal. Grâce à nous [les Croates], Mostar deviendra une ville européenne moderne. » Son lieu emblématique : le bâtiment du conseil municipal (ci-contre, vu de la « sniper tower »), situé au croisement des anciennes lignes de front.

PHOTOS : DAMIR SAGOLJ
POUR « LE MONDE »



La génération née autour de 1995 reste clivée selon des lignes communautaires consacrées par l'accord de Dayton, sous l'impulsion de la Serbie et de la Croatie. En dépit de foyers antinationalistes, tels qu'à Sarajevo, leurs visions du pays s'affrontent, incompatibles

Bosnie La « génération perdue » de l'après-Dayton

SARAJEVO - envoyé spécial

Il y a eu la « génération de la guerre », assassinée, meurtrie, sacrifiée sur l'autel du retour des nationalismes. Vingt-cinq ans plus tard, il y a la « génération perdue », celle d'un après-guerre absurde dans un pays fracturé et exsangue, où les lueurs d'espoir sont tellement rares...

La Bosnie-Herzégovine ne célébrera pas le 25^e anniversaire de l'accord de paix de Dayton, négocié par la diplomatie américaine et signé à l'Élysée le 14 décembre 1995. Seules quelques conférences seront organisées par des ambassades étrangères à Sarajevo ou aux États-Unis, sans que presque personne dans le pays y prête attention. En soi, cette absence de commémoration du jour de la paix est révélatrice de ce qu'il signifie véritablement en

Bosnie : un utile cessez-le-feu après quatre années de guerre (1992-1995), mais un accord qui ne satisfaisait personne à l'époque, et ne convainc pas davantage aujourd'hui.

L'accord de Dayton a consacré la division territoriale, politique et communautaire souhaitée par les deux puissants voisins de la Bosnie-Herzégovine, la Serbie et la Croatie, et par les forces nationalistes bosno-serbes et bosno-croates. Le camp gouvernemental bosnien est lui-même tiraillé entre une force nationaliste bosniaque musulmane dominante et un mouvement multiethnique qui a clairement perdu la guerre, en dépit de foyers de résistance tels qu'à Sarajevo, la capitale assiégée durant près de quatre ans par l'armée serbe.

À Dayton, les trois partis nationalistes arrivés au pouvoir cinq ans plus tôt, au moment de l'effondrement de la Yougoslavie, furent ainsi les vainqueurs, et ceux qui défendaient

**AU MOINS,
LES NATIONALISTES
D'AVANT LA GUERRE
CONNAISSAIENT
LES AUTRES
COMMUNAUTÉS.
AVEC DAYTON,
LE MOUVEMENT DE
DIVISION ETHNIQUE
S'EST PROLONGÉ,
VOIRE AMPLIFIÉ**

l'idée que les Bosniens puissent vivre ensemble furent les perdants. Aucun représentant antinationaliste ne fut d'ailleurs convié à la table des négociations, puisque ne contrôlant aucun territoire. Dayton fut l'outil idéal pour prolonger dans la paix les objectifs de guerre.

Le résultat est une division du pays, depuis vingt-cinq ans, en officiellement deux « entités » – la Fédération croato-bosniaque et la République serbe –, et en réalité en trois territoires séparés, les régions bosno-croates ayant de facto conservé autant d'autonomie que les régions bosno-serbes vis-à-vis d'un pouvoir central inopérant. Le pays est ainsi dirigé par trois forces nationalistes contrôlant chacune leurs institutions, leur économie, leurs systèmes judiciaire et éducatif. Trois « vérités » sur la guerre s'y affrontent, irréconciliables. Les écoles enseignent trois histoires, trois visions du monde incompatibles. La corruption et le

népotisme règnent. Les instituts de recherche estiment, en l'absence de statistiques vérifiables, qu'après la saignée de la guerre, la moitié de la population de 1995 a continué à quitter le pays durant la paix.

Un univers exclusivement serbe
Drasko Stanivukovic reçoit dans le salon de réception de sa villa de Banja Luka, siège de la République serbe, où les statues du jardin et les dorures des intérieurs donnent une idée de la puissance financière du jeune homme. Héritier d'une des principales fortunes de la ville, M. Stanivukovic (Parti du progrès démocratique, PDP) s'est lancé en politique il y a quatre ans et vient d'être élu aux municipales du 15 novembre, à 27 ans, maire de Banja Luka. C'est la première fois que Milorad Dodik, qui domine la vie politique bosno-serbe depuis une quinzaine



Drasko Stanivukovic (27 ans), nationaliste non violent, maire de Banja Luka, siège de la République serbe : « Je ne suis pas conflictuel, je veux lutter pour mon peuple. » A droite, son lieu emblématique : la place où a été érigée la statue de Petar Kocic (1877-1916), écrivain serbe renommé, natif de la ville.



Branko Cesljic (26 ans), élu sur la liste d'un parti antinationaliste à Kakanj, photographié dans la ville médiévale de Bobovac : « C'est ici qu'est née notre chère et sauvage Bosnie. La montagne et le silence m'aident à clarifier mon esprit. » A gauche, son lieu emblématique : la chapelle royale de Bobovac, où des monarques bosniens furent enterrés. Au XIV^e siècle, avant la conquête ottomane, la cité abritait la résidence des rois de Bosnie.

d'années – successivement premier ministre puis président de la République serbe, et actuellement membre serbe de la présidence tripartite bosnienne –, voit un opposant ravir ainsi à son parti la mairie de Banja Luka. La joie des électeurs hostiles au système Dodik, qui espèrent la fin prochaine de la mise en coupe réglée autoritaire et mafieuse de la République serbe, ne signifie toutefois pas qu'elle soit partagée ailleurs dans le pays. Drasko Stanivukovic est en effet lui-même, bien qu'il affiche un pragmatisme et un pacifisme de bon aloi, un nationaliste acharné.

« Je ne suis pas conflictuel, je ne suis pas un nationaliste au sens négatif du terme. Je suis serbe et veux lutter pour mon peuple », se défend M. Stanivukovic. La liste de ses interventions publiques hostiles à l'égard de ceux qui ne partagent pas sa vision du monde est pourtant longue, et rien chez lui ne diffère véritablement, au-delà du fait qu'il n'a jamais eu l'occasion de détourner de l'argent public, d'un Radovan Karadzic, le président bosno-serbe des années de guerre, ou d'un Milorad Dodik. Il conteste notamment le travail de la justice internationale et l'existence de ce que les juges ont qualifié de « génocide » à Srebrenica.

La différence entre un jeune Stanivukovic et ses aînés réside surtout dans le fait qu'il est de la « génération Dayton », et peut-être intrinsèquement encore plus nationaliste qu'eux. Au moins, les nationalistes d'avant connaissaient les autres communautés, dont ils ont fait des ennemis à combattre ou avec lesquels négocier. Le pacifisme revendiqué du nouveau maire de Banja Luka vaut mieux que les horreurs de la guerre, mais lui a grandi dans un univers exclusivement serbe.

Les autres n'existent pas. Sa vision du monde est totalement communautaire, enclavée. C'est en cela que Dayton a prolongé, voire amplifié, le mouvement de division ethnique démarré avec la guerre.

« J'aime la République serbe et la Serbie. Ensuite, je veux que Banja Luka coopère avec les autres capitales régionales », poursuit M. Stanivukovic, qui cite « Belgrade, Zagreb, Ljubljana... », avant d'ajouter, comme à contrecoeur, « Sarajevo », pourtant la capitale officielle du pays. A aucun moment de l'entretien le jeune élu n'évoque l'espace ex-yougoslave ou la Bosnie-Herzégovine, sauf pour dire qu'il respecte le cadre constitutionnel daytonien. Son monde est serbe, uniquement serbe.

Quand on lui demande s'il compte coopérer avec les maires d'autres villes du pays comme Sarajevo ou Mostar, il ne comprend pas la question, ou ne voit pas l'intérêt d'y répondre. « Nous sommes séparés, murmure-t-il simplement. Je ne me mêle pas de ce qu'il se passe à Sarajevo. Qu'ils ne se mêlent pas de ce que nous faisons en République serbe ! », ajoute-t-il. Mis à part le fait que la République serbe appartient, au regard du droit international, à un Etat appelé Bosnie-Herzégovine, le statu quo post-Dayton et la consécration de la division ethnique lui conviennent très bien. « Une Bosnie sans entités séparées n'existera jamais ! », affirme Drasko Stanivukovic.

Au nom du père et des Croates

Le moins que l'on puisse dire est que Janja Marusic ne vient pas de vivre une année facile. La jeune juriste a découvert au printemps qu'elle était atteinte d'une sclérose en plaques. Après un été passé dans un hôpital de Croatie, elle est revenue à Mostar, en

« DAYTON EST UN CANCER QUI EMPÊCHE LA BOSNIE D'ÊTRE UNE RÉPUBLIQUE UNIE, QUI FAIT D'ELLE UNE COLONIE POUR DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES ET POUR NOS CRIMINELS »

BRANKO CESLJIC
membre de Notre parti (antinationaliste)

Herzégovine, et recommence à peine à marcher, d'un pas hésitant. Puis elle vient de vivre le décès soudain de son père, mort du Covid-19. Ces deux épreuves n'ont pourtant pas découragé la jeune activiste de se lancer dans l'aventure politique : à 28 ans, elle est candidate aux municipales à Mostar – où le scrutin n'aura lieu que le 20 décembre, un mois après les autres villes du pays – sur la liste de l'Union démocratique croate (HDZ), le parti nationaliste bosno-croate.

Idéologiquement, il n'existe presque aucune différence entre un Drasko Stanivukovic et elle. Janja Marusic croit en une terre croate comme lui en une terre serbe, et pas davantage que lui en l'Etat de Bosnie-Herzégovine. La seule différence est que lui vit à Banja Luka, une ville au cœur de la République serbe où il n'existe aucune interaction avec d'autres communautés, tandis qu'elle vit à Mostar, géographiquement divisée en deux depuis la guerre par la rivière Neretva. Même si la séparation ethnique reste la politique des partis communautaires, l'ouverture des routes depuis vingt-cinq ans amène tout de même certains habitants à traverser les ponts pour étudier ou travailler.

« Cela me gêne que Mostar soit devenue un symbole de division dans le monde entier. Ce sont les partis bosniaques [musulmans] qui présentent la ville comme ça », accuse Janja Marusic, bien que ce fût, à l'époque de la guerre, la politique officielle et assumée des forces bosno-croates. « Je veux qu'on arrête de présenter les Croates comme ceux qui ont divisé et détruit cette ville. Pour moi, c'est au contraire grâce à nous que Mostar deviendra une ville européenne moderne. » Depuis que la Croatie, pays parrain de la région bosno-croate, a intégré l'Union européenne, en 2013,

le sentiment de supériorité que les Croates d'Herzégovine peuvent avoir sur les autres Bosniens s'est encore renforcé. « Les Croates sont les mieux placés pour guider la Bosnie vers l'Europe », estime Janja Marusic.

« Patriote bosnien »

Ce genre de discours provoque le désespoir de Branko Cesljic, 26 ans, lui aussi de la communauté croate, mais avant tout « patriote bosnien », élu à Kakanj, en Bosnie centrale, sur la liste d'opposition de Notre parti, le mouvement politique le plus radicalement antinationaliste du pays, créé en 2008 par des artistes sarajéviens. Le jeune homme sort de sa maison, dans le village d'Haljinici, et décide de poursuivre la conversation à Bobovac, dans les montagnes, une cité médiévale qui fut la résidence des rois de Bosnie aux XIV^e et XV^e siècles, avant la conquête ottomane.

« Pour moi qui considère la Bosnie comme une mère patrie, Bobovac est un endroit très spécial. C'est ici qu'est née notre chère et sauvage Bosnie », explique M. Cesljic, qui voue, lui aussi, un culte à sa terre natale, mais sans connotation communautaire, contrairement au sentiment dominant. « Mes ancêtres sont d'ici, depuis des siècles, et il est très important pour moi de rester vivre dans mon village. »

Le jeune élu affirme ne comprendre ni l'appel de la ville ni celui de l'exil, qui frappent sa génération. « A la campagne, nous défendons des valeurs simples. La vie est dure, mais nous aimons ça. Je pourrais peut-être aller en Allemagne et y devenir riche, mais je préfère suivre les traces de mon père, de mon grand-père.

.....

LIRE LA SUITE PAGE 22



Abdulah Iljazovic (25 ans), ex-dealer, devenu politicien, à Brcko. A droite, son lieu emblématique dans la cité : « Ce pont devrait unir les gens, or ils vivent divisés de chaque côté de la rivière. Brcko est une ville où l'on essaie de vivre ensemble, mais cela ne fonctionne pas. » PHOTOS : DAMIR SAGOLJ POUR « LE MONDE »



Hana Sokolovic (25 ans), journaliste et militante, dans un café de Sarajevo. Indiquant un carrefour sur l'avenue Zmaja od Bosne (à gauche), elle dit : « Lorsque deux étudiantes ont été tuées à cet endroit par un chauffard qui s'est enfui en Serbie, j'ai participé aux manifestations. J'avais 21 ans et j'ai décidé de devenir une militante, de m'engager politiquement. »

SUITE DE LA PAGE 21

Je cultive mon jardin pour nous nourrir cet hiver. La montagne et le silence m'aident à clarifier mon esprit. Dans mon village, je suis libre, en accord avec mon âme et mon sens de l'honneur. Car après tout, c'est ce qu'il y a de plus important dans la vie, le sens de l'honneur... »

Branko Cesljic, qui n'a pour le moment aucune chance de devenir maire dans une région encore dominée par les partis nationalistes, fut l'une des révélations de la campagne électorale. En deux ou trois entretiens télévisés, avec son look mi-médiéval, mi-hipster, ses phrases iconoclastes et sages, il a intéressé les dirigeants politiques et aussi, à vrai dire, conquis le cœur des jeunes filles. « Dans mon village, on déteste les politiciens et tous ces criminels de guerre, mais, pour moi, l'engagement politique est un devoir patriotique. Maintenant que nous avons la démocratie, il serait honteux de rester silencieux. »

Son avis sur l'accord de Dayton n'est évidemment pas tendre. « Dayton est un cancer, qui empêche la Bosnie d'être une république unie, qui fait d'elle une colonie pour des puissances étrangères et pour nos criminels, pense Branko Cesljic. Le résultat de Dayton est une honte pour nous, les vrais Bosniais, les gens ordinaires. »

« Le seul dealer honnête »

Lui aussi élu d'opposition, à Brcko, dans le nord du pays, Abdulah Iljazovic fut une autre jeune révélation de la campagne pour les municipales. Il faut dire qu'à 25 ans, il a déjà été condamné à quatre mois de prison avec sursis et à une amende de 6 000 euros pour vente de cannabis. Même s'il est le fils d'un entrepreneur en vue de la ville, nul ne l'attendait donc en politique.

Outre qu'il dit avoir commis « une erreur passagère » qui n'a, selon lui, duré « que deux mois et demi », il a, alors qu'il était interrogé à la télévision sur son passé, habilement retourné la situation à son avantage. « Avec moi, un gramme, c'est un gramme ! J'étais le seul dealer honnête de Brcko. Avec moi, l'honnêteté avant tout ! » Son intervention a fait un carton sur les réseaux sociaux, dans un pays où criminels de guerre et politiciens mafieux n'admettent jamais leurs crimes.

Abdulah Iljazovic a surtout frappé fort en piégeant un voyou de sa ville qui voulait lui vendre des votes : « Il m'a proposé 25 euros par vote sur mon nom. J'ai prévenu un ami policier et un journaliste, et on l'a secrètement filmé. » Il se sait désormais en danger, mais il ne lâchera rien. L'ex-dealer est devenu un symbole de probité. Interrogé sur les solutions qu'il envisagerait pour le pays s'il poursuivait son parcours politique, il rétorque, lapidaire : « Aucune, car nous n'avons pas de prison assez grande ! » Il est intarissable sur « la génération qui a détruit ce pays, celle de [ses] parents », et sur « les jeunes qui continuent à fuir la Bosnie ».

Antinationalisme à Sarajevo

Au-delà de sympathiques révélations locales comme Branko Cesljic ou Abdulah Iljazovic, les municipales ont apporté une lueur d'espoir. A Sarajevo, une coalition antinationaliste (composée des mouvements Peuple et justice, Notre parti, du Parti social-démocrate et d'indépendants) vient de remporter les élections. Non seulement Notre parti a fait élire un Serbe vétéran de l'armée bosnienne, Srdan Mandic, à la tête de l'arrondissement du centre-ville, mais c'est un social-démocrate serbe qui va devenir, en janvier, le maire de Sarajevo. La nomination de Bogic Bogicevic est tout un symbole : il fut le seul

Serbe à s'opposer au maître de Belgrade, Slobodan Milosevic, en 1991, au sein de la présidence collégiale yougoslave où il siégeait en tant que représentant de la Bosnie-Herzégovine, avant de revenir vivre dans la ville assiégée, où il demeure une figure extrêmement populaire.

La présence de deux Serbes antinationalistes à la tête de Sarajevo envoie un double message. D'un côté, les Sarajéviens espèrent en finir avec le règne du nationaliste bosniaque Bakir Izetbegovic, fils du président des années de guerre Alija Izetbegovic et réputé aussi corrompu que Milorad Dodik à Banja Luka. De l'autre, les habitants disent clairement aux trois forces nationalistes qu'en dépit d'une population à majorité bosniaque musulmane, ils n'ont pas enterré leur rêve d'une ville multiethnique.

« Amour irrationnel »

Le jeune journaliste Sladjan Tomic, 24 ans, est l'illustration de ce que Sarajevo représente encore pour ceux qui souhaitent vivre ensemble sans se préoccuper des appartenances communautaires. Et il a dû faire un effort particulier. Car, contrairement aux élus Mandic ou Bogicevic qui ont défendu « l'esprit de Sarajevo » durant le siège, lui n'était pas né, puis il a ensuite grandi à Pale, le village de montagne qui fut le quartier général des séparatistes serbes pendant la guerre.

A son arrivée à Sarajevo, il y a cinq ans, il a vécu un choc culturel. « Venant de République serbe, j'avais un préjugé vis-à-vis de Sarajevo. Puis j'ai découvert, lors de la messe de Noël à la cathédrale, qu'il y avait autant de musulmans et d'orthodoxes que de catholiques, que les Sarajéviens vivaient ensemble. Je suis tombé amoureux de Sarajevo, raconte-t-il. Aujourd'hui, les gens de Pale disent que je suis un "mauvais Serbe", un "traître". Mon

propre père ne comprend pas mon choix de vivre à Sarajevo, et il a des problèmes avec ses copains de café à cause de moi. »

Hana Sokolovic, journaliste et activiste, professe, elle aussi, à 25 ans, « un amour irrationnel » pour Sarajevo. Pour elle, le statu quo issu de l'accord de Dayton n'est plus tolérable : « J'ai cru que nos problèmes politiques et historiques disparaîtraient si nous n'en parlions pas, si nous nous concentrons sur l'économie. Puis j'ai compris que j'étais naïve, que c'était faux. J'ai compris que les gens de ma génération sont encore plus nationalistes que nos aînés, comme ce Drasko Stanivukovic à Banja Luka. Alors il faut au contraire parler, lutter... »

Les deux rappeurs de 25 ans Kenan Cikotic, dit « Black Beriz » (« Baies noires »), et Kerim Panjeta, dit « Stoposto » (« Cent pour cent »), sont d'accord pour applaudir le changement politique qui vient d'intervenir à Sarajevo contre le parti nationaliste bosniaque. « C'est une bonne dynamique, pense Black Beriz. Ces gens sont au pouvoir depuis vingt-cinq, trente ans. Enfin une opposition s'organise. »

Les deux artistes sont toutefois aussi les dignes représentants d'une « génération Dayton » fatiguée de la politique. « Je respecte énormément les jeunes qui s'engagent, mais moi, j'écris sur l'amour, sur la rue, sur mon quartier de Dolac Malta, raconte Stoposto. Et je crois que je deviens de plus en plus apolitique. Je n'écoute plus les actualités, et je me concentre sur ma musique. »

Ainsi vogue la Bosnie, entre jeunes qui partent et jeunes qui restent, entre ceux qui fuient la politique et ceux qui s'engagent. Comme partout, peut-être. Sauf qu'eux vivent dans un pays fragmenté, qui n'existe pas vraiment. Et qu'ils vivent une paix qui, en dépit du silence des canons, porte en elle les germes d'une prochaine guerre. ■

RÉMY OURDAN

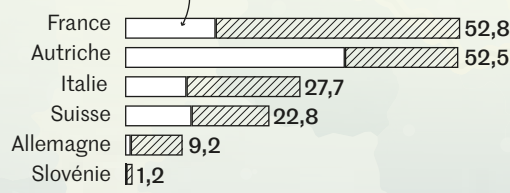
Damir Sagolj

Ce photographe est né en 1971, à Sarajevo. Après avoir suivi des études en génie énergétique à Moscou, il rentre à Sarajevo en 1992, juste avant que la guerre n'éclate. Il sert dans l'armée bosnienne durant le siège de la ville. Après la guerre, en 1996, il devient photojournaliste. Pour l'agence Reuters, il couvre les conflits à travers le monde, principalement dans les Balkans (Kosovo) et au Moyen-Orient (Irak, Afghanistan, Liban, Israël, Palestine), ainsi qu'en Iran. De 2009 à 2018, il vit en Asie, à Bangkok, puis à Pékin, et documente la guerre civile en Thaïlande, le tsunami au Japon, la famine en Corée du Nord, les rébellions et la tragédie des Rohingyas en Birmanie, la guerre contre la drogue aux Philippines. En 2018, il revient à Sarajevo, où il enseigne la photographie à l'Académie des arts scéniques, tout en poursuivant ses travaux de photographe et de documentariste. Récompensé à de nombreuses reprises, Damir Sagolj a été deux fois lauréat du prix Pulitzer de la photo, en 2004 puis en 2018.

1. L'arc alpin, première destination mondiale pour le ski...

- Domaine skiable
Plus de 100 km de pistes
De 20 à 100 km de pistes
20 premières stations européennes, en nombre de visiteurs

Fréquentation des skieurs, en millions de visites et part de skieurs étrangers, en 2018-2019



2. Face à l'enjeu économique et en l'absence d'un accord commun, les Etats jouent leur propre carte

Une absence d'accord régional
Pays membre de l'UE

- Ayant demandé un accord européen et la fermeture des stations de ski
- Ayant annoncé se plier aux décisions européennes qui pourraient être prises
- Etant opposé à la fermeture

Pays non membre de l'UE
Etant opposé à la fermeture

Des décisions nationales non harmonisées

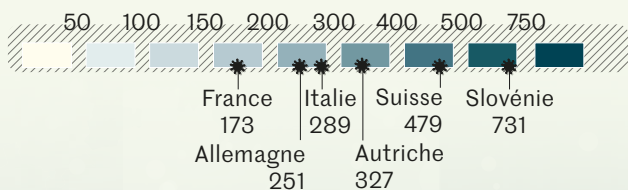
- Stations de ski alpin fermées (remontées mécaniques) mais ski de fond autorisé
- Stations de ski alpin ouvertes mais fermeture des hôtels
- Stations ouvertes avec un protocole sanitaire renforcé
- Décision en attente
- Stations de ski transfrontalières, casse-tête logistique en cas de positions nationales divergentes

Des décisions nationales non harmonisées

- Pays avec des restrictions d'entrée pour les voyageurs provenant de l'espace Schengen en raison du Covid-19
- Pays ayant décidé d'appliquer des restrictions et des contrôles pendant la période des fêtes de fin d'année
- Arrêt des liaisons ferroviaires suisse-italiennes en raison du protocole sanitaire italien

... enregistre les plus forts taux européens d'incidence du Covid-19

Covid-19 : taux d'incidence à sept jours
Nombre de cas pour 100 000 habitants (du 3 au 10 décembre) et taux d'incidence national



Principaux clusters identifiés lors de la première vague

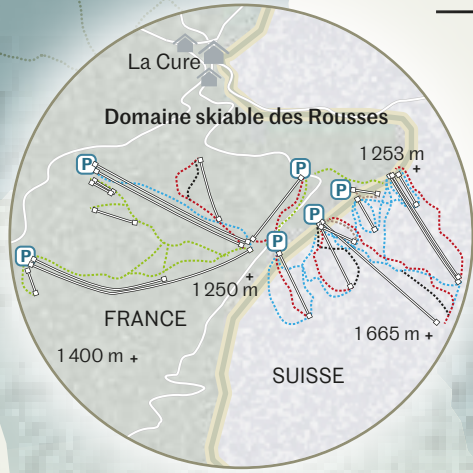
Principaux aéroports et gares desservant les stations de ski

Principales lignes de chemin de fer

Ischgl, cluster européen de la première vague
Considérée comme la « Ibiza des Alpes », cette station du Tyrol autrichien accueille jusqu'à 10 000 touristes par semaine en haute saison. Au cours de la première vague, elle a joué un rôle de superdiffuseur du Covid-19 lorsque les touristes sont retournés chez eux, notamment dans les pays d'Europe du Nord.

Les Rousses, le dilemme des stations transfrontalières
L'accès à cette station transfrontalière et le parking se font par la France alors que la majorité du domaine skiable se trouve côté suisse.

- Parkings, restaurants, transports (bus)
- Remontées mécaniques
- Pistes de ski



Sources : Commission européenne ; Laurent Vanat, 2020, chiffres saison 2018-2019 ; OMS ; Santé publique France (Géodes) ; université Johns-Hopkins ; Skiresort ; Le Monde
Infographie : Mathilde Costil, Francesca Fattori, Sylvie Gittus-Pourrias

Covid-19 : le ski perturbe des frontières en Europe
Touchées par le virus, les stations touristiques ont fait l'objet d'un âpre débat entre les Etats de l'arc alpin

Une brusque montée des tensions, suivie d'une descente en pente douce. Ainsi peut-on résumer le feuilleton concernant l'ouverture des stations de ski en pleine deuxième vague de Covid-19, qui a secoué les Alpes début décembre, avant de, finalement, s'essouffler. Après un long débat entre pays européens, aucune station de ski n'ouvrira pour les fêtes de fin d'année en Italie, en France et en Allemagne. Dans ces pays, les remontées mécaniques ne démarreront, au mieux, que le 7 janvier. L'Autriche ouvrira ses stations, mais en maintenant les hôtels fermés, ce qui devrait décourager les skieurs venant de l'étranger. Seule la Suisse, où

chaque canton fait cavalier seul, argue de sa non-appartenance à l'Union européenne (UE) pour s'extraire de toute consigne collective. Quarantaine imposée Après quelques passes d'armes, les inquiétudes des uns et des autres de voir leurs skieurs partir chez le voisin se sont apaisées. La France, qui avait émis l'idée de « quarantaine obligatoire » et de « contrôles aléatoires » pour les voyageurs revenant de Suisse, d'Autriche ou d'Espagne, n'évoque plus le sujet. Depuis le début de la pandémie, Emmanuel Macron s'est fait fort de ne jamais fermer les frontières, à la différence de nombreux pays européens. L'Allemagne a compliqué tout déplacement hors du pays pendant la période des fêtes, en

imposant une quarantaine d'au moins cinq jours à tous les voyageurs. La même mesure est prévue en Autriche, où le premier ministre conservateur, Sebastian Kurz, a accusé les immigrants d'avoir « réintroduit le virus » sur le territoire autrichien, après leurs vacances d'été passées dans leur pays d'origine, dans les Balkans ou en Turquie. Conjugée avec la fermeture des hôtels, cette quarantaine décourage de facto la venue d'éventuels touristes étrangers. En Italie, les visiteurs en provenance de l'extérieur devront se soumettre à une quarantaine obligatoire. Ce n'est pas un hasard si ce débat sur la fermeture des frontières aux touristes est parti de la question des sports d'hiver. Au début de l'année, plusieurs clusters dans des

stations de ski, et leurs bars de nuit en particulier, ont été responsables de la propagation du virus en Europe, notamment à Ischgl, dans le Tyrol autrichien. Entre le climat froid et le mélange de population venant du monde entier, les stations de ski alpines sont des lieux particulièrement appréciés par le coronavirus. Les vallées alpines affichent aussi actuellement des taux de contamination supérieurs aux moyennes nationales, probablement pour des raisons climatiques. Il paraît pour autant impossible de renoncer aux revenus considérables que génère l'or blanc dans les Alpes, évalués à 28 milliards d'euros par an. Tous les pays de la région devront sortir leur portefeuille pour indemniser le secteur. JEAN-BAPTISTE CHASTAND

Baco & Urban Plant
Rocking My Roots

MUSIQUES DU MONDE

Après Kinky Station, sa dernière parution (2010), le chanteur, guitariste et auteur-compositeur mahorais Baco ose, en ces temps d'incertitude, un triple album : deux enregistrés en studio, le troisième lors d'un concert sur son île natale. Accompagné par le groupe Urban Plant, il y déploie son idée d'une fusion musicale (chantée en mahorais, français et anglais) qu'il nomme « R'n'G » : « R » pour « rock, rap, reggae », « l'héritage légué par les musiques noires », et « G » pour « n'goma », le « tambour » en langue bantoue, explique le chanteur. Avec un livret grand format illustré et une bande dessinée. ■ **PATRICK LABESSE**
3 vinyles MIOI Productions/Baco Distribution (commande sur mioiasso19@gmail.com). 49 €.

Pierre Cochereau
Raretés et inédits

ORGUE

Le drame survenu le 15 avril 2019 à Notre-Dame de Paris nous rend plus précieux que jamais le Cavallé-Coll historique joué par Pierre Cochereau (1924-1984), nommé titulaire des grandes orgues dès l'âge de 30 ans. Depuis ses tout premiers enregistrements de 1954 à l'orgue de Saint-Roch, à Paris, qui fut sa première tribune, jusqu'aux dernières improvisations à Notre-Dame, la veille de sa mort, en 1984, il aura enregistré en exclusivité pour le label Solstice. C'est une complète réévaluation du legs phonographique du concertiste et improvisateur de génie qui s'opère avec ce coffret comportant quelque trois quarts d'enregistrements inédits, prouvant à quel point le légendaire organiste de Notre-Dame savait transcender les voûtes de la cathédrale. ■ **MARIE-AUDE ROUX**
19 CD et 1 DVD FY/Solstice. 71 €.

Avishai Cohen
The 50 Gold Selection

JAZZ

Remarqué pour sa participation aux groupes du pianiste Chick Corea avant d'enregistrer son premier album, *Adama*, en 1998, le contrebassiste israélien Avishai Cohen a confié à ses fans le soin de choisir leurs compositions préférées dans sa discographie d'une vingtaine d'albums. Ce qui a abouti à cinquante titres, rassemblés sur six disques vinyles teints en doré, commentés en quelques phrases par le musicien dans un beau livre de photographies et documents. Ses inspirations, le jazz, le classique, des airs traditionnels de l'Europe du Sud, de son pays natal, du Proche et du Moyen-Orient, le groove du funk ici et là, quand il passe à la



Coffrets

Pour des fêtes en musiques

De Pink Floyd à Kassav' en passant par Nikolaus Harnoncourt, Yma Sumac, Lou Reed ou Charles Mingus... Les chroniqueurs musique du « Monde » proposent leur sélection



basse. Et partout une approche mélodique allant au plus lyrique, à l'émotion. ■ **S. ST.**
6 vinyles Razdaz Recordz-Naïve/Believe. 85 €.

Suzanne Danco
The Decca Recitals

OPÉRA

Suzanne Danco (1911-2000) fut l'inoubliable Mélisande d'Ernest Ansermet – l'héroïne de Debussy reste l'un de ses rôles fétiches –, sa Shéhérazade aussi, sans oublier Concepcion, de *L'Heure espagnole*, et la princesse de *L'Enfant et les Sortilèges* (Ravel). Grande dame du chant, à la voix claire, à la diction impeccable et au style racé, mozartienne s'il en fut, la soprano belge conquiert l'Italie (Gênes, Milan) avant Aix-en-Provence ou le Festival de Glyndebourne. C'est en mélodiste de talent qu'elle gravera pour jamais *Les Nuits d'été*, de Berlioz, ou les *Trois poèmes de Stéphane Mallarmé* (Ravel encore), ainsi que Gounod et Fauré,

mais en *Liedersängerin* qu'elle aborde Schubert, Schumann (*Dichterliebe* op. 42, *Liederkreis* op. 39), Brahms, Wolf ou Strauss. Inépuisable. ■ **M.-A. R.**
8 CD Eloquence/Socadisc. 44 €.

Pierre de Bethmann
Trio

Essais/Volumes 1 à 4

JAZZ

C'est un trio dont la complicité, la complémentarité musicienne remonte à la fin des années 2000. A ses trois albums depuis 2015, tous sous le titre *Essais*, viennent s'ajouter dans ce coffret un volume 4, enregistré en 2019, et un cinquième recueil qui va de 2015 à 2019. Le pianiste Pierre de Bethmann, le contrebassiste Sylvain Romano et le batteur Tony Rabeson y explorent des standards du jazz, de la chanson, de la pop, du classique... choisissant dans le grand livre de la musique autant des évidences que des titres moins connus. Wayne Shorter, Carla Bley, Thelonious Monk sont

particulièrement bien traités dans les nouveaux enregistrements. L'ensemble est un superbe tableau de l'un des trios les plus prenants du jazz aujourd'hui. ■ **S. ST.**
5 CD Aléa/Socadisc. 20 €.

Divers Artistes**Guadeloupe, Martinique - Les Essentiels**

MUSIQUES DU MONDE

Ces deux coffrets copieux (ils rassemblent près de 70 titres chacun) ont valeur de révélateur. Focus sur la créativité musicale de la Caraïbe francophone et sa capacité à assimiler tous les courants (reggae, pop, R'n'B, jazz...), tout en ne cessant de valoriser son patrimoine (chouval bwa, bèlè, gwo ka, bi-guine, mazurka...), ils ont le mérite de souligner une réalité : l'existence, à côté des noms les plus fameux (Malavoi, Mario Canonge, Erick Cosaque, Tanya Saint Val, Admiral T, Zouk Machine, Edith Lefel, Dédé Saint-Prix, Ralph Thamar...), d'une kyrielle de jeunes ta-

lents ou d'artistes fêtés comme des reines et des rois aux Antilles mais ignorés en métropole, en dehors du public martiniquais et guadeloupéen. Les livrets décryptent avec pertinence le génie créatif musical des deux îles. ■ **P. LA.**
2 coffrets de 4 CD Aztek Musique. 20 € chaque.

Nikolaus Harnoncourt
Conducts Sacred

Masterworks

MUSIQUE SACRÉE

La dernière décennie précédant sa mort, en 2016, Nikolaus Harnoncourt a remis sur le métier nombre des chefs-d'œuvre de musique sacrée qu'il avait contribué à faire renaître en tant que pionnier de la musique ancienne. C'est ainsi qu'à la tête de son Concentus Musicus, l'ensemble sur instruments d'époque qu'il avait fondé à Vienne en 1953, l'Autrichien a enregistré en live au Musikverein des pièces majeures de Bach (deux disques de cantates et un autre avec l'*Oratorio de Noël*), *Der Messiah*, de Haendel, *La Création*, de Haydn, *Christus et la Missa solemnis*, de Beethoven. C'est en revanche avec les Wiener Philharmoniker qu'il avait gravé le *Requiem*, de Verdi, ainsi que le *Requiem allemand*, de Brahms, les forces musicales de la Radio bavaroise se déployant pour le *Stabat Mater*, de Dvorak. ■ **M.-A. R.**
16 CD Sony. 32 €.

Elton John
Jewel Box

POP

Une « histoire différente d'Elton John ». C'est ainsi que le chanteur, pianiste et compositeur anglais présente *Jewel Box* dans un superbe livre débordant de reproductions (pochettes, billets de concerts, posters, publicités...). Une histoire qui n'est pas que celle de ses succès (la liste est longue), mais de chansons disséminées sur ses albums auxquelles il est plus particulièrement attaché, et celles en face B de singles publiés entre 1976 et 2005 – dont certaines sont des perles –, toutes présentées par lui. Avec en complément 65 raretés des débuts, entre 1965 et 1971, du futur Sir Elton. Un bel objet pour qui

voudrait se faire une idée de cet autre Elton John autant que pour les fans les plus avertis. ■ **S. ST.**
8 CD Rocket Entertainment-EMI/Universal Music. 99 €.

Kassav'**40^e anniversaire - Le concert**

MUSIQUES DU MONDE

Formé en 1979, le groupe antillais Kassav'a fait tourner sur toute la planète le zouk, cocktail musical dansant chanté en créole qu'il a créé et su faire perdurer envers et contre les modes. Le 11 mai 2019, à Paris La Défense Arena, le groupe fêtait ses quarante ans de carrière devant 34 000 personnes. Le show a duré trois heures, à peine raccourcies sur les deux CD regroupés ici. S'y ajoutent deux DVD : les images de la captation du concert, qui donnent la pleine mesure de la ferveur suscitée par cette joyeuse bande menée par d'insurables sexagénaires, et un documentaire réalisé par Laurent Hasse, au cours de leur tournée dans le Pacifique, quelques mois après l'Arena. ■ **P. LA.**
2 CD et 2 DVD Note a Bene/Wagram. 22 €.

Charles Mingus**Mingus @ Bremen****(1964 & 1975)**

JAZZ

Mingus (1922-1979) au sommet ? Les deux premiers albums de ce coffret inédit, 16 avril 1964, concert à Brême, en Allemagne, la veille de celui, salle Wagram, qui a bouleversé nos vies. Le 17 avril, à Paris, le trompettiste Johnny Coles s'effondre sur scène sans en mourir. La veille, en Allemagne, le sextette est au complet : Eric Dolphy (clarinette basse, alto), Clifford Jordan (ténor), Jaki Byard (piano), Dannie Richmond (batterie). Une énergie de feu, des douceurs de *Sophisticated Lady*, la rage politique, féroce, des *Fables de Faubus*, et un au revoir bouleversant à Eric Dolphy, l'alter ego, le plus entreprenant des compagnons de Mingus. Dolphy (1928-1964) vient de décider qu'il s'installe en Europe. Il meurt le 29 juin, d'un coma diabétique qu'on a pris pour une overdose. *Hope So Eric!* ■ **F. M.**
4 CD Sunnyside Communications. 39 €.



JAZZ – *Passion Flower*, titre de ce deuxième coffret consacré au pianiste Joe Castro (1927-2009), est une composition de Billy Strayhorn (1915-1967). *Lush Life*, du même Strayhorn, avait déjà fourni le titre du premier coffret publié en 2015. Joe Castro, pianiste et leader, fils d'immigré mexicain, a pour compagne, entre 1951 et 1966, Doris Duke, passionnée de jazz. On l'entend à quatre mains avec Joe. Elle offre au

cercle étendu de leurs amis (musiciens de haut vol) des conditions parfaites : jam-sessions ou albums enregistrés dans les studios suréquipés de ses deux résidences – Falcon Lair, à Beverly Hills, et Duke Farms, dans le New Jersey. A en juger par l'amitié, les tempos, ou la délicieuse nonchalance de ces séances nocturnes, personne ne manquait de rien.

Fort de succès de son premier bouquet de six CD, la même équipe revient à la charge. Producteur, François Zalacain (Basque installé à New York pour l'amour du jazz) ; informateur, James Castro (fils de Joe) ; intransigeant autant qu'infatigable artisan de l'aventure, Daniel Richard. Erudit certes, capable d'identifier quiconque au son mat des tampons de sax – mais surtout, vérifiant le moindre détail à la loupe des acharnés.

Après des heures de gloire, Castro végétait dans l'oubli. Il fait l'objet d'une excellente entrée dans le *Dictionnaire du jazz* signée Jean-Paul Ricard (Bouquins, page 229). On ne saurait le réduire à un genre, ni même à une excellence. En témoignent la pré-

sence régulière à Falcon Lair ou à Duke Farms de Red Mitchell (contrebasse) et Paul Bley qu'il produit en solo (piano), ou Paul Motian et Billy Higgins (battereurs) : musiciens que l'on dira *pass-seurs* essentiels...

Les trios de Castro alignent des rythmiques de luxe (Paul Chambers & Philly Joe Jones) ; la présentation de Paul Bley (1956) est aussi rare que celle de George et Flo Handy ; l'album *Groove Funk Soul* pour le label Atlantic (1960), avec Teddy Edwards (ténor sax), Leroy Vinnegar (basse) et Paul Motian annonce la couleur. *Remind Me*, inédit extrait d'un projet pour Clove Records, l'éphémère label créé par Joe & Duke (1965-1966) ? Pure merveille, avec Teddy Kotick & Paul Motian, ou le trompettiste Al Porcino au sein du Bob Cooper Ensemble. Textes et photos impeccables, son de luthier. *Passion Flower*, coffret modèle : patrimonial, sauveur d'oubli... La mémoire n'a rien d'un devoir. C'est un plaisir de luxe. ■

FRANCIS MARMANDE

Passion Flower (for Doris Duke), de Joe Castro, 6 CD Sunnyside. 52 €.

Joni Mitchell
Archives volume 1 - The Early Years (1963-1967)
FOLK

De ses premiers enregistrements, en 1963, à l'âge de 20 ans, dans une station de radio, au Canada, son pays natal, où elle interprète des airs traditionnels, à deux sets au club Canterbury House, à Ann Arbor (Michigan), le 27 octobre 1967, durant lesquels elle présente ses compositions, dont *Urge for Going*, *Night in the City* et *Marcie*, Joni Mitchell nous fait découvrir ses débuts, avant qu'elle ne devienne l'une des personnalités influentes de la musique folk – elle passera ensuite par le jazz, la pop. La voix est déjà affirmée, courbes mélodieuses accompagnées par son jeu de guitare raffiné, sophistiqué. La qualité sonore des documents met en valeur sa limpidité musicienne. ■ **S. ST.**
5 CD JMA-Rhino/Warner Music. 64 €.

Noir Désir
Intégrale
ROCK

Le drame du meurtre de Marie Trintignant, tuée par son compagnon, Bertrand Cantat, en 2003, a sans doute plongé dans l'ombre le répertoire du plus important groupe rock français des années 1990. Cette *Intégrale* passe en revue la carrière des Bordelais, de leur premier mini-album, *Où veux-tu qu'je t'garde* (1987), jusqu'à *Des visages des figures* (2001), complétée par de multiples live, officiels ou inédits, et plusieurs CD de bonus, parmi lesquels on trouvera un duo, *Imbécile*, avec Alain Bashung, ainsi qu'un DVD et un livret de 48 pages. Au croisement d'un lyrisme francophone et d'une puissance électrique baignée de radicalité anglo-saxonne, évoluant parfois aussi vers le jazz et les musiques ethniques, l'incandescence du groupe demeure intacte. ■ **STÉPHANE DAVET**
18 CD et 1 DVD Barclay/Universal Music. 90 €.

Pink Floyd
Delicate Sound of Thunder
ROCK

En septembre 1987, Pink Floyd, que le bassiste Roger Waters a quitté en 1985, présente l'album *A Momentary Lapse of Reason*. David Gilmour (guitare), Richard Wright (claviers) et Nick Mason (batterie) partent ensuite en tournée internationale. L'album *Delicate Sound of Thunder* et un film en seront le témoignage. L'ensemble a été remastérisé et restauré – le film avait été diffusé en cassette vidéo. Sont joués l'essentiel du nouvel album, qui prend du relief en concert, une partie de la suite *Shine on You Crazy Diamond*, le superbe *Wish You Were Here*, des extraits du succès *Dark Side of the Moon*, des versions épiques de *One of These Days* ou *Run Like Hell*. Loin de ses improvisations et recherches, Pink Floyd est ici à son plus accessible. ■ **S. ST.**
2 CD, 1 DVD et 1 Blu-ray Pink Floyd Records/Warner Music. 46 €.

Lou Reed
New York, Limited Deluxe Edition
ROCK

Si, dans la seconde moitié des années 1980, la popularité de son ancien groupe, le Velvet Underground, n'avait jamais été aussi forte, la carrière solo de Lou Reed n'enthousiasmait plus guère. Jusqu'à la sortie, en 1989, de *New York*, quinzième album signant un superbe retour en grâce. Ce coffret, comprenant une version remastérisée de l'album, deux CD de maquettes et d'inédits, et un DVD de l'intégrale live, filmée au Théâtre Saint-Denis, à Montréal, permet de mesurer mieux que jamais la portée de ce come-back. De son inimitable phrasé de natif de Brooklyn, hésitant entre chant et narration, Lou Reed chroniquait le chaos de la société américaine. Peaufinés pendant deux ans, les textes incisifs de ces blues

pète-sec (*Romeo Had Juliette*, *Dirty Blvd*, *Sick of You...*) profitaient du jeu au cordeau du guitariste Mike Rathke et de la production épurée de Lou Reed et Fred Maher. ■ **S. D.**
3 CD, 1 DVD et 2 vinyles Sire-Rhino/Warner. 65 €.

Yma Sumac
Queen Of Exotica - The Complete Studio Recordings 1943-1959
MUSIQUES DU MONDE
Surnommée l'« oiseau-chanteur péruvien », le « rossignol des Andes », la « Castafiore inca » – un document officiel des autorités péruviennes certifiait, en 1946, qu'elle descendait du dernier empereur inca du Pérou –, Yma Sumac (1922-2008), phénomène vocal aux quasi cinq octaves, née à Calao, près de Lima, a triomphé aux Etats-Unis dans les années 1950. Hollywood et Broadway l'ont adulée avant qu'elle parte conquérir le reste du monde. Débutant avec ses premiers enregistrements pour la radio réalisés en Argentine, ce coffret documente, avec un livret biographique précis – constante chez le label Frémeaux et Associés –, cet âge d'or de la diva, chanteuse mythique pour des millions d'admirateurs, comble du kitsch exotique pour les autres. ■ **P. LA.**
4 CD Frémeaux & Associés/Socadisc. 30 €.

Alexandre Tharaud
Le poète du piano
PIANO

Compulser le répertoire d'Alexandre Tharaud revient à tenir une conversation à bâtons rompus avec le plus éclectique et le plus attachant des pianistes français. De Rachmaninov à la chanson française, de Bach à Sibelius, sans oublier ce XX^e siècle français si cher à son cœur (Ravel, Poulenc, Satie, Chabrier, Wiener...), le clavier de Tharaud est comme un jeu de cartes atout cœur. Son Rameau avait révélé une nouvelle façon de traiter Rameau au piano, son Ravel révélait de longues et secrètes affinités, avant un Couperin plongé au plus profond de l'intime. Trente ans d'une carrière qui n'a cessé de charmer et surprendre, à l'image de cet artiste singulier dont chaque disque est une rencontre. Après un premier CD consacré aux pièces pour piano seul, un deuxième aux concertos (Bach, Mozart, Rachmaninov, Ravel...), le troisième réunit des raretés (Barbara, Debussy, Grieg, Morricone...), et même quelques-unes des compositions de l'interprète. ■ **M.-A. R.**
3 CD Erato/Warner Classics. 15 €.

Richard & Linda Thompson
Hard Luck Stories 1972-1982
FOLK-ROCK

Cofondateur de Fairport Convention, en 1968, pionnier du folk-rock britannique, le prodigieux guitariste Richard Thompson possède de surcroît une passionnante carrière sous son nom, avec 18 albums solos s'étalant sur cinq décennies. Ce coffret se focalise sur une de ses périodes les plus inspirées, ses six albums avec son ex-femme Linda enregistrés entre 1972 et 1982. L'occasion de (re)découvrir cette subtile alliance de pop-rock, country folk et racines celtiques synthétisées sur les indispensables *I Want to See the Bright Lights Tonight* et *Shoot Out the Lights* (leur traumatisant disque de rupture), mais aussi le jamais réédité jusqu'ici *Sunnyvista* (1979). Quantité de raretés, démos, live, remix et un livret de 72 pages complètent l'ensemble. ■ **FRANCK COLOMBANI**
8 CD Universal UMC (import). 74 €.

Wilco
Summerteeth Deluxe Edition
ROCK-POP
Avec *Summerteeth* paru en 1999, Wilco clôturait la décennie sur un chef-d'œuvre. Ce troisième album du groupe de country-rock alternatif de Chicago surprend à l'époque par son caractère pop pro-

noncé, sous haute influence de Big Star. Une réussite reposant sur les compositions classieuses du chanteur Jeff Tweedy et du multi-instrumentiste Jay Bennett (1963-2009), ce dernier assurant aussi les arrangements (synthétiseurs, farfisa, cloches, orgue...). Après le départ de Bennett en 2001, Wilco empruntera une voie plus expérimentale avec *Yankee Hotel Foxtrot*, mais c'est une autre histoire... Outre l'album remastérisé, ce coffret contient 24 inédits (chutes de studio, versions alternatives et démos) ainsi qu'un concert capté en novembre 1999 au Boulder Theatre (Colorado). ■ **F.C.**
4 CD Rhino/Warner Music. 28 €.
Ou 5 vinyles. 98 €.

Retrouvez l'intégralité de la sélection des coffrets musique sur LEMONDE.FR

Contrairement au livre, il n'y a pas de prix unique pour le disque. Le prix mentionné est donc indicatif, moyenne de ceux pratiqués dans les magasins et sites de vente en ligne et constatés par les signataires des textes.

Toute l'émotion de Marie Laforêt



CHANSON – Morte le 2 novembre 2019 à l'âge de 80 ans, l'actrice et chanteuse Marie Laforêt avait eu le temps de participer de près à la conception d'une intégrale de sa carrière phonographique, et de la finaliser. Une carrière qui aura débuté par un premier chant enregistré en 1959 et ira jusqu'à un concert inédit, l'un de ses derniers, en septembre 2005, aux Bouffes parisiens.

Marie Laforêt signe dans un beau recueil de photographies, choisies par elle, un long texte, souvent drôle, plein de tendresse aussi. Elle s'y présente comme une « interprète d'émotion », ce qu'elle a souvent été, dit n'avoir pas toujours

aimé sa voix, « aigrette et chevrotante », ce qui est un tort. On appréciera de bout en bout sa fluidité réveuse autant que son allégresse fantasque, que cela soit dans le registre de la variété ou son rapport intense aux musiques sud-américaines.

Tous ses « tubes » sont là, *Les Vendanges de l'amour*, *Viens sur la montagne*, *Manchester et Liverpool*, *Viens, viens, Mon amour*, *mon ami...* Airs familiers, sur lesquels le temps n'a pas de prise. Et ses chansons plus personnelles, intimes, écrites par elle – *Lirica n° 1*, *Prière pour aller au paradis*, *La Cavale*, *Genève...* ou bien, *Mamie a cent ans*, *Bis Bald Marlene...*

Ses nombreuses interprétations en langues étrangères aussi, l'espagnol et l'italien lui seyant particulièrement bien. A la fin du texte, elle nous dit que sa vie de chanteuse « fut faite avec un cœur simple. Et honnête ». ■

SYLVAIN SICLIER

Intégrale Marie Laforêt, 18 CD
Polydor/Universal Music.



Jusqu'à -15% sur tous nos cafés*

Du 7 au 13 décembre 2020 inclus



JOURNÉES PRIVÉES

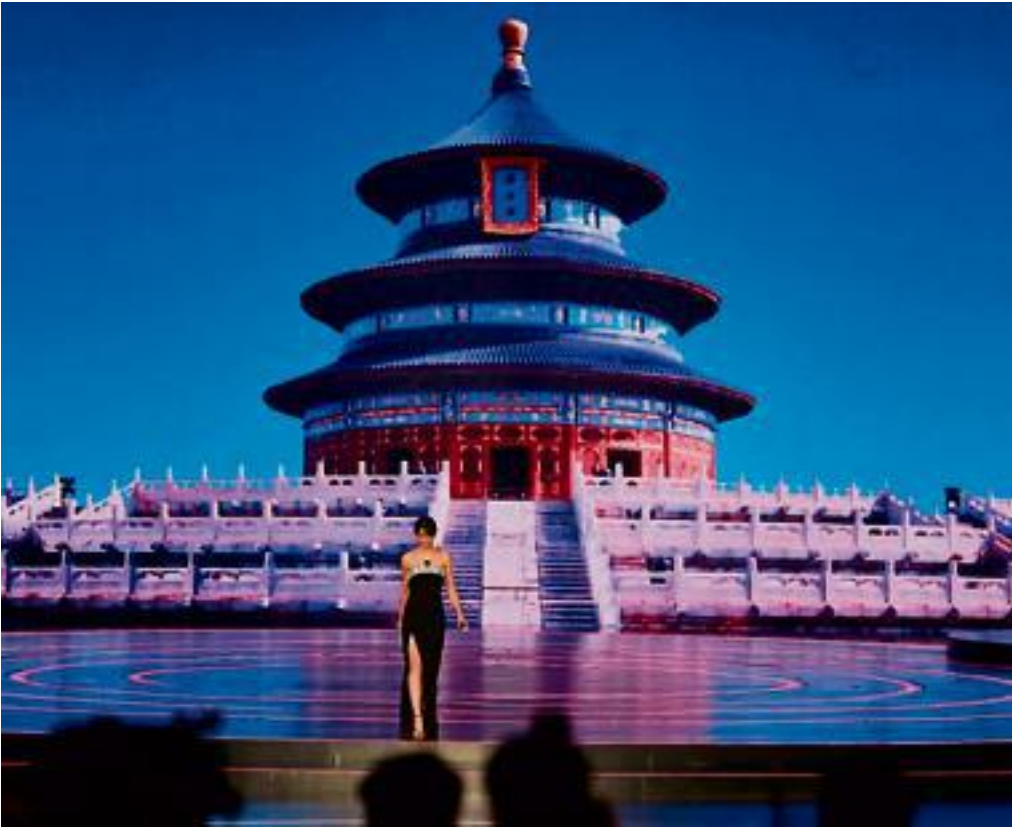
*Offre valable en France métropolitaine. Voir modalités complètes sur www.nespresso.com
NESPRESSO France SAS - SIREN 382 597 821 - RCS Paris 27 rue du Colonel Pierre Avia, 75015 Paris.

Le cinéma français n’a plus la cote en Chine

Sur les 543 films sortis en 2019, 11 seulement proviennent de l’Hexagone

PÉKIN - correspondant

Le salut du cinéma français en 2020 ne viendra pas de Chine. Pourtant, les cinémas y ont rouvert leurs portes et le pays a profité de la paralysie d’Hollywood pour devenir le principal marché mondial du film. Mais la Chine reste un marché difficilement pénétrable. Les difficultés du festival Panorama, lancé le 3 décembre à Pékin et qui se tient jusqu’à la mi-janvier, en témoignent. D’ordinaire, une dizaine de films français y sont présentés dans une dizaine de villes. Cette année, huit seulement (sortis en France en 2019 et 2020) ont été sélectionnés : *Un triomphe* (Emmanuel Courcol), *Fête de famille* (Cédric Kahn), *J’ai perdu mon corps* (Jérémy Clapin), *La Belle Époque* (Nicolas Bedos), *La Vérité* (Hi-rokazu Kore-eda), *Le Sel des larmes* (Philippe Garrel), *Sibyl* (Justine Triet), *A l’abordage* (Guillaume Brac). Mais tous n’ont pas été acceptés par les censures municipales. Ainsi, Shanghai a refusé ceux de Philippe Garrel et d’Emmanuel Courcol. Pourquoi ? Mystère.



Sophie Marceau au Festival international du film de Pékin, en avril 2019. QIANLONG/IMAGINECHINA VIA AFP

Un miroir aux alouettes

Depuis 2018, le cinéma en Chine ne relève plus d’une administration, en l’occurrence le bureau d’Etat chargé de la presse, publication, radio, cinéma et télévision, mais du bureau de la propagande du Parti communiste. Contrôle des financements, mise au pas des stars, annulations in extremis de la programmation de films dans les festivals internationaux... le changement de cap a été brutal. Il n’a pas épargné les étrangers.

Aux restrictions existantes – pas plus d’une centaine de longs-métrages étrangers par an, interdiction de certaines plages horaires à la télévision – s’en sont ajoutées de nouvelles : « Les contenus étrangers diffusés (cinéma et autres contenus audiovisuels) sont désormais limités à un tiers des volumes horaires des contenus chinois, marquant la fin de l’exonération de limitation pour les contenus déjà importés pour une autre distribu-

tion (salle ou DVD) », déplore Unifrance dans une note.

Résultat, l’eldorado chinois (1,7 milliard d’entrées) se révèle souvent un miroir aux alouettes. Sur les 543 films sortis en 2019, 413 sont chinois, 43 nord-américains, 42 viennent du reste de l’Asie et 11 de France. Une répartition imposée par le pouvoir qui varie peu d’une année sur l’autre. En part de marché, le constat est encore plus sévère. En 2019, les films chinois s’octroient 64,1 % des parts de marché, les Etats-Unis 30 % et la France 0,1 % seulement. Avec 1,1 million d’entrées, les films français sont presque passés inaperçus en 2019. Surtout que, à lui seul, *Minuscule 2* (Thomas Szabo et Hélène Giraud) a réalisé 489 000 entrées. Et 2020 s’annonce pire. Derrière *Spycies*, de Zhang Zhiyi et Guillaume Ivernel, qui totalise 1,5 million d’entrées, *Dans la Brume*, de Daniel Roby, n’en a enregistré que 82 000.

« Le cinéma d’auteur promu par les Européens nécessite du temps et du bouche-à-oreille »

ISABELLE GLANCHANT
responsable d’Unifrance
en Chine

« Le cinéma d’auteur promu par les Européens nécessite du temps et du bouche-à-oreille. Or, en Chine, les films peuvent ne rester en salle que quelques jours et les exploitants changent leurs programmations du jour au lendemain. S’ils projettent un film à 10 heures du matin seulement, c’est l’échec assuré. De plus, le public est très jeune. Ce sont surtout les films de divertis-

sement ou avec des effets spéciaux qui marchent en Chine », explique Isabelle Glanchant, responsable d’Unifrance en Chine.

Mais la spécialiste voit des raisons d’espérer : « Le public prend goût à des films différents. Les douze millions d’entrées de Capharnaüm [de Nadine Labaki, 2018], sans doute le premier film arabe diffusé en Chine, le prouvent. De même, des films venus d’Espagne ou des Pays-Bas ont bien marché », analyse-t-elle. « La France produit surtout des comédies. C’est un genre difficile à exporter », note, de son côté, Wang Haiyi, un jeune distributeur francophile de films étrangers. Les coproductions franco-chinoises ne sauveront pas la mise de sitôt. *Astérix et Obélix : l’Empire du Milieu*, que Guillaume Canet devait tourner en Chine en 2020, a, pour cause de Covid-19, dû être reporté sine die. ■

FRÉDÉRIC LEMAÎTRE

PATRIMOINE

Le projet de rénovation du Musée Dobrée de Nantes réévalué

La rénovation du Musée Dobrée devrait coûter 43 millions d’euros et s’achever fin 2023, plus de douze ans après sa fermeture, a annoncé vendredi 11 décembre le président du conseil départemental de Loire-Atlantique, Philippe Grosvalet (PS). Le conseil départemental, qui avait déjà alloué 28 millions d’euros au projet, doit se prononcer lundi 14 décembre sur une nouvelle autorisation de programme portant le coût total des dépenses à 43 millions d’euros. Un précédent projet de l’architecte Dominique Perrault avait été retoqué par la cour administrative d’appel de Nantes en 2014. Le musée, fermé depuis janvier 2011, devrait rouvrir fin 2023. Les premiers travaux préparatoires ont commencé dès 2019. Des recours contre ces travaux et contre le permis de construire sont encore en cours. Regroupant 135 000 œuvres couvrant 5 000 siècles et cinq continents, le futur musée doit offrir un espace permanent d’exposition de plus de 2 000 m² et un espace d’expositions temporaires d’environ 400 m². – (AFP)

GALERIES



REBECCA FANUELE/GALERIE MAÏA MULLER

YESMINE BEN KHELIL
Galerie Maïa Muller
En 1890, Guy de Maupassant publie *La Vie errante*, chronique d’un voyage en Méditerranée, de l’Algérie à l’Egypte en passant par la Tunisie. Yesmine Ben Khelil, qui est née à Tunis en 1986,

y a trouvé bien des lieux communs de l’orientalisme, splendeur du couchant, lascivité des femmes, mythe d’un paradis perdu. Elle les transpose en collages, la plupart de petit format, dans lesquels des images sont découpées comme au scalpel et superposées comme de fines couches géologiques. Prises dans des livres illustrés et à des cartes postales touristiques, elles sont le plus souvent rehaussées de lignes de couleur délibérément kitsch et placées sur des fonds aquarellés ironiquement décoratifs, qui rappellent les papiers marbrés des reliures du temps de Maupassant. Ainsi Ben Khelil réunit-elle une galerie d’imageries exemplaires de ce que fut l’exotisme oriental en Europe – et de ce qu’il est encore si fréquemment aujourd’hui. ■ **PHILIPPE DAGEN**
« Tout devient rose au crépuscule », Galerie Maïa Muller, 19, rue Chapon, Paris 3^e. Du mercredi au samedi, de 11 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Jusqu’au 9 janvier. Maïamuller.com



ELINA BROTHERUS/GB AGENCY

ELINA BROTHERUS
GB Agency
Ce n’est plus une révélation depuis longtemps : Elina Brotherus est l’une des artistes qui joue aujourd’hui le plus subtilement avec les moyens et les codes de la photographie. Se prenant pour modèle dans des lieux, des situations et des postures très variées et inattendues, elle introduit dans chacune de ses grandes images des étrangetés qui les font basculer dans l’absurde, le fantastique,

l’humour noir ou le symbolique. Sa dernière série a pour dénominateur commun le camouflage, décliné de bien des façons : poser en robe à fleurs devant un papier peint fleuri, se déguiser en tournesol à la Van Gogh dans un champ, se glisser dans les paysages mélancoliques de Friedrich tout en pensant aux livres de Sebald, devenir fée lumineuse dans une forêt profonde, se prendre pour Rebecca Horn dans une prairie ou pour Robert Morris dans un champ de neige. Ce ne sont là que quelques exemples. Bizarreries et allusions sont visibles au premier regard ou plus dissimulées, exigeant un examen attentif. Celui-ci permet aussi d’apprécier la précision des compositions et des éclairages. ■ **PH. D.**
« Bad camouflage », GB Agency, 18, rue des Quatre-Fils, Paris 3^e. Du mardi au samedi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu’au 18 décembre. Gbagency.fr



AURÉLIEN MOLE/COURTESY SEMIOSE, PARIS

ABRAHAM POINCHEVAL
ET GUILLAUME DÉGÉ
Semiose
Marcher sur les nuages, le fantasme est plus que jamais d’actualité : qui ne rêve aujourd’hui de l’ultime évasion ? Abraham Poincheval l’a réalisé pour nous.

Non en théorie, mais bel et bien dans la vraie vie : son film, *Walk on Clouds*, projeté à la galerie Semiose, le montre faisant ses premiers pas, feutrés, sur les nuées. Sous ses pieds, un paysage de collines molles. Au-dessus de sa tête, sans doute une montgolfière de son invention. Mais jamais on ne la voit. Juste sa silhouette en suspension, confiante en plein éther, harnachée mais l’air de rien. Son allure est étonnamment douce, naturelle, et fait un bien fou en ces temps d’angoisse. Dévoilée l’an passé à la Biennale de Lyon, cette vidéo est ici entourée de nouveaux dessins, mi-savant fou, mi-fresque égyptienne, et sculptures de cet artiste qui aime à jouer de tous les confins. On ne ratera pas non plus, dans la première salle de la galerie, la mini-rétrospective de dessins et collages de Guillaume Dégé, « Un grain de moutarde » : là aussi, ce sont des rêves étranges, aux couleurs d’une infinie délicatesse, où nonnes d’antan s’acoquinent avec pierres de lettrés, où le souffle des coquillages se teinte d’aquarelle. La galerie vient de sortir un somptueux ouvrage (à prix modeste) regroupant ces merveilles, qui serait du plus bel effet sous un sapin. ■ **EMMANUELLE LEQUEUX**
« Walk on Clouds » et « Un grain de moutarde », galerie Semiose, 44, rue Quincampoix, Paris 4^e. Du mardi au samedi de 11 heures à 19 heures, sur rendez-vous. Jusqu’au 24 décembre. Semiose.com



ORIGIN STUDIOS/GALERIE ETC

CHARLES POLLOCK
Galerie ETC
Depuis quelques années, Charles Pollock (1902-1988) commence à se faire un prénom. Frère du célèbre Jackson, il était peintre lui aussi, mais l’histoire de l’art l’avait laissé jusqu’à présent dans les oubliettes. Grâce à la persévérance

de sa fille, Francesca, son art sort enfin de l’ombre, et cette lumière lui va à merveille. Pour preuve, cette seconde exposition, « Color Field », que lui consacre la Galerie ETC. Elle met l’accent sur ses toiles de la fin des années 1960, réalisées dans le Michigan, puis à New York. Des trésors du champ du color-field, où les couleurs jouent entre elles en de magnifiques crescendos. Dans la première salle, les teintes sont plutôt pastel, comme filtrées pour gagner en énergie. Dans la seconde, qui évoque les chapelles Renaissance qui fascinaient tant l’artiste, elles éclatent en pleine puissance, rose, ocre et or, bleus et violes. Les collages, également dévoilés pour la première fois, ont une même aura, malgré leur tout petit format : ils irradient. Une exposition épiphanie, qui sera prolongée au printemps par une grande rétrospective au FRAC Auvergne. ■ **E. L.**
« Color Field 1967-70 », Galerie ETC, 28, rue Saint-Claude, Paris 3^e. De 11 heures à 19 heures. Jusqu’au 28 février. Galerie-etc.com

Théâtre de la Ville
DIRECTION
EMMANUEL DEMARCY-MOTA

PARIS

LE THÉÂTRE DE LA VILLE RESTE OUVERT AVEC

LES DIRECTS SUR
theatredelaville-paris.com

ALICE TRAVERSE LE MIROIR
FABRICE MELQUIOT / EMMANUEL DEMARCY-MOTA
VEN. 18 DÉC. 10 H & 19 H 30

POLITICAL MOTHER UNPLUGGED
HOFESH SHECHTER
SAM. 26 DÉC. 16 H & MER. 30 DÉC. 19 H 30

L'URGENCE DES ARTS
DÉBATS EN DIRECT AVEC TÉLÉRAMA
DU 14 AU 17 DÉC.

LES CONSULTATIONS POÉTIQUES
PAR TÉLÉPHONE EN DÉCEMBRE

Le « Livre noir » de l’extermination des juifs d’URSS

Un documentaire ambitieux rappelle comment ont été recueillis les témoignages sur les exactions de l’occupant nazi

NOTRE
SÉLECTION

DIMANCHE 13 DÉCEMBRE

LCP

Rembob'INA: l'âge d'or des émissions pour enfants

21.00 «Voici venu le temps/des rires et des chants» et d'un Rembob'INA spécial émissions enfantines. Pour revoir Saturnin, Pollux, mais aussi le «vrai» Casimir, Yves Brunier, et écouter Jean-Michel Defaye, compositeur de *Bonne nuit les petits*.

France Inter

On ne plaisante pas avec l'humour

21.00 Leurs chroniques font rire les auditeurs d'Inter: Tanguy Pastureau, Alex Vizorek, Constance, Marina Rollman... Leur spectacle itinérant devait sillonner la France d'octobre à juin 2021. Stoppé par le Covid-19, il se réinvente en visio-représentation depuis le Studio 104.

LUNDI 14 DÉCEMBRE

Histoire TV

Tous nus avec Mary Beard

22.35 Lady Beard, Britannique érudite et sexagénaire mutine, compose une relecture du nu dans l'histoire de l'art depuis l'Antiquité. Sculpture, peinture... la professeure de littérature ancienne se met aussi à nu.

Ciné + Club

So Long, My Son

20.50 Vaste fresque sur un demi-siècle d'histoire chinoise, le film de Wang Xiaoshuai met en scène avec brio une poignante tragédie familiale en mêlant enjeux intimes et politiques, passé et présent.

FRANCE 5
DIMANCHE 13 - 22 H 40
DOCUMENTAIRE

Au début de la guerre, au plus fort de l'offensive allemande contre l'URSS, Staline autorise la création d'un Comité antifasciste juif. Le but est double: renforcer l'union du pays derrière ses dirigeants et son armée; obtenir le soutien, financier, des juifs d'Occident. Le directeur de théâtre yidish Solomon Mikhoels en sera le président. A mesure que parviennent les récits des horreurs commises par les Allemands, il prend son rôle de plus en plus à cœur. Il écrit: «Tous les juifs s'adressent à moi et je n'en vois pas la fin. Je suis submergé de destins. Il me semble parfois que je suis le seul responsable de tout mon peuple, sans même parler de mon théâtre.»

La guerre terminée, les priorités ont changé, ce qui était nécessaire devient encombrant. «Sans autorisation, le Comité assure la fonction de représentant principal pour les affaires concernant la population juive», écrit le KGB dans un rapport secret, dont les mots font écho à ceux de Mikhoels quelques années plus tôt. D'autres mots suivront: «nationalisme», «sionisme», «cosmopolitisme»...

L'acteur est assassiné par le KGB en 1948. Treize autres membres du



L'écrivain soviétique Ilya Ehrenbourg (1891-1967). ROGER-VIOLETTE

Comité seront condamnés à mort sur des accusations fantaisistes, prélude à une vague de paranoïa antisémite qui ne s'éteindra qu'à la mort de Staline, en 1953.

Publié en 2010 seulement

Mikhoels et ses compagnons paient une autre initiative: le *Livre noir*, un recueil de témoignages documentant l'extermination

des juifs d'Union soviétique par l'occupant allemand. Là encore, le projet est d'abord soutenu par Staline: il doit être un outil de mobilisation et un document préfigurant l'inéluctable jugement des criminels nazis. Les écrivains Ilya Ehrenbourg et Vassili Grossman en sont les ordonnateurs.

Son destin sera semblable à celui du Comité. Le KGB et le Kremlin re-

prochent au livre (publié en Russie en 2010 seulement), de mentionner la participation de collaborateurs locaux au génocide. Plus grave, il singularise la souffrance juive par rapport à celle des autres. Après la guerre, faire allusion à la Shoah devient un symptôme de «nationalisme juif agressif».

A travers l'histoire du Comité antifasciste juif et celle du *Livre*

noir, les auteurs du documentaire offrent un concentré saisissant de celle des juifs d'URSS. Intelligent et érudit, leur film dresse aussi le portrait, magnifique et sensible, de trois hommes exceptionnels, Mikhoels, Grossman, Ehrenbourg, se débattant entre les fantômes des millions de disparus et l'ombre de la Loubianka.

Communistes convaincus, ils n'accordent, à l'exception de Mikhoels, aucune importance à leur judéité. Ecrivains, correspondants de guerre adulés, Grossman et Ehrenbourg ne vibrent que pour la sauvegarde de l'URSS. Patriote à Stalingrad, Grossman se découvre juif à Treblinka. Sa rencontre avec l'héroïsme, mais aussi l'hypocrisie et la terreur soviétiques, lui inspirera son chef-d'œuvre, *Vie et Destin* (achevé en 1962, publié en 1980), guère plus publiable que le *Livre noir*.

Le récit est porté par ces trois grandes plumes. Les images d'archives, rares et émouvantes, complètent ce tableau. «L'histoire du Livre noir est une histoire de terreur et d'amnésie», nous prévient le film. Le constat vaut pour tant de pages de l'histoire soviétique. ■

BENOÎT VITKINE

Vie et destin du « Livre noir », la destruction des juifs d'URSS, de Guillaume Ribot et Antoine Germa (Fr., 2020, 92 min.).

Dans l'intimité d'un refuge vosgien pour adolescents tourmentés

Dans une ferme isolée, une éducatrice apporte à des gamins en rupture de ban l'humanité dont ils ont tant manqué

ARTE
LUNDI 14 - 0 H 40
DOCUMENTAIRE

Le pire et le meilleur du genre humain. C'est ce que donne à voir, malheureusement à une heure tardive, *Punks*, un documentaire bouleversant, qui fait partager quelques mois de la vie de cinq jeunes Néerlandais – pas punks du tout. Ils ont tous accepté, comme alternative à la mise en centre de détention, de séjourner dans une ferme des Vosges, sous la seule surveillance

de Petra Knol, une éducatrice hors norme. «Je ne voulais pas faire un film sur ce que les garçons avaient fait, explique la réalisatrice Maasja Ooms en préambule, mais sur ce qu'ils étaient au fond d'eux-mêmes. (...) Sur tout ce que les adultes ne perçoivent pas d'ordinaire.»

Le pire, Mike, adolescent aux cheveux courts, l'entend de la bouche d'une assistante sociale néerlandaise: «Personne ne sait quoi faire de toi. Ta mère dit que tu as une case en moins.» Puis c'est au tour de Mitchel, le regard d'une tristesse absolue, lorsque

son père, Chris, refuse, devant témoins, qu'il vive avec lui «à la maison», parce que «à 57 ans», il veut enfin «penser un peu à [lui]». La scène glace le sang.

Dialogues en tête à tête

Changement de décor sur fond de rap français. Dans les combles d'une vieille ferme, Mitchel manie la perceuse, jusqu'à ce que Petra l'appelle, avec Mike, à rejoindre Jeroen et Jahlano, ex-dealer de 15 ans, pour une mise au point domestique: chacun doit débarrasser la table, ranger... Dehors, tous

fument, beaucoup. Petra dialogue régulièrement avec chacun d'eux en tête à tête, pour faire le point, éclaircir les enfumages. Stricte sur les règles, elle s'adoucit pour annoncer à Jahlano qu'il ne pourra plus vivre avec sa mère. Le gamin accuse le coup.

Les pères de Mike et Mitchel viennent, rarement. Petra enregistre les conversations père-fils. Elle intervient peu mais à bon escient: «Il y a un passif entre vous, voulez-vous en parler?» Jusqu'au moment où elle mettra Chris face à ses manquements. De poules à

nourrir en apartés parfois vulgaires, le parcours de chacun se précise. Entre-temps, une fille, Sanne, rejoint la bande, ce qui ne va pas aller sans créer d'embrouilles.

Bien sûr, le téléspectateur s'interroge sur l'organisation de tels séjours, sur le parcours de Petra Knol, qui livre une exemplaire leçon d'humanité. Mais ce n'est pas le sujet. On ne peut qu'admirer la faculté de cette quinquagénaire à gagner la confiance des gamins et à les cadrer. Tout ne finit pas toujours bien. Mike serre contre lui un chaton. Il va rentrer chez lui.

Un petit nouveau, Dylan, arrive. Mitchel occupe une place particulière dans le film. C'est en rattrapant qu'il finira par exprimer le «putain de coup au cœur» qu'il s'est pris. Décembre aux confins des Vosges, la neige tombe, le chien blanc court en tous sens, les boules de neige volent, Mitchel referme sa valise sur le portrait de sa mère. On pourrait croire à un conte de Noël. ■

CATHERINE PACARY

Punks, de Maasja Ooms (PB, 2019, 90 min). En replay sur Arte.tv.

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 20 - 291
PAR PHILIPPE DUPUIS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

SOLUTION DE LA GRILLE N° 20 - 290

HORIZONTALEMENT I. Démangeaison. II. Inabouti. Obi. III. Valets. Raine. IV. Emile. Veneur. V. Roc. Spi. Asb. VI. Guet. Etat. Ip. VII. Erseau. Philo. VIII. Ne. Sn. Epelés. IX. Certainement. X. Escarpolette.

VERTICALEMENT 1. Divergence. 2. Enamourées. 3. Malices. Rc. 4. Abel. Testa. 5. Notes. Anar. 6. Gus. Peu. Ip. 7. Et. Vit. ENO. 8. Aire. Appel. 9. Anathème. 10. Soies. Ilet. 11. Obnubilent. 12. Nier. Poste.

HORIZONTALEMENT

I. Pour que les écrits ne laissent pas de traces. **II.** Ne peut servir que s'il est frais. Danse à deux temps.

III. Mesurées en long et en large. Dérangeât autour de lui. **IV.** Le boucher y taille ses bavettes. Distribuait les coups. **V.** Négation. Prophète biblique. Partie dans la partie. **VI.** Fine et rusée, elle s'en sortira toujours.

VII. Peut sauver quand il ne met pas au supplice. Cours court. Préposition.

VIII. Forme les grands commis. Harmonieux mélange de langues. **IX.** Mise en service. Protecteur des troupeaux. **X.** Bouscule tendance et situation.

VERTICALEMENT

1. Plus fort pour le piano que pour la vaisselle. **2.** Qui pousse à ne rien garder. **3.** Mit les bonnes mesures. Sa voie est toute tracée. **4.** Un singe qui sait se faire entendre. Dans le livre. **5.** Flotte au repas. Déchet après fusion. **6.** Tendait la main. Le strontium. **7.** Du cochon chez les orfèvres. Démonstratif. **8.** Tête d'épervier. A beaucoup trop consommé. **9.** Accepta le marché. A posé le bistouri pour prendre la plume. **10.** Misse dans un fauteuil. Aménagé en attendant la poutre. **11.** Ne se discute même pas. A prendre pour aller plus loin. **12.** Font de grosses réductions.

SUDOKU

N°20-291

Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorget>)

3	2	5	7	1	4	9	6	8
4	1	9	3	6	8	7	5	2
7	8	6	2	9	5	4	1	3
5	3	8	6	7	9	2	4	1
9	6	1	5	4	2	8	3	7
2	7	4	1	8	3	5	9	6
8	4	7	9	3	6	1	2	5
6	9	2	8	5	1	3	7	4
1	5	3	4	2	7	6	8	9

Expert

Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.



LE MOYEN-ORIENT EN CARTES

Un hors-série **Le Monde** 124 pages - 12€

Chez votre marchand de journaux et sur Lemonde.fr/boutique

Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 71 (prix d'un appel local) de 9 heures à 18 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 3 28 25 71 71. Par courrier électronique : abojournalpapier@lemonde.fr. Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Médiateur : mediateur@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr ; Emploi : www.talents.fr/

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40 Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0722 C 81975 ISSN 0395-2037

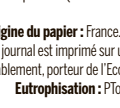


Présidente : **Laurence Bonicalzi Bridier**

PRINTED IN FRANCE
67-69, avenue Pierre-Mendès-France
75013 PARIS
Tél : 01-57-28-39-00
Fax : 01-57-28-39-26



L'imprimerie, 79, rue de Roissy, 93290 Tremblay-en-France Montpellier (« Midi Libre »)



Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier UPM issu de forêts gérées durablement, porteur de l'Écolabel européen sous le N°FI/37/001. **Eutrophisation** : P10t = 0.009 kg/tonne de papier

Lila Bouadma

« Depuis l'enfance, je sais où je vais »

JE NE SERAIS PAS ARRIVÉE LÀ SI... « Le Monde » interroge une personnalité sur un moment décisif de son existence. Cette semaine, la réanimatrice et membre du conseil scientifique raconte l'événement qui l'a décidée à devenir médecin et les obstacles qu'elle a surmontés pour y parvenir

ENTRETIEN

Réanimatrice à l'hôpital Bichat à Paris, Lila Bouadma, professeure de médecine depuis 2015, est l'une des trois femmes du conseil scientifique chargé d'éclairer la décision politique depuis le début de la crise sanitaire. A 49 ans, cette fille d'immigrés kabyles, originaire du Territoire de Belfort, se bat sur le front du Covid-19 avec pugnacité et humanité.

Je ne serais pas arrivée là si...

... si mon petit frère n'avait pas failli mourir, quand j'avais 9 ans. Une otite purulente avec méningite. Mes parents n'avaient pas le téléphone, ils m'ont envoyée chercher le médecin. Il a donné des antibiotiques mais mon frère n'allait pas mieux. Je suis retournée le chercher. Il était très contrarié mais il est passé une deuxième fois. Ça n'allait toujours pas mieux. A la fin de la semaine, mon frère s'est mis à convulser, il sautait en l'air dans les bras de ma mère. J'ai compris que c'était grave en voyant mon père pleurer.

Nos voisins ont fini pas appeler les pompiers. Eux étaient français, on les a écoutés. Ce jour-là, je me suis dit deux choses. Un : mes parents n'ont pas été pris en considération, je perçois qu'il y a un problème de classe. Deux : le docteur n'a pas appris sa leçon, il ignorait ce qu'il fallait faire pour mon frère. Je sais, depuis ce jour-là, que je serai médecin.

Où avez-vous grandi ?

Dans une cité ouvrière, près de Belfort. Mes parents sont arrivés de Kabylie à la fin des années 1960. Ils ne savaient ni lire ni écrire. Mon père était ouvrier dans une usine de fil de fer, ma mère femme de ménage. Elle était imprévisible. D'une grande violence, morale et physique. Elle me terrorisait. Je vivais dans une insécurité permanente. J'ai passé ma vie à attendre mon père. Ce n'était pas le père parfait, il buvait, il dépensait l'argent du ménage, tous les clichés habituels, mais il ne nous aurait jamais fait de mal. J'allais le chercher à son travail et j'étais sûre qu'il ne m'arriverait rien.

Comment avez-vous surmonté cette enfance difficile ?

Curieusement, ce n'est pas l'idée que j'en ai. Nous étions sept frères et sœurs. Nous vivions à la campagne, dans un petit village, toujours dehors. On jouait au foot, on allait à la pêche, la nuit, il y avait un étang au bout de la rue. J'étais enthousiaste, volontaire. J'aimais l'école. Je n'ai pas l'impression d'avoir été malheureuse. A la fois, je ne connaissais rien d'autre. Je ne savais pas ce qui était... normal.

Quelle est votre position dans la fratrie ?

Au milieu. Grands et forts, mes frères et sœurs étaient plus révoltés, ils avaient du pondant. Moi, j'étais plus petite, et obéissante. Je voulais être parfaite. J'apprenais vite à l'école. Très rapidement, j'ai été considérée comme celle qui savait faire. Sans être l'aînée, j'ai occupé cette place. A 6 ans, je devais remplir la feuille d'impôt de mes parents. Et toutes les corvées domestiques étaient pour moi.

Quel rôle l'école a-t-elle joué dans votre parcours ?

Je sais d'avance que c'est ma seule voie de sortie. Même si, rétrospectivement, je trouve que l'école écrase davantage qu'elle n'élève. A partir du moment où vous êtes un enfant pauvre, immigré, une fille en plus, ce n'est pas naturel de vous aider à faire ce que vous voulez faire. A 7 ans, une institutrice m'a expliqué que ce n'était même pas la peine que j'essaye.

Elle me convoque un jour et me dit : « Ton but à toi, ce n'est pas d'apprendre, c'est de te marier, d'avoir des enfants et d'apprendre l'arabe. » Je ne comprends pas ce qu'elle dit.

Je sais juste que c'est méchant, et raciste. Je me mets à pleurer, le seul moyen que je trouve pour me défendre. Mais plus je pleure, plus elle en rajoute. D'autres me l'ont dit aussi par la suite, que je n'y arriverais pas, que je ne serais jamais médecin : « Ce n'est pas pour toi. » Très tôt, j'ai conscience que personne ne m'aidera. Mais je sais aussi que je peux. Je suis bonne élève, je peux tout apprendre. Je choisis un lycée où il y a une option grec, pour être dans le meilleur établissement. On ne me donne pas les clés, il faut que je réfléchisse par moi-même. Depuis l'enfance, je sais où je vais.

Vous allez donc dans un bon lycée, à Belfort...

Oui, au centre-ville, et c'est une découverte ! Je rencontre des enfants aisés, cultivés, qui ont voyagé, peuvent discuter de sujets de société, argumenter... J'ai l'impression qu'il y a un déficit que je ne pourrai jamais rattraper. Ou bien, il faudrait toute une vie ! A l'époque, je n'ai jamais été plus loin que Besançon, avec mon père, qui avait un rendez-vous au consulat.

En revanche, je lisais. En cachette de ma mère. J'étais inscrite à la bibliothèque municipale, pour 5 francs par an. Je prenais un auteur au hasard, puis je lisais tout le rayon. J'ai lu ainsi tout Zola, tout Balzac... Je me souviens d'avoir été éblouie par les *Mémoires d'Hadrien*, de Marguerite Yourcenar. C'est au lycée que j'ai vu mon premier film, *Rain Man*, au cinéma.

Quand avez-vous quitté vos parents ?

Dès que j'ai pu ! Après le lycée, j'ai passé le concours de médecine à Besançon. Ce qui est bien, avec les études de médecine, c'est que ça nivelle. On est tous à égalité. A l'époque, c'est presque un jeu, pour moi, d'apprendre. Ma mémoire était hyperdéveloppée. Enfant, ma mère me donnait une liste de courses mais je n'avais pas le droit de l'écrire. Quand elle parlait, je comptais les items avec mes doigts, derrière mon dos. J'avais développé plein d'astuces pour ne rien oublier, comme mémoriser la configuration du magasin, de chaque rayon...

Pendant mes études, je pouvais apprendre par cœur des livres entiers. Je me souviens encore de la tirade de Julien Sorel dans *Le Rouge et le Noir* de Stendhal : « *Messieurs les jurés, l'horreur du mépris, que je croyais pouvoir braver au moment de la mort, me fait prendre la parole. Messieurs, je n'ai point l'honneur d'appartenir à votre classe, vous voyez en moi un paysan qui s'est révolté contre la bassesse de sa fortune.* » J'ai mis du temps à me défaire de toutes ces choses mémorisées, c'est très intrusif. Aujourd'hui, je n'arrive plus à apprendre par cœur, j'en ai même le dégoût.

Qu'aimez-vous le plus dans votre métier ?

La relation entre le médecin et le malade. C'est une rencontre, à chaque fois. L'empathie, ce n'est pas pleurer avec le malade ou sa famille. C'est les accompagner, être présent, tenter d'atténuer un peu la souffrance, expliquer, avec des mots compréhensibles, ce qui se passe, ce qu'on va faire... Le pire, c'est le non-dit, la non-explication. J'aime parler à mes malades. Sans rester forcément sur le terrain médical. On parle de tout... Un malade n'est pas qu'un corps, une pathologie. C'est une relation qui va au-delà du soin. Une relation humaine, tout simplement.

A 44 ans, vous devenez professeure de médecine... Un parcours du combattant ?

Quand on vient d'un certain milieu, on vous fait toujours sentir que vous n'êtes pas à votre

Lila Bouadma, dans la cour de l'hôpital Bichat (AP-HP), à Paris, le 22 mai.

ED ALCOCK/MYOP



place. Enfant, je pensais qu'en faisant des études je ne rencontrerais plus que des gens intelligents. C'était faux. Pour devenir professeur, on passe devant plusieurs commissions.

Mais j'ai eu droit à un traitement de faveur... une réunion supplémentaire. Je me suis présentée devant trois professeurs qui m'ont dit que mon CV était parfait mais que je n'étais pas digne de l'université ! Ils ont listé leurs griefs... Je n'ai jamais su si ce qui les dérangeait le plus était que je sois une femme, une Arabe, ou si c'était à cause de la tête que j'ai...

Finalement, j'ai été nommée. Mais ce dernier entretien a été la plus grande désillusion de ma vie. Aujourd'hui, en médecine intensive, les postes à responsabilité sont essentiellement occupés par des hommes. J'ai demandé récemment au Conseil national des universités combien il faudrait de temps pour qu'il y ait autant de femmes professeures que d'hommes. On m'a répondu deux générations. Je ne connaîtrai pas ça.

Quand vous parlez de votre apparence physique, vous évoquez...

... la perte de mes cheveux, à l'adolescence. Une maladie auto-immune. Je pourrais le cacher mais j'assume. Même si ce n'est pas simple. Il m'est arrivé de me faire agresser dans la rue : « Avec la tête que vous avez, il ne faut pas sortir ! » J'ai appris à me moquer du regard des autres. Les gens jugent trop souvent au travers du prisme de leurs normes, de leurs aspirations.

C'est comme le fait de ne pas être mariée, de ne pas avoir d'enfants..., beaucoup ne le comprennent pas. Ça ne correspond pas au schéma que nous vend la société et auquel je ne crois pas. J'ai toujours su que cette vie n'était pas pour moi. Je me souviens de l'avoir dit, très jeune, à un groupe de femmes, dans ma cité. Elles ont ri et m'ont dit : « Tu feras bien comme tout le monde. »

Le travail prend-il toute votre vie ?

Je ne peux pas le dire autrement. Même si ma relation à la médecine a évolué. Quand j'avais 30 ans, je vais employer un terme religieux, c'était... la passion. Un sacerdoce. Un peu trop. Je me disais que c'était le plus beau métier du monde et que si ça s'arrêtait, il n'y aurait plus rien. A 40 ans, je me suis interrogée sur l'endroit où mettre le curseur.

Mon chef de service de l'époque, le professeur Bernard Régnier, que j'admirais, m'a aidée à remettre les choses en ordre. On ne peut pas faire que travailler, soigner les malades... il faut parfois faire aussi des choses pour soi. Finalement, à presque 50 ans, je travaille toujours autant mais avec plus de recul, donc je le vis mieux. Ce que je n'avais pas compris à l'époque, c'est que les choses peuvent être aussi bien faites si je suis là, ou pas. C'est cela, aussi, la transmission.

Vous êtes croyante ?

Non. J'aurais aimé avoir cette chance. Mais ça ne se décrète pas.

Comme réanimatrice, vous côtoyez la mort au quotidien. Cela a-t-il eu des conséquences sur votre vision de la vie ?

Ce que je vais dire va vous paraître simple, mais je le dis quand même : rien ne vaut la vie ! Comme médecin, je participe à sauver des vies. Pas toute seule, bien sûr. Mais dans mon service, à Bichat, c'est cela qu'on fait, on tente de sauver des vies. Parfois, on n'y arrive pas. C'est dur aussi pour les médecins. Les réanimateurs sont formés très tôt à la fin de vie, à l'accompagnement des malades, de leurs familles.

De mon côté, j'ai été confrontée à la mort, à la peur de celle-ci, dès l'enfance. Comme je l'ai raconté, mon petit frère a failli mourir quand j'avais 9 ans. Il va très bien aujourd'hui ! Mais j'ai perdu un autre frère, le deuxième de la fratrie, Saïd. Il est mort peu après ma naissance. Je suis donc née en deuil. Avec un manque difficile à comprendre car je n'ai jamais connu cet enfant, j'ai beau chercher, je n'en garde aucun souvenir. Mais j'ai été nourrie par les récits de mes parents qui avaient idéalisé ce fils perdu. Le travail de deuil est donc impossible à mener, parce qu'il n'y a ni début ni fin, il n'y a pas de matérialité non plus. Ce manque est toujours là, il fait partie de moi. S'il disparaissait, je deviendrais quelqu'un d'autre et je ne le veux pas.

En janvier, vous avez accueilli le premier patient mort du Covid-19, un Chinois de Wuhan. Comment avez-vous vécu cette première vague ?

Un choc, du jamais-vu ! Autant de malades, en même temps, tous atteints de la même maladie... je n'avais jamais vécu ça ! En mars, je me suis dit : cette vague va tout emporter, y compris tout ce que j'ai fait pendant vingt ans. Quand je regarderai en arrière, il ne restera que ça, ce souvenir, cette tragédie. Comme si ma vie d'avant allait être effacée. Je me suis dit aussi que je n'avais plus vingt ans devant moi pour reconstruire une vie de médecin. A ce moment-là, je ne voyais pas comment dépasser ça. Cette pandémie est d'une tristesse infinie.

Et aujourd'hui ?

Je me projette dans l'après. Je sais que tout ce qu'on a fait – et c'était très dur – nous a permis de gagner du temps sur l'épidémie, en attendant le vaccin. Il y a donc une résilience possible. Mais depuis mars, j'ai l'impression qu'il y a deux personnes en moi. Il y a le médecin, professionnel, qui va voir les malades, accomplir les mêmes gestes que d'habitude. Et puis, il y a une autre personne qui a envie de pleurer tous les jours, comme cela ne m'était jamais arrivé avant dans ma vie. Ce qui m'en empêche, c'est le manque de temps. Avez-vous remarqué qu'il faut du temps pour pleurer ?

Vous êtes l'une des trois femmes du conseil scientifique qui conseille Emmanuel Macron dans cette crise. Comment avez-vous vécu cette soudaine exposition ?

La notoriété ne m'intéresse pas, je suis plutôt timide, mais je me suis dit que je pouvais faire cet effort. On m'a donné la parole, je l'ai prise. Mais je suis certaine d'une chose : tous les médecins qu'on a mis en avant pendant cette pandémie disparaîtront avec elle. Quand tout cela sera réglé, je retrouverai l'anonymat dans lequel j'ai vécu depuis toujours et ça m'ira très bien. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR SOLENN DE ROYER

Aristide Briand sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat : « Oui, notre loi est une loi de liberté »

Le 3 juillet 1905, le député socialiste, rapporteur du projet de loi à la Chambre, s'adresse aux élus pour défendre un texte « raisonnable, équitable », qui « concilie les droits de l'Eglise et ceux de l'Etat ». Nous reproduisons ici son discours, publié dans le journal « L'Aurore », le mardi 4 juillet



Le journal « L'Aurore » du 4 juillet 1905.

Le contexte

Le 3 juillet 1905, la loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat, dont Aristide Briand (1862-1932) est le rapporteur, va être soumise au vote des députés, après 48 séances de discussion. Face à une tâche ardue – concilier une gauche radicale qui souhaite imposer la mainmise de l'Etat sur l'Eglise et une droite catholique qui rejette fermement le texte –, le député socialiste de la Loire s'est révélé l'homme de la situation. Il a su composer sur le fond comme sur la forme – grâce à ses talents oratoires. Son discours, prononcé la veille de l'adoption de la loi à la Chambre par 341 voix contre 233, est reproduit le 4 juillet dans « L'Aurore », quotidien républicain de tendance socialiste.

Le 6 décembre, le texte est jugé conforme par le Sénat par 181 voix contre 102, avant d'être promulgué par le président de la République, Emile Loubet, le 9 décembre. Mettant fin au Concordat de 1801, la loi affirme la neutralité de l'Etat dans les questions de religion, porte un terme au régime des cultes subventionnés, « assure la liberté de conscience » et « garantit le libre exercice des cultes ». Pour en garantir l'application, Aristide Briand sera nommé ministre de l'instruction et des cultes.

Cette page a été réalisée dans le cadre d'un partenariat avec Retronews, le site de presse de la Bibliothèque nationale de France (BNF). [Retronews.fr](https://retronews.fr)

Une séance de jour, une séance de nuit. La dernière manœuvre contre le maintien de l'urgence. Les républicains l'emportent à plus de cent voix de majorité. (...) Discours de Briand

Tel est le thème que développe Briand, et voici le résumé que donne, de cette improvisation passionnée, le compte rendu analytique officiel.

M. Briand :

« J'aurais compris les hésitations de la Chambre sur cette question d'urgence au commencement de ces débats.

Incertaine sur son œuvre, elle pouvait redouter que la loi ne sortit pas de ses délibérations telle qu'elle la désirait et se ménager une seconde discussion. Mais aujourd'hui elle sait ce qu'elle a fait ; ce n'est plus le moment des atermoiements, c'est l'heure des responsabilités.

(Applaudissements à gauche.)

Si la Chambre est maintenant prise d'inquiétude, si elle trouve la réforme dangereuse, elle doit avoir le courage de la repousser. La motion de M. Raiberti ne tend qu'à renvoyer la solution de la question à la prochaine législature ; pour prendre une telle décision, la Chambre a trop attendu ; elle eût dû la prendre à propos des motions préjudicielles qui lui ont été soumises, mais elle a pensé qu'il ne fallait pas attendre, que la solution était imposée par des circonstances dont la responsabilité, chacun le sait, remonte au Saint-Siège. (Applaudissements à gauche. Interruptions à droite.)

Je l'ai dit dans la discussion générale. J'ai dit aussi, il est vrai, qu'une partie des responsabilités devait retomber sur les mauvais conseillers habituels de l'Eglise.

Lorsque la législature actuelle s'est ouverte, la question de la séparation n'existait pas. Il a bien fallu que quelque chose se passât pour qu'une semblable réforme vînt à l'ordre du jour. (Exclamations à droite.)

Quoi qu'il en soit, la Chambre s'en est saisie. Vous ne pouvez pas lui reprocher d'avoir négligé aucune des difficultés du problème et d'avoir, sous l'influence des passions politiques, agi hâtivement.

Nous avons donné à la discussion de la réforme tout le temps qu'elle méritait ; nous avons permis à nos adversaires de faire connaître leurs opinions ; en toute loyauté, en toute courtoisie, nous avons

laissé la discussion prendre tout son développement.

Vous n'avez pas rencontré chez nous un parti pris tyrannique, car nous nous sommes, avant tout, montrés soucieux de faire une réforme acceptable par les catholiques de ce pays. Nous croyons avoir rempli loyalement notre tâche : l'opinion publique, saisie de ce grave problème, a pu nous juger.

VOUS NOUS TRAITIEZ DE SECTAIRES

Au début, il y a eu des doutes : ici même, on craignait qu'une trop longue délibération nous conduisit aux pires écueils. Pendant ces trois mois, l'opinion publique a suivi ces débats. A droite, vous nous redoutiez, vous nous traitiez de sectaires et de jacobins.

Vous vouliez attendre que nous eussions fait place à une autre législature, moins passionnée. Nous avons discuté avec vous longuement et équitablement. Qu'avez-vous à dire maintenant ? (Applaudissements à gauche. Exclamations à droite.)

Vous êtes allés, pendant six ans, à travers ce pays – je ne vous le reproche que dans une certaine mesure –, inquiéter, troubler les catholiques français, leur faisant entrevoir une législation qui allait fermer les églises, proscrire la religion, bannir les prêtres. Trouvez donc dans la loi une disposition qui justifie vos craintes et qui vous permette de dire à vos électeurs : Nous avons raison ! (Applaudissements à gauche.)

La loi que nous vous apportons, après

cinquante séances de discussion, vous êtes obligés de constater vous-mêmes qu'elle est libérale, qu'elle est satisfaisante pour les catholiques. M. Lerolle l'a reconnu, et avant lui M. Gayraud et M. Ribot. Oui, notre loi est une loi de liberté, qui fait honneur à une assemblée républicaine. Que nos amis mettent joyeusement leur signature au pied de cette loi. J'affirme que jamais le pays ne la leur reprochera. (Exclamation à droite.)

Eh quoi ! A l'heure décisive où nous sommes arrivés, au moment où nous allons accomplir un acte sur la portée historique duquel je crois inutile d'insister, il ne serait pas permis au rapporteur de faire connaître, une dernière fois, son opinion ?

Il faut, au moment où il s'agit d'un vote décisif, nous expliquer sur ce qu'est la séparation. Et si je place cette explication ici, c'est que la motion de M. Raiberti met la Chambre en face de la responsabilité générale qu'elle doit prendre.

Certains de nos amis ont, je le sais, éprouvé quelque mécontentement à ne pouvoir donner à la loi le caractère combatif qu'ils espéraient. Je prétends que ce n'est point un progrès, celui qui se traduit par un coup de poing en pleine figure !

Dans ce pays, où il y a des millions de catholiques qui pratiquent, les uns par foi, les autres par habitude, par tradition de famille, on ne pouvait faire une séparation qui n'aurait pas été acceptée par eux.

Cette idée a surpris beaucoup de républicains. Ne savent-ils point, cependant, que l'Eglise a des partisans qui, calmes aujourd'hui, peuvent devenir passionnés demain ? Il est d'un sage esprit politique de faire une loi qui puisse être appliquée libéralement. Quand des hommes comme Gambetta, comme Ferry, comme Paul Bert – de sincères républicains, ceux-là, et de véritables anticléricaux – ont hésité devant l'accomplissement d'un tel acte, leur hésitation n'était-elle pas pour nous indiquer que nous ne devions pas tenter la réforme dans des conditions où elle aurait risqué d'ébranler la République !

Telle qu'elle est, avec les précautions indispensables que nous avons prises contre les abus, l'organisation que nous avons donnée aux associations culturelles, le système que nous avons établi à l'égard des Eglises, notre loi est raisonnable, équitable : elle concilie les droits de

l'Eglise et ceux de l'Etat. (Applaudissements à gauche.)

Je disais au début à nos amis : Prenez garde. La majorité est faite d'éléments divers.

Si chacune de ses fractions veut faire triompher ses idées particulières, il est inutile d'entreprendre notre tâche. J'ai dit aussi que les concessions devaient dépasser les limites mêmes de la majorité.

J'ai tenu à ne pas apporter un amour-propre exagéré à soutenir mon œuvre, comme lorsqu'on s'exalte devant sa tâche ; j'ai estimé que c'eût été courir au plus sûr échec. Et pour renverser les barrières que nos adversaires pouvaient élever, j'ai fait toutes les concessions possibles, je me suis même attaché à faire ces concessions au parti extrême d'où pouvait venir la résistance.

NE PAS TROUBLER LES CONSCIENCES

Et maintenant, si tous ceux qui, après avoir parlé contre la réforme pour empêcher qu'elle fût votée, descendent au fond de leur conscience, ils reconnaîtront que la façon dont nous la présentons au pays est la meilleure.

Si vous tenez à régler un point du programme républicain sur lequel depuis trente-quatre ans sont hypnotisés les électeurs (Réclamations à droite. « Très bien ! très bien ! » à gauche), si vous voulez la grandeur et la prospérité du pays, il est d'autres questions d'ordre économique et social qui devront se poser.

Il est triste de constater que la Chambre n'a pu encore se livrer à l'examen des plus grands problèmes, parce qu'il est facile, à chaque période électorale, de ressusciter les passions. La séparation est un de ces problèmes irritants qui sont le plus propres à passionner les masses. Nous voulons le résoudre de telle manière que les consciences ne soient pas troublées et que demain la religion soit pratiquée librement comme elle l'était hier.

Vous nous disiez : « Respectez le libre exercice du culte. » Mais nous vous avons donné toutes les facilités, et beaucoup de nos adversaires ont reconnu que la loi est suffisante pour que l'Eglise se développe en toute liberté. Si elle ne peut se développer sans le Concordat, c'est que l'Eglise est morte. » (Vifs applaudissements à gauche et à l'extrême gauche. Bruit et interruptions à droite.) ■

Covid-19

Pour sauver l'économie, il faut d'abord sauver les gens

Trois chercheurs américains, croisant les chiffres de la croissance et de la mortalité due au Covid-19, concluent à l'efficacité du confinement, à condition qu'il soit modulé en fonction des données en temps réel et assorti de fortes subventions publiques

Début novembre, le Covid-19 se propageait à travers les Etats-Unis au rythme de 100 000 nouvelles contaminations par jour. Mi-novembre, ce chiffre approchait les 180 000 cas quotidiens et continuait de grimper [ce texte a initialement été publié aux Etats-Unis le 18 novembre]. Devant cette flambée de cas, un certain nombre de politiciens, journalistes et personnalités du monde des affaires proclament que les dégâts économiques et sanitaires d'un confinement sont aussi graves, sinon pires, que ceux causés par le virus qu'ils sont censés conjurer.

Une analyse précise des données des dix derniers mois, provenant de dizaines de pays à travers le monde, permet pourtant d'affirmer avec certitude que ces déclarations sont erronées. Les confinements stricts fonctionnent et donnent des résultats rapides, entre quatre et six semaines après leur instauration. Ils sont parvenus non seulement à ralentir, mais quasiment à éliminer le virus en Australie, Nouvelle-Zélande, Islande, Chine, Corée du Sud et à Taïwan. Cette analyse permet de formuler sept recommandations à l'intention des gouvernements et des citoyens.

1. Commencer par sauver des vies
Limiter les dégâts économiques de la pandémie débute et s'achève avec le contrôle de la propagation du virus. Les pays qui ont pris rapidement des mesures pour contrôler sa circulation rouvrent peu à peu leurs économies et retrouvent le chemin de la croissance. La plupart de ceux qui se sont donné comme objectif prioritaire de soutenir l'économie et ont refusé, limité ou supprimé prématurément les mesures visant à contrôler la pandémie sont aujourd'hui confrontés à un emballement des contaminations et ont dû imposer des reconfinements nationaux.

L'infographie ci-contre constitue une représentation approximative de l'efficacité avec laquelle chaque pays a protégé ses citoyens, par rapport au coût total que cela a représenté. Quand on prend en compte l'ensemble des coûts de la réponse à la pandémie – y compris ceux dont le paiement s'étalera sur les années à venir –, les différentes stratégies nationales se distinguent clairement les unes des autres. Les pays qui se sont rapidement concentrés sur le contrôle et l'élimination du coronavirus, choisissant de ce fait de sacrifier leur économie afin de sauver des vies, apparaissent en haut du tableau, le long de la ligne en pointillé verte. Les pays qui ont limité leur réponse à la pandémie au profit de mesures de relance, préférant sauver l'économie plutôt que la vie de leurs citoyens, se répartissent le long de la diagonale rouge. Ceux qui ont tardé à réagir ou ont hésité entre plusieurs stratégies

sont regroupés au centre, et subissent le pire des deux extrêmes. Plus on a laissé se propager le coronavirus, plus les coûts pour y faire face se sont accumulés, ce qui a directement impacté le coût économique total. Aucun montant de dépenses visant à soutenir l'économie, au travers de mesures budgétaires ou monétaires, n'a modifié la répartition quasi linéaire de ce lien. Cet élément devrait à lui seul dissuader les dirigeants des Etats de n'envisager que des réponses économiques pour faire face au Covid-19.

Mais un élément encore plus accablant émerge quand on observe la façon dont le graphique évolue dans le temps : les pays qui, comme les Etats-Unis, ont opté pour les mesures de relance économique, tout en laissant le virus se propager, continuent d'enregistrer une circulation virale non maîtrisée. Ce qui, trimestre après trimestre, aggrave les dégâts économiques liés à cette propagation. Ils se trouvent piégés dans un cercle vicieux, puisqu'ils sont contraints d'investir toujours plus afin de rester sur cette limite diagonale, tandis que le virus se propage et que leur PIB continue de chuter, accumulant ainsi des mesures de relance toujours plus massives et laissant un nombre croissant de personnes contracter le Covid-19 jusqu'au moment où leur système médical ne peut plus suivre, rendant les confinements rigoureux inévitables. En revanche, la Chine, Taïwan, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Islande, Singapour, le Vietnam et la Thaïlande, qui ont, dès le départ, investi dans une lutte vigoureuse contre le virus, sont parvenus à l'éliminer et ont vu leur économie repartir. Ils sont par ailleurs engagés dans un cercle vertueux grâce auquel les économies croissent d'elles-mêmes, sans mesures de relance additionnelles et, avec la baisse du nombre de cas, voient une atténuation des dégâts liés à l'épidémie. Leur tendance naturelle autoentretenue est donc de se déplacer progressivement vers la droite le long de la ligne verte, en direction de la reprise économique. Un bilan manifestement gagnant-gagnant en termes aussi bien humanitaires qu'économiques.

La différence essentielle entre les pays asiatiques qui ont réussi à maîtriser la pandémie et les pays occidentaux qui continuent à lutter réside dans l'usage généralisé des masques de bonne qualité et le strict respect des mesures de distanciation sociale, adoptées et mises en œuvre par les autorités. Celles-ci ont calculé – à raison – que les coûts de production et de distribution de masques à toute la population, l'imposition de la distanciation sociale et le soutien aux plus démunis durant de brefs mais efficaces confinements ne pèsent pas grand-chose par rapport aux dégâts économiques à long terme que pourraient causer des vagues successives de contaminations et les mesures de relance nécessaires tant que le virus circulera sans contrôle.

Le meilleur exemple en est le projet américain de distribuer par voie postale cinq masques de qualité à chaque citoyen, idée jetée aux oubliettes par l'administration Trump. Le coût d'un tel programme se serait situé aux alentours de 1 milliard de dollars (soit 827 millions d'euros). Une somme à comparer au plan de relance de 1700 milliards de dollars adopté au deuxième trimestre, et qui a depuis dépassé les 3 000 milliards de dollars, auxquels s'ajoute la baisse continue du PIB. L'efficacité relative des mesures s'établit donc probablement à 1 000 contre 1 en faveur du contrôle de la pandémie plutôt que de la relance économique. En d'autres termes, 1 milliard de dollars dépensés dans l'achat de masques et la mise en place de la distanciation sociale aurait eu un effet économique similaire à un plan de relance de 1 000 milliards de dollars et aurait pu sauver jusqu'à 200 000 vies américaines.

La pénible réalité est que la pandémie est insensible à l'idéologie politique, particulièrement lorsque celle-ci fait fi de la nature et de la réalité. Car, de fait, les pays qui refusent les confinements et les mesures barrières au début d'une vague de contaminations n'évi-

LA PANDÉMIE EST INSENSIBLE À L'IDÉOLOGIE POLITIQUE, PARTICULIÈREMENT LORSQUE CELLE-CI FAIT FI DE LA NATURE ET DE LA RÉALITÉ

tent en rien les confinements. Ils créent en réalité les conditions pour qu'un confinement finisse inévitablement par être décidé et qu'il soit plus rigoureux et bien plus durable, du fait de leur refus d'adopter en amont des mesures moins contraignantes. Et ce coût ne cessera de s'alourdir jusqu'à ce que le virus soit maîtrisé. Cette conclusion procède de la façon dont les contaminations augmentent alors de manière exponentielle et diminuent beaucoup plus lentement.

Ce que font en réalité les partisans de l'économie à tout prix, c'est échanger quelques semaines de « liberté » dans l'immédiat contre des mois de confinement supplémentaires lorsque les hôpitaux seront débordés, en laissant par la même occasion des dizaines de milliers de personnes mourir inutilement. A l'évidence, les confinements durs et leurs coûts économiques désastreux sont le résultat inévitable d'erreurs politiques et d'une mauvaise gouvernance dans la lutte directe et précoce contre la pandémie, alors que des solutions moins contraignantes et moins coûteuses auraient épargné de nombreuses vies et évité des dépenses.

2. Renforcer les mesures efficaces et peu coûteuses

David Cutler et Lawrence Summers ont évalué, dans un article publié par le *Journal of the American Medical Association*, le 12 octobre, le coût total du Covid-19 aux Etats-Unis à 1 600 milliards de dollars. Il semblerait donc logique que toute mesure – même atteignant les 1 000 milliards de dollars – susceptible d'éviter une partie de ces dégâts devrait être appliquée de toute urgence. Pour chaque dollar dépensé, elle serait d'un rapport de 1 000 pour 1 en termes de dégâts économiques évités. Le recours à la production de masse étrangère pour inonder le marché américain de masques KN95 de haute qualité devrait figurer en tête de liste. De vastes campagnes dans les médias et sur les réseaux sociaux, promouvant le port du masque et la distanciation sociale et encourageant le civisme, généreraient également de solides retours sur investissement, notamment dans les communautés qui ont été bombardées depuis neuf mois par les consignes contradictoires de la part des responsables politiques.

Autre domaine essentiel qui mérite investissements et subventions : les transports en commun – et plus généralement les lieux susceptibles d'accueillir des événements super-propagateurs –, qui devraient être équipés de systèmes améliorés de chauffage, ventilation et climatisation dotés de filtres HEPA et d'un débit d'air accru capable de limiter la transmission aérienne. Les meilleures consignes sur la ventilation des locaux recommandent un renouvellement complet de l'air toutes les six à sept minutes.

3. Cibler géographiquement en fonction de la prévalence

Nous pouvons à présent utiliser des cartes indiquant en temps réel la prévalence du coronavirus par comté et même par code postal, afin de concentrer les mesures de

contrôle de la pandémie selon les besoins, en assignant des niveaux de mesures ciblées et différenciées en fonction de la sévérité des concentrations locales du virus. Les mesures barrières non coûteuses, telles que la distanciation sociale et le port du masque, devraient être généralisées. Les mesures plus coûteuses, comme les limites imposées aux réunions et aux activités professionnelles, les exigences de mise à niveau des dispositifs de ventilation et même, dans certains cas extrêmes, les fermetures locales d'entreprises, peuvent être modulées selon la prévalence locale et uniquement en cas de nécessité, appliquées de façon indépendante dans telle ou telle région, d'abord dans les établissements super-propagateurs et, seulement en dernier ressort, partout.

Le soutien économique peut également être géographiquement ciblé, transféré directement aux entreprises et aux ménages de chaque localité selon le niveau de sévérité de la pandémie et les mesures de prévention adoptées. Avec un tel système, les confinements ne seraient appliqués que dans les zones où ils sont les plus nécessaires tandis que, partout ailleurs, les mesures de prévention moins contraignantes suffiraient. Elles seraient alors affinées en fonction de la géographie et de la sévérité locale de la pandémie. Les mesures et confinements régionaux instituent de fait des limitations de déplacement et des quarantaines pour les personnes vivant dans des zones de forte prévalence. Sans ces restrictions, une prévalence locale devient en quelques semaines une prévalence au niveau régional, puis au niveau national.

4. Subventionner l'arrêt des travailleurs non essentiels

Durant les confinements les plus rigoureux institués dans les communautés victimes d'une forte prévalence, individus et sociétés ne devraient pas être rémunérés pour continuer à travailler comme auparavant, lorsque l'entreprise est non essentielle. Ils devraient au contraire être payés pour ne pas se rendre sur leur lieu de travail, afin de ne pas propager le virus. Si cela peut paraître coûteux et contraignant, l'alternative l'est encore plus : des confinements plus larges et durables, qui ne peuvent plus être repoussés en raison de l'effondrement des systèmes de soins.

5. Dépister et sécuriser les conditions de travail

Un autre aspect essentiel du combat pour enrayer la pandémie et créer les conditions de la reprise économique est que les travailleurs réellement essentiels, en particulier ceux que leur travail amène à entrer en contact avec de nombreuses autres personnes – livreurs, personnel hospitalier, employés des magasins d'alimentation –, doivent être soutenus grâce à la fourniture subventionnée d'équipements de protection individuels, l'amélioration des dispositifs de ventilation, des tests moléculaires fréquents et réguliers et un dépistage systématique des symptômes. Nous devons également développer à leur intention des politiques de congé et de soins qui les protègent eux et leurs familles lorsqu'ils sont contaminés par le Covid-19, afin qu'ils ne soient pas incités à dissimuler leurs symptômes et à continuer à travailler alors qu'ils sont contagieux.

6. Accélérer la modulation des mesures de prévention

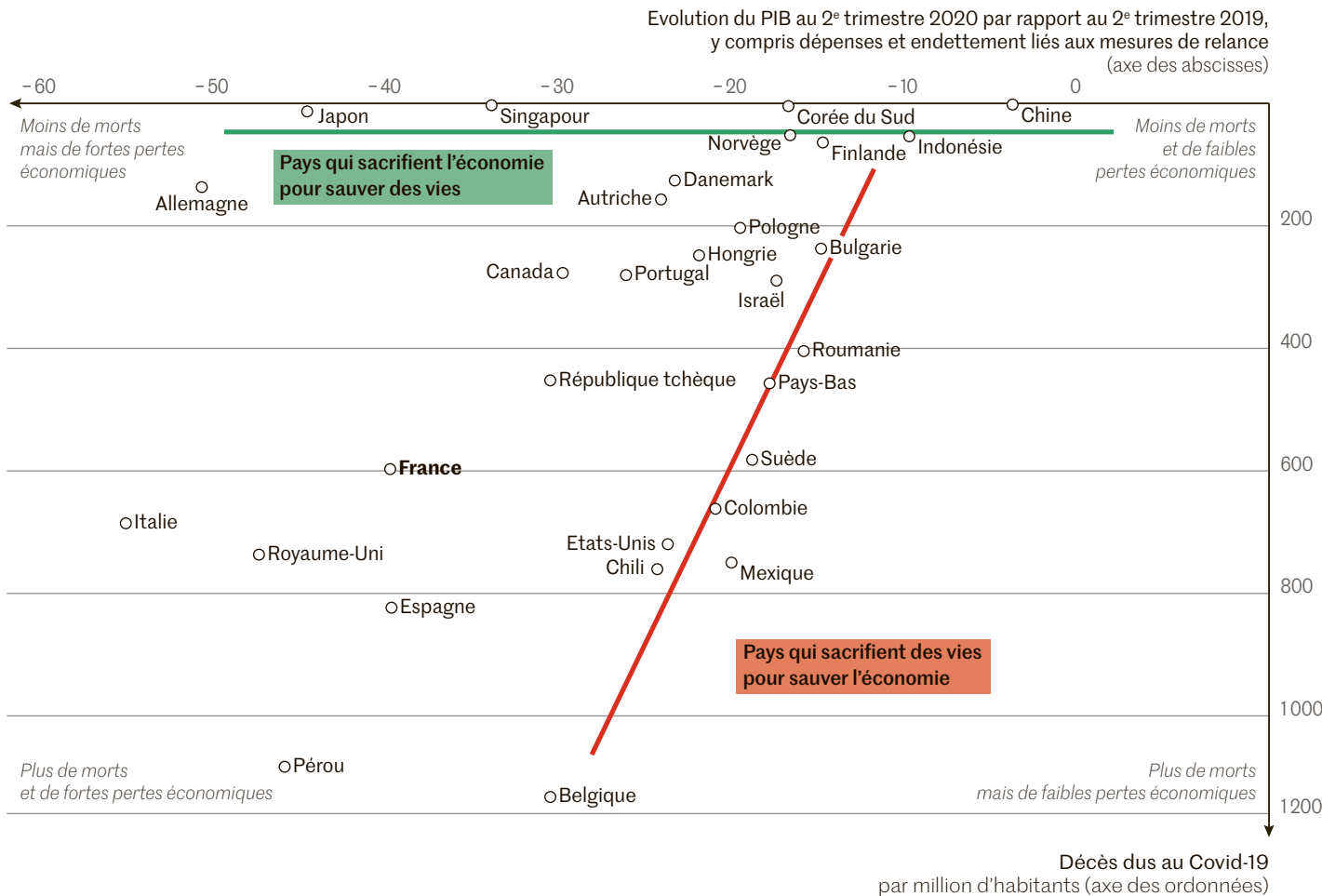
Alors que les données concernant les résultats des tests, le nombre de nouveaux cas, d'hospitalisations et de décès liés au Covid-19 sont mises à jour de façon quotidienne et localité par localité, les outils analytiques sont en mesure de déterminer en une ou deux semaines si les mesures de prévention en cours sont efficaces. Et, si tel n'est pas le cas, elles doivent être immédiatement modulées. Les responsables locaux doivent avoir accès à

Phillip Alvela est président-directeur général de Brainworks Foundry, entreprise de technologies de santé. Il a auparavant dirigé des programmes de recherche en ingénierie biologique au sein de la Defense Advanced Research Projects Agency, et est le fondateur de MobiTV;
Thomas Ferguson est directeur de la recherche de l'Institute for New Economic Thinking (INET) et professeur émérite d'économie de l'université du Massachusetts, à Boston;
John C. Mallory est directeur des technologies de WFA Group, société d'études diagnostics et conseils aux investisseurs. Il a été chercheur au Laboratoire d'informatique et d'intelligence artificielle du Massachusetts Institute of Technology

Des stratégies divergentes face à la pandémie

Ce graphique croise d'une part le nombre de décès causés par le coronavirus et d'autre part les pertes économiques dues à la pandémie (déclin du PIB, coût des plans de relance figurant dans les budgets nationaux et dettes consenties). Les pertes économiques (baisse du PIB au 2^e trimestre 2020 par rapport au 2^e trimestre 2019) apparaissent en abscisse. Les pays qui s'en sortent le mieux, avec des pertes

modérées, sont situés vers la droite. L'axe des ordonnées recense le nombre de morts par million d'habitants, une forme de calcul normalisée de la gravité de la pandémie en fonction de la population de chaque pays. Les pays ayant enregistré le moins de morts parce qu'ils ont mieux protégé leur population figurent en haut du graphique.



Infographie Le Monde • Sources : Phillip Alvelda, Thomas Ferguson et John C. Mallery, à partir des données de l'université Johns-Hopkins, Eurostat, OCDE, FMI

ces outils et être formés à leur utilisation.

Surtout, ils doivent intégrer et appliquer deux leçons fondamentales : une fois que la propagation du coronavirus est sur une trajectoire de croissance exponentielle – et à moins qu'il ne soit vigoureusement combattu –, on ne peut échapper à une issue catastrophique et à des confinements obligatoires ; et plus vite on procède à l'ajustement des mesures de prévention, idéalement dès qu'une courbe de croissance tendanciellement exponentielle est détectée, moins les mesures nécessaires sont contraignantes.

7. Financer la surveillance de l'évolution de la pandémie

Pour que la stratégie de réaction rapide décrite ci-dessus soit efficace, il faut un test moléculaire universellement disponible et qui soit coordonné centralement, avec transmission immédiate des résultats, pour pouvoir analyser et orienter en temps réel mesures sanitaires et dispositifs de relance. Lorsque cela sera en place, les responsables nationaux et locaux disposeront des toutes dernières données sur l'évolution de la pandémie, ce qui leur permettra de réagir efficacement au niveau local. Cette exigence pointe un défaut crucial de la plupart des tests rapides à usage unique disponibles : aucun n'est à même de permettre un suivi et une analyse suffisamment efficaces et rapides de la pertinence des mesures en vigueur, un élément-clé pour assurer la sécurité des activités pendant la pandémie. Des tests de dépistage universels devraient être pratiqués pas moins de deux fois par semaine chez toute personne ayant des interactions sociales, professionnelles ou scolaires, avec un délai de résultat n'excédant pas vingt-quatre heures (puisque l'on peut devenir contagieux dans les 2,5 à 3 jours après avoir été soi-même infecté). Ce qui signifie que les tests doivent être suffisamment bon marché pour que toute personne susceptible de propager le virus puisse être testée régulièrement.

Des subventions seront presque certainement nécessaires pour s'assurer que les personnes économiquement défavorisées – qui, bien souvent, sont plus exposées comme victimes et super-propagateurs – bénéficient d'un accès aux tests égal ou meilleur que les personnes présentant moins de risques d'infecter les autres. La plupart des membres de la classe moyenne eux-mêmes auraient difficilement les moyens de se faire dépister à la fréquence requise. L'argument économique en faveur de la gratuité des tests pendant toute la durée de la pandémie est convaincant, tout

L'ARGUMENT ÉCONOMIQUE EN FAVEUR DE LA GRATUITÉ DES TESTS EST CONVAINCANT

comme celui qui prône la distribution gratuite de masques KN95 de haute qualité (comme l'ont fait Singapour et Taiwan). De même, l'éventuelle distribution d'un vaccin anti-Covid devrait être gratuite pour tous.

L'une des premières catégories devant bénéficier de cette capacité renforcée de dépistage devrait être les élèves et étudiants, les enseignants, le personnel scolaire, mais aussi leurs familles. Une étude des Centers for Disease Control publiée le 6 novembre pointe la forte probabilité de la propagation au sein des familles. Cela accroît notablement l'échelle des opérations de dépistage et démontre la nécessité de subventionner les écoles qui, sans cela, seraient dans l'incapacité de mettre en œuvre ces mesures.

Trois raisons importantes justifient cette attention particulière à l'égard des établissements d'enseignement. Tout d'abord, les données de contamination montrent de façon irréfutable que la prévalence du coronavirus a commencé à croître exponentiellement au moment exact où les cours en présentiel ont recommencé, en août et en septembre. En deuxième lieu, faire en sorte que les élèves puissent assister sans risque à des cours en présentiel est une condition sine qua non pour qu'au moins la moitié des parents puissent reprendre leur travail, au lieu d'être obligés de rester chez eux pour s'occuper des enfants et gérer leur enseignement à distance. Troisièmement, les étudiants qui arrivent sur les campus en provenance de toutes les régions, et même du monde entier, agissent comme vecteurs, contractant le coronavirus là où il est prévalent et le disséminant au cours de leurs déplacements. En cela, les campus sont des lieux super-agrégateurs mais aussi super-propagateurs.

Il est essentiel de freiner la propagation exponentielle du virus grâce à une infrastructure de dépistage à trois niveaux : un dépistage dans les grands bâtiments, les campus et les villes, à partir de tests pratiqués sur les

eaux usées ; des tests de dépistage individuels, universels et bon marché ; et des tests de diagnostic précis, le tout fournissant des résultats en temps réel aux bureaux d'analyse des autorités locales et nationales.

En conclusion, partout où le coronavirus sévit, les responsables politiques doivent agir dès à présent à partir des meilleurs avis scientifiques disponibles. La Chine, l'Australie, Taïwan, Singapour, la Corée du Sud, le Vietnam, la Thaïlande, la Nouvelle-Zélande et l'Islande ont tous pris de telles mesures avant de réussir à maîtriser la circulation du virus. Ils ont pu fournir des réponses rapides à partir de nombreuses données, éten dre au niveau national la stratégie de dépistage et de traçage, instituer le contrôle des frontières afin d'isoler les régions saines de celles contaminées par le virus. Tous ces pays ont réussi à juguler et même à éliminer le virus sur leurs territoires et sont en train de rouvrir leurs économies. Les dernières initiatives chinoises dans les villes comportent ainsi des mesures à l'échelle du pâté de maisons.

Les Etats-Unis, le Royaume-Uni et les pays européens dans leur ensemble ont, jusqu'à présent, échoué à réagir de la même façon, et continuent d'être confrontés aux résurgences répétées d'une circulation virale en croissance exponentielle. Ils peuvent parvenir à juguler la pandémie en suivant l'exemple des pays qui ont réussi à le faire. Mais, pour les citoyens, attendre une réponse officielle déjà trop retardée serait un jeu de dupes. N'attendez pas que vos gouvernements agissent. Confiniez votre famille. Persuadez vos écoles qu'elles doivent revenir à l'enseignement à distance. Suivez vos offices religieux en ligne. Faites-vous livrer vos repas à domicile. Evitez les bars, les clubs, les gymnases, les cafés et restaurants. Convincez vos amis, voisins, collègues de travail et membres de votre paroisse de faire de même. Exhortez chacun à comprendre que le port du masque et le respect de la distanciation sociale sont des services publics dans l'intérêt du bien commun. ■

Traduit de l'anglais par Gilles Berton

Ce texte est extrait d'un article publié le 18 novembre sur le site de l'*Institute for New Economic Thinking (INET)*, fondé en 2010 par le financier George Soros à la suite de la crise de 2008, pour réunir des économistes critiques de la science économique contemporaine. L'INET publie des articles et contenus pédagogiques, finance des bourses et des programmes de recherche de nombreuses universités (Cambridge, Oxford, Kiel, Bangalore, Hongkong, Californie...).



LA CHRONIQUE DE THOMAS PIKETTY

Comment financer les religions ?

Au moment où les disputes religieuses semblent de nouveau s'embraser dans l'Hexagone, il n'est pas inutile de se pencher sur une question bassement matérielle mais en réalité centrale : comment financer les religions, tout en assurant la neutralité de la puissance publique vis-à-vis des différentes croyances ? En France, on aime bien donner des leçons de laïcité à la terre entière. Ce n'est pas chez nous qu'un président prêterait serment sur la Bible ! Le problème est que ce grand récit national s'accompagne parfois d'une hypocrisie monumentale. En réalité, le système en place en France n'a rien de particulièrement neutre ou exemplaire.

Ainsi, les lieux de culte ne sont officiellement pas subventionnés, sauf lorsqu'ils ont été bâtis avant la loi de 1905. En pratique, cela concerne presque exclusivement des églises chrétiennes. Et tant pis si la carte de la pratique religieuse a bien changé depuis, et si les mosquées et les croyants musulmans se retrouvent dans des caves. De même, les écoles, collèges et lycées confessionnels catholiques en place lors du vote de la loi Debré (1959) continuent d'être massivement financés par le contribuable, dans des proportions que l'on ne retrouve quasiment dans aucun pays. Ces établissements ont aussi conservé le droit de choisir librement leurs élèves, sans respecter la moindre règle commune en termes de mixité sociale. Ils contribuent puissamment à l'évitement scolaire et à la ghettoïsation. La France est également le seul pays à avoir choisi de fermer ses écoles primaires un jour par semaine (le jeudi, de 1882 à 1972, puis le mercredi) pour le donner au catéchisme. Cette journée était en passe d'être enfin réintégrée dans le temps scolaire normal, mais le pouvoir actuel a décidé de faire perdurer cette exception française à base de semaines morcelées et de journées trop longues, en dépit des effets néfastes avérés.

Un système inégalitaire

S'agissant du financement des cultes (prêtres et édifices), il faut rappeler le rôle central et mal connu joué par les subventions fiscales. Si vous faites un don à l'Eglise de France ou à la Mosquée de Paris, vous obtenez une réduction d'impôt égale à 66 % de votre don. Autrement dit, un don de 100 euros ne vous coûte que 34 euros (si toutefois vous êtes imposable), et les 66 euros restants sont payés par la collectivité nationale, de même que pour les dons aux associations d'intérêt général (culture, humanitaire, santé, éducation, etc.). L'un des points actuellement en discussion est de savoir si les associations cultuelles peuvent également recevoir des dons et legs en franchise de droits de succession et exploiter des immeubles de rapport. La question est importante et mérite d'être clarifiée. Mais elle ne doit pas faire oublier que les associations cultuelles, qu'elles relèvent de la loi de 1901 (associations mixtes, cultuelles et culturelles) ou de celle de 1905 (associations cultuelles pures), bénéficient d'ores et déjà d'une subvention fiscale au titre de l'impôt sur le revenu. Plutôt que de répéter en boucle que la République ne subventionne aucun culte, ce qui

est évidemment faux, il serait préférable de regarder la réalité en face et de tenter de l'améliorer.

LA SUBVENTION PUBLIQUE EST D'AUTANT PLUS ÉLEVÉE QUE LE CROYANT A LES MOYENS DE FAIRE UN DON IMPORTANT

En l'occurrence, le problème est que ce système est extrêmement inégalitaire. D'une part, il ne concerne que les contribuables imposables au titre de l'impôt sur le revenu : les croyants qui font partie de la moitié la plus pauvre de la population sont priés de payer leur don eux-mêmes. D'autre part, la subvention publique est d'autant plus élevée que le croyant a les

moyens de faire un don important (jusqu'à 20 % du revenu). Il en va de même dans les systèmes en place en Italie – où chaque contribuable peut affecter une fraction de ses impôts à la religion de son choix –, ou en Allemagne – où le mécanisme prend la forme d'un supplément d'impôt collecté au profit des cultes. Avec, dans les deux cas, un biais en faveur des religions disposant d'une organisation nationale unifiée (ce qui, en pratique, exclut la religion musulmane). En comparaison, le modèle français consistant à traiter les associations religieuses de la même façon que les autres associations est par certains côtés plus satisfaisant. Cela revient à considérer la religion comme une croyance ou comme une cause comme une autre, et favorise le renouvellement et la diversité des structures.

A condition cependant de rendre le système plus égalitaire. Concrètement, les subventions publiques liées aux réductions d'impôt sur le revenu pour les dons aux associations se montent au total à 1,5 milliard d'euros par an (dont environ 200 millions d'euros pour les associations cultuelles, essentiellement en faveur de l'Eglise catholique, qui a davantage de riches donateurs). Cela représente une dépense moyenne de 30 euros pour chacun des 50 millions d'adultes résidents en France. On atteint même 50 euros par adulte si l'on inclut les réductions d'impôt pour dons au titre de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) et de l'impôt sur les sociétés. Plutôt que de concentrer ces sommes sur les plus aisés, on pourrait imaginer que chacun dispose d'un même « bon pour la vie associative » de 50 euros pour le consacrer à l'association de son choix (religieuse, culturelle, humanitaire...), quelles que soient ses valeurs et ses croyances.

Au lieu de cela, le gouvernement privilégie la suspicion et la stigmatisation. Renforcer les obligations des associations cultuelles en termes de transparence et de gouvernance n'est pas une mauvaise chose en soi. A condition d'élargir le champ du financement et d'ouvrir le débat à toutes les associations. Y compris par exemple aux partis politiques, qui bénéficient aussi de subventions, mais qui sont souvent opaques et peu démocratiques. Espérons que le débat parlementaire permette de sortir des invectives et de promouvoir une laïcité ouverte et égalitaire. ■

Thomas Piketty

est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, Ecole d'économie de Paris



en vente
actuellement

En kiosque



Hors-série



Hors-série



Hors-série

Collections

LE MONDE DE

MAIGRET



En vente actuellement,
le volume n° 14
MAIGRET ET LES BRAVES GENS

GEOART et Le Monde
présentent Le musée idéal



En vente actuellement,
le volume n° 4
VERMEER

Le Monde
DE LA PHILOSOPHIE



Dès le jeudi 10 décembre,
le volume n° 7
VOLTAIRE

Nos services

Lecteurs

Abonnements
Sur abo.lemonde.fr
Par tél. au 03 28 25 71 71
de 9 h à 18 h (prix d'un appel local)

Le Carnet du Monde
carnet@mpublicite.fr

POUR DÉPOSER AU MONDE VOS DOCUMENTS CONFIDENTIELS

WWW.SOUFCEPHE.FR



Le Monde
Le Carnet

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes

soit par e-mail :
carnet@mpublicite.fr
(en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

soit sur le site :
<https://carnet.lemonde.fr>

L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

✉ **carnet@mpublicite.fr**
<https://carnet.lemonde.fr>

AU CARNET DU «MONDE»

Décès

Muzy (Eure).

Patrick, Marie-Sophie et Guillaume, ses enfants,
Vanessa,
sa belle-fille,
Lucille, Théodore, Charlotte, Ulysse et Laurette,
ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

docteur Michèle ASSEMAT-ROZENBERG,
médecin psychiatre,

survenu dans sa quatre-vingt-unième année, le dimanche 6 décembre 2020, à l'hôpital Louis-Mourier de Colombes.

Elle a rejoint son mari, le

docteur Henri ROZENBERG,

disparu en 2016.

Ses obsèques seront célébrées en l'église Saint-Jean-Baptiste de Muzy.

Faire un don pour soutenir l'association VMEH-92.

P.F. Maini, Marbrerie, Dreux,
Tél. : 02 37 46 86 26.

Nelly,
son épouse,
Alice et Antoine,
ses enfants
et leurs conjoints,
Sa famille,
Ses amis,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Jérôme de BOYER des ROCHES,
maître de conférences
en sciences économiques
à Paris-Dauphine,

survenu le 26 novembre 2020,
à l'âge de soixante-six ans.

Les obsèques ont eu lieu le 4 décembre, dans la plus stricte intimité.

Nadine-Nadia,
sa fille,
Jérôme Ribière,
son petit-fils
et son épouse, Camille Chavrier,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Adolphe BZEGOWSKI,

survenu le 7 décembre 2020,
à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 10 décembre, au cimetière parisien de Bagneux, dans la stricte intimité.

Les familles Cassio et Arbaciauskas

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Claude CASSIO,
dit **COCO,**

survenu le 8 décembre 2020,
dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Un hommage lui sera rendu le mardi 15 décembre, à 14 h 30, au cimetière paysager de Bures-sur-Yvette.

Famille Cassio,
55, rue de la Hacquinrière,
91440 Bures-sur-Yvette.

Paris. Morlaix.

René Caulet,
son époux,
Erwan et Pierre Caulet,
ses fils,

ont la profonde tristesse d'annoncer
le décès de

M^{me} Jacqueline CAULET,
née **MICHAUD,**
professeure retraitée d'allemand,

survenu le 8 décembre 2020, à Caen,
à l'âge de soixante-quatorze ans.

Les obsèques auront lieu le mardi
15 décembre, à 15 heures, au cimetière
parisien de Saint-Ouen, 69, avenue
Michélet.

Irène Commeau,
André et Danièle Commeau,
Nina et Georges Yannoussis,
ses enfants,
Maurice et Anastasia Rufin,
Natalie et Christopher Waltzer,
Dimitri, Sophie, Christina et Basile
Yannoussis,
Alexandre et Anastasia Lopoukhine,
ses petits-enfants,
Marcel et Rudolph Rufin,
Gabriel et Pierre Waltzer,
ses arrière-petits-enfants,
Les familles Koeffoed, Commeau
et Berger,

ont l'immense douleur de faire part
du décès de

M^{me} Irène COMMEAU,
née **DEMIDOFF,**

professeur agrégé de russe,
chevalier
dans l'ordre des Palmes académiques,
titulaire de la médaille Pouchkine,

survenu le 9 décembre, à Paris,
dans sa quatre-vingt-seizième année.

La cérémonie religieuse aura lieu
en l'église orthodoxe russe des Trois-
Saints-Docteurs, 5, rue Petel, Paris 15^e,
le mardi 15 décembre, à 10 heures,
suivie de l'inhumation au cimetière
russe de Sainte-Genève-des-Bois.

142, rue de Rennes,
75006 Paris.

Suresnes.

Jean-Paul Vermès,
président
Et les membres
du conseil d'administration,

ont l'immense tristesse de faire part
du décès de

Patrice CORBIN,
membre
du conseil d'administration
de l'hôpital Foch,

survenu le 2 décembre 2020.

Hôpital Foch,
40, rue Worth,
92150 Suresnes.

Emmanuel Demarcy-Mota,
La troupe
Et l'équipe du Théâtre de la Ville,
Paris

ont la tristesse de faire part du décès
de

Jacques ERWAN,
conseiller artistique
du Théâtre de la Ville
de 1985 à 2017,

survenu le 6 décembre 2020.

Sa curiosité insatiable et son
exigence sans faille ont été
déterminantes pour l'identité
musicale du Théâtre de la Ville,
autant ponctuée de rendez-vous
historiques que de révélations
d'artistes.

Les funérailles ont eu lieu le
vendredi 11 décembre, en l'église
Saint-Enogat, à Dinard.

Beaulieu-sur-Mer.

Monique Gaulier-Dessoit,
son épouse,
Laurence Gaulier,
sa fille,
Louis Scoffier,
son petit-fils,
Les familles Lecru, Gallibert, Clavet,
Dupuy, Gautier, Lederer,

ont la tristesse de faire du décès de

M. Jean GAULIER,

survenu à Nice, le 8 décembre 2020,
à l'âge de quatre-vingt-six ans.

L'inhumation aura lieu le mardi
15 décembre, à 11 heures, au cimetière
de Beaulieu-sur-Mer, dans la plus
stricte intimité familiale.

P.F. Roc-Eclerc Nice Barla,
Tél. : 04 93 26 59 74.

François LAMOTTE d'INCAMPS.

Notre cher ami, camarade et complice, François nous a quittés le 6 décembre 2020.

François était plein de gaieté.

Il était humaniste et doté d'un grand cœur.

Il nous a accompagnés, toujours soutenus et inspirés.

Nos cœurs sont plein de chagrin.

Adieu François, tu vas tellement nous manquer.

Roy et Loïc.

Le président,
Le vice-président,
Les secrétaires perpétuels
Et les membres
de l'Académie des sciences,

ont la tristesse de faire part de la disparition de leur confrère

François MATHEY,
directeur de recherche au CNRS
et professeur à l'Ecole Polytechnique,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier
dans l'ordre national du Mérite,
commandeur
de l'ordre des Palmes académiques,

décédé le 8 décembre 2020,
à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Ils adressent à sa famille leurs plus sincères condoléances.

Anne Hidalgo,
présidente du conseil de surveillance
de l'Assistance Publique-Hôpitaux
de Paris,
Martin Hirsch,
directeur général de l'Assistance
Publique-Hôpitaux de Paris,
Le professeur Rémi Salomon,
président de la Commission médicale
d'établissement de l'Assistance
Publique-Hôpitaux de Paris,

ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Guy MEYER,
praticien hospitalier
et professeur des Universités
à l'hôpital européen Georges-
Pompidou, Université de Paris
et directeur médical du département
médico-universitaire Thorax,
ORL et sommeil du GHU
AP-HP Centre-Université de Paris,

survenu le 9 décembre 2020, à Paris.

Ils expriment leurs vives
condoléances à sa famille et à ses
proches.

Serge Morel,
directeur du Groupe hospitalo-
universitaire AP-HP Centre-Université
de Paris,
Le professeur Claire Poyart,
présidente de la Commission médicale
d'établissement locale du Groupe
hospitalo-universitaire AP-HP Centre-
Université de Paris,
Anne Lefebvre,
directrice de l'hôpital européen
Georges-Pompidou - HEGP,
Le docteur Mathilde Gisselbrecht,
représentante de la communauté
médicale de l'HEGP
Et toute la communauté
hospitalière

ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Guy MEYER,
praticien hospitalier
et professeur des Universités
à l'hôpital européen Georges-
Pompidou, Université de Paris
et directeur médical du département
médico-universitaire thorax,
ORL et sommeil du GHU
AP-HP Centre-Université de Paris,

survenu le 9 décembre 2020.

Ses qualités humaines et
professionnelles reconnues par
l'ensemble de ses pairs, de même
que sa disponibilité, son écoute
et sa bienveillance resteront
dans le souvenir de ses patients,
de son équipe et de l'ensemble de
la communauté hospitalière.

Ils adressent leurs sincères
condoléances à sa famille et ses
proches.

Christine Clerici,
présidente d'Université de Paris,
Xavier Jeunemaitre,
doyen de la faculté de santé,
Philippe Ruszniewski,
doyen de l'UFR de médecine
Et l'ensemble de la communauté
universitaire,

ont eu la grande tristesse d'apprendre
le décès du

professeur Guy MEYER,

survenu le 9 décembre 2020.

Ils s'associent à la douleur de sa
famille et de ses proches, et partagent
l'émotion de ses étudiants et de
tous ceux qui ont eu la chance de le
côtoyer.

M^{me} Nicole Parquet,
née Lefebvre des Noëttes,
son épouse,
Muriel Parquet et Raphaël Sorin,
Olivier et Nicole Parquet,
Brigitte et Jean-Luc Verdier,
Sylvie Parquet,
ses enfants.
Danis Bergère,
sa sœur,
Jacques de Vernisy (†),
Catherine de Vernisy,
Didier et Françoise de Vernisy,
Anne de Vernisy (†),
Marie Aubergé,
Pierre de Vernisy (†),
ses beaux-enfants,
Ses petits-enfants
Et ses arrière-petits-enfants,

ont la grande tristesse d'annoncer
le décès de

M. Alain PARQUET,

survenu le 26 novembre 2020,
à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans.

La cérémonie a eu lieu dans
l'intimité familiale le 4 décembre, au
crématorium du cimetière du Père-
Lachaise, Paris 20^e.

57, rue de Versailles,
92410 Ville-d'Avray.

Claudette,
son épouse,
Perrine, Alexandre, Caroline,
ses enfants,
Anne-Laure,
sa belle-fille,
leurs conjoints, Valérie, Paul, Damien,
Albane, Elia, Nathan, Zachary,
Côme, Noé, Elyna, Bambou,
ses petits-enfants,
Yolande,
sa sœur,
David, Aurélia, Samson, Antoine,
ses neveux et nièce,

ont l'immense douleur de faire part
du décès de

M. Michel ROZENHOLC,
X Mines 54,
chevalier
de l'ordre national du Mérite,
Prix de l'Energie (1974),
Exceptional Service Award
de l'American Nuclear Society,

survenu à Lausanne,
le 17 juillet 2020,
à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la
stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part

rozenholcclaudette@gmail.com
Route du Burennoz, 16
1092 Belmont sur Lausanne
(Suisse).
caroline.rozenholc@paris-
valdesemaine.archi.fr
pa.rc@wanadoo.fr



Le M

Un heureux
doit être

Pour toute

 carnet@n

Tarif :
Prix à

Anne Sentilhes, née Salles,
 son épouse,
 Clément et Nathalie Sentilhes,
 Constance de Montbrion
 et Guillaume Arenou,
 Angélique et Ignace Monkam-
 Daverat,
 Éléonore et Guillaume Pahlawan,
 Hong et Soka Heng,
 Kim You Lim,
 ses enfants
 et ses petits-enfants,
 ont la tristesse de faire part du décès
 de
Paul SENTILHES,
 survenu le 6 décembre 2020,
 à Versailles,
 à l'âge de quatre-vingt-sept ans.
 La cérémonie religieuse a eu lieu
 le jeudi 10 décembre, à 10 h 30, en la
 cathédrale Saint-Louis de Versailles.

Anniversaire de décès
 Le 14 décembre 2000 s'en allait
Edgar WEISS.
 Geneviève,
 son épouse,
 Alice-Laure, Géraldine et Hélène,
 ses filles
 Et toute sa famille,
 ne l'oublient pas.
 Joseph, Simon, Héloïse, Victor,
 Ernest, Gustave et Oscar,
 ses petits-enfants,
 auraient tant aimé le connaître.
 Chacun lui ressemble à sa façon.
 La vie continue.

Souvenirs
Maguy MAGAGNOSC BLANCHI,
 1924-2013.
Marcel MAGAGNOSC,
 1925-2016.
 Ouverts au monde, amour, pensées.
 Enfants, petits-enfants, arrière-
 petits-enfants.

Société éditrice du « Monde » SA
 Président du directoire, directeur de la publication
 Louis Dreyfus
 Directeur du « Monde », directeur délégué de la
 publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio
 Directeur de la rédaction Luc Bronner
 Directrice déléguée à l'organisation des rédactions
 Françoise Tovo
 Direction adjointe de la rédaction
 Grégoire Allix, Philippe Broussard, Emmanuelle
 Chevalleraud, Alexis Delcambre, Benoît Hopquin,
 Marie-Pierre Lannrelongue, Caroline Monnot,
 Cécile Prieur, Emmanuel Davidenko (Événements)
 Directrice éditoriale Sylvie Kauffmann
 Rédaction en chef numérique
 Hélène Bekmezian
 Rédaction en chef quotidien
 Michel Guerrin, Christian Massol, Camille Seeuws,
 Franck Nouchi (Débats et Idées)
 Directeur délégué aux relations avec les lecteurs
 Gilles van Kote
 Directeur du numérique Julien Laroche-Joubert
 Chef d'édition Sabine Ledoux
 Directrice du design Méline Zerbib
 Direction artistique du quotidien Sylvain Peirani
 Photographie Nicolas Jimenez
 Infographie Delphine Papiin
 Directrice des ressources humaines du groupe
 Emilie Conte
 Secrétaire générale de la rédaction Christine Laget
 Conseil de surveillance Jean-Louis Beffa, président,
 Sébastien Carganico, vice-président

monde
 Le Carnet
 événement
 partagé !

formation :
 publicite.fr
 € TTC
 ligne



HUMANITÉS | CHRONIQUE
PAR PHILIPPE BERNARD

Reconnaître la diversité

Pour la République comme pour les êtres humains, il n'y a pas d'amour sans preuves ni réciprocité. Pour être appréciée, elle doit aussi aimer et le montrer. «*Partout où la République ne donne plus d'avenir, n'attendez pas que ces enfants l'aiment, malheureusement.*» Sur le papier, la rhétorique d'Emmanuel Macron annonçant, le 2 octobre aux Mureaux, le projet de loi «*confortant les principes républicains*», finalement présenté mercredi 9 décembre, est irréfutable. Dans la bouche d'un président, elle est plutôt nouvelle et courageuse. Surtout en période de terrorisme islamiste, quand éclate la haine qui s'est emparée de certains «*enfants*».

Face au discours qui présente une République immuable et irréprochable gangrenée par des éléments allogènes, et appelle sur un mode quasi martial, à l'instar de Manuel Valls, à «*reprandre en mains [ses] territoires perdus*», le président oppose une analyse plus sensée : si l'islamisme est une mouvance internationale attisée par les soubresauts du monde musulman, il se nourrit aussi des signes d'hostilité et de relégation qu'adresse la France aux populations issues de l'immigration, même installées depuis des générations. Pour faire reculer ses ennemis, la République doit se faire craindre, mais aussi réapprendre à se faire aimer.

Défi franco-français

L'admettre n'est pas un signe de faiblesse ou de repentance, mais de réalisme, car le pays n'a pas d'autre choix que d'intégrer tous ses citoyens. La lutte contre l'islamisme, si elle comporte un volet «*immigration*», est un défi franco-français qui ne pourra être relevé sur la durée sans un retissage de liens de confiance, voire d'appartenance. «*A cette jeunesse qui se cherche, il est important de dire : la République vous reconnaît. Vous êtes des enfants de cette République et vous êtes une chance pour elle.*» Difficile de taxer d'opportunisme ou de démagogie cet appel de M. Macron lancé lors de son entretien avec le média en ligne *Brut*, le 4 décembre. Pas davantage que son enthousiasme sur «*le potentiel*» pour la France que représentent «*les jeunes qui parlent l'arabe, les dialectes africains ou le turc*».

Sans doute parce qu'il est né après les décolonisations, le chef de l'Etat perçoit-il avec une particulière acuité que cette normalisation des relations entre la République et des jeunes qui, soixante ans après, continuent d'être perçus – et se perçoivent parfois eux-mêmes – comme issus de cette histoire conflictuelle, passe par une sérieuse clarification historique. A commencer par celle portant sur la guerre d'Algérie qui fut aussi, des deux côtés de la Méditerranée, une guerre civile dont les protagonistes (appelés, harkis, pieds-noirs et immigrés) cohabitent désormais en France.

Cette réconciliation des mémoires, sur laquelle l'historien Benjamin Stora doit remettre au président un rapport, peut sembler éloignée des préoccupations majeures du moment face à l'islamisme. C'est pourtant un passage obligé non seulement pour cons-

MACRON SERAIT PLUS CRÉDIBLE SI SON GOUVERNEMENT METTAIT TOUTE SON ÉNERGIE À STOPPER LES CONTRÔLES AU FACIÈS

truire une mémoire apaisée, mais pour combattre le racisme et les discriminations, terreaux de l'islamisme et, plus largement, du ressentiment et de la défiance envers la République. Après tout, les raisons profondes pour lesquelles d'anciens colonisés choisissent d'immigrer chez leur ex-colonisateur reflètent le maintien d'une proximité et des rapports beaucoup plus complexes que ne le suggère le simplisme des récits nationaux.

Pour que tous les Français issus de cette histoire complexe se sentent partie prenante de l'aventure française, il faudra plus que les «*300 à 500 noms*» de personnalités emblématiques de la diversité qu'Emmanuel Macron a demandé à des historiens de proposer pour renouveler et enrichir les noms de nos rues et bâtiments publics. Pour le président, il s'agit de dépasser le «*niet*» au déboulonnage des statues contestées qu'il avait abruptement opposé en septembre.

Mais que l'histoire des Français issus du Maghreb, de l'Afrique, des Antilles ou d'ailleurs soit inscrite dans l'histoire collective, y compris sur des plaques de rue, est une exigence minimale pour que chacun se sente reconnu sinon aimé, condition minimale du vivre-ensemble.

Marine Le Pen dénonce cette initiative modeste comme «*racialiste*». Reconnaître la diversité de la France dans l'espace et le discours public est au contraire un moyen de contrer la concurrence des mémoires et des victimes qui nourrit la «*racialisation*» des relations sociales. C'est à l'Etat et aux élus locaux de reconnaître que Raphaël Elizé, né en Martinique, petit-fils d'esclave, maire de Sablé-sur-Sarthe entre 1929 et 1941, résistant, mort en déportation à Buchenwald, tout comme Boughera El Ouafi, né en Algérie, médaillé d'or au marathon aux Jeux olympiques d'Amsterdam de 1928, font partie de l'histoire de France.

Mais la mise en valeur de figures méconnues ou insuffisamment célébrées ne peut suffire. Nécessaire, la reconnaissance de héros et autres «*premiers de cordée*» ne peut tenir lieu de signe de confiance à l'égard de la masse de ces Français ordinaires, notamment de culture ou de religion musulmane, qui se sont intégrés à bas bruit, parfois depuis des décennies, et chez qui la prégnance de la «*question musulmane*» et certains discours, comme l'absurde sortie de Gérard Darmanin sur les rayons halal, entretiennent le malaise.

Brillant dans les discours, Emmanuel Macron a justement défini «*le piège que nous tendent les ennemis de la République*» : stigmatiser tous les musulmans sous prétexte de lutter contre l'islamisme. Il serait plus crédible si son gouvernement adressait, au-delà de gestes symboliques, des «*preuves d'amour*» autrement plus tangibles en mettant toute son énergie à stopper les contrôles policiers au faciès, à briser la fatalité des assignations scolaires, à combattre la relégation urbaine. ■

UN GRAND PAS POUR L'EUROPE

ÉDITORIAL

Est-il raisonnable que deux pays en tiennent vingt-cinq autres en otage, bloquant un plan de relance historique au moment où l'Europe est plongée dans une crise sanitaire majeure, aux conséquences économiques incalculables ? Non. La raison et la responsabilité ont donc prévalu au sommet qui a réuni à Bruxelles, jeudi 10 et vendredi 11 décembre, les vingt-sept chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne. La Pologne et la Hongrie ont levé leur veto après avoir accepté un compromis proposé par l'Allemagne, qui assure la présidence de l'UE jusqu'à la fin de l'année. Les dirigeants des vingt-cinq autres Etats membres ont à leur tour accepté ce compromis.

Le plan de relance, accroché au budget

pluriannuel, pourra donc être lancé à partir de 2021, pour un total sans précédent de 1800 milliards d'euros, après avoir été approuvé par les Parlements nationaux. C'est un énorme pas en avant pour l'Europe, six mois après l'adoption de ce plan, exceptionnel à la fois par sa taille et par sa nature, puisqu'il crée, pour la première fois, une dette commune. Plus solidaire, l'Europe est désormais aussi plus intégrée. La construction européenne a fait un saut qualitatif considérable.

Ce n'est pas le seul résultat de ce Conseil européen. A la veille du cinquième anniversaire de l'accord de Paris sur le climat, les Vingt-Sept se sont engagés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre d'«*au moins 55 %*» d'ici à 2030 par rapport au niveau de 1990, contre – 40 % précédemment, afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Les Vingt-Sept ont aussi, laborieusement, surmonté leurs divisions pour décider de sanctionner les «*actions illégales et agressives*» de la Turquie en Méditerranée. Là encore, cette décision est le fruit d'un compromis, en deçà des sanctions auxquelles aspirait Paris, mais au-delà de l'opposition initiale de plusieurs Etats membres, dont l'Allemagne. Ankara a, en tout cas, jugé le message assez clair pour qualifier l'initiative de «*partiale et illégitime*».

Aucune de ces décisions n'a été prise facilement. Aucun de ces compromis n'est tota-

lement satisfaisant ni suffisamment ambigus. Mais c'est ainsi qu'avance l'Europe à vingt-sept. Par le débat, la négociation – et le compromis. Et si ses dirigeants ont réussi à la faire avancer en cette année particulièrement éprouvante, c'est parce qu'ils ont eu conscience de l'absolue nécessité de l'Union.

C'est d'ailleurs cette nécessité qui a fait céder Varsovie et Budapest, confrontés à l'éventualité de se voir écartés du plan de relance par leurs vingt-cinq partenaires. Viktor Orban, le premier ministre hongrois, peut toujours prétendre avoir fait gagner «*le bon sens*» sous prétexte que le compromis agréé lui permet de gagner du temps, il reste que le mécanisme liant l'attribution de fonds européens au respect du droit par les Etats membres a bel et bien été instauré. Même imparfait, il est désormais établi, imposé par le Parlement européen et politiquement incontournable. Le fait que le premier ministre polonais, Mateusz Morawiecki, ait dû affronter les vives critiques de son aile droite dès son retour à Varsovie, où son gouvernement est fragilisé par cette crise et la mobilisation de la société civile, montre bien que la Pologne et la Hongrie, isolées, n'ont pas obtenu gain de cause.

Il faut souhaiter aux dirigeants européens que la raison qui a prévalu à l'issue de cette semaine cruciale soit également partagée dans l'autre défi à relever à présent : celui du Brexit. Rien n'est moins sûr. ■

Offrez Le Monde à ceux que vous aimez



PAPIER + NUMÉRIQUE

Tous les journaux livrés chez vous et le numérique 7 J/7

À partir de 75 €

- 6 quotidiens + tous les suppléments

WEEK-END + NUMÉRIQUE

Le journal le week-end et le numérique 7 J/7

À partir de 60 €

- 2 quotidiens + tous les suppléments

Les avantages abonnés inclus dans les deux formules d'abonnement

- « M le magazine du Monde »
- L'accès à tous les articles sur le site et sur l'application
- L'application La Matinale
- Les archives depuis 1944
- Le Monde événements abonnés

NOUVEAU

- L'accès au service Le Monde Jeux
- Le podcast « Le Goût de M »
- Six hors-séries par an en version numérique

À RETROUVER SUR
ABO.LEMONDE.FR/OFFRE-OFFRIR

SOCIÉTÉ ÉDITRICE DU MONDE SA - 67/69, AVENUE PIERRE-MENDÈS-FRANCE - 75707 PARIS CEDEX 13 - 433 891 850 RCS Paris - Capital de 124 610 348,70€. Offre valable jusqu'au 30/06/2021. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 06/01/1978 modifiée et au RGPD du 27/04/2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données et à la limitation des traitements, que vous pouvez exercer à l'adresse suivante, en joignant une photocopie de votre pièce d'identité : Le Monde - DPO - 67/69, avenue Pierre-Mendès-France - 75707 Paris Cedex 13. Pour plus d'informations, consultez notre Politique de confidentialité sur le site www.lemonde.fr ou le site de la CNIL www.cnil.fr

J'adore
INFINIMENT FEMME
LA NOUVELLE EAU DE PARFUM
INFINISSIME



DIOR

L'époque

Adopte un objet

Il n'y a plus de honte à offrir vêtements, appareils ou jouets qui entament leur seconde vie. Pour fêter Noël autrement, généreux mais sans gâchis

ENQUÊTE

2

poque

À la Ressourcerie des Batignolles, à Paris, le 10 décembre. CAMILLE GHARBI POUR « LE MONDE »

7 LEXIQUE

Sachez parler Covid

Le coronavirus a colonisé le langage et se taille la part du lion dans les conversations. On vous dit comment briller au réveillon

8 VIN

Qui dit fêtes dit bulles

Entre l'effervescence d'un vouvray ou d'un cava et le perlant d'un gaillac ou d'un vin nature, au-delà du champagne, le choix est large pour une fin d'année qui pétille

9 UN APÉRO AVEC...

Bertrand Usclat

Celui qui est le visage de « Broute », la pastille humoristique diffusée sur Canal+ qui parodie l'actualité, nous régale d'une bière russe dans les locaux désertés de la chaîne cryptée

Par Pascale Krémer

Le Père Noël aime les « ordures ». Aux uns, il offrira les déchets des autres. *« Et là, vous pénétrez dans l'atelier des lutins »,* s'amuse Karina Perez, plongeant dans les sous-sols de la Ressourcerie (marque déposée par le Réseau national des ressourceries) qu'elle a fondée, rue de Saussure, dans le 17^e arrondissement parisien. A chaque coin de ce bric-à-brac géant, l'on s'active, en effet, recevant les dons de particuliers pressés de se délester, pesant, triant, évaluant, bricolant sur de larges établis, des monceaux d'objets : des tonnes de vêtements, chaussures et sacs, des montagnes de vaisselle, bibelots, jouets et appareils en tous genres, des pyramides de meubles, de vertigineuses piles de livres...

Rendus de nouveau désirables, ces mille et un rebuts de la société de consommation ont ensuite les honneurs du magasin solidaire, à l'étage au-dessus, où ils sont cédés à prix d'amis. La file d'attente est longue, ce mercredi 2 décembre après-midi, jour de réouverture (post-confinement) de la Ressourcerie des Batignolles. Soixante-dix personnes piétinent, deux heures durant, dans l'air frisquet – seules vingt peuvent

« Ce soutien-gorge à 1 euro, je ne vois pas pourquoi je le paierais 40. Je suis contre cette société de consommation à l'extrême », s'exclame Anne-Claire

pénétrer simultanément. Tous les âges, tous les pouvoirs d'achat se côtoient dans la même impatience. Les chariots déglingués et cabas en plastique d'hypermarchés sont en virée *shopping*, les sacs de marque aussi.

Dans la boutique, règne l'effervescence, surtout côté portants pour vêtements et présentoirs à jouets. Leila Ziani traîne déjà de gros paniers. *« Elle nous a manqué, la Ressourcerie. Je viens tous les jours, d'habitude. »* Queue-de-cheval blonde en mouvement, la trentenaire élève seule six enfants. *« Je me suis entièrement meublée ici. Ailleurs, c'est trop cher. On est passé chez Leclerc la semaine dernière, mon fils voulait un clavier-souris pour les jeux vidéo, j'ai dit : "Attends, on verra à la Ressourcerie". »* Près d'elle, le préado serre dans ses bras l'objet convoité. Prix ? 5 euros. *« Ça apprend aux enfants à ne pas abîmer, »* ajoute Leila. *« Parce qu'après, les vêtements, on les redonne ici, ils servent à d'autres personnes. »*

Robe fillette Jacadi en main (3 euros), Natacha Mabika se définit elle aussi comme une *« accro »* du lieu qui *« arrange le porte-monnaie »*. Pas du luxe, en ce moment. L'auxiliaire de puériculture, quatre fois mère, explique que son compagnon, *« dans le bâtiment »,* est au chômage depuis mars *« à cause du confinement »*. Dans la file d'attente pour la caisse, elle salue Aïcha Hadri, une autre habituée. Engoncée dans le col de fausse fourrure de sa parka, l'auxiliaire de vie auprès des personnes âgées n'a pas davantage travaillé depuis l'irruption de la pandémie. *« Maman seule »* de trois enfants, elle n'achète, hors alimentaire, qu'*« ici et chez Emmaüs dans le 19^e arrondissement »*. *« A la Ressourcerie, je peux dire oui aux enfants. Et il n'y a pas que des gens qui n'ont pas les moyens. »*

Plongée dans le bac à soutiens-gorge, Anne-Claire, 49 ans, employée du tourisme que le Covid-19 pousse à la reconversion (dans l'immobilier), lève la tête pour répondre. Que vient-elle chercher ? Dentelles rouges en main, elle s'emballa : *« Ce soutien-gorge à 1 euro, je ne vois pas pourquoi je le paierais 40 euros. Je suis contre cette société de consommation à l'extrême. On jette trop,*

ENQUÊTE

Il n'y aura pas de déchets à Noël Jeter, c'est dépassé. Ressourceries et autres recycleries donnent une seconde vie aux objets dans un cercle vertueux, jusqu'au pied du sapin



A La Ressourcerie des Batignolles, dans le 17^e arrondissement de Paris, le 10 décembre.
CAMILLE GHARBI
POUR « LE MONDE »

des choses en bon état ! » Près des rayonnages de vaisselle, une dame chic dont la chevelure grise est retenue par un bandeau entasse délicatement les verres en cristal dans son panier – futurs présents pour Noël – tout en prédisant l'apocalypse. *« Le Covid, ça donne à réfléchir. Il faut qu'on respecte la planète, sinon elle va nous engloutir. »*

La Ressourcerie des Batignolles, pour la seconde fois, est submergée par une *« déferlante de déconfinement »*, observe, un rien dépassée, Karina Perez, qui

s'en va distribuer du café dans la file. *« Ça devient dingue. On va peut-être mettre de la musique ? »* Début juin, déjà, il lui avait fallu imposer des rendez-vous pour les dépôts d'objets, faute de pouvoir absorber 4 tonnes de dons quotidiens (contre 7 tonnes hebdomadaires, dans l'ère pré-Covid). Et renoncer à la fermeture d'été. Le confinement, a-t-elle saisi, est propice au grand tri des placards, et son redoutable impact économique, à l'afflux massif de clients. *« Dont des nouveaux publics, qui auparavant se*

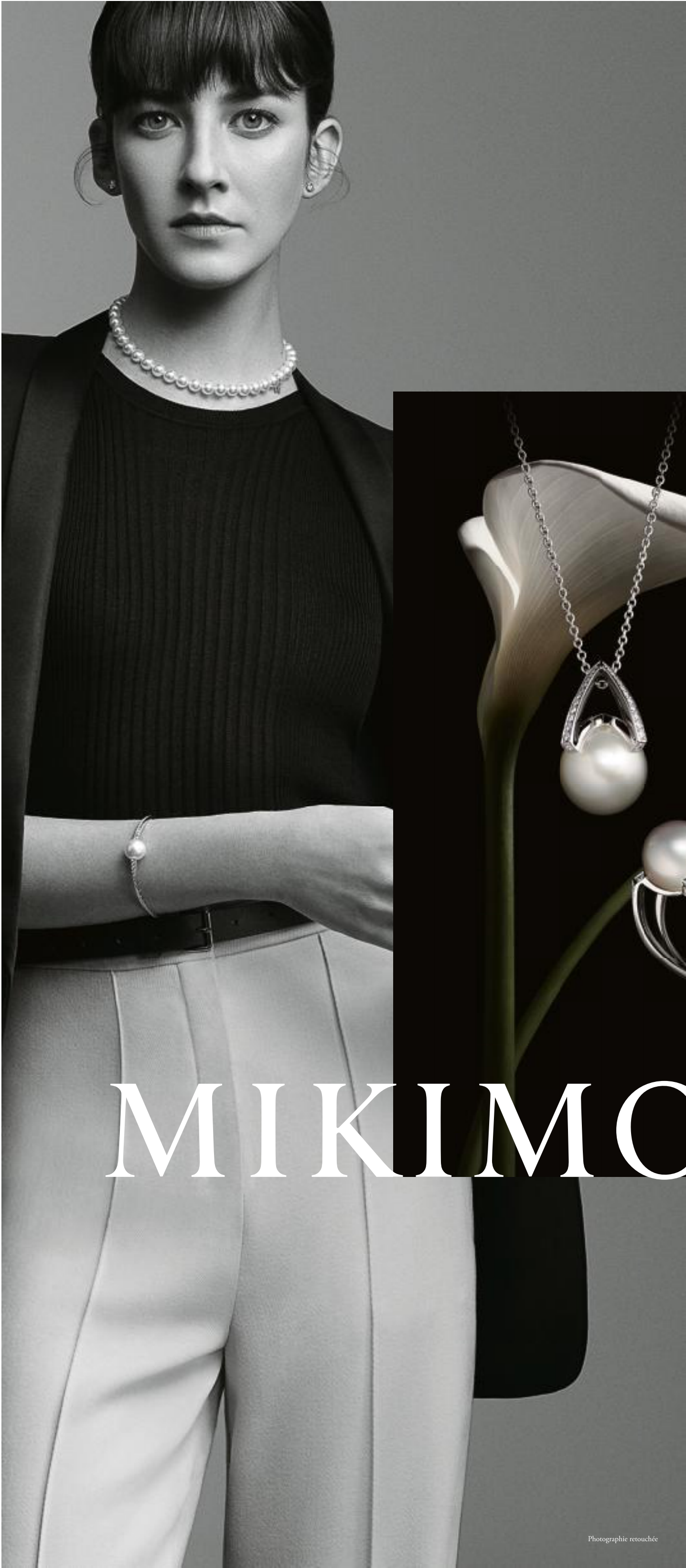
débrouillaient. Les jeunes, les créatifs culturels, le secteur de la restauration... »

Rien de stigmatisant à venir s'équiper ici pour trois sous. *« C'est une boutique pour clients intelligents »,* plaide celle qui la dirige. Et de poursuivre : *« Avec le Covid, l'écologie a cheminé dans l'esprit des gens, ils se sont sentis à la merci de quelque chose qu'ils ne maîtrisaient pas. Confinés, ils ont aussi appris à déconsommer, et ils ont apprécié d'avoir fait des économies. »* La *« goutte d'eau »* que ce Covid, à l'en croire, mais *« le vase débordait depuis un an et demi »*. Aux Batignolles, 194 tonnes ont été collectées en 2018, 217 tonnes en 2019. L'occasion, le réemploi, la sobriété n'ont-ils pas droit, depuis peu, aux rubriques *« Tendance »* des magazines féminins ?

Karina Perez savoure. Dans une vie précédente, la quinquagénaire brune aux yeux bleus était *« journaliste beauté »* pour ces mêmes magazines. C'est en y apportant, *« éccœurée »,* les cadeaux constamment reçus dans les dossiers de presse qu'elle a découvert les recycleries. En 2015, elle fonde la Ressourcerie des Batignolles dans une station-service désaffectée battue par les vents. Cinq années plus tard, l'association emploie 12 salariés (dont 4 en insertion), mobilise 40 bénévoles, dans les vastes (mais encore trop petits) locaux d'une ancienne Poste, engrange 240 000 euros de chiffre d'affaires annuel, a ouvert une cantine d'inventus à prix libre, une multitude d'ateliers manuels, une annexe pour l'accompagnement scolaire et l'inclusion numérique, et envisage la création d'une ressourcerie mobile en camion électrique pour les collectes au pied des immeubles.

Elle roule, l'économie circulaire. Partout en France, depuis la fin des années 2000, se sont multipliées sous les deux appellations « ressourcerie » et « recyclerie » les structures de l'économie sociale et solidaire œuvrant au réemploi des produits. Leur vocation sociale les distingue des dépôts-ventes et des brocantes. Ecologiques, économiques et sociales, elles cumulent toutes les vertus et donnent à l'occasion un supplément d'âme.

LIRE LA SUITE PAGE 4



MIKIMOTO

JE RÉCUPÈRE, TU RECYCLES, ILS RESSOURCENT

D'équerre sur l'économie circulaire

Qui l'eût cru il y a encore quelques années ? Offrir pour Noël une cafetière, un vélo, un livre ou un vinyle d'occasion ne fait plus de vous un indélicat soupçonné de vider son garage, mais un héros de la transition écologique, un ennemi triomphant d'Amazon, un citoyen éclairé du XXI^e siècle sachant déjouer les pièges consuméristes pour favoriser le réemploi des biens de consommation.

► Frimez avec un peu d'histoire

Le pionnier des recycleurs d'objets, c'est le chiffonnier, figure des bas-fonds populaires au XIX^e siècle, équipé d'une hotte ou d'une charrette et crieur des cours d'immeubles. Les communautés Emmaüs, fondées en 1949 par l'abbé Pierre – et regroupées dans l'association du même nom en 1954 –, donnent une dignité à ces « chiffonniers » : elles collectent des biens ayant encore une valeur d'usage pour les redistribuer ou les revendre à bas prix, tout en offrant un emploi aux plus précaires. Dans les années 1990, avec la montée des préoccupations écologiques, ouvrent des ressourceries (et recycleries) qui allient objectifs sociaux et environnementaux. Mais c'est surtout à partir de 2008 qu'elles se développent partout en France, sous l'effet d'une directive européenne (transcrite en 2009 dans la loi française) instaurant une hiérarchie dans les modes de traitement des déchets. L'incinération et l'enfouissement sont à éviter, le recyclage et, plus encore, le réemploi, doivent être privilégiés. Résultat : l'on dénombre aujourd'hui « *un millier de recycleries et ressourceries en incluant les Emmaüs, les boutiques Envie et les ateliers vélos solidaires qui récupèrent les carcasses de bicyclettes pour disposer de pièces détachées* », précise Aurore Médieu, d'ESS France, la chambre française de l'économie sociale et solidaire. Les régions Hauts-de-France, Ile-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes sont les mieux dotées.

► Ressourceries et recycleries, sachez distinguer

Recycleries et ressourceries sont des structures de l'ESS qui gèrent la récupération, la valorisation et la revente d'objets destinés à être jetés. Elles sont approvisionnées par des dons et pourvoyeuses d'emplois d'insertion. Ce qui les différencie ? « Recyclerie » est un terme générique, « Ressourcerie » est une marque déposée par le Réseau national des ressourceries (créé en 2000) qui, pour protéger ses valeurs, a édicté un cahier des charges précis. En 2020, le réseau regroupe 155 ressourceries. Une recyclerie peut être généraliste (comme les Eco-cyleries en Pays-de-Loire) ou spécialisée dans un seul type de biens de consommation (comme la Recyclerie sportive). Une ressourcerie, elle, est nécessairement généraliste et s'engage à accepter tous les objets dont vous voulez vous débarrasser, même cassés, déchirés ou hors d'usage – à l'exception des déchets dangereux et gravats de chantier. En un mot, si vous videz un appartement entier, c'est plutôt à la ressourcerie qu'il

faut vous adresser. Ces structures réinvestissent les profits : elles sont à but non lucratif.

► Exposez les vertus du réemploi

Prolonger la durée de vie des objets permet d'éviter des déchets. Le réemploi limite donc les pollutions liées à l'incinération et à l'enfouissement. Il est aussi plus vertueux que le recyclage, dont le processus industriel, coûteux en énergie, détruit la valeur ajoutée manufacturée de l'objet pour revenir à une matière première de moindre qualité. Sans compter que, pour être recyclés, bien des déchets sont exportés vers l'Asie (les plastiques) ou l'Afrique (l'électroménager et l'électronique). L'Agence de la transition écologique (Ademe) incite donc à entretenir, réparer, lutter contre l'obsolescence programmée, contre « *l'obsolescence culturelle* » aussi, en résistant aux sirènes publicitaires qui incitent à se débarrasser d'équipements encore fonctionnels. « *Revendre d'occasion ne doit pas non plus conduire à acheter du neuf, et multiplier les objets en circulation, alerte Pierre Galio, de l'Ademe. L'occasion doit être associée à une démarche de sobriété. Il faut se poser la question du besoin réel.* »

► Partagez vos adresses

Depuis deux ans, fleurissent les recycleries destinées à une famille de produits. Quelques adresses parmi des centaines ? Pour l'électroménager, on peut pousser la porte des soixante boutiques Envie. Pour les livres, celle de La Table des matières (à Paris), de Livre vert à Bordeaux, de la Book'ique à Kervignac (Morbihan). Pour les vêtements, celle de La Textilerie (Paris), du Tremplin (Orléans), du Sacré dressing (Pontivy). Les achats de jouets ? Dans les trois boutiques Rejoué de région parisienne, chez Ti Jouets en Bretagne, ou Bidules chouettes en Pays-de-Loire. Ceux de vélos ? Chez Solicycle (huit ateliers en Ile-de-France), Le tri sera top (Toulouse) ou Collectif cycliste 37 (Tours). Pour les équipements sportifs plus généralement, la Recyclerie sportive dispose de trois magasins (Paris, Massy et Mérignac), bientôt quatre (Marseille). Et d'autres recycleries de matériel sportif ont ouvert à Nantes (SupporTerre), Rennes (LEquipière) et au Pays-Basque (Le Hangar du sport). Du matériel de construction attend le bricoleur à Stations Services (Rezé, près de Nantes), RecycloBat (Toulouse), Minéka (Villeurbanne), Réavie (Antony) ou encore Le Repair (Morlaix). En ligne aussi, les recycleries sont une alternative : les sites Label Emmaüs (2 millions de visiteurs annuels) et Rebelote, le géant RecycLivres (3 millions de livres collectés, 1 million de livres vendus en 2020), et le plus



modeste Book Hémisphères, né en Bretagne. Enfin, la coopérative Ethikdo propose une « *carte-cadeau responsable* » dont le montant peut être dépensé sur ces différents sites Internet du réemploi ou en recyclerie.

► En pionnier, annoncez l'avenir

En février, la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire a fixé un objectif de développement du réemploi : il doit atteindre 5 % du tonnage des déchets ménagers en 2030, donc doubler par rapport à aujourd'hui. Les collectivités locales devront prévoir, dans leurs déchetteries, un espace de dépôt des objets en bon état ou réparables. Surtout, de nouvelles « *filières à responsabilité élargie* » seront créées d'ici à 2022 (jouets, équipement de bricolage, de sport et de loisirs) qui, pour chaque produit vendu, devront verser une éco-contribution finançant sa fin de vie. Une partie de cette manne sera attribuée aux structures du réemploi solidaire. De nombreuses recycleries spécialisées « jouets », « bricolage » ou « loisirs » devraient donc voir le jour. Comme des supermarchés réunissant différentes recycleries : un projet se prépare à Montreuil, pour 2023, un autre à Bordeaux. Dans les déchetteries aussi, des « zones de réemploi » se développeront, à l'instar du Smicval Market de Vayres (Gironde), avec son « *préau des matériaux* », son « *espace meubles* », sa « *maison des objets* ». Au Smicval Market, « *supermarché inversé* », l'on dépose les objets et matériaux dont on n'a plus l'utilité, et on prend ce que l'on souhaite, gratuitement. Chaque année, 1000 tonnes de produits sont échangées plutôt que jetées. Les mises en décharge ont été réduites de 60 %. Décidément, les vieux objets ont de l'avenir.



SUITE DE LA PAGE 2

Mais pour jauger l'engouement qu'il suscite, le secteur du réemploi solidaire, pourtant rompu à la pesée des déchets, manque de précision : les recycleries et ressourceries seraient entre 700 et 800 en France. « *Un millier en intégrant les ateliers vélo faisant du réemploi* », évalue Aurore Médieu, chez ESS-France. Martin Bobel, à la tête du Réseau national des ressourceries, créé en 2000, mesure le chemin parcouru, alors que « *le mot "ressourcerie" était encore inconnu il y a dix ans* ». Ces trois dernières années, il a assisté « *à une hausse impressionnante de la fréquentation et des collectes, qui augmentent de 15 % l'an* ».

En fait, c'est tout l'univers de la seconde main dont l'Ademe (Agence de la transition écologique) note la « *grande progression* », avec un gain de chiffre d'affaires de 22 % depuis 2014. Même les hypermarchés lui consentent une place, désormais. « *Clairement, les mentalités*

évoluent, selon Agnès Jalier, chargée du secteur du réemploi à l'agence. *L'achat d'occasion se démocratise, même s'il reste des préventions concernant certains produits comme l'électronique.* »

Préventions ? Sébastien Pichot en rirait presque. Au Vigan, dans le Gard, à la Ressourcerie du Pont qu'il a ouverte (avec un collectif d'artistes) dans une ancienne usine de 3500 mètres carrés, les machines à laver le linge ou la vaisselle n'ont pas le temps d'être exposées qu'elles sont déjà vendues, à 40 ou 50 euros. « *On s'adapte à la population d'un territoire rural en crise...* » Tout arrive, tout part, tout le temps. « *Nous sommes débordés, avouet-il. C'est Sisyphe ! On trie, on nous apporte le double. On ne répond pas à un tiers des sollicitations pour aller vider les maisons. Des gens meurent, les enfants ne veulent pas se déplacer pour trier.* » En cinq ans, les ventes ont doublé, les dons ont triplé. Sept personnes ont été embauchées.

Un temps observés du coin de l'œil, les « babos » descendus de leur écolieu de montagne ont épaté la galerie

L'univers de la seconde main a enregistré un gain de chiffre d'affaires de 22 % depuis 2014, selon l'Ademe

locale. Leur drôle d'endroit, où l'on se rencontre et où l'on apprend, a redonné du peps à la petite ville, avec sa boutique solidaire, sa couveuse d'artisans qui puisent dans le gisement d'outils et de matières premières, son espace de coworking numérique, son bureau de change de monnaie locale (l'aïga), sa filière recyclage de la ouate, ses « *éco-événements* », son projet de coopérative d'énergie solaire... N'en jetez plus !

Il y a du passage, maintenant, dans la rue de la Ressourcerie du Pont, décrit le fondateur barbu, tout juste quadragénaire, « *alors, le voisin ouvre son garage et les gens l'observent en train de réparer les 2 CV qu'il revend* ». Bref, la revalorisation des déchets ouvre bien des portes. « *C'est un laboratoire de la transition. Le mot fait un peu peur. Mais comme la Ressourcerie crée des emplois sans concurrencer personne, elle montre que ce n'est pas le retour à la bougie. Qu'une autre économie est possible.* » La seconde vie des objets prépare celle des humains.

De haut en bas :
Valérie, la responsable de la boutique La Ressourcerie des Batignolles, en compagnie de Madeleine, retraitée et habituée des lieux.
Au sous-sol, des dons attendent d'être testés et remis en état.
Une des trouvailles qu'on peut faire dans les rayons.
Sandra, jeune maman, achète ici tout ce dont a besoin son fils.
CAMILLE GHARBI POUR « LE MONDE »





Dessine-moi mon pull

Surfant sur la tendance à la déconsommation, des marques proposent des vêtements créés sur demande selon les goûts des clients

Catherine Rollot

Ne leur parlez pas de Black Friday, ils verront rouge, de *fast fashion* débitant à gogo au rythme des saisons et de la mode, ils freineront des quatre fers. Leurs collections ne sont lancées qu'au compte-gouttes et leurs articles, «faits pour durer», jamais bradés. Des produits basiques, une communauté de consommateurs impliquée dans la création, un processus de fabrication transparent et sans gâchis, telles sont les promesses d'un nouveau modèle, développé par de jeunes entrepreneurs de la mode, aux antipodes de la surconsommation et du jetable. Un modèle au goût de l'époque : ces jours-ci, la vertu fait vendre, tout comme l'idée que chacun peut apporter sa pierre, financière ou créative, à l'édifice.

En 2016, avec trois associés, William Hauvette lance la marque Asphalte, sur la base d'une idée : ne fabriquer que ce qui est acheté, grâce à un système de précommande en ligne, et faire participer le client au processus de fabrication : un questionnaire est envoyé aux clients ou potentiels acheteurs, et chaque nouvel article est dessiné en fonction des réponses. «*Est-ce qu'une doudoune sans manches vous intéresse?*», «*Quels sont les problèmes avec les pulls fins en général?*» «*Vous êtes plutôt col rond, col V, ou col roulé?*» «*Quelle matière vous attire le plus?*» «*Quelle couleur prendriez-vous?*» Même le prix «idéal» pour la pièce proposée est soumis au panel. Le prototype est ensuite proposé à la vente pour une durée limitée. La marque de mode masculine, disponible uniquement en ligne, ne fait fabriquer que la quantité nécessaire. Moins de risques et de coûts. Des inventus et des stocks réduits au maximum, comme l'avance de trésorerie. La démarche permet aussi de diminuer les gigantesques volumes de production de l'industrie textile.

Très vite, le concept trouve son public. Sans aucune publicité, 2500 exemplaires de leur «pull parfait», un lainage à col rond, sont écoulés lors de leur première campagne. Quatre ans plus tard, le modèle est réédité chaque hiver (15000 pièces vendues au total), et l'équipe installée à Bordeaux compte désormais 30 personnes. Ici, chaque produit, fabriqué en petites séries en Europe, se veut intemporel et résistant aux modes comme aux lavages. Il faut attendre un à deux mois, le temps de

sa fabrication, pour le recevoir. «*Nous voulons incarner l'anti-obsolescence programmée des vêtements*, explique Rodolphe Gardies, le directeur marketing. *Acheter en quantité des habits que l'on jettera au bout d'une année n'a pas de sens. Nous défendons l'idée qu'avoir quelques pièces de qualité suffit amplement pour être habillé de façon simple et élégante.*»

Gamme réduite, même si elle s'est étoffée depuis son lancement – une quarantaine de produits (chemises, blousons, chinos, jeans...) proposés depuis les débuts –, traçabilité des matières premières, garantie de fabrication européenne ont déjà séduit une communauté de plus de 50 000 clients, des urbains âgés en moyenne de 38 ans.

Bien sûr, on est loin de Zara ou H&M en termes de prix. Mais Asphalte se targue de faire une marge inférieure à ce qui se pratique dans le prêt-à-porter (2 à 3 fois le prix de revient, contre 6 à 10 selon les marques). Chemise entre 69 et 99 euros, pull 100 % mérinos à 129 euros, chino à 99 euros... Lancé en précommande, une semaine avant le confinement, un tee-shirt à 39 euros, un modèle de simplicité uni en coton épais bio «*qui ne gondole pas, ne se déforme pas, ne se délave pas et ne vrille pas*», s'est vendu à 42000 exemplaires contre les quelques milliers attendus. Le plus gros carton d'Asphalte.

Ancien designer et créateur d'un podcast à succès («*Entreprendre dans la mode*»), le trentenaire Adrien Garcia ne cache pas qu'il s'est inspiré d'Asphalte pour lancer, début 2019, sa marque de vêtements pour femmes Réuni. Il consulte des clientes potentielles, qui font part d'une envie «*de pull court, ample, à col rond, dans une matière douce et 100 % naturelle. Quelque chose de classique mais dans une super qualité, avec un petit twist mode*». Quelques mois plus tard, «*le gros pull d'hiver*» et ses 850 grammes, en pure laine mérinos, tricoté dans un atelier familial de Tolède en Espagne, est proposé à 130 euros. En quinze

jours, 750 exemplaires sont vendus. Un cardigan, une chemise, un manteau complètent la collection 2020. La démarche a séduit Ambre, 20 ans, étudiante dans une école de stylisme, «*en phase de détox avancée de fast fashion*», pour qui le prototype de Réuni cochant toutes les cases de la «durabilité», désormais si précieuse à ses yeux.

«*Donnez-nous votre avis*», «*dites-nous ce qui vous ferait plaisir*», «*participez aux derniers ajustements*», exhortent les hérauts de la sobriété vestimentaire à leurs sympathisants. Qui ont bien compris le pouvoir de la fameuse *crowd*, cette foule qui finance (*crowdfunding*), propose et crée (*crowdsourcing*) tous azimuts, depuis le développement d'Internet et des réseaux sociaux. Régulièrement consultés, les clients transforment ainsi les marques en façonniers, qui s'exécutent sans prendre trop de risques. Pour Clément Maulavé, cofondateur de Hopaal, qui a fait de la précommande et de la création son modèle, «*il est inutile de fabriquer des vêtements dont personne n'a besoin*». Réalisée à partir de matières 100 % recyclées, fabriquée à moins de 1000 km de l'atelier de sa marque (7 salariés), installée à Biarritz, sa petite gamme de vêtements féminins et masculins existe «*pour répondre à un besoin, pas pour en créer*». Vraiment? La mode à l'envers? Il y a, bien sûr, un argument marketing puissant chez tous ces créateurs qui surfent sur le désir de changement et la culpabilité d'une catégorie de consommateurs à fort pouvoir d'achat et conviction écologique.

Le discours séduit majoritairement des 25-35 ans, en phase ou déjà convertis à la *slow fashion*, comme Anaïs, free-lance

dans la communication. La jeune femme aime donner son avis et potentiellement acheter. «*L'attente ne me dérange pas, au contraire. Cela permet d'en finir avec le "pas cher", la mauvaise qualité, le petit caprice livré le lendemain et qui ne sera porté que quelques fois*». La démarche permet à Julien, cadre dans une enseigne d'équipements sportifs à Chambéry, de se regarder dans la glace : «*Je n'achète plus de fringues jetables, à quelques dizaines d'euros*». Client d'Hopaal depuis le lancement de la marque, il éprouve une certaine fierté «*à soutenir des gens qui essaient de faire un peu bouger les choses*».

Faire partie d'une communauté, ne pas être cet acheteur compulsif qui remplit ses armoires avec du «made in China», se poser des questions

sur la fabrication, les matières et l'usage de son futur achat avant de sortir sa carte bancaire est valorisant. Ces marques l'ont bien compris, qui excellent dans l'art du storytelling et arrivent à rendre intéressant le dilemme d'une double piqûre sur une manche

de tee-shirt ou les dessous d'une teinture de jean. Et qui invitent à entrer dans les coulisses de leurs fournisseurs, posant fièrement entre leurs rouleaux de tissu, ou leur métier à tisser.

Sympathique, certes, mais aussi diablement efficace. En se détournant de tous les mécanismes de marketing qui poussent à la surconsommation, les petits princes de la production à la demande jouent sur d'autres ressorts. L'attente devient mérite, et la petite série, un luxe abordable pour consommateur éclairé. «*Personne n'est à quelques semaines près pour recevoir un pull*», relativise Karine, 61 ans, oncologue médicale. Précommandée cet automne en période de confinement, la grosse maille du chandail rose n'en sera que plus désirable et précieuse quand elle arrivera. D'ici là, les magasins auront ouvert, Noël sera passé, mais le colis aura toujours des airs de cadeau... La culpabilité en moins.

«ACHETER EN QUANTITÉ DES HABITS QUE L'ON JETTERA AU BOUT D'UNE ANNÉE N'A PAS DE SENS», EXPLIQUE RODOLPHE GARDIES, D'ASPHALTE

«Cosmétique du besoin»

Certains tentent leur chance sur le créneau de la production à la demande dans d'autres secteurs que la mode. Comme Nidé, la première marque de cocreation de produits cosmétiques. Créée en 2018 par quatre associés, tous anciens salariés dans des grands groupes cosmétiques, Nidé vend six produits, sur les quelque 3000 propositions reçues. Avant de pouvoir se concrétiser sous forme de crème ou de sérum, l'idée d'une consommatrice lambda doit avoir été approuvée par le vote d'une communauté d'internautes. Suivent des tests, avant la mise en vente. A chaque étape, la cocréatrice est impliquée et rémunérée. «*Nous faisons de la cosmétique du besoin. Ni plus ni moins*», explique Amélie Rogerat, cofondatrice de Nidé. Reste à savoir si, sans la part de rêve marketing, la recette prendra...

PARENTOLOGIE

Sous le sapin, Noël a toujours tendance à être en bleu ou en rose. Et, constate **Nicolas Santolaria**, guider le choix de ses enfants vers des cadeaux non genrés reste un exercice délicat

Ken et le lave-linge



PHILIPPE DE KEMMETER

HORS CONTEXTE

Mère et fille dans une boulangerie parisienne, le 20 novembre :

« Tu as fait quoi aujourd'hui, ma puce ? »

– EMC.

– Ah, enseignement moral et civique. Et c'était bien ?

– Oui, c'était pour dire que c'est pas vrai que les garçons, ils sont plus forts que les filles. Et qu'il y a plus de garçons qui font de la danse que de filles, enfin, que ce serait possible, ou normal, quoi. »

Quand je regarde la liste de Noël de mes deux fils, un vertige me prend : aurais-je raté quelque chose dans mon éducation pour que ces deux petits gars peaufinent, chacun dans leur coin, dans leur coin, des listings aux relents si masculinistes ? N'est-ce pas un constat d'échec que de voir des garçons commander des jouets traditionnellement associés au masculin, alors que l'époque est à la fluidité identitaire, au non-binaire, à la poupée sans genre ?

Jugez plutôt : du côté de mon cadet, qui vient d'acquiescer avec ses économies une épée de Zorro en mousse avec laquelle il me lacère régulièrement les mollets, l'essentiel de la commande de Noël consiste en une armada de « chevaliers Playmobil » ; plus exactement, des croisés de seconde main, repérés sur Leboncoin. Ces soldats devraient venir grossir les rangs des bataillons déjà en place, qui se répartissent entre un château médiéval dont les pans de murailles ne cessent de se désolidariser (on ne sait plus construire aujourd'hui) et une tour d'attaque tractée par un troll géant. Quotidiennement, mon fils organise de gigantesques confrontations sur la moquette, où je suis mis à contribution pour figurer le pitoyable stratège adverse, celui qui perd toujours à la fin – ce qui me fait dire que ces affrontements ont peut-être une fonction psychanalytique.

Mon autre fils, lui, souhaite du matériel de dessin. A priori rien de très viriliste, si ce n'est que ces crayons serviront à remplir des carnets où la force masculine est exaltée au travers de personnages super-héroïques et super-musclés (à l'ère Eddy de Pretto, ça la fiche mal). Aïe, me dis-je, ne vivons-nous pas à rebours de la marche de l'histoire ? Mes enfants entretiendraient-ils un rapport exagérément genré à leurs divertissements ? Pour en avoir le cœur net, je mets sur pied un protocole quasi scientifique et propose à mon fils aîné d'ajouter à sa liste de Noël « Ken et son lave-linge à tambour ». « Ce lave-linge/sèche-linge ajoute une touche moderne avec son étendoir et ses fonctionnalités originales que les enfants adoreront activer pour imaginer le quotidien de Ken, sans jamais se lasser », peut-on lire, en parcourant l'argumentaire d'un site de vente en ligne.

Dans les commentaires, cette inversion manifeste de stéréotypes suscite des réactions amusées. « Cadeau pour ma fille qui a été ravie de voir que même les hommes pouvaient faire le linge. Ah, Ah, ah ! », s'enthousiasme une certaine Laura. Ce à quoi une certaine Sophie répond en écho : « Il n'y a pas que Barbie qui fait la lessive ! Lol. » En fixant l'écran de l'ordinateur, mon fils détaille avec circonspection ce per-

sonnage en short, tongs et marcel, posant fièrement à côté d'un hublot. Puis dit, avec un petit sourire : « Ouais, ça serait marrant ! Il y a un moteur dans la machine à laver ? » S'il m'avait répondu « Mais ça va pas non, la lessive c'est un truc de filles ! », j'aurais dû faire sur le champ un *reboot* complet de tout mon système éducatif et trouver immédiatement un autre sujet de chronique.

Mais ouf, me voilà soulagé, en même temps qu'instruit par ce petit échange. A vrai dire, ce qui m'a plu dans sa réaction, c'est son bon sens enfantin : plutôt que d'analyser le jouet en fonction de critères de genre qui ne sont, finalement, que des considérations d'adultes, c'est au travers de son potentiel de fun qu'il en a soupesé l'intérêt. Alors que, à partir d'un certain âge, il est socialement plus difficile pour un garçon de s'afficher avec un jouet traditionnellement associé à l'univers féminin que l'inverse, j'en conclus donc (peut-être un peu hâtivement) que mes fils ne sont pas totalement formatés par les dichotomies qui se diffusent de manière insidieuse au travers de la galaxie ludique.

Rose pour les filles, bleu pour les garçons : aujourd'hui encore, ce cliché a la vie dure. D'autant qu'il s'étend bien au-delà de la colorimétrie. « Dans l'univers du jouet, alors que les garçons peuvent exercer de très nombreux métiers, relevant d'activités très diversifiées et valorisées souvent pour leur technicité ou le

risque qu'elles impliquent (aventure, conquête spatiale, métiers scientifiques...), les filles sont limitées à quelques activités très stéréotypées, peu variées et moins prestigieuses (enseignement, hôtesse de l'air, esthéticienne...) dont certaines vont de pair avec une « représentation particulière du corps » (mannequin, chanteuse, danseuse) », écrivent Meryem Ben Ssi, Floriane Drouglazet et Lucie Durand dans *Genre et marketing. L'influence des stratégies marketing sur les stéréotypes de genre* (ouvrage collectif dirigé par Florence Benoît-Moreau et Eva Delacroix, EMS, 288 p., 25 €).

Jusque dans les notices d'utilisation, où le kit de ménage est vendu pour faire « comme maman », plutôt que comme les grands, l'idée d'une bipartition sociale en fonction des genres est sournoisement véhiculée, avec un impact plus fortement marqué sur la tranche des 3-7 ans. Fonctionnant sur le mode de la prophétie autoréalisatrice, cette idéologisation par le jeu ancre dans les esprits des inégalités domestiques et professionnelles qui se prolongeront plus tard. On ne peut donc que se réjouir de la signature, en septembre 2019, par les différents acteurs de la filière, de la Charte pour une représentation mixte des jouets (c'est vrai, ça, pourquoi les jambes de bois de pirates ne seraient destinées qu'aux garçons ?).

Le plus choquant, c'est que derrière le discours de la naturalité sociale souvent mis en avant (en gros, cette catégorisation ne ferait que reproduire la réalité du monde adulte), on découvre que la segmentation de genre est, en fait, très récente, se développant essentiellement à partir des années 1990, à des fins commerciales. Le but ? Vendre plus de jouets, en attribuant des qualités spécifiques en fonction des sexes à un même produit. En effet, dans un monde où on a martelé qu'il était infamant pour un petit gars de s'afficher avec du rose, le vélo Reine des neiges de la grande sœur ne fera pas double emploi. Tout comme le célibat, qui permet de vendre deux grille-pain au lieu d'un après l'implosion d'un couple, la séparation caricaturale des genres reflétée au travers des gammes de produits pour les petits est, en même temps que le ferment d'une société tristement bipolarisée, le meilleur allié de l'hyperconsommation.

En fait, la segmentation de genre des jouets est très récente, se développant à partir des années 1990 à des fins commerciales

LES MOTS DU SEXE

Lubrique

Maïa Mazaurette

Lubrique : du latin *lubricus*, glissant, qui donne également le mot « lubrifier ». Jusqu'ici, tout va bien. Mais dès le latin médiéval, la connotation devient spirituelle. Le glissement des corps l'un sur l'autre ou l'un dans l'autre devient

le signe d'un glissement moral, et inversement : quand ça glisse dans la tête, ça glisse aussi dans les slips. Simpliste, cousu de fil blanc ? Absolument. La sexualité regorge cependant d'exemples de spécificités anatomiques sur lesquelles on plaque une charge symbolique : les femmes ont un vagin, donc elles sont « destinées » au monde intérieur ; les hommes ont des érections visibles, donc ils seraient naturellement qualifiés pour la vie publique, etc. La peur du grand dérapage

continue aujourd'hui à influencer nos représentations : ainsi entend-on souvent que si on parle de sexualité aux enfants, on va leur donner des idées (remarque : si on ne parle pas de sexualité aux enfants, on aiguise leur curiosité). Ou bien : si on consomme de la pornographie, on entrera automatiquement dans une spirale infernale de contenus de plus en plus hard (ça peut arriver, mais les études ne démontrent pas d'effet général d'engrenage). Ou encore : si on touche à l'infidélité, on ne

s'arrêtera plus (la récurrence est majoritaire, c'est vrai, mais elle est loin d'être systématique – on peut très bien tromper son conjoint une seule et unique fois et être vacciné pour le restant de ses jours). Le sexe est-il meilleur quand il glisse ? Oui. Est-ce qu'il constitue en soi une zone glissante ? Si c'était le cas, les lubrifiants ne se vendraient pas aussi bien.

DITES «19»

Parlez-vous Covid?

LES MOTS DU MAL

comorbidité Accumulation d'affections aiguës de nature à aggraver l'état d'un sujet. Rappelle la double, voire la triple peine.

hydroxychloroquine Médicament miracle. Sauf que non.

virucide Evoque un groupe punk alors qu'il s'agit plutôt d'un produit censé dézinguer les virus. L'eau de Javel est un virucide. Pas le vinaigre blanc.

ZOONOSE Maladie infectieuse qui passe de l'animal à l'homme et vice versa. Exemple: fièvre du lièvre, herpès B du singe, maladie des griffes du chat, rouget du porc. De quoi résilier fissa son abonnement à 30 millions d'amis.

Comment les placer lors du réveillon :
« Depuis le début de la pandémie, je lave le hamster de Barnabé tous les quatre jours. J'ai vu sur Internet qu'il était zoonose compatible. Du coup, savon de Marseille. Je vais quand même pas le passer au virucide... »

CIEL, MON ADJECTIF !

démerdentiel Au pays du système D, du concours Lépine et des grandes surfaces de bricolage, on comprend vite de quoi il s'agit. Débrouillantiel est sa version chic.

distanciel Sous des dehors avenants, distanciel ranime le travail à domicile, une des moutures les plus perverses de l'exploitation de l'homme par l'homme.

non essentiel Comme dans mort-vivant, c'est la première partie de la composition qui l'emporte.

présentiel Puissamment coercitif, il semble sorti du terrible 1984 de George Orwell. On l'a pourtant repéré dans des documents du royaume de France, période François I^{er} (1494-1547).

vacanciel Ceux qui tenteraient de le faire rimer avec distanciel s'exposent à des châtiments substantiels.

Comment les placer lors du réveillon :
« Avec papy, nous avons imaginé réveillonner en semi-distanciel, dans la cuisine. Mais comme les cousins seront en vacanciel, on allongera la table du salon. Démerdentiel à fond ! C'est mieux de fêter Noël tous ensemble, en full présentiel, non ? »

GARDE À VOUS !

couvre-feu Réveille le Jean Gabin bougon qui sommeillait en nous. Quand on contraint sa liberté de mouvement, le Français passe outre et, à la nuit tombée, sillonne les rues, une valise de charcuterie dans chaque main. Cf. *La Traversée de Paris* (Claude Autant-Lara, 1956).

écouvillon On aurait bien appelé ça un Coton-Tige mais, comme nous sommes « en guerre », écouvillon s'est imposé. A l'origine, c'est un ustensile militaire, utilisé pour nettoyer les pétoires. Sa version civile est requise par le test de dépistage RT-PCR au cours duquel on nous le fourre dans le pif.

Comment les placer lors du réveillon :
« Il y avait tellement de monde au labo pour le test que je suis sorti limite couvre-feu. J'étais total stressé. J'ai failli partir avec mon écouvillon dans le nez. »

Dès le premier confinement, le coronavirus a contaminé le langage. Guide de conversation covidienne, pour fluidifier les échanges lors du dîner de Noël

Michel Dalloni

LA LÉGENDE DES SIGLES

ARN Les premiers vaccins contre le Covid-19 sont basés sur l'ARN messenger. On stimule l'organisme par un morceau d'ADN, qui déclenchera une salutaire réaction de l'ARN. On ne présente plus l'ADN, ce bon vieil acide désoxyribonucléique. Quant à l'ARN, c'est l'acide ribonucléique. Enchanté. En anglais: RNA. En japonais aussi.

BC *Before coronavirus* (« avant coronavirus »). Equivalent postmoderne de av. J.-C. en termes de mnémotechnique temporelle.

Covid-19 Se fait passer pour un acronyme alors que c'est une abréviation. La preuve: si on devait le réduire à ses initiales, comme tout sigle, le *coronavirus disease* (maladie à coronavirus) deviendrait CD. Déjà pris. Donc, Covid. Co comme corona, vi comme virus, d comme *disease*. Dix-neuf étant son millésime (2019).

Dasri Déchets d'activités de soins à risques infectieux. Doivent impérativement être incinérés. Une fois employé, l'écouvillon nasal est le type même du Dasri.

FFP2 Masque filtrant cher aux artisans du BTP à qui il sert d'équipement de protection individuel (EPI). En anglais: *filtering facepiece particles 2*. En français : pièce faciale filtrante 2. C'est moche. Va pour FFP2. Disponible en NR (non réutilisable) et R (réutilisable).

Comment les placer lors du réveillon :
« Dis-donc, le FFP2, c'est un Dasri ? Parce que sinon, je le mets dans le bac vert. C'est un peu BC, mais bon... »

ANI-MAUX

pangolin Mammifère recouvert d'écailles, équipé d'une langue gluante et de pattes griffues, accusé d'avoir servi de mule au coronavirus. En cours de blanchiment par la justice scientifique.

chauve-souris Espèce protégée, notamment en France. Ne nous le rend pas. Véhicule un nombre hallucinant de virus plus ou moins mortels. Jean-Marie Bigard nous avait prévenus (« La Chauve-souris enragée », 1995).

pieuvre Dans la nature, c'est un céphalopode benthique du sous-ordre Incirrina, doté de huit bras. Au bureau, c'est un appareil indispensable à l'organisation de conférences téléphoniques. Sa forme permet diffusion et captation du son à 360°.

Comment les placer lors du réveillon :
« Dis donc, Jean-Claude, tu diras à l'autre pangolin de Geoffroy qu'avec la pieuvre, on parle chacun son tour. Sinon, la prochaine fois, la réunion, je la fais par fax. »

MY ENGLISH IS RICH

(and my french is de plus en plus pauvre)

click and collect Cousin éloigné du *cash and carry*, le *click and collect* concerne, lui, le commerce de détail. Le client clique (avec ses doigts) avant d'aller collecter (avec ses pieds). Pourquoi l'anglais ? On ne sait pas.

cluster Autrefois réservée aux commandos d'élite de l'université française (le cluster Paris-Saclay), l'appellation fait désormais mauvais genre. Elle désigne un nid de virus. Nettement moins attractif. Surtout à l'international.

coping Stratégie d'adaptation au stress. Intraduisible. Peut conduire à regarder *Silence, ça pousse !* (France 5, 15 h 05) en attendant la fin du monde. La méthode Coué 3.0 ?

drive test Un barnum mal indiqué sous lequel des soignants vous soumettent au test RT-PCR. On s'y rend en voiture, d'où son nom. Un des derniers endroits où on peut rouler au diesel.

elbow bump Poignée de main avec les coudes.

superspreader C'est un superinfecteur, un individu dont la capacité de contamination explose les taux en vigueur. A fuir. Super vite.

Comment les placer lors du réveillon :
« Comme j'avais peur que l'open space ait viré cluster à cause de Jean-Michel, le nouveau manager, qu'a l'air bien superspreader, j'ai filé au drive test à la pause. Et sur qui je tombe ? Lui ! Elbow bump et retour au taf. J'ai quand même fait un détour par Sephora pour un click and collect. Stratégie coping. »

LES OGRES DU BARBARISME

aérosolisation Plus compliqué à écrire qu'atchoum. Revient pourtant au même : convertir une substance en particules assez fines (moins de 5 microcentimètres) pour être transportées dans l'air. Proprement dégoûtant.

coronanniversaire Consiste à fêter son anniversaire en plein confinement, c'est-à-dire seul ou accompagné d'une bouteille de bière mexicaine.

covidéprime Forme de dépression s'insinuant chez confinés, sportifs amateurs et lecteurs du *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* de Santé publique France. Syn.: mélancovid.

e-messe Webinaire catholique. Variante numérique de la messe cathodique (*Le Jour du Seigneur*, France 2, depuis 1992). Organisé le dimanche. Ou le 25 décembre à minuit.

infodémie Vague de fausses informations déferlant à l'occasion de la pandémie. Les complotistes surfent sur sa crête.

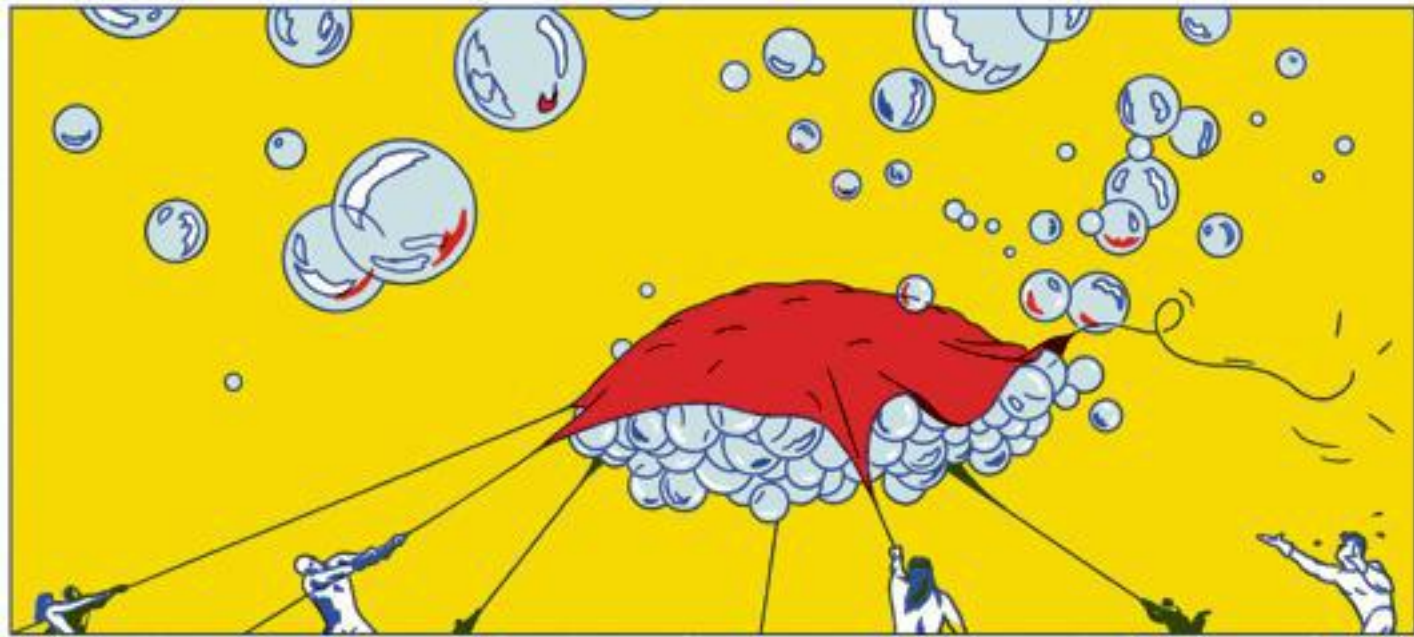
rassuriste A la différence de l'alarmiste, le rassuriste voit le bien partout. On lui reproche son ultracrépidianisme (faculté de parler de tout sans rien savoir).

raoultien Relatif au professeur Raoult, à ses thèses et à ses partisans. Contient un « l » bien plus muet que le désormais célèbre biologiste.

raoultiste Adepte des principes raoultiens.

webinaire Séminaire à distance. Généralement interminable. Comme ceux d'avant.

Comment les placer lors du réveillon :
« Le webinaire de jeudi, c'était la galère. Deux raoultistes et trois rassuristes. La e-messe de l'infodémie. Ah j'te jure... Je me suis tapé une de ces covidéprimes... »

FACE
À
FACE

DAVID ADRIEN

Effervescence de la fête Perlant côté nature

Il fait «pop», il fait «switch», son bouchon saute, mais comment s'appelle-t-il ? On confond parfois les termes «effervescent» et «pétillant» pour désigner un vin avec des bulles. En œnologie, les pétillants ne sont qu'une petite partie des effervescents.

Certains vouvrays, montlouis ou gaillacs sont des pétillants, ainsi que certains lambrusco, le prosecco frizzante et les pétillants naturels qui enjaillent les branchés. Ils sont clos par une capsule, ou un bouchon retenu d'un simple lien. Sur la langue, ils offrent une sensation de fines bulles, de gourmandise facile, on les boit sans chichi.

Mais quand on pense à un vin effervescent, le plus souvent, on pense au mousseux, la seconde catégorie de cette famille. Dommage qu'elle évoque un sentiment péjoratif dans l'imaginaire collectif. Car précisément, le champagne est un vin mousseux, tout comme le crémant, le cava espagnol ou le prosecco spumante italien. Bref, les plus connus. Mais on lui préfère le terme plus générique d'«effervescent», ce qui ne change pas grand-chose, au moins vous saurez si on vous demande.

Dans la bouteille, il y a entre trois et six bars de pression.

D'avantage que dans un pneu de voiture. Cela explique le poids du flacon, constitué d'un verre plus épais, donc plus résistant. Cela explique aussi le bouchon très compressé, fixé par un muselet d'acier.

Le gaz carbonique emprisonné est dissous, les bulles ne se formeront qu'à l'ouverture. Une fois qu'on a versé le champagne de Noël dans le verre, quelque 2 millions de bulles peuvent éclore. Il n'y en a presque pas de visibles ?

Soit votre verre est beaucoup trop propre, et je m'inquiéterais de cette maniaquerie qui a dû s'amplifier avec les confinements. Ce sont en effet les minuscules poussières qui font naître les bulles. Soit votre champagne est âgé et a légèrement perdu en effervescence. Quoi qu'il en soit, regardez-les, ça vaut le coup. Dans une flûte, vous pourrez observer qu'elles grossissent en remontant vers la surface. Et qu'elles accélèrent. Si le vin autour n'est pas bon, au moins c'est divertissant.

Comme Monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir, beaucoup boivent du vin perlant sans en avoir conscience. Enfin, ils sentent quand même que leur vin, quelle qu'en soit la couleur, pétille alors qu'il ne devrait pas. Parfois, c'est même un picotement à peine perceptible. Et parfois, au fil de la soirée, la sensation disparaît de la langue. Le vin ne perle plus.

Il y a vingt ans encore, les vins perlants étaient rares.

Il fallait faire des efforts pour dénicher un muscadet sur lie jeune ou du gaillac perlé. Avec 0,50 à 1 bar de pression dans la bouteille (ou 2 g/l de gaz carbonique pour les fans de chimie), il ne mousse pas, le bouchon ne risquera pas de crever un œil, il ne sautera même pas. Mais cela suffira pour ajouter un peu de vivacité et d'impression de fraîcheur au vin.

Mais désormais, de plus en plus de vins présentent ce caractère, sans qu'il s'agisse d'une catégorie clairement identifiée. On peut néanmoins trouver quelques constantes, ce sont des vins jeunes et souvent peu dosés en soufre. Il s'agit toujours d'un reste de CO₂ dissous, produit naturellement lors de la fermentation. Le vigneron contrôle la teneur

en gaz carbonique. Il peut alors décider d'en laisser intentionnellement, voire d'en rajouter. D'abord, parce que cela donne un peu plus de tonicité au vin. Mais aussi pour le protéger. Ce gaz peut en effet servir de «bouclier» face à l'oxygène. Et dans ce rôle, il peut remplacer le soufre. Pour les vins sans soufre, une petite quantité de gaz dans la bouteille a donc son utilité. Ce qui explique une bonne proportion de vins perlants dans les vins nature. On me demande régulièrement comment s'en débarrasser. Très simplement, en carafant et en faisant faire du *booty shake* à la carafe. Mais curieusement, la personne qui m'a proposé de rédiger cette chronique m'a demandé comment trouver du vin perlant à tous les coups. C'est délicat, car dans les vins nature, on évite de trifouiller pour atteindre une teneur reproductible dans chaque bouteille. J'ai eu envie de la traiter de «bobo», parce que je ne savais pas répondre. Finalement, je l'ai redirigée vers son caviste. De vins nature, donc.

Quel vin à bulles ?

Ophélie Neiman

ALLEZ, ENCORE UNE HISTOIRE !

Deux livres pour enfants qui revisitent Bambi

Clara Georges

> Le prince de la forêt

Tout commence au premier printemps, comme la vie elle-même. L'auteur a fait le choix de narrer les jours du petit faon en chapitres, au rythme des saisons. L'été et ses orages effrayants, pendant lesquels Bambi se réfugie dans la chaleur rassurante de sa mère. La désolation et la faim de l'hiver, qui se termine par l'ellipse de la mère disparue. La blessure et la transmission symbolique du père, prince de la forêt. Jusqu'à l'avènement de Bambi, devenu prince à son tour, au deuxième été. Les dessins, tantôt en couleur, tantôt en noir et blanc, semblent tout entiers plongés dans cette forêt, théâtre de merveilles et de terreurs. Le texte est fidèle à celui de Felix Salten, sobre, empreint de pudeur, et simplifié pour être accessible aux petits. Un moyen d'offrir à son enfant une première lecture de ce roman, devenu l'un des contes les plus fascinants du XX^e siècle – avant, peut-être, de revoir le chef-d'œuvre de Disney.

«Bambi, une vie dans les bois», de Philippe Jalbert (Gautier-Languereau, 40 pages, 15,90 euros). A partir de 5 ans.



> Un miroir du monde

Le texte de l'Autrichien Felix Salten, publié en 1923, se voit ici offrir un écrin rare. D'abord grâce aux dessins de Benjamin Lacombe, auteur et illustrateur prolifique pour les enfants. Des traits classiques, parfois presque désuets, des planches aux allures Art déco montrant des feuillages entremêlés ornés de papillons et d'oiseaux, font résonner nos images mentales du conte et l'inscrivent dans un temps suspendu. «Alors que Walt Disney a inventé une nature entièrement enchantée (...), les images redonnent à la forêt une partie de ses mystères, parfois inquiétants», précise l'ouvrage. A cet égard, pour les plus grands, il est extraordinaire de lire la préface du philosophe Maxime Rovere, qui rappelle que le roman fut écrit dans l'entre-deux-guerres et qu'on y perçoit «une petite musique qui annonce la catastrophe». Bambi et les siens, «semblables à la jeunesse juive alors traquée par les nazis, (...) ne se sentent à l'aise nulle part, ne trouvent leur place nulle part». On ne peut pourtant réduire le livre à cette parabole, car, ajoute Rovere, il offre «un miroir où se rencontrent les forces les plus lumineuses et les plus obscures de ce monde». Une ambivalence salutaire en ces temps de bellicisme de la pensée.

«Bambi», de Felix Salten et Benjamin Lacombe (Albin Michel, 176 pages, 29,90 euros). A partir de 9 ans.



UN APÉRO AVEC... BERTRAND USCLAT

Toutes les semaines, « L'Epoque » paie son coup. Faute de bar, c'est dans les locaux désertés de Canal+ qu'on retrouve celui qui est le visage de « Broute », la pastille humoristique qui parodie l'actualité



Bertrand Usclat, à la cafétéria de Canal+, à Boulogne-Billancourt, le 13 octobre.
LESLIE MOQUIN POUR « LE MONDE »

« Maintenant, je fais rire mes parents »

Sandrine Blanchard



Le lieu de rendez-vous est aussi peu festif que la période, plombée par le confinement : la vaste cantine de Canal+, vide de ses occupants. C'est lui qui a eu cette idée. Les bars sont fermés pour cause de deuxième vague de Covid-19, alors on se retrouve au rez-de-chaussée désert de son lieu de travail, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), autour, malgré tout, d'une table et de quelques boissons. Pour mettre un peu d'ambiance dans ce décor d'une blancheur aussi glaciale qu'un hôpital, Bertrand Usclat a joué le jeu de l'apéro. En amateur de bière, il a apporté des canettes de Five Bucks Shake, étonnant mélange russe.

Bertrand Usclat, c'est le visage de *Broute*, un peu comme on disait, il y a quelques années, Kyan Khojandi, c'est le mec de *Bref*. Ou comment des pastilles humoristiques d'à peine deux minutes diffusées sur Canal+ peuvent, dans des styles très différents, capter au mieux l'air du temps. *Bref* mettait en scène le quotidien d'un trentenaire loser, *Broute* parodie l'actualité en reprenant le modèle des vidéos du média en ligne *Brut*.

Ce deuxième confinement ne change pas grand-chose au quotidien professionnel du comédien. Il enchaîne ses vidéos hebdomadaires en s'emparant de sujets de société qui envahissent les réseaux sociaux. La matière première est surabondante : libraire dépit par la fermeture de son commerce, étudiant contraint de rester dans sa chambre plutôt que de partir en Erasmus, policier ravi de la future loi sécurité globale... C'est désopilant, quelle que soit la grosseur du trait, jamais donneur de leçons, mais très éclairant sur les paradoxes, les travers et les clichés de l'époque. L'une des dernières en date, *Haut les mains*, qui se moque du documentaire plotiste *Hold-up*, est un condensé de l'efficacité de *Broute* : bien joué, mordant, appuyant là où ça fait mal avec ce qu'il faut de cynisme.

Bertrand Usclat, 34 ans dont dix à se chercher, s'est fait connaître grâce à sa gueule de gendre idéal. En septembre 2018, il met en ligne une vidéo hilarante dans laquelle il incarne un jeune député En marche répondant à l'appel lancé par l'astrophysicien Aurélien Barrau sur l'urgence écologique. « J'avais vu l'entretien alarmant qu'Aurélien Barrau avait donné à Brut. Au même moment était discutée l'interdiction des touillettes en plastique. Le décalage d'enjeu était tel que j'ai eu l'idée de détourner la formule de Brut. Et comme j'ai un peu une tête de con, s'amuse-t-il, le premier mec du système que je pouvais interpréter, c'était un parlementaire macroniste. » Ce membre du collectif d'humoristes Yes vous aime cumule rapidement un million de vues pour cette première pastille humoristique sous son nom. Et c'est ainsi que *Broute* est lancé. Arielle Saracco, directrice de la création originale de Canal+, lui conseille d'en faire une récurrence. Le concept cartonne sur les réseaux

sociaux et débarque dans l'émission « Clique » de Mouloud Achour en 2019.

« Par rapport à mes potes, dont beaucoup aujourd'hui sont en reconversion professionnelle, j'ai la chance d'avoir fait un burn-out en avance ! », constate cet ancien « obsédé de la grande école et de la reconnaissance ». Elevé dans une famille aisée de l'Ouest parisien, ce fils d'ingénieur tente plusieurs fois, sans succès, le concours de Sciences Po avec l'idée de travailler dans la communication politique. Après une licence de science politique, il part voyager en Inde. A son retour, « en perte de sens » sur ce qu'il veut faire, il décide de « tout arrêter » et de se tourner vers le théâtre. « C'est un cliché de ouf », reconnaît-il.

En 2009, il parvient à intégrer le Conservatoire national supérieur d'art dramatique. « J'ai fini par avoir la reconnaissance que je cherchais... » Dans cette école, le cours de clown d'Yvo Mentès a été sa « plus belle formation, dans l'exigence des règles du jeu comique ». Malgré le Conservatoire, il a d'avantage les codes d'Internet – dont il est très consommateur – que du théâtre. Ce fan des Nuls, des Inconnus et des « Guignols de l'info » rate tous ses castings et se met à écrire. « Ça m'a apaisé », résume-t-il, en sirotant sa bière.

« Finalement, j'ai bien fait de me dire : fais un truc qui te plaît sans avoir l'obsession de gagner ta vie. Je me voyais très bien intermittent du spectacle. » Cette évolution fait peur à ses parents, pour lesquels « les écoles d'art forment des chômeurs brillants ». Lui se voit d'avantage mener « une expérience d'autoentrepreneuriat de l'acteur ». Comprendre : « Il n'y a pas de tabou à apprendre à se vendre, être acteur, c'est aussi être communicant professionnel. » Lui et des copains du Conservatoire

créent le collectif Yes vous aime. Après des débuts balbutiants, c'est finalement une vidéo au doux nom de *Ma bite* – redoutable satire du machisme et de la société patriarcale – qui permet au collectif d'intégrer Studio Bagel, réseau de chaînes humoristiques sur YouTube, tombé dans l'escarcelle de Canal+.

Depuis, Bertrand Usclat n'a jamais quitté la chaîne cryptée et passe ses semaines au rythme envahissant de *Broute*. Lundi et mardi, écriture en compagnie de son coauteur, Martin Darondeau, avec, « en permanence, la crainte de la page blanche ». Il scrute la presse, tout ce qui agite les réseaux sociaux, mais aussi les nouveaux usages, comme les potagers urbains, ou les modes, comme celle des SUV. « Quand on voit que sont organisés des vols pour nulle part à l'intention des nostalgiques des voyages en avion, on se dit que la réalité de notre époque est en soi humoristique. » Le mercredi est réservé au tournage avec le réalisateur Guillaume Cremonese et le jeudi à la diffusion. « On travaille toujours à l'arrache », assure-t-il. Et Arielle Saracco relit tous les textes.

« Elle est de très bon conseil », précise Bertrand Usclat, qui jure disposer d'une grande liberté. Seule exception : interdiction de critiquer CNews. Et pourtant, reconnaît-il, il y aurait de quoi dire sur la ligne éditoriale de cette chaîne d'info en continu du groupe Canal+...

« Maintenant, je fais rire mes parents », constate avec plaisir celui qui se considère à mi-chemin entre chroniqueur et comédien. « L'humour permet une pratique du doute permanent », apprécie-t-il. Avec franchise, il avoue « manquer de convictions » et prendre un malin plaisir à ne pas taper toujours au même endroit. « J'essaie juste de donner un éclairage, de garder une place de bouffon, c'est à la fois confortable et risqué. » Après plus d'une soixantaine d'épisodes, Bertrand Usclat a tendance après chaque vidéo *Broute* à se dire « c'est la dernière ». « Je veux éviter d'être dans la parodie de moi-même. Mais j'aime cette fonction de mise à distance sur le monde qui nous entoure. »

Les canettes sont vides, on n'a pas vu âme qui vive dans ce drôle d'endroit pour une rencontre mais Bertrand Usclat a toujours le sourire. Et pas mal de projets. D'abord « développer *Broute* en format long », ensuite tenter de monter un spectacle. Parmi les humoristes du moment, il apprécie particulièrement Guillaume Meurice, Alex Vizorek ou Pierre-Emmanuel Barré. Mais la scène, « c'est une autre écriture », dit-il, pensif. En attendant, le comédien se régale à interpréter un Augustin Trapanard débordé, un patron de journal satirique qui s'interroge sur la liberté d'expression ou encore un réalisateur de documentaires sans scrupule. Et tant pis pour ceux qui prennent tout au premier degré dans ce monde de *Broute*.

« J'ESSAIE JUSTE
DE DONNER
UN ÉCLAIRAGE,
DE GARDER
UNE PLACE DE
BOUFFON, C'EST
À LA FOIS
CONFORTABLE
ET RISQUÉ »

PLAYLIST

► DERNIER MORCEAU ÉCOUTÉ

« How It Ends », d'Horace Bray (IO26133 Records DK2)

► DERNIER LIVRE LU

« Les Grandes Espérances », de Charles Dickens

► DERNIER CONCERT

Vampire Weekend, à Paris, le 19 novembre 2019

► DERNIÈRE SÉRIE REGARDÉE

« Community » (« Re-re-regardée ! »)

► DERNIER RÉSEAU SOCIAL CONSULTÉ AVANT DE SE COUCHER

Instagram

ARMANI.COM suivez le nouveau @giorgioarmani

CHARLES LECLERC

GIORGIO ARMANI
MADE TO MEASURE